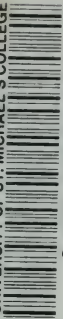


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



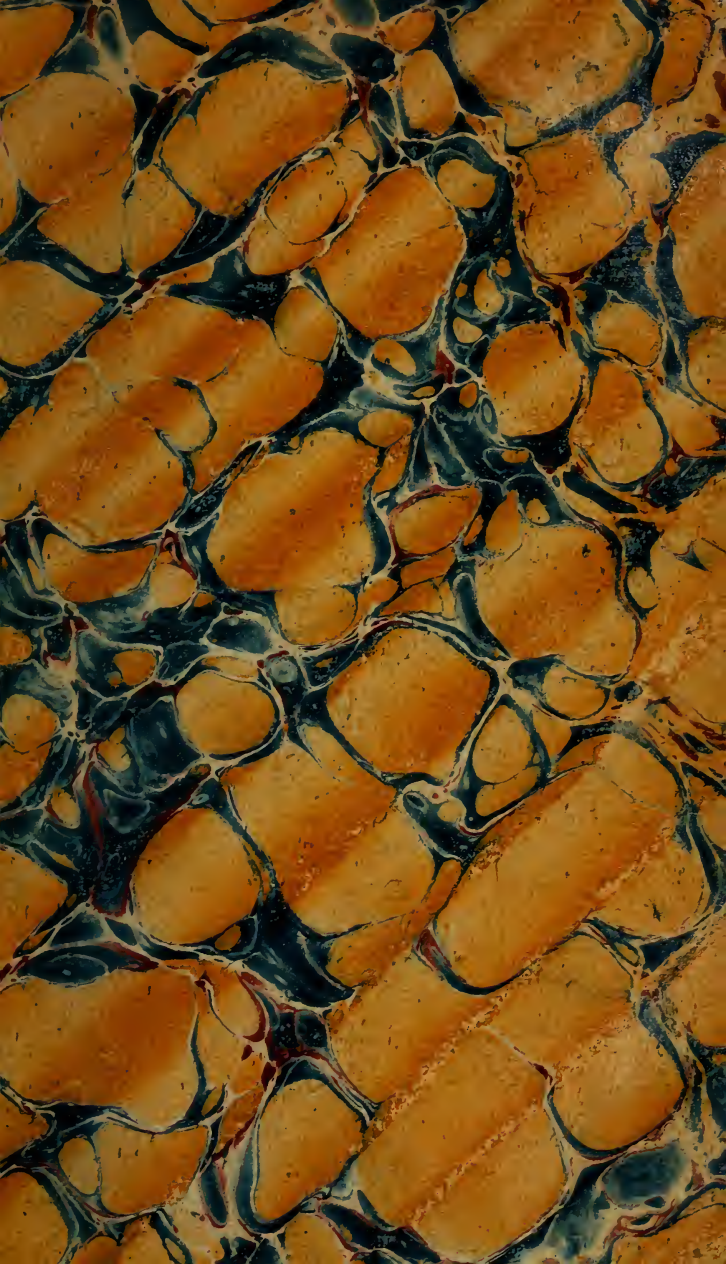
3 1761 04051 9530

# JOHN M. KELLY LIBRARY



Donated by  
**The Redemptorists of  
the Toronto Province**  
from the Library Collection of  
Holy Redeemer College, Windsor

University of  
St. Michael's College, Toronto



1000

2  
xx



HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

TRANS

XXII 7



Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from  
University of Toronto



# LES SACREMENTS

OU

LA GRACE DE L'HOMME-DIEU

II

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

**Conférences prêchées dans l'église métropolitaine de Besançon pendant les années 1864 à 1874.**

7 vol. in-18 jésus. 21 fr.  
Le même ouvrage, 7 vol. in-8°. 35 fr.

ON VEND SÉPARÉMENT :

**L'Homme-Dieu, 11<sup>e</sup> édition; 1 vol. in-18 jésus.** 3 fr.  
Le même ouvrage, 1 vol. in-8°. 5 fr.

**L'Église, œuvre de l'Homme-Dieu; 8<sup>e</sup> édition; 1 vol. in-18 jésus.** 3 fr.  
Le même ouvrage, 1 vol. in-8°. 5 fr.

**Le Décalogue, ou la Loi de l'Homme-Dieu; 8<sup>e</sup> édition; 2 vol. in-18 jésus.** 6 fr.  
Le même ouvrage, 2 vol. in-8°. 10 fr.

**Les Sacrements, ou la Grâce de l'Homme-Dieu; 8<sup>e</sup> édition; 2 vol. in-18 jésus.** 6 fr.  
Le même ouvrage, 2 vol. in-8°. 10 fr.

**Les Mystères de la vie future, ou la Gloire de l'Homme-Dieu; 3<sup>e</sup> édition; 1 vol. in-18 jésus.** 3 fr.  
Le même ouvrage, 1 vol. in-8°. 5 fr.

**L'Année d'expiation et de grâce 1870-1871, sermons et oraisons funèbres; 4<sup>e</sup> édition; 1 vol. in-18 jésus.** 3 fr.  
Le même ouvrage, 1 vol. in-8°. 4 fr.

**L'Année des Pèlerinages 1872-1873, sermons; 1 vol. in-18 jésus.** 3 fr.  
Le même ouvrage, 1 vol. in-8°. 5 fr.

**Le Sacré Cœur de l'Homme-Dieu, sermons prêchés à Besançon et à Paray-le-Monial; 5<sup>e</sup> édition; 1 vol. in-18 jésus.** 3 fr.  
Le même ouvrage, 1 vol. in-8°. 5 fr.

**Panegyriques et Oraisons funèbres; 3<sup>e</sup> édition; 2 vol. in-18 jésus.** 6 fr.  
Le même ouvrage, 2 vol. in-8°. 10 fr.

**Panegyriques, Oraisons funèbres, Éloges académiques, nouvelle série; 1 vol. in-18 jésus.** 3 fr.  
Le même ouvrage, 1 vol. in-8°. 5 fr.

**Panegyriques, Oraisons funèbres, Éloges académiques, troisième série; 1 vol. in-18 jésus.** 3 fr.  
Le même ouvrage, 1 vol. in-8°. 5 fr.

**Œuvres pastorales, 1875-1878; 2 vol. in-18 jésus.** 6 fr.  
Le même ouvrage, 2 vol. in-8°. 10 fr.

**Les Béatitudes de la vie chrétienne, ou la dévotion envers le Sacré Cœur; 1 vol. in-18 jésus.** 3 fr.  
Le même ouvrage, 1 vol. in-8°. 5 fr.

**Instruction pastorale et mandement sur la Franc-Maçonnerie; in-18 jésus, net.** 30 c.

LES  
**SACREMENTS**

OU

LA GRACE DE L'HOMME-DIEU

CONFÉRENCES

PRÊCHÉES DANS L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE BESANÇON

ANNÉES 1869, 1870, 1871, 1872

PAR

**MONSIEUR BESSON**

ÉVÊQUE DE NIMES, UZÈS ET ALAIS

---

HUITIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

—  
TOME SECOND

---

PARIS

BRAY ET RETAUX, LIBRAIRES-ÉDITEURS

82, RUE BONAPARTE, 82

—  
1880

Droits de traduction et de reproduction réservés.





# LES SACREMENTS

## OU LA GRACE DE L'HOMME-DIEU.

---

DIX-SEPTIÈME CONFÉRENCE.

DE LA CONFIRMATION.

---

QU'EST-CE QUE LE SAINT-ESPRIT ?

L'Homme-Dieu, qui est le commencement et la fin de toutes choses, a réduit à quatre points le catéchisme de la vie présente et de la vie future : le symbole à croire, le décalogue à observer, les sacrements à recevoir, le paradis à obtenir.

Croire à l'Homme-Dieu et à l'Église de l'Homme-Dieu, observer le décalogue ou la loi de l'Homme-Dieu, recevoir les sacrements ou la grâce de l'Homme-Dieu, parvenir à notre fin, qui est la gloire de l'Homme-Dieu, voilà toute la religion et dans le temps et dans l'éternité.

Après l'explication du symbole et du décalogue, j'ai

entrepris de vous parler de la grâce et des sacrements, ce fruit inépuisable du sang de l'Homme-Dieu, dont le divin Maître a déterminé lui-même la matière et la forme, et dont l'Église catholique garde l'inviolable et sacré dépôt. La grâce des sacrements est à la fois individuelle et sociale. Appliquée à l'âme de chacun de nous, elle efface le péché originel par le baptême ; elle nous rachète de nos fautes personnelles par la pénitence ; elle nous nourrit par l'eucharistie ; elle nous fortifie dans les assauts de la vie par la confirmation ; elle nous sauve, à l'heure de la mort, par l'extrême-onction, de la terreur du démon et des flammes de l'enfer. Appliquée à la société, elle multiplie par le mariage le nombre des chrétiens, et par l'ordre, elle assure et perpétue le recrutement du sacerdoce.

Nous avons étudié, dans les conférences précédentes, le baptême, la pénitence et l'eucharistie. Achéons cette étude, et mettons dans tout son relief ce bel ordre, cet harmonieux ensemble des sacrements, qui offre à l'homme et à la société tant de lumière et de secours.

C'est la confirmation que j'aborde, et je la définis, avec l'Église, un sacrement institué par Jésus-Christ pour communiquer à ceux qui sont baptisés la plénitude des dons du Saint-Esprit et leur donner la force de professer hautement et sans crainte la foi chrétienne. En deux mots, qu'est-ce que la confirmation et quels en sont les meilleurs effets ? Je borne au premier point toute cette conférence : c'est l'histoire de la confirmation ou, pour mieux dire, l'histoire du Saint-Esprit. Il faut vous rappeler comment le Saint-Esprit s'est annoncé et promis au monde dans l'ancien Testament ; comment il a ouvert le Testament nouveau en

se répandant selon sa promesse ; comment enfin il vient régénérer tous les hommes jusqu'à la consommation des siècles.

I. Le Saint-Esprit est la troisième personne de la Sainte Trinité, qui ne fait qu'un même Dieu avec le Père et le Fils. Dès le premier verset de la Genèse, sa présence et son action se révèlent : *Dans le principe*, dit le livre sacré, *Dieu créa le ciel et la terre, et l'Esprit de Dieu était porté sur les eaux* <sup>1</sup>. Écoutez saint Augustin : « Sous le nom de Dieu, nous comprenons le Père ; sous le nom de principe, le Fils, et lorsque l'Écriture ajoute : *et l'Esprit de Dieu était porté sur les eaux*, nous avons la manifestation complète de la Trinité, car ce mot indique la puissance souveraine du Saint-Esprit <sup>2</sup>. »

L'histoire des six jours commence donc par la révélation du dogme de la Trinité et par les miracles qu'opère le Saint-Esprit. De la même manière commence l'histoire de l'homme, cette œuvre plus sublime encore : *Faisons l'homme*, se dit le Seigneur, *à notre image et ressemblance*, et l'homme sort de ce divin conseil, semblable au Père puisqu'il a l'être, semblable au Fils puisqu'il a l'intelligence, semblable au Saint-Esprit puisqu'il a l'amour. Semblable au Père, au Fils et au Saint-Esprit, il a dans son être, dans son intelligence et dans son amour, une même félicité et une même vie.

Abraham, fils d'Adam, est initié à ces hauts mystères sous la tente qu'il habite dans la vallée de Mam-

1. Gen., I, 1-2.

2. S. AUG., *De Gen., ad litt.*, lib. I, n° 12 et 13.

bré. Un jour, vers l'heure de midi, le saint patriarche était assis sur sa porte, lorsque, levant les yeux, il voit trois personnages debout devant lui. A ce spectacle, il tombe la face contre terre et il adore. Mais, sous la figure corporelle des trois personnages, il n'adore qu'un seul Dieu : *Seigneur*, s'écrie-t-il, *si j'ai trouvé grâce devant toi, ne passe pas devant ton serviteur sans t'arrêter* <sup>1</sup>. Vous l'entendez, le père des croyants se précipite et s'agenouille à la rencontre de trois, mais il n'adore qu'un seul : l'unité en trois, la Trinité en un.

Suivez, page par page et verset par verset, toute cette merveilleuse histoire, le Saint-Esprit apparaît toujours avec les noms incommunicables qui ne conviennent qu'à Dieu et les attributs qui n'appartiennent qu'à lui. Ce nom est celui de Jehovah. David s'écrie : *L'Esprit de Jehovah a parlé par moi, et son discours est sorti de mes lèvres* <sup>2</sup>. Ces attributs sont l'intelligence et l'immensité infinie chantée par les prophètes : *Où irai-je, Seigneur, loin de votre Esprit ? où fuirai-je, loin de votre face ? Si je monte au ciel, vous y êtes ; si je descends dans les enfers, vous y êtes encore. Si je prends les ailes de l'aurore et que je me transporte au delà des océans, c'est votre main qui m'y conduira, et vous me tiendrez appuyé sur votre droite* <sup>3</sup>.

C'est l'Esprit Saint qui parle par les prophètes, et les prophètes, le sentant venir, prennent la harpe sainte pour accompagner les chants qu'il inspire.

1. *Gen.*, XVIII, 3.

2. *II Reg.*, XXIII, 2,

3. *Psalm.*, CXXXVIII, 7-10.



... D'où vient que mon cœur frémit d'un saint effroi ?  
Est-ce l'Esprit divin qui s'empare de moi ?  
C'est lui même. Il m'échauffe, il parle, mes yeux s'ouvrent  
Et les siècles obscurs devant moi se découvrent.

Quelle variété prodigieuse d'inspirations, de sentiments, de pensées et d'images ! L'Esprit Saint est tour à tour simple et touchant comme dans l'églogue de Ruth, grave et profond comme dans l'épigramme de Job et et les lamentations nationales de Jérémie, pompeux, éclatant, sublime avec Moïse et David, menaçant et terrible dans la voix d'Ézéchiël, plein de magnificence et de ravissements sur les lèvres d'Isaïe purifiées par un feu divin ; il brise les cèdres comme un vent impétueux, il rafraîchit comme une douce rosée les vallées du Saaron, il plane sur les hauteurs du Liban, il remue, il entrouvre partout les rochers, les tombeaux, les cités ; il façonne à l'entendre et à le connaître tout le peuple juif, il en fait un peuple de prophètes et de voyants dont l'histoire est un miracle, et chez qui ce miracle dure près de vingt siècles.

Mais, quelque merveilleux que soit l'ancien Testament, il se prépare dans le nouveau quelque chose de plus merveilleux encore. La venue du Saint-Esprit sur la terre est publiée clairement six cents ans d'avance par le prophète Joël. Ce prophète s'adresse à tous les peuples. Son regard inspiré voit en même temps le Verbe qui s'incarne et l'Esprit qui descend. Il salue à la fois les deux adorables personnes et parle de l'une et de l'autre avec le même enthousiasme : *Fils de Sion, s'écrie-t-il, soyez dans la joie et tressaillez de bonheur dans le Seigneur votre Dieu, parce qu'il vous donnera le docteur de justice, et vous saurez que je*

*suis au milieu d'Israël, moi le Seigneur votre Dieu* <sup>1</sup>. Voilà la venue du Messie, l'incarnation du Verbe.

*Après cela, dit le Seigneur, je répandrai mon Esprit sur toute chair. Vos fils et vos filles prophétiseront, vos vieillards auront des révélations, et vos jeunes gens verront des visions. En ces jours-là, je répandrai mon Esprit même sur mes serviteurs et sur mes servantes* <sup>2</sup>. Voilà l'Esprit-Saint clairement promis et annoncé.

Isaïe avait parlé comme Joël et du Fils et de l'Esprit. *Un rameau, disait le prophète, sortira de la tige de Jessé et une fleur s'élèvera de sa racine. Sur cette fleur l'Esprit du Seigneur se reposera. Esprit de sagesse et d'intelligence, Esprit de conseil et de force, Esprit de science et de piété, et l'Esprit de la crainte du Seigneur le remplira. La terre sera remplie de la science du Seigneur, comme si les flots de la mer l'avaient inondée* <sup>3</sup>. Quelle est cette fleur? Le Messie. Quel est le rameau qui la porte? Marie, à qui ce nom convient parfaitement, car elle a du rameau la souplesse, la douceur, l'intégrité, car Jésus sortira de Marie, comme la fleur sort du rameau, sans y laisser ni une tache ni une lésion. Mais le Saint-Esprit n'est point oublié dans cette vive et pittoresque image de tout le mystère. L'Esprit, dit le prophète, reposera sur cette fleur. Isaïe énumère ensuite les sept dons auxquels on reconnaîtra cette action divine. Il nomme l'intelligence et la sagesse, le conseil et la force, la science, la piété et la crainte. A ces traits, tous les Pères

1. *Joel.*, II, 23-27.

2. *Id.*, II, 28-29.

3. *Is.*, XI, 1-9.

ont salué la troisième personne de la sainte Trinité, et l'Église cite ce passage pour en marquer les opérations mystérieuses dans toutes les âmes dont elle implore la sanctification.

Ézéchiél parle comme Isaïe. Ici encore le Verbe et le Saint-Esprit sont réunis dans le même texte, et le prophète peint des mêmes couleurs leur commune action sur le monde futur. *Je sanctifierai mon nom qui est grand, mon nom qui est souillé parmi les nations, afin qu'elles sachent que je suis le Seigneur. Je répandrai sur vous une eau pure, et je vous purifierai de toutes vos idoles. Je vous donnerai un cœur et un esprit nouveau. A la place d'un cœur de pierre, je mettrai un cœur de chair dans votre poitrine. Je placerai mon Esprit au milieu de vous, et je vous ferai marcher dans la voie de mes commandements. Vous garderez ma loi sainte, vous serez mon peuple, et je serai votre Dieu <sup>1</sup>.*

Enfin, voici un prophète plus rapproché de la fin, et continuant à montrer ensemble le Fils avec l'Esprit, dans l'édification de l'Église, temple immortel du vrai Dieu. C'est Zacharie. Le Seigneur lui parle : *Écoute, dit le Seigneur, et regarde cette pierre. Sur cette pierre unique il y aura sept yeux, je la sculpterai moi-même, et j'ôterai l'iniquité de la terre en un seul jour. En ce jour-là, l'homme appellera son ami sous sa vigne et sous son figuier <sup>2</sup>.* Consultez toute la tradition, elle vous dira que cette pierre vivante et fondamentale de l'Église, c'est Jésus-Christ. Mais les yeux dont elle est ornée agrandissent encore cette éloquente

1. *Ezech.*, xxxvi, 23-28.

2. *Zach.*, III, 9-10.

figure, et font apparaître la troisième personne de la sainte Trinité à côté de la seconde. Saint Grégoire le Grand explique ce double mystère avec autorité : « Sur cette pierre unique, dit-il, il y a sept yeux. Or cette pierre est Notre Seigneur. Dire que cette pierre a sept yeux, c'est dire que sur le Verbe incarné repose l'Esprit aux sept dons. Parmi nous celui-ci possède le don de prophétie, celui-là le don de science, un autre le don des miracles, un cinquième le don des langues, un sixième le don d'interprétation, suivant la distribution que le Saint-Esprit juge à propos de faire de ses dons. Mais nul homme ne les possède tous en même temps et dans leur plénitude. Quant au divin Rédempteur, il a montré qu'en revêtant notre nature infirme, il possédait comme Dieu tous les dons du Saint-Esprit. C'est pourquoi il réunit en sa personne tous les yeux brillants dont parle le prophète <sup>1</sup>. »

Ainsi chanteront jusqu'à la fin l'antique alliance tous les prophètes d'Israël. Le Verbe par qui tout a été fait, et le Saint-Esprit, par qui tout doit être refait, sont constamment unis dans les mêmes prédictions. Il n'y a qu'une voix d'un bout de la Bible à l'autre pour dire au Seigneur : *Vous enverrez votre Esprit, et tout sera créé* <sup>2</sup>. *C'est ainsi que seront redressées les voix des habitants de la terre et que les hommes apprendront ce qui vous est agréable* <sup>3</sup>.

Venez enfin, venez, Esprit de lumière, dissipez cette nuit profonde qui pèse depuis quatre mille ans sur le monde égaré et corrompu ; venez, Esprit de force, rem-

1. S. GRÉ., *Moral.*, lib. XXIX, 16.

2. *Judith*, XVI, 17.

3. *Sapient.*, IX, 18.

plissez l'homme d'un courage inconnu, tirez-le des sentiers embourbés du vice et faites-lui gravir les hauteurs sublimes et escarpées de la vertu.

II. L'ancien Testament nous disait : le Saint-Esprit doit venir ; le nouveau nous dit : le Saint-Esprit est venu. Ouvrez le premier chapitre de saint Luc, et apprenez comme il s'annonce : « L'ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée, appelée Nazareth, à une vierge mariée à un homme nommé Joseph, de la maison de David, et le nom de cette vierge était Marie. » L'ange venant vers elle lui dit : *Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes.* A cette apparition, la vierge se trouble, mais l'ange la rassure : *Ne craignez point, vous concevrez dans votre sein et vous enfanterez un fils. Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre, et l'être saint qui naîtra de vous sera appelé le fils de Dieu* <sup>1</sup>. O Marie, voulez-vous être l'épouse du Saint-Esprit et la mère du Verbe incarné ? Marie réfléchit, elle fait ses conditions, elle réserve les droits de sa virginité, et l'auguste Trinité les respecte. « Consentez, consentez, lui crie saint Augustin, ne retardez pas le salut du monde. L'ange vous a donné la parole de Dieu. Vous resterez vierge et vous serez mère. Ne tardez pas, répondez un mot à l'ambassadeur, engagez votre foi et vous connaîtrez la vertu du Tout-Puissant <sup>2</sup>. » Marie a incliné doucement sa tête virginale. Elle a dit : « Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait

1. *Luc*, I, 28 et 35.

2. *Serm.*, XVIII, de *Sanctis*.



selon votre parole. » Elle est épouse, elle est mère, épouse du Saint-Esprit, mère du Verbe incarné, et le Verbe et l'Esprit vont, grâce à Marie, accomplir leur mission dans le monde.

C'est l'Esprit qui, de la chair virginale d'une vierge vivante, a formé la nature humaine dont le Verbe avait besoin pour nous sauver. Il a créé l'Homme-Dieu, non de sa substance, mais par sa puissance. Il en a fait le plus beau des enfants des hommes, il l'a gardé trente ans sous ses ailes invisibles, dans les mystères de la vie cachée ; mais quand l'heure de la vie publique a sonné pour le Fils, voilà l'Esprit qui se manifeste sous la forme mystérieuse d'une colombe, il apparaît au-dessus du Jourdain, où Jésus reçoit le baptême, il fait battre, frémir, étinceler sur les eaux de ce fleuve miraculeux ses ailes blanches et lumineuses, qui avaient couvé le monde matériel et terrestre au premier jour de la création, et qui vont maintenant préparer, échauffer, faire éclore le monde chrétien avec toutes les splendeurs de la vérité et dans tout l'éclat de la vertu.

L'Esprit qui a paru sous la forme d'une colombe au baptême du Fils emporte un jour le Fils au Thabor. Là, il se répand autour de lui sous l'aspect d'une nuée lumineuse qui l'enveloppe, durant sa transfiguration, avec Moïse et Élie, et dont le reflet ravit dans une douce extase les trois apôtres témoins de cette gloire. Mais ces vives et grandes figures, qui représentaient le Saint-Esprit et qui faisaient présager sa mission, ne suffisaient pas pour instruire les disciples formés par Jésus-Christ. Le divin Maître, après sa résurrection, ne veut pas qu'il leur reste le moindre doute sur cet autre lui-même, dont il est rempli et dont le souffle puissant va

désormais sanctifier le monde. Il le nomme en instituant le baptême, et veut qu'on le nomme en le conférant : *Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* <sup>1</sup>. Il le nomme en instituant la pénitence : *Recevez le Saint-Esprit; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez; ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez* <sup>2</sup>. Il le nomme en promettant la confirmation : *Si je ne m'en vais pas, l'Esprit ne viendra point en vous, mais si je m'en vais, je vous l'enverrai, et il vous enseignera toute vérité* <sup>3</sup>. Cette promesse de la confirmation devient plus solennelle encore au moment où Jésus ressuscité quitte ses apôtres pour remonter au ciel : *Vous recevrez, leur dit-il, la force du Saint-Esprit qui descendra sur vous, et vous me rendrez témoignage à Jérusalem, dans toute la Judée et dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre* <sup>4</sup>. A ces mots, Jésus se dérobe aux regards et va prendre possession de sa gloire. L'œuvre de la rédemption est achevée, l'œuvre de la sanctification commence pour ne plus finir. Le ciel s'est ouvert pour recevoir le Fils; le ciel va s'ouvrir pour laisser descendre le Saint-Esprit. Les mystères succèdent aux mystères, la Pentecôte à l'Ascension, l'Esprit au Fils, et l'Église naît au Cénacle pour ne jamais mourir. C'est Dieu qui l'a instituée, c'est Dieu qui va la confirmer éternellement.

C'étaient les fêtes de la Pentecôte, anniversaire de la manifestation de la loi sur le mont Sinaï, dans lesquelles

1. *Matth.*, xxviii, 19.

2. *Joann.*, xx, 22-28.

3. *Joann.*, xvi, 7-17; *id.*, xv, 26.

4. *Act.*, i, 8:

s'offraient les prémices de la moisson nouvelle, et que Racine, s'inspirant des usages de la nation juive, a décrites en si beaux vers :

Et tous devant l'autel avec ordre introduits,  
De leurs champs dans leurs mains portant les nouveaux fruits,  
Au Dieu de l'univers consacraient ces prémices ;  
Les prêtres ne pouvaient suffire aux sacrifices.

Mais il ne s'agit plus de la moisson antique ; une nouvelle semence va tomber dans les sillons d'une terre nouvelle, des souffles nouveaux, inconnus jusquelà, s'élèvent et viennent apporter aux hommes une autre jeunesse, un autre printemps. Tout était déchu, tout se relève ; tout était vieilli, tout se redresse ; tout était froid et comme glacé dans l'égoïsme et la stérilité de la mort, tout va renaître. Cent vingt personnes étaient depuis dix jours renfermées dans le Cénacle, attendant au milieu de la prière la visite de l'Esprit promis à leur foi. Quel temple et quelle assemblée ! Le Cénacle est le lieu le plus saint de la terre. C'est là que Notre-Seigneur a institué la divine Eucharistie et qu'après sa résurrection il a apparu à saint Thomas. Lieu sacré, témoin de plus étonnantes merveilles que le Sinaï, le Jourdain et le Thabor ! Lieu béni qui rappelle aux apôtres l'ineffable bonté de leur maître, ses divins discours et le double miracle de leur première communion et de leur ordination sacerdotale par la main de Jésus. Là se trouvent la sainte Vierge, qui est l'âme de l'assemblée ; Pierre, qui en est le chef ; les apôtres, qui en sont les colonnes ; là, les saintes femmes, les disciples, prémices de l'Église naissante. Tout à coup se fait un grand retentissement dans le ciel et un vent impétueux venu d'en haut remplit

toute la maison. Des langues de feu apparaissent sur la tête des assistants, se dispersent et se reposent sur chacun d'eux ; tous furent remplis du Saint-Esprit et se mirent à parler diverses langues, selon que le Saint-Esprit leur en accordait le don. Ainsi s'accomplissent les prophéties ; l'Esprit-Saint est descendu, tout se renouvelle, tout est créé, et la terre prend une autre face.

Qu'étaient-ils auparavant, ces apôtres auxquels se communique le feu divin ? Naguère faibles, timides, grossiers, ils se transforment en savants, en philosophes, en héros, tels que l'antiquité n'en a jamais connus. Susceptibles, ombrageux, étroits, sans expérience des affaires, juifs méprisés parmi les juifs, qui sont eux-mêmes des méprisés parmi les hommes, ils avaient jusqu'à présent fui le danger, tremblé devant l'ennemi, renié ou abandonné leur maître. Mais à peine ont-ils senti le feu de la Pentecôte, qu'ils parlent dans tous les lieux, qu'ils font la leçon à tous les peuples et qu'ils bravent tous les tourments. Saint Jacques évangélise la Judée ; saint Simon, l'Égypte ; saint Jean, la Grèce et l'Asie Mineure ; saint Philippe aborde et convertit les ministres d'une reine étrangère ; les sables de l'Idumée ne lassent point les pas de saint Jude ; la voix de saint André retentit jusqu'à Patras ; le publicain Mathieu devient un évangéliste ; Thomas, le plus incrédule de tous, porte la foi plus loin que les autres et veut être l'apôtre des Indiens, des Parthes et des Chinois ; Paul, ce pharisien qui a fait l'apprentissage de l'incrédulité judaïque dans la meilleure école des Juifs, et celui de la cruauté dans le spectacle de la mort de saint Étienne, embrasé à son tour par le feu divin, visite, console, instruit Thessalonique, Éphèse, Co-

rinthe, Athènes, Rome, toutes les cités où les faux dieux règnent par la parole, le glaive ou le plaisir. Saint Pierre, dont l'autorité s'étend sur le monde entier, embrassera le monde entier dans les sollicitudes de son zèle et dans les bras de sa charité. L'apostat du prétoire, le fugitif du Calvaire, le pêcheur de la veille, prêche à Jérusalem, à Antioche, à Rome. L'Esprit-Saint l'appelle au pied du Capitole ; il y vient, malgré ses répugnances judaïques, il y établit sa demeure en dépit de toutes les persécutions. C'est de là comme d'un centre que sa parole inspire, envoie, soutient des disciples qui entreprennent la conquête de l'univers et qui l'achèvent. L'Esprit-Saint, qui leur fait tout entreprendre, leur fait aussi tout braver. Dans des contrées si diverses, séparés les uns des autres par des espaces immenses de terre et de mer, des sables brûlants, des rochers inaccessibles, ils parlent la même langue, montrent le même cœur et demeurent étroitement unis par les liens de la même charité et de la même foi. Rien ne les déconcerte, ni l'aréopage qui sourit, ni le sanhédrin qui s'indigne, ni les bourreaux qui s'apprêtent, l'échafaud qui se dresse, le bûcher qui s'allume : leur zèle est toujours le même. Ce zèle ira jusqu'à la mort et à la mort de la croix. Étienne tombe aux pieds du Calvaire ; Jacques, fils de Zébédée, meurt sous le glaive d'Hérode, et Jacques, fils d'Alphée, sous les pierres du sanhédrin ; André trouve en Achaïe la croix et le bûcher ; Pierre subit dans Rome le supplice des esclaves ; Paul a la tête tranchée en qualité de citoyen romain ; Jean, plongé dans l'huile bouillante et le soufre enflammé, goûte la douceur miraculeuse d'un supplice qui ranime son zèle et sa vigueur : autant d'apôtres, autant de martyrs. Tous prêchent et



chantent jusque dans les bras de la mort ; tous sont pleins de joie d'avoir été trouvés dignes de souffrir et de mourir pour le nom de Jésus-Christ : voilà les fruits de la Pentecôte, voilà l'histoire des premiers confirmés.

Mais ce n'est que la première page de ce livre merveilleux que le Saint-Esprit vient de commencer et qui ne s'achèvera qu'avec la consommation des siècles. Le Saint-Esprit est descendu sur la terre et il y demeure. *Le feu divin*, dit le texte sacré, *se reposa sur la tête des apôtres* <sup>1</sup>. Ce n'est pas une inspiration passagère, mais permanente, un don rapide qui ne dure qu'un jour, mais un don assuré qui se transmet, qui se propage et qui se perpétue. C'est par le feu, symbole du Saint-Esprit, que Dieu avait signalé les prophètes ; c'est sous l'emblème du feu que les chérubins apparurent à Ézéchiël en accompagnant le char du Seigneur. Prophètes de la loi nouvelle, les apôtres vont annoncer les oracles divins non pas à un seul peuple, mais à tous les peuples ; chérubins de la terre, les apôtres vont conduire le char de Dieu dans le monde entier. Le feu de l'Esprit repose sur eux comme une demeure permanente ; c'est leur souffle qui le répand, c'est de leurs mains qu'il va descendre, c'est par eux et par leurs successeurs qu'il illuminera, de siècle en siècle, toutes les générations, jusqu'à ce que la fin des siècles soit passée sans retour.

III. Après la confirmation des apôtres dans la fête de la Pentecôte, l'Esprit de force et de lumière ne cesse de se répandre avec tous ses dons. La confirmation suit le

15. Act., II, 3,

baptême, mais elle s'en distingue nettement, et les apôtres en demeureront seuls les ministres ordinaires. Saint Pierre dit à ceux qui l'écoutent : *Que chacun de vous reçoive le baptême, vous recevrez ensuite les dons du Saint-Esprit, car la promesse vous regarde, vous, vos enfants et tous ceux qui sont encore éloignés, mais que le Seigneur notre Dieu appellera* <sup>1</sup>. Voilà la première prédication de saint Pierre. Conformément à cette doctrine, les apôtres imposent les mains à ceux qui ont reçu le baptême et leur donnent ainsi le Saint-Esprit. Étant encore à Jérusalem, ils apprirent que les Samaritains avaient entendu la parole de Dieu et que le diacre Philippe les avait baptisés. Aussitôt ils envoyèrent vers eux Pierre et Jean. « Ceux-ci, dit le livre des Actes, prièrent pour eux afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit, car le Saint-Esprit n'était encore descendu sur aucun d'eux, mais ils étaient seulement baptisés au nom du Seigneur Jésus. Les apôtres vinrent donc, leur imposèrent les mains et leur donnèrent le Saint-Esprit <sup>2</sup>. » Quoi de plus clair et de plus décisif que ce passage ! Nous y voyons une distinction parfaitement nette entre le baptême et la confirmation, le baptême donné par le diacre Philippe, la confirmation réservée aux apôtres Pierre et Jean, l'imposition des mains et la grâce produite par ce signe. Quand saint Paul vint à Éphèse, dit encore le livre des Actes, il y trouva quelques disciples qui n'avaient encore reçu d'autre baptême que celui de Jean. L'apôtre les prêcha, les instruisit et leur donna le baptême de Jésus-Christ. Puis, continue le texte sacré, Paul leur

1. *Act.*, II, 38-40.

2. *Act.*, VIII, 17.

imposa les mains, l'Esprit-Saint descendit sur eux, ils parlèrent diverses langues et se mirent à prophétiser <sup>1</sup>. Voilà encore une fois tous les signes sensibles et pratiques de la grâce, voilà un véritable sacrement de la loi nouvelle. Il y a la matière et la parole ; l'imposition des mains et la prière de la foi ; il y a des ministres, ce sont les apôtres et leurs successeurs ; il y a un effet du sacrement qui est la grâce sanctifiante ou le Saint-Esprit.

Après l'Écriture, ouvrez les Pères, et vous verrez comme ils se complaisent à désigner sous des noms différents ce sacrement de force et de lumière et à en relever l'excellence. Les noms les plus fréquemment employés par eux pour le désigner sont *l'imposition des mains* <sup>2</sup>, le *chrême du salut* <sup>3</sup>, le *sceau royal* <sup>4</sup>, *l'onction spirituelle* <sup>5</sup>, le *sceau de la vie*, la *vie éternelle*. Les Grecs et les Latins l'appellent *la perfection*. Saint Augustin lui donne le nom de confirmation, et ce nom, qui dit tout, lui est définitivement resté, parce que le principal effet du sacrement est de fortifier et de confirmer notre cœur contre les attaques et les séductions du monde. Tertullien, ce témoin de la foi et des pratiques du second siècle, n'est pas moins explicite que les autres Pères. « Quand nous sortons du baptême, nous sommes oints de l'huile bénite. Nous recevons l'onction corporellement, mais l'effet en est spirituel. Ensuite on nous impose les mains en invoquant le Saint-Esprit, et cet Esprit très-saint des-

1. Act., XIX, 6.

2. AUG., *De bapt.*, contra Donat.

3. LEO, *Serm.* IV de *Nativ.*

4. THÉODORET, lib. IV.

5. ID., *ibid.*

cent avec joie d'auprès du Père sur les corps purifiés et bénis <sup>1</sup>. »

Parcourez maintenant les monuments de la primitive Église, vous jugerez comme le Saint-Esprit débordait de toutes parts et comme le fleuve de la grâce divine montait et s'étendait partout. L'Église d'Antioche avait des prophètes et des docteurs <sup>2</sup>, celle d'Éphèse était pleine d'inspirés qui révélaient l'avenir à saint Paul et qui lui annonçaient les chaînes et les afflictions préparées à sa foi <sup>3</sup>; à Césarée, le prophète Agabus vient trouver l'apôtre et lui prédit clairement les mauvais traitements qui l'attendent à Jérusalem; partout éclate et se répand cet Esprit merveilleux qui fait dire à l'apôtre dans sa première épître aux Corinthiens : *Les dons du Saint-Esprit se font connaître au dehors et sont accordés à chacun pour l'utilité de l'Église. L'un reçoit le don de parler de Dieu avec une haute sagesse, l'autre le don de parler aux hommes avec science, celui-ci la grâce de guérir les malades, celui-là le don de prophétie, un autre le don de discerner les esprits, un autre le don de parler diverses langues, un autre le don de les interpréter* <sup>4</sup>.

Quand le don des langues devient plus rare, la grâce de confesser la foi, le don de force continue à attester la présence du Saint-Esprit. Témoin sainte Perpétue, prophétesse et martyre, dont le sang a rougi les sables de l'Afrique; saint Cyprien, qui vivait

1. *De resurrectione carnis*, c. XIV, cf. *De Præscript.*, c. XL, et lib. I, *contrà Marcion.*, c. XIV.

2. *Act.*, XIII, 1-2.

3. *Id.*, XX, 23.

4. *I Cor.*, XII, 7-10.

autant avec les anges qu'avec les hommes, qui savait l'avenir comme le passé et qui fut averti par un songe prophétique du temps et du genre de sa mort glorieuse ; Lucie, Agnès, Cécile, ces vierges si pures et si parfaites qui prophétisent dans les tourments et dont le Saint-Esprit emprunte la bouche pour se répandre comme une rosée de grâce, sur leurs persécuteurs et leurs bourreaux. Les dons de Dieu ne perdent rien sur la vertu. Donnez-les aux femmes, ils les élèveront au-dessus de la timidité de leur sexe. Donnez-les aux plus petits enfants, ils les rendront forts contre le démon et ils mettront l'enfer en déroute. J'en atteste la vie des Symphorose et des Félicité, ces deux mères des Machabées de la nouvelle loi. L'une est veuve d'un tribun, l'autre compte parmi les patriciennes de la cité éternelle, toutes deux ont sept fils, et sept fils en bas âge, mais remplis de l'esprit d'en haut, soldats du Christ marqués de l'onction pour le combat. Elles meurent en confessant la foi chrétienne, et leurs enfants partagent leur sort après avoir étonné et lassé les bourreaux par leur inébranlable fidélité au milieu des tortures.

A l'ère des martyrs succède l'ère des anachorètes et des solitaires ; et l'Esprit de Dieu parle et agit toujours. A peine confirmés, les chrétiens se retirent dans les déserts de l'Orient et de l'Égypte et vont y faire fleurir la vertu. Les Paul, les Antoine, les Jérôme, entrevoient, du milieu de leurs austérités et de leurs macérations, les délices du ciel et les secrets de l'avenir. Ils gardent l'Esprit d'en haut, ils conversent avec les anges, et quand les puissants du monde viennent les consulter, ils parlent avec la grâce et l'autorité de Dieu même.



Mais ce n'est pas seulement pour prophétiser au fond des Thébâides que l'Esprit-Saint est descendu du ciel le jour de la Pentecôte ; il doit conquérir et civiliser le monde entier, il doit descendre, par les mains des apôtres, sur toutes les races ; il doit sacrer tous les peuples pour faire de ces peuples réunis l'armée invincible de Jésus-Christ. Il envoie Martin dans les Gaules, Irénée à Lyon, Martial à Limoges, Saturnin à Toulouse, Denis à Paris, Bénigne à Dijon, Lin, Féréol, Maximin, à Besançon, Étienne en Hongrie, Cyrille et Méthodius jusque chez les Slaves, Augustin jusque chez les Anglo-Saxons, qui habitent cette île fameuse séparée du reste du monde. Il veut que l'évêque ne cesse d'instruire, de consoler, de fortifier tous ceux qu'il rencontre sur son passage.

Ainsi deux des premiers pasteurs de la France naissante, saint Germain, évêque d'Auxerre, et saint Loup, évêque de Troyes, se mettent ensemble en route et cheminent à petites journées à travers le pays pour aller combattre l'hérésie de Pélagie en Angleterre. Partout où il y a des misères à secourir, des démons à chasser, des impies à convertir, des chrétiens à fortifier dans la foi, ils s'arrêtent, ils confirment et ils ne se remettent en route qu'après avoir éclairé, pacifié, consolé et béni !

Ainsi alla se communiquant de proche en proche cette flamme de l'Esprit-Saint que la confirmation accroît et fortifie, et qui, par le ministère épiscopal, s'est communiquée d'âge en âge, des apôtres aux évêques, des évêques aux pasteurs, des pasteurs aux fidèles, toujours vive, ardente, pleine de noble enthousiasme et de saints entraînements, toujours féconde en traits de grandeur et d'héroïsme. Elle a rempli l'Asie en tom-



bant des mains des Chrysostôme et des Basile ; elle a illuminé l'Afrique par la bouche des Cyprien et des Augustin ; elle éclaire l'ancien et le nouveau monde, l'Amérique et les grandes Indes, la Chine, le Japon, les îles les plus reculées, en créant dans les lieux les plus inaccessibles des chrétientés florissantes, parmi les peuples les plus barbares et les plus corrompus des générations de vierges et de martyrs qui sont l'étonnement de l'histoire et l'ornement de l'Église.

Il y a eu, je le sais dans la chaîne des siècles une éclatante rupture avec le Saint-Esprit. La Suède, le Danemark, le nord de l'Allemagne, l'ont chassé, le protestantisme l'a banni, et le sacrement de confirmation a été rayé, même parmi les luthériens, du nombre des sacrements. Ah ! je pourrais ici invoquer, avec Goëthe, le grand poëte de l'Allemagne protestante, le souvenir de ces grâces perdues qu'il regrettait pour sa patrie. Il disait, ce poëte, en parlant de la confirmation : « L'Église, par ce sacrement, reçoit le jeune homme une seconde fois dans son sein ; elle en fait un confesseur volontaire et libre, et cette action est entourée de cérémonies qui en marquent toute l'importance. Voilà le néophyte devenu décidément chrétien ; il sait ce que ce titre veut dire : il connaît ses prérogatives et ses devoirs. Mais, s'écrie douloureusement ce puissant génie, qu'est-ce que le protestantisme a fait de cet organisme spirituel ? Comment ne l'a-t-il pas disloqué en déclarant apocryphes une partie des sacrements et en ne reconnaissant le caractère de canonique qu'à quelques-uns d'entre eux <sup>1</sup> ? »

Voilà le christianisme disloqué, tronqué, mutilé,

1. *Goethe's Werke*, tom. XXV, 118-123.

que professe l'Allemagne du Nord, le christianisme dont elle a chassé le Saint-Esprit, le christianisme dont elle n'a gardé que la lettre qui tue, en méconnaissant la grâce qui vivifie. Ah ! il m'est bien permis de laisser la parole aux événements pour vous faire apprécier cette religion vide qui n'a plus de la vraie religion que le nom et l'écorce. Ils sont venus fondre sur vous, comme un ouragan, ces peuples déchainés par l'ange des combats. Ils sont venus, avec leur discipline de fer, leur plomb mortel, leur canon qui éclate au loin et qui tue sans être vu. Vous avez été assujettis à ces étrangers et vous en avez senti tout le poids. Au récit de ces cruautés froides, de ces vexations odieuses, de ces scènes de pillage sans nom, sans mesure, sans fin, n'avez-vous pas senti sur vous le poids d'un peuple qui peut servir de ministre aux vengeances du Seigneur, qui sera dans sa main une verge, mais qui n'a presque plus rien de l'esprit et du souffle de la civilisation chrétienne. Vous vous êtes dit, j'en suis sûr, à la nouvelle de toutes ces horreurs : Ah ! jamais la France n'eût accompli de tels forfaits. Victorieuse, enivrée, triomphante, elle serait restée du moins sensible, loyale, chevaleresque, et jusque dans les excès de la victoire, elle aurait épargné, comme le voulait Bayard, les femmes, les enfants et les innocents. Vous vous êtes rendu ce témoignage et vous avez bien fait ; mais, allez plus loin, remontez à la source ; d'où vient cette différence ? C'est que vous êtes demeurés, malgré vos fautes, le peuple que l'esprit de Dieu à anime, inspire, civilise, même à son insu ; c'est que nos cruels vainqueurs, privés de la grâce, ne connaissent que la force, la guerre, le succès, c'est qu'ils ont rompu avec l'Esprit qui éclaire l'intelligence et qui adoucit les mœurs.

Vaincus d'un jour, consolons-nous, ils ont eu la victoire, il nous reste à nous la civilisation et l'honneur.

Et, s'il faut le démontrer, pourquoi ne citerai-je pas ici le spectacle que la France a donné au commencement de ce siècle ? Après treize ans de persécution, les églises venaient de se rouvrir et les pasteurs étaient rendus à leurs peuples : c'étaient les successeurs des apôtres, les ministres de la confirmation. Ils reparaisaient enfin dans leurs cathédrales, mais ces édifices, bâtis par la piété de nos ancêtres étaient appauvris et dégradés. Ils retrouvaient leurs palais, mais la main de la révolution les souillait encore en les prostituant à d'indignes usages. Ils étaient pauvres, éprouvés par l'exil, courbés sous le poids des ans, tourmentés de mille manières, suspects à la politique, odieux à l'impiété. On eût dit des revenants d'un autre âge, tant ils semblaient errer parmi les ruines, tant ils étonnaient par leur présence, leur costume, leur langage, les générations nouvelles catéchisées par la Convention et le Directoire. Eh bien ! ces vieux évêques, après quelques jours de prières passés dans leurs cathédrales, après quelques heures de repos au milieu de leurs palais dévastés, prennent leur mitre dépouillée de diamants, leur crosse de bois, le vase des saintes onctions, et se mettent à parcourir les campagnes pour porter à leurs ouailles les dons et les consolations du Saint-Esprit. A cette nouvelle, la foi des anciens âges se réveille dans toute la France, et il se fait des forêts de l'Armorique aux montagnes du Jura, des rives de la Méditerranée à celles de l'Océan, comme un tressaillement religieux qui remue les âmes jusque dans leurs fondements. Qu'elles étaient belles et profondes les assemblées des premiers confirmands du XIX<sup>e</sup> siècle ! Des chrétiens de

tout rang, de tout parti, de tout âge, viennent se courber ensemble sous la main des évêques pour recevoir le signe du salut. Ce sont des soldats déjà brunis par le soleil des Pyramides et qui vont demain étonner trois empereurs sous le soleil d'Austerlitz ; des lévites déjà revêtus de l'habit du sanctuaire et dont la tête sera dépouillée demain de sa parure mondaine sous les ciseaux de la tonsure ; des époux qui ont fait bénir leur mariage pendant la Terreur, dans le secret du foyer domestique, et qui se présentent à l'autel, en se donnant la main, pour partager le pain de la même communion sur leurs lèvres, et sur leur front l'onction du même chrême. Les églises des grandes villes n'étaient pas assez vastes pour contenir ces assemblées saintes ; celles des bourgs et des villages allongeaient leurs nerfs par des pavillons qui s'étendaient jusque dans les rues et sur les places publiques ; les chemins de Sion, oubliés et couverts de ronces, étaient semés de fleurs et de rameaux ; les ruines des temples abandonnés disparaissaient sous des guirlandes, des festons et des touffes de verdure ; la foule chantait en chœur les hymnes et les cantiques conservés par la piété des mères dans leur mémoire fidèle à Dieu et à l'Église ; le troupeau, le pasteur, la patrie, tout ressuscitait comme au souffle d'en haut. C'était le souffle de l'Esprit-Saint qui rajeunissait l'Église de France et qui en renouvelait la face dans toute sa vigueur et dans toute sa beauté. Chantez, peuple français, chantez : l'impiété se trouble, le démon frémit, l'enfer, jusque-là triomphant, se voit forcé d'abandonner ses victimes. La cité maudite devient déserte ; la cité de Dieu se repeuple et s'agrandit, et la France, ressuscitée par l'Esprit divin, marche, plus vaillante et plus belle que jamais, à la tête des nations.

Je vous devais ce tableau de notre gloire passée au milieu des vives douleurs du présent et des angoisses de l'avenir. Mais ces douleurs ne sont pas sans mérite, ni ces angoisses sans espérances, et sans consolation. Il y a dans les pages que le Saint-Esprit a dictées à ses prophètes, un morceau où Ézéchiél prédit le terme de la captivité des Juifs à Babylone, leur retour dans leur patrie et la splendeur d'une nouvelle Jérusalem. Écoutez ce que le Saint-Esprit peut faire d'un peuple et comme il parle par la bouche de ses ministres. *La main du Seigneur fut sur moi, dit le prophète, il m'emporta en esprit et me déposa au milieu d'un champ. Ce champ était plein d'ossements arides. Fils de l'homme, me dit le Seigneur, ces ossements vivront-ils ? Et je répondis : Seigneur Dieu, vous le savez*<sup>1</sup>.

O prophétique et lamentable spectacle ! Est-ce Jérusalem avec sa captivité de soixante-dix ans ? ou plutôt n'est-ce pas la France, après six mois de guerre, de désastres et de ruines ? Tout le nord de notre chère patrie est comme un champ de bataille où les ossements commencent à blanchir ; tout le midi comme un hôpital où la mort impitoyable achève son œuvre sur des corps épuisés de froid, de faim et de maladie. Voilà que les villes d'Allemagne, devenues comme autant de prisons, ne suffisent plus à garder nos soldats ; nos forteresses sont tombées l'une après l'autre avec un fracas effroyable. Partout le deuil, partout la terreur, partout l'image de la mort. Fils de l'homme, ces ossements revivront-ils ? La France ressuscitera-t-elle ? Ah ! c'est au Ciel qu'il faut demander la réponse ; c'est à Dieu qu'il faut dire comme le prophète : Seigneur, vous le savez.

1. *Ezech.*, xxxvii, 1-14.



Le Seigneur continue : « *Ossements desséchés, écoutez ma parole.* » A ce mot, tout s'ébranle : les os s'approchent des os, les nerfs les rejoignent, les chairs les recouvrent, chaque os est à sa jointure, chaque chair reprend sa place. Voilà le travail auquel concourent tous les citoyens de cette France désolée, voilà le rapprochement qui s'opère entre les membres disloqués de la nation, voilà l'œuvre à laquelle participent toutes les forces vives, tous les cœurs honnêtes, tous les esprits élevés, fermes, vraiment pratiques. Espère, ô ma patrie, espère ; mais il faut animer ce grand tout, il faut que l'Esprit d'en haut se répande sur lui.

Le Seigneur se tourne encore une fois vers le prophète : *Fils de l'homme, appelle, appelle l'Esprit sur ces ossements. Viens, Esprit, des quatre vents, souffle sur ces morts et qu'ils revivent* <sup>1</sup> ! Ézéchiël prophétisa comme il lui était ordonné : en même temps l'Esprit rentra dans ses ossements arides, ils furent vivants, et une armée innombrable se leva sur ses pieds.

C'est à vous, successeurs des apôtres, pontifes de la loi nouvelle, organes et interprètes sacrés du Saint-Esprit, c'est à vous que Dieu parle en ce moment, c'est à vous d'achever cette entreprise et de faire descendre sur elle l'Esprit d'en haut.

L'histoire a dit des évêques, vos prédécesseurs, qu'ils avaient fait la France comme les abeilles font leur ruche. Eh ! bien, cette France, il faut la refaire, il faut y ressusciter la grâce de Dieu. Vous irez au milieu de ces ruines qui s'agitent et de ces pierres qui commencent à se mouvoir, vous irez avec le vase des saintes onctions, les mains étendues sur les généra-

1. *Ezech.*, xxxvii, 1-14.



tions nouvelles qui vont se presser à vos pieds et qui vous demanderont le chemin du salut ; vous sacrerez pour des jours meilleurs cette jeunesse qui ne s'amollira plus par d'indignes faiblesses et d'odieux plaisirs ; vous demanderez à leurs parents plus de vigilance, aux chefs de la société de meilleurs exemples, à la France entière la foi sincère, vivante, courageuse, pratique, le courage de reconnaître et de confesser le Seigneur.

La prophétie d'Ézéchiël se termine en deux mots, qui expriment une vive et ferme espérance pour la résurrection de ma patrie : *J'ouvrirai vos tombeaux, je vous tirerai de vos sépulcres, vous vivrez et vous saurez que je suis le Seigneur.* Voilà l'aveu qu'il nous faut faire à Dieu. Disons qu'il est le Seigneur ! Ah ! vienne le jour où toute la nation reconnaisse, professe, confesse, et de bouche et de cœur, cette vérité ! Alors quelle résurrection ! quel avenir ! quelle grandeur ! quel souffle tombé du ciel pour ranimer le commerce, l'industrie, le travail des champs, l'étude des lettres, des sciences et des arts ! Quelle France nouvelle ! Et avec quelle joie chanterons-nous dans les beaux vers de Lamartine le miracle de la grande vision :

Et le champ de la mort tout entier se leva,  
Redevint un grand peuple et connut Jéhovah !

---

## DIX-HUITIÈME CONFÉRENCE.

### DE LA CONFIRMATION.

---

#### QUELS SONT LES DONNÉS DU SAINT-ESPRIT ?

Le sacrement de confirmation est défini par l'Église un sacrement de la loi nouvelle, qui nous communique le Saint-Esprit avec tous ses dons et qui nous donne la grâce de confesser la foi de Jésus-Christ au péril de notre vie.

Qu'est-ce que le Saint-Esprit ? Je vous l'ai rappelé dans la dernière conférence, en vous faisant l'histoire abrégée de ses manifestations dans le monde.

Le Saint-Esprit, troisième personne de la sainte Trinité, qui ne fait qu'un même Dieu avec le Père et le Fils, étend, dès le commencement, ses ailes invisibles sur la terre sortie du néant, y répand la lumière, y développe la vie, y fait naître le premier homme. Il se montre aux patriarches, il parle par les prophètes, il remplit de son souffle et de ses inspirations pendant quarante siècles toute la Judée et tout le peuple juif :

voilà l'histoire du Saint-Esprit dans l'ancien Testament.

Sous la nouvelle alliance, cette histoire est plus merveilleuse encore : le Saint-Esprit couvre Marie de son ombre et forme en elle de sa chair virginale la nature humaine unie à la nature du Verbe ; il fait de Jésus-Christ le plus beau des enfants des hommes, se montre à son baptême et l'enveloppe au Thabor d'une nuée lumineuse. Les apôtres le reçoivent à leur tour sous la forme de langues de feu et deviennent à son école des savants, des héros, des conquérants, des martyrs. Mais il ne fait pas que passer sur la tête des apôtres, il y repose, il y demeure ; c'est par leur souffle qu'il se communiquera, c'est de leurs mains qu'il veut descendre, jusqu'à la consommation des siècles, formant dans tous les temps, dans tous les lieux, chez tous les peuples, des solitaires aussi éclairés que les anges, des vierges plus fortes et plus braves que les lions, des martyrs dont le nombre dépasse dix-huit millions et dont l'héroïsme est le même dans les prêtres et dans les fidèles, dans les enfants, dans les femmes et dans les vieillards.

Tel est le Saint-Esprit, telle est la grâce, telle est la source divine et inépuisable de la confirmation. J'achève aujourd'hui la leçon que le catéchisme nous donne, en vous signalant les principaux effets du sacrement. Deux mots les peignent : la lumière et le courage, la lumière dans laquelle la vérité nous apparaît ; le courage, par lequel nous pratiquons la vertu. Pour confesser la foi de Jésus-Christ, il faut posséder tout ensemble la lumière, qui transfigure l'esprit, et le courage, qui anime et transforme la volonté.

I. Reportez-vous, par les souvenirs les plus chers de votre jeunesse, à ce jour où vous êtes devenu parfait chrétien dans la confirmation. Le temple était paré de fleurs, l'autel rayonnait de flammes, la fumée de l'encens remplissait toute l'enceinte et l'orgue accordait en soupirant ses voix harmonieuses. Tout à coup les portes s'ouvrent et le pontife du Seigneur apparaît sur le seuil, la mitre en tête et la crosse en main ; le vase des onctions marche devant lui ; tout le clergé l'escorte, la foule se presse sur ses pas ; il entre, et l'orgue le salue en faisant éclater, comme un cri de joie, l'hymne des pontifes : *Christe, pastorum caput atque princeps*. Gloire au Christ, le chef et le prince des pasteurs ! Béni soit celui qui vient au nom de Jésus-Christ. L'évêque s'avance dans le temple, les fronts s'inclinent sur son passage, il les bénit du regard, des lèvres et de la main, il monte les degrés du sanctuaire, et après avoir prié un moment en silence sur la dernière marche, il se lève, il étend les mains sur la foule agenouillée et prononce à haute voix cette belle prière :

« Dieu tout-puissant, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui avez régénéré vos serviteurs par l'eau et par le Saint-Esprit et qui leur avez donné la rémission des péchés, faites descendre sur eux votre Esprit consolateur, le divin Paraclet avec tous ses dons :

« L'esprit de sagesse et d'entendement ;

« *Amen*, ainsi soit-il, répondent les prêtres.

« L'esprit de conseil et de force :

« Ainsi soit-il.

« L'esprit de science et de piété ;

« Ainsi soit-il.

« Remplissez-les de l'Esprit de crainte de Dieu et

de Notre-Seigneur Jésus-Christ et ordonnez qu'ils soient marqués du signe de la croix pour la vie éternelle. »

A cette voix qui monte vers le ciel, le ciel s'ouvre, l'Esprit descend, le miracle de la Pentecôte se renouvelle, et le feu d'en haut repose en langues invisibles sur tous les confirmants.

Or, des sept dons que le pontife appelle, que son souffle communique et que reçoit le chrétien devenu parfait, les uns regardent l'esprit et lui donnent la lumière, les autres la volonté et lui donnent le courage. Science, conseil, entendement, sagesse, voilà toute la lumière ; force, piété, crainte de Dieu, voilà tout le courage. Savoir et pouvoir, c'est là toute la perfection et tout le Saint-Esprit.

Écoutez d'abord comment, par la grâce du christianisme, la lumière apparaît à l'âme, s'y développe par degrés et finit par l'illuminer tout entière. Le don de science commence le prodige, le don de conseil l'augmente, le don d'intelligence le perfectionne, le don de sagesse y met le comble et le couronnement.

Le don de science nous fait discerner avec certitude le vrai du faux, le bien du mal. Ce don communique à l'entendement une impulsion, une étendue, une vigueur qui le rend capable d'apprendre la vérité sans peine et d'en raisonner sans erreur. Ce don n'est pas la foi, mais il l'éclaire et la perfectionne. Par la foi, on connaît la vérité et on y adhère : avec le don de la science, on la connaît plus clairement, on en raisonne plus sûrement, on l'affirme avec une conscience plus nette, on la défend avec une voix plus éclatante, on la prêche avec une efficacité plus victorieuse. Ce don n'est

pas le fruit naturel de l'étude ou de la réflexion. L'étude de la religion, sans la grâce, est toujours hésitante dans sa marche incertaine, dans ses affirmations, limitée dans son étendue, misérable dans ses résultats. Elle aboutit, vous le savez bien, à bégayer le nom de Dieu plutôt qu'à le prononcer hardiment, et quand on est sur le seuil de la vie future, à se voiler la face avec un peut-être sur les lèvres, pour faire ce saut dans l'ombre au delà duquel on ne sait pas bien ce qu'il faut craindre ou espérer. Et ces hommes qui finissent ainsi, qui sont-ils ? Ce sont des hommes instruits, savants, façonnés, par une longue culture, aux méditations des sujets les plus difficiles et les plus élevés. Les siècles auxquels ils appartiennent n'ont manqué ni de grandeur ni d'éclat. Eh bien ! ces siècles si prodigieusement incrédules et si parfaitement cultivés, ont pris, faute de vraie science, l'incendie, l'éclair, la foudre, pour la lumière ; ces hommes, avec une vive intelligence, après une carrière longue, studieuse, honorable, le front sillonné d'algèbre, la mémoire bourrée de formules, la plume toujours à la main, meurent comme ensevelis dans leurs doutes aussi bien que dans leurs livres, sans avoir pu avancer d'une heure la solution scientifique de ce qu'ils appellent d'éternels problèmes et de ce que nous appelons, nous, d'éternelles vérités et d'éternelles splendeurs. Leur esprit peut-être très-profond et très-élevé, mais cette profondeur est celle de l'abîme, cette élévation, celle du néant. L'esprit de l'homme en qui habite le don de science peut-être très-borné ; mais, prenez-y garde, ces bornes naturelles se reculent jusqu'au fond même du sanctuaire et du tabernacle. Creusez, creusez des abîmes, à force de fausse science et de vains pro-



grès, vous ne ferez qu'agrandir les domaines de l'erreur et de la mort. Mais nous, enfermés dans le temple, les yeux fixés sur le tabernacle, nous trouvons tout dans cette enceinte qui vous paraît étroite, au fond de cette demeure qui vous semble vide. Tout est là : Dieu, sa loi, sa grâce ; la vie y est avec la vérité ; c'est de là que sort et que rayonne la lumière de la vraie science. Oui, dans de pauvres hameaux dont vous ne connaissez pas même le nom, au pied de quelque église abandonnée, sous le chaume des cabanes, parmi ce peuple qui ne sait peut-être ni lire ni écrire, il y a des laboureurs en cheveux blancs, d'humbles femmes courbées sous le double poids de l'âge et du travail, de simples domestiques, de misérables bergers, qui possèdent ce don ineffable de la science, qui le gardent et l'entretiennent en eux avec une merveilleuse facilité. Demandez-leur ce qu'ils sont ? Ils le savent. D'où ils viennent ? Ils le savent. Où ils vont ? Ils le savent encore. Dieu, l'âme, la vie, l'éternité, tous les objets de la plus haute spéculation scientifique, sont, pour leur intelligence éclairée d'en haut, comme des mystères dévoilés. Ce qui vous tourmente les rassure ; là où vous voyez l'ombre, ils voient, ils sentent, ils goûtent la pleine lumière. Et cette science, qui la leur donne ? Le catéchisme de leur enfance, le prône de leur curé, la grâce du Saint-Esprit. Cette science, qui la conserve ? La vertu, car ils ne sont pas de ceux dont la Bruyère, ce peintre inimitable des caractères, a dit si judicieusement : « Je voudrais voir un incrédule chaste, modeste, désintéressé ; celui-là, du moins, n'aurait pas d'intérêt à ne pas croire, mais cet homme ne se trouve pas <sup>1</sup>. » Cette science, qui la for-

1. LA BRUYÈRE, chap. xvi, *des Esprits forts*.

tifie et qui l'augmente ? Le spectacle de vos ignorances et de vos vices. Les hommes de 93 interrogeaient le célèbre littérateur La Harpe sur sa religion. Voici sa réponse : « Je suis chrétien, parce que vous ne l'êtes pas. Une religion qui a pour ennemis mortels les plus mortels ennemis de toute vertu, de toute morale et de toute humanité, est nécessairement amie de la vertu, de la morale et de l'humanité : elle est donc bonne. »

Mais il est d'expérience que cette science, oubliée ou méconnue, peut s'acquérir à tout âge, et que les révolutions la donnent parfois à ceux qui en paraissent le plus dépourvus. Ce qu'on n'a pas voulu apprendre à l'église et de la bouche du prêtre, une maîtresse plus sévère et plus rude, l'adversité, nous l'enseigne. Il y a, au lendemain de ces grands naufrages, si fréquents dans notre siècle, et qui roulent pêle-mêle vers un abîme commun les dynasties et les couronnes, il y a pour l'Église des épaves à recueillir, il y a des âmes à sauver. La voilà debout sur ce rivage battu par tant de tempêtes, cette mère si souvent méconnue, le front serein, les yeux pleins de larmes, les bras ouverts : elle vient, après ce grand naufrage de la France, chercher les déshérités de la terre et de la fortune, les aveugles qui ont enfin ouvert les yeux sur le vain progrès, sur la fausse science, sur les mauvaises joies, sur les illusions, sur les mensonges et les vanités qui ont trompé notre patrie et qui remplissent encore tout notre siècle. Vous êtes là, mon Dieu, et vous les attendez. Ce sont d'autres prodiges, plus malheureux que celui de l'Évangile. Ils se jettent dans vos bras, ils vous reconnaissent, ils vous adorent, ils vous crient, comme

Pauline, baptisée et convertie dans le sang de Polieucte :

Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée.

Le parfait chrétien, rempli du don de science, discerne avec certitude le vrai du faux. Le don de conseil va plus loin. Il nous fait discerner avec certitude entre le vrai et le plus vrai, entre le bon et le meilleur ; il nous fait apercevoir notre fin ; il nous enseigne la voie la plus sûre et la plus courte pour y parvenir.

Le don de conseil est nécessaire à l'homme, à la famille, à la société ; c'est pour l'avoir méconnu ou repoussé que l'homme est tombé dans l'aveuglement, que les liens de famille, se sont relâchés et dissous, et que la société tout entière penche vers sa ruine. Oublions l'homme et la famille, la société privée du don de conseil offre un spectacle assez navrant pour absorber toute notre attention.

Au déclin de la société romaine, quand les Vandales, les Huns, les Goths, entraient de toutes parts dans l'empire démantelé, le plus grand esprit de ce siècle fameux et peut-être de tous les siècles, saint Augustin, s'écriait : « Quand je jette mes regards d'un bout de la terre à l'autre, je ne découvre pas un homme qui puisse sauver l'empire <sup>1</sup>. »

Il disait vrai, et cinquante ans après, l'empire tombait d'une grande chute. N'est-ce pas là notre histoire et notre avenir ? Depuis que la mauvaise philosophie est arrivée aux affaires et que les sociétés secrètes,

1. *De Civit. Dei.*

dont elle est l'âme, dirigeant dans les antres ténébreux les destinées des nations, le don de conseil ne s'est-il pas retiré de nous ? Voyez jusqu'où est descendue la France de Charlemagne, de Philippe-Auguste et de saint Louis. C'est une désorganisation morale d'une profondeur inouïe qui se révèle à tous les degrés de la société, et qui ne laisse ni autorité en haut, ni respect en bas, mais partout l'indiscipline, partout l'irrévérence, partout la ruine. Aussi, toutes les fois que le vent des révolutions se lève sur nous, tout croule comme par morceaux, tout devient sable et poussière, tout est emporté à l'aventure. Tremblants, muets, éperdus, nous attendons, d'une ligne de journal, d'un coup de télégraphe, la décision de notre destinée. Ce n'est pas en haut que nous regardons, mais en bas. C'est de Paris que vient le commandement, c'est de Paris que vient la lumière. Et il y a quatre-vingts ans que ce don de conseil, dénié à la vieillesse, à la magistrature, au sacerdoce, au Ciel lui-même, nous l'attribuons, dans notre folie, à cette Babylone où règne et gouverne la révolution personnifiée. Le vaisseau qu'elle porte dans ses armes n'a plus ni voiles, ni mâts, ni pilote ; il s'égaré ; il sombre d'écueils en écueils ; il ne consulte plus le ciel ; il ne connaît plus le port. S'attacher et se fier à lui, c'est vouloir périr. Ah ! j'adjure ma patrie de sortir à tout prix de cette mer tumultueuse où, depuis un siècle, elle a fait tant de fois naufrage. Je l'adjure de relever la tête, de regarder le ciel et d'y chercher encore cet Esprit de conseil qui a reposé pendant quatorze cents ans sur nos pères, cet Esprit auquel nos pères rendaient gloire en l'invoquant dans toutes leurs délibérations publiques, cet Esprit qu'ils conjuraient de dicter leurs

lois, d'assister leurs princes, de planer au-dessus de leur drapeau, et qui, chassé, banni, raillé, nous laisse en proie aux conseils de l'impiété triomphante, parmi des tempêtes qui s'apprêtent, des abîmes qui s'entr'ouvrent et des ténèbres qui s'étendent sur l'univers entier.

Mais il faut abandonner ce spectacle et pénétrer plus avant dans cette lumière que nous avons appelée d'abord le don de science, puis le don de conseil. Le don d'intelligence ou d'entendement est plus noble encore. Le mot, comme l'étymologie l'indique : *intus legere* : lire au dedans, implique la connaissance intime. L'entendement est un don du Saint-Esprit qui nous fait comprendre et pénétrer les vérités surnaturelles. C'est quelque chose de plus que la foi, qui donne à l'homme la connaissance de la vérité ; quelque chose de plus que la science, par laquelle l'homme acquiert la certitude raisonnée de ce qu'il faut croire ; c'est l'intuition commencée ; c'est la vérité éclairée dans tous les ordres, sous toutes ses faces et jusque dans ses profondeurs. La raison, pareille à une lampe sépulcrale, ne jette qu'une lueur douteuse ; la foi, pareille à un flambeau, n'éclaire qu'un horizon limité ; mais le don d'intelligence, pareil à l'astre du jour en plein midi, éclaire tous les objets, pénètre dans tous les recoins, met dans un éclatant relief toutes les vérités de l'ordre surnaturel. L'Écriture les contient, mais couvertes de voiles que le don de l'intelligence a seul le pouvoir de soulever. Ainsi, avant la Pentecôte, les apôtres avaient la raison et la foi, mais il ne comprenaient pas les Écritures. Le Saint-Esprit à peine reçu, ils prennent la Bible, ils l'expliquent et la commentent avec facilité ; Pierre montre aux Juifs le Verbe,



rédeempteur d'Israël, caché sous les figures, annoncé dans les prophéties, préparé par tous les événements ; Philippe, éclairé de la même lumière, éclaire à son tour l'eunuque de la reine Candace, et la seule lecture d'un passage d'Isaïe, entendue et pénétrée avec le don du Saint-Esprit, fait recevoir le baptême à ce ministre idolâtre d'une reine étrangère. Tel est encore le chrétien de nos jours. Peut-être avez-vous la foi ; mais si par le péché mortel vous avez banni de votre âme le don de l'intelligence, l'Écriture est pour vous comme un livre fermé. A peine y trouverez-vous quelques rayons épars, l'Esprit qui vivifie vous échappe, le livre divin vous fatigue et vous ennuie.

Il en est de même de toutes ces sciences divines et humaines qui, dans le plan harmonieux de la vérité éternelle, se coordonnent ensemble et s'éclairent l'une par l'autre. Avec le don d'intelligence, tout s'illumine. En tête marche la théologie ou la science du Verbe, dont les quatre parties, le symbole, le décalogue, les sacrements, les fins dernières, apparaissent liant entre elles les mystères de la doctrine, de la loi, de la grâce et de la gloire dans un ensemble parfait. La philosophie chrétienne a sa place au dessous de la reine des sciences ; cette place est belle encore, mais il faut qu'elle ait assez d'intelligence et de modestie pour ne pas ambitionner le premier rang. Puis vient l'étude de l'univers matériel, ce miroir, à peine couvert d'un voile, où se réfléchissent la puissance, la sagesse, la bonté du Verbe, ce livre écrit au dedans et au dehors qui enseigne à la fois les bienfaits de Dieu et les devoirs de l'homme. Enfin, l'histoire, comme l'Esprit-Saint l'a enseignée à Bossuet, embrasse d'un regard la durée des âges, et se résume dans deux mots : Jésus-



Christ et l'Église. Tout pour Jésus-Christ: Memphis, Ninive et Babylone avec leurs magnificences, Athènes avec ses écoles et son amour pour la liberté, Rome avec son patriotisme, ses conquêtes, sa gloire, sa langue universelle; tout pour l'Église: les Romains qui finissent, les Barbares qui commencent, la terre qui s'allonge dans un continent jusqu'alors inconnu, tout jusqu'aux conquêtes, aux batailles, aux empires de cet avenir que nous ne connaissons pas et qui nous fait trembler, mais dont nous pouvons dire que le Verbe seul en sera encore le maître, le guide et l'éternel souverain. La politique enfin, ou l'art de rendre les peuples heureux, en conciliant la liberté de leurs mouvements avec les droits de l'autorité qui les dirige, la politique, pénétrée par l'entendement chrétien, nous enseigne que les rois sont pour les peuples et non les peuples pour les rois, et que, dans ces vastes familles, tous les cœurs doivent battre à l'unisson pour l'honneur du même drapeau. Voilà la société, telle que la forme le Saint-Esprit avec les sciences qui l'honorent, les souffles qui l'élèvent et les institutions qui la rendent heureuse.

Cet entendement, ce sens chrétien des grands siècles, qu'en avez-vous fait? Vous avez de la religion, peut-être, mais une religion d'habitude et de pratiques plutôt qu'à larges vues et à grands sentiments, une religion étroite et bornée que vous vous garderiez bien de communiquer et de répandre et dont vous murez les observances dans votre intérieur, tremblant d'être aperçu, critiqué et mis au ban de l'opinion. Votre philosophie, au lieu de s'incliner devant la foi, prétend lui disputer le pas et marcher son égale. En étudiant la nature, vous cherchez querelle aux Écritures, et à la

moindre objection qui semble s'élever contre l'âge du monde, la création de l'homme, le déluge de Moïse, vous voilà comme battus en brèche et couverts de confusion par cette science dont vos craintes chimériques entretiennent l'insolence. L'histoire n'est plus qu'un catalogue de faits classés sous leur date, ou bien si elle enseigne et si elle conclut, c'est pour glorifier les dynasties qu'on croit assises jusqu'à ce qu'on change le texte, qu'on modifie l'esprit du livre et qu'on reporte son encens et ses hommages à la démocratie victorieuse. Pauvre histoire, toujours complice du mensonge, toujours esclave de l'opinion dominante, courtisane attirée des peuples ou des rois, sortie à tout jamais des conseils de Dieu où Bossuet l'avait fait entrer ! Et la politique ! Ah ! ce n'est plus l'art de moraliser les peuples, c'est celui de les énerver, de les amollir et de les rendre, à force de plaisirs, insensibles à la gloire, incapables de vaincre, plus incapables encore de supporter la défaite. Politique stupide qui ne comprend pas que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais qu'il lui faut la justice, la vérité, les bonnes mœurs, et non pas le luxe et les spectacles. Politique aveugle qui a perdu, dans une nuit de débauche, Ninive et Sardanapale, Babylone et Balthasar, Rome et Héliogabale. L'homme ainsi élevé n'entend plus rien, ne voit plus rien, ne comprend plus rien. Ne lui parlez ni de Dieu, ni de l'âme, ni de la loi. Dieu, c'est le hasard ; l'âme, c'est une machine qui se dissout comme le corps ; la loi, c'est le juge et le gendarme. L'homme est devenu comme un animal. Ce n'est plus l'esprit d'intelligence qui plane sur le monde, c'est l'esprit de ténèbres, et il faut, ce semble, que le monde sorte du chaos pour la seconde fois.

Après le don de science qui nous fait distinguer le vrai du faux, le don de conseil qui nous donne les moyens les plus propres pour arriver à notre fin, le don d'intelligence qui nous met face à face avec la vérité et qui spiritualise l'homme autant qu'il peut l'être, que reste-t-il pour perfectionner notre âme ? Le don de sagesse. La sagesse est un don du Saint-Esprit qui nous communique dans le plus haut degré, non-seulement la connaissance, mais le goût et l'amour des choses divines. Le goût et l'amour des choses divines, voilà le comble et la perfection. Autre chose, dit saint Bonaventure, autre chose est de savoir que le miel est doux, autre chose de le manger et d'en goûter réellement la douceur. Or l'âme qui possède le don de la sagesse sait non-seulement que le Seigneur est doux, mais elle goûte cette douceur ineffable. Ainsi elle trouve ses délices à s'entretenir avec Dieu, à s'occuper de lui, à procurer sa gloire. Au dedans et au dehors, quelle lumière et quel amour ! Toujours unie à Dieu par la prière, elle sent ses passions apaisées, elle cherche la solitude, elle jouit du silence, elle dit comme l'épouse des Cantiques : Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui. Il règne en moi, il me gouverne, ce n'est plus moi qui vis, c'est lui qui vit en moi. Quand elle sort d'elle-même pour se répandre, elle éclate en bienfaits. Elle est pudique, amie de la paix, modeste, facile à persuader, favorable aux bons, pleine de miséricordes et de bonnes œuvres ; elle ne juge point ; elle n'est pas dissimulée, c'est une âme d'une limpidité transparente, qui se peint et se réfléchit jusque dans l'épanouissement du visage et la sincérité naïve de la conversation. Lumière au dessus de toute lumière, amour au dessus de tout amour, paix pro-

fonde, sérénité complète, transformation de l'âme en Dieu, par Dieu et pour Dieu, voilà l'admirable don de la sagesse. Je la chanterai avec David dans la langue de Racine, cet interprète harmonieux des saints prophètes. Il la compare au soleil et la déclare plus belle encore :

Dieu commande au soleil d'animer la nature,  
Et la lumière est un don de ses mains ;  
Mais sa loi sainte, sa loi pure  
Est le plus riche don qu'il ait fait aux humains.

Il la salue avec la naïveté de l'enfant qui la goûte pour la première fois et l'expérience d'un vieillard qui achève d'en jouir.

O sagesse ! ô bonté suprême !  
O divine ! ô charmante loi !  
Quelle douceur extrême  
D'engager à ce Dieu son amour et sa foi !

II. Lumière et courage, c'est toute la grâce de la confirmation. Cette grâce nous illumine en nous faisant parfaits chrétiens ; cette grâce nous encourage et nous fortifie en nous faisant soldats de Jésus-Christ. Achéons ici le récit des cérémonies qui accompagnent la réception de ce sacrement et montrons comment elles symbolisent les combats et les victoires de la vie chrétienne.

Après l'imposition des mains, qui fait descendre le Saint-Esprit sur l'assemblée, le pontife quitte l'autel, entouré du cortège de ses prêtres, et fait la revue de l'armée sainte qui vient s'engager sous les drapeaux du divin Maître. L'appel commence : Ton nom, jeune soldat ? C'est le nom qu'il a reçu au baptême, le nom

du saint qu'il a pour patron et qui répond pour lui. Puis, trempant la main droite dans le saint chrême, de ce chrême qui rappelle à la fois l'huile des athlètes et le baume des vertus, l'évêque nomme celui qu'il va confirmer, lui fait avec le pouce une croix sur le front et prononce ces mémorables paroles : *Je te marque du signe de la croix et je te confirme du chrême du salut, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Enfin, de trois de ses doigts il frappe doucement la joue du confirmé en lui disant : *Pax tecum, que la paix soit avec toi !* Comme tout respire ici la guerre et la victoire ! Après l'appel, le soldat est frotté de l'huile des athlètes et prend la livrée des batailles. La croix faite sur son front, c'est le drapeau ; le nom de Dieu invoqué, Père, Fils et Saint-Esprit, c'est le nom du roi qu'il va servir et du chef qu'il reconnaît désormais ; le soufflet qu'il reçoit, c'est la première épreuve de sa fidélité et comme le premier feu de l'ennemi.

Qu'il aille maintenant, ce nouveau soldat, il n'a pas seulement la lumière, il a le courage. Il ne sait pas seulement où est la vérité, il veut la défendre. Non-seulement la grâce lui a donné un esprit que le don de science éclaire, que le don de conseil dirige dans sa voie et fait marcher vers son but, que le don d'intelligence agrandit, que le don de sagesse transporte dans les délices de la divine lumière ; mais il possède encore le don de crainte, de piété et de force qui forment le caractère et qui le trempent d'une vigueur divine. Voilà les trois dons qu'il me reste à vous expliquer, en justifiant le titre de soldat que l'Église donne à ses enfants.

C'est par la crainte que commence l'apprentissage de ces armes toutes spirituelles. La crainte ! ce mot vous



étonne. Prenez garde ; il y a deux sortes de crainte, la crainte de Dieu et la crainte des hommes. La crainte de Dieu est le commencement du courage, la crainte des hommes est le commencement de la peur. C'est le respect humain qui fait les lâches, c'est le respect de Dieu qui fait les hommes libres, braves, généreux.

Vous la connaissez cette crainte servile et mondaine qui tient la terre aplatie et agenouillée devant les puissances du jour, aujourd'hui baisant les marches d'un trône, demain rampant dans la boue aux pieds de l'hydre populaire, toujours les yeux levés vers l'idole qui est debout, l'oreille tendue au vent qui domine, la bouche prête à acclamer la victoire du moment. C'est par le respect humain que l'humanité se dégrade, qu'elle vend sa conscience, qu'elle remplit l'histoire de lâchetés, de bassesses et de trahisons. Pilate reconnaît et proclame l'innocence de Jésus-Christ ; il résiste même à la fureur des Juifs ; mais un cri s'élève dans la foule ameutée : « Vous n'êtes point l'ami de César ! » A ce mot le gouverneur se trouble et livre le sang du juste. Il a peur de perdre l'amitié de César, il a peur de perdre sa place. Pierre est interpellé par la voix d'une servante : « Tu es donc le disciple de Jésus ? » Pierre, à ce mot, devient renégat et blasphémateur. Pierre a tremblé devant une servante. Descendez jusqu'à notre siècle et interrogez cette multitude effrayée, ahurie, sans conscience, sans caractère, sans honneur, qui est devenue le jouet de tous les événements et la proie de toutes les sociétés secrètes. Quelle est la pensée qui la guide et qui l'entraîne, qui la ramène d'une extrémité à l'autre, dans l'ordre politique et social, et qui la rend si docile, si souple, si facile à tous les changements, si misérable enfin et si digne de pitié ?



C'est le respect humain, c'est la peur. Pourquoi ce jeune homme transgresse-t-il les lois de l'Église à cette table qui en affiche le mépris ? Il a peur. Pourquoi cette jeune fille étale-t-elle le scandale des modes qui offensent la chasteté chrétienne ? Elle a peur. Ce sourire donné à une parole impie ou corrompue, qui vous l'arrache ? la peur, encore la peur. Ce dimanche, qui en a fait oublier les devoirs à ce chrétien mêlé à la foule des indifférents ? Toujours la peur. Pourquoi ces hommes, dont on vante l'esprit et l'honnêteté, montent-ils d'un pied tremblant les escaliers des loges maçonniques et vont-ils donner leur nom à des sociétés qu'ils détestent ? Ils ont peur d'être devancés dans leur carrière, de manquer la place promise à leur mérite, et ils cherchent, pour leur ambition peureuse et dévoyée, l'appui des hommes dont on leur a vanté la puissance. Voilà les transfuges de la religion, de la vérité et de l'honneur, voilà les esclaves de notre siècle, voilà les victimes du respect humain.

Secouez cette boue, brisez ces chaînes, sortez de cette indigne servitude. Il n'y a de liberté que là où est le Saint-Esprit. La liberté, l'honneur, le courage, c'est de craindre le Seigneur et d'éprouver pour le mal cette horreur profonde qui nous en détourne. Là où est l'Esprit de Dieu, là est la liberté, et elle n'est que là : *Ubi spiritus, ibi libertas*. Écoutez Racine dans ces vers fameux où la noblesse de la pensée le dispute à la simplicité de l'expression, et où la grandeur de l'image relève encore celle du sentiment. Joad ne tremblera pas devant la superbe Athalie :

Celui qui met un frein à la fureur des flots  
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

T. II.

3.

Soumis avec respect à sa volonté sainte,  
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

Noble formule, fière devise, chère à toute âme qui veut s'appartenir, demeurer elle-même et garder sa dignité !

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

Père, donne-la à ton fils, cette crainte salutaire, et tu feras de lui un homme d'honneur. Mère, inspire-la à ta fille par tes exemples, et tu la verras trembler, frémir à l'aspect du mal, fuir le démon comme un serpent, et entourer de toutes les barrières d'une sainte pudeur le trésor de sa vertu. Ce n'est pas seulement sur les familles que la crainte du Seigneur devrait régner, c'est sur les nations, et cette crainte suffirait à proscrire les excès qui les souillent et à éloigner les calamités qui les affligent. Il a été un temps où la France craignait le Seigneur, redoutait le péché et marchait sous le regard du ciel dans toutes ses entreprises. Elle servait alors le Christ et l'Église ; les peuples connaissaient le poids de son épée et saluaient en elle la nation bénie. Mais, depuis qu'elle a cessé de craindre le Seigneur, où est son indépendance, où est sa grandeur, où est sa gloire ? Nous nous sommes faits les esclaves volontaires des préjugés de notre temps, des vanités de notre pays, des doctrines que la révolution a mises en circulation dans le monde. Les craintes frivoles se sont emparées des meilleurs esprits : nous avons craint de paraître arriérés et rétrogrades au milieu d'un siècle qui marche ; nous avons sacrifié à cette crainte les lois

anciennes et fondamentales, le respect de nous-mêmes, les principes sociaux, la justice, la vérité; nous nous sommes débarrassés de toutes les entraves, et, regardant en pitié tout le passé, imaginant, disant que nous montions encore, que nous montions toujours, nous nous vantions d'aller porter aux autres peuples les bienfaits de la civilisation, et de les emporter dans notre vol hardi jusqu'aux dernières limites de la gloire humaine et du progrès social. Eh bien ! tout s'est évanoui comme un rêve. La main de Dieu nous a touchés, et la statue impie, à la tête d'or et aux pieds d'argile, s'est écroulée comme d'elle-même à l'approche des barbares. Où est-il cet empire écroulé d'hier et déjà si loin de nous ? Où est-elle cette dictature révolutionnaire qui l'a remplacé et qui est tombée plus vite encore ? Où sont les chefs ? où sont les soldats ? où sont les camps, les armes, les chevaux ? Que sont devenus les forteresses et les remparts ? La crainte s'est emparée des hommes, les citadelles ont tremblé, les chevaux ont pris la fuite, les armes se sont tordues dans nos mains, et nos mains se sont retournées contre elles-mêmes, à force d'étonnement, de douleur, de détresse et de désespoir. Nous avons cessé de craindre le Seigneur, et voilà que nous sommes réduits à tout craindre, à trembler partout, et à laisser tomber en poussière, au milieu de la risée des nations, cette société sans Dieu et sans loi dont nous voulions imposer au monde le modèle effronté et le moule à jamais corrompu. Principes de 89, tant de fois évoqués, venez, sauvez donc cette France aux abois. Non, non, il faut que ce siècle qui a commencé par la déclaration des droits de l'homme finisse par la déclaration des droits de Dieu. Il faut que la France, si elle veut reprendre le

sceptre des affaires, reprenne la devise de l'honneur et de la liberté :

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

Le don de crainte est le premier degré de l'échelle mystérieuse que nous devons parcourir pour retourner à Dieu et retremper notre caractère ; le don de piété est le second. La crainte de Dieu, ayant quelque chose d'affectueux et de filial, contient en germe le don de piété ; la piété naît de la crainte comme sa première fleur et son premier fruit. Ce don nous remplit de tendresse envers le Seigneur et nous le fait honorer comme un père. Il crée entre Dieu et nous un nouvel ordre de choses d'une noblesse infinie et d'une douceur singulière. De créatures il nous élève à la dignité d'enfants, et il nous donne tous les droits et tous les honneurs de cette filiation glorieuse. Le don de piété nous rend cher tout ce qui appartient au Seigneur : son Église, son vicaire, ses prêtres, ses temples, sa parole et ses cérémonies, sa grâce et ses sacrements, le jour sacré du dimanche, qu'il s'est réservé pour son service, les pratiques anciennes et les prières publiques auxquelles il a attaché tant d'efficacité, et dont il a relevé lui-même l'excellence par ses miracles et par ses bienfaits. Oh ! qui ressuscitera parmi nous ce don béni ? qui nous rendra la piété de la vieille France ? qui rendra à la France sa place dans l'héritage du Seigneur ? Elle a abandonné la cause du vicaire de Jésus-Christ et elle a laissé sa personne auguste en proie aux dérisions de l'impiété ; le dimanche, autrefois si sacré pour elle, est devenu le jour de la débauche ; la prière commune est sortie des habitudes de la famille ; le

prêtre, cet ambassadeur de Dieu, cet ami dévoué, ce père si tendre, suspect à ceux-ci, odieux à ceux-là, est traité par presque tout le monde ou comme un ennemi, ou comme un étranger, ou comme un imposteur dont l'habit offusque les yeux, et dont l'influence est passée de mode jusque parmi les simples et les ignorants de nos campagnes. Les clubs, les journaux, les assemblées publiques, ont retenti encore une fois de ces déclamations mille fois réfutées que l'impiété ne peut plus rajeunir qu'à force d'être grossière. Et comme pour achever d'éteindre en nous le don de la piété, comme pour obliger les meilleurs esprits à douter de Dieu, comme pour empêcher nos yeux et nos mains de se tourner vers lui, voilà que l'ennemi du pape et des prêtres s'est offert à nous défendre et à nous sauver. Courbe la tête, ô mon noble pays, devant ce défenseur inattendu et ce sauveur improvisé. Vous ne vous êtes pas aperçus que ce défenseur attaquait l'Église sans défendre la France, que ce sauveur perdait les âmes sans sauver le pays ! Vous n'avez pas voulu comprendre qu'il n'y a point de victoire ni de salut possibles sous les drapeaux d'un blasphémateur ! Aurez-vous au moins le courage de reconnaître aujourd'hui que votre confiance a été déçue ? Au réveil de cet affreux cauchemar, quand vous aurez sombré, quand vous êtes perdus, aurez-vous au moins le courage de vous entendre dire : Eh bien ! ce n'était donc pas là le sauveur. Ah ! périsse le jour où il est entré dans vos murs. Ce jour, je voudrais l'effacer de vos annales : *Excidat illa dies ævo!* Périsse le jour où il a mis le pied sur le sol de France ! Dieu, ce jour-là, s'est retiré de nous et il a laissé faire à nos ennemis. Ce jour-là, l'histoire le peindra avec les larmes d'Esther



et les vers de Racine. Elle dira de la France, qu'elle a abjuré sa piété envers Dieu, envers le pape, envers l'Église.

Elle a répudié son époux et son père  
Pour rendre à d'autres dieux un honneur adultère.

Mais le châtement ne s'est pas fait attendre, nous en portons tous le poids, et, pour vous le faire comprendre, Racine me prête encore le vers suivant :

Maintenant elle sert sous un maître étranger.

O piété française ! ô souvenirs de Tolbiac et de Bouvines, où êtes-vous ? Jeanne d'Arc, Duguesclin, saint Louis, chassaient les Anglais, le glaive à la main, la prière à la bouche, le regard tourné vers le ciel. Et maintenant que nous ne connaissons plus ni Dieu, ni l'Église, ni le dimanche, ni le prêtre, maintenant que nous subissons l'alliance de l'impiété et du blasphème, l'Allemagne nous inonde, nous défait, nous raille, nous ruine et nous accable. Que les temps sont changés ! Ah ! périsse à jamais le jour d'ignominie et d'oubli : *Excidat illa dies ævo !*

Craignez Dieu comme un juge, adorez-le et cultivez-le comme un père, et votre caractère retrempé se revêtira de force et de vigueur. La force est un don du Saint-Esprit qui nous fait entreprendre de grandes choses pour Dieu et qui nous donne la confiance de les accomplir. Saint Paul l'a chanté avec l'enthousiasme de la victoire : *Je puis tout en Celui qui me fortifie*. Souffrir et agir, c'est là toute la force avec la résistance qu'elle commande et l'action qu'elle met en branle et qu'elle soutient.



Souffrir et agir, c'est la force secrète du jeune chrétien. Il souffre au dedans les assauts les plus meurtriers, au dehors les railleries les plus piquantes, et il dompte ainsi ses passions, le monde et lui-même. Souffrir, c'est vivre au milieu de cette foule immense de renégats qui peuple la terre et dont les provocations, les ricanements, les maximes, les mœurs, les fêtes, les théâtres, les danses, les chants, les gravures, allument autour de l'âme chrétienne comme un vaste incendie, plus redoutable et plus affreux que celui de la fournaise de Babylone. Il faut vivre sans brûler dans cette fournaise impure, voilà ce qui fait souffrir. La force dont le Saint-Esprit nous revêt va plus loin, elle agit, elle éclate, elle fait de grandes œuvres, elle donne de magnanimes exemples, elle entraîne au bien les âmes timides. Ainsi les trois enfants de la fournaise chantaient, au milieu des flammes, le Dieu de leur patrie et invitaient tous les éléments à le bénir avec eux. Et vous, jeunes chrétiens, enfants du Saint-Esprit, agissez, parlez à votre tour, chantez, bénissez, adorez hautement ce Dieu inconnu de la Jérusalem céleste. Chantez, Babylone vous écoute, elle vous admire malgré elle ; un jour peut-être elle brisera ses idoles et mettra sur l'autel le Dieu de Daniel, le seul Dieu véritable, le Dieu de votre enfance et de votre jeunesse.

Souffrir et agir, c'est le tout du soldat qui défend sa patrie et son drapeau. A qui la demanderez-vous, cette force qui gagne les batailles, si ce n'est à Dieu ? Qui, si ce n'est l'esprit de Dieu, peut ranimer cette terre de France, fatiguée, ce semble, d'enfanter des soldats ? N'a-t-on pas vu de jeunes Français faire des prodiges d'adresse et d'activité pour se soustraire au devoir de porter les armes ? Est-il vrai que l'action à peine en-

gagée et même avant le premier choc et le premier coup de feu ?... Non, je ne le crois pas, la France est ma mère, je l'honore et je la respecte, et ce n'est pas à moi de répéter, après nos ennemis, qu'elle a cessé d'être la mère des braves. Mais j'adjurerai le jeune soldat de ne pas verser son sang dans la débauche s'il veut être digne de le verser dans les batailles. Je l'adjurerai de souffrir le feu avec ce magnanime mépris de la mort qui n'appartient qu'à la foi. J'adjurerai mon pays de ne se faire défendre que par ceux qui croient, parce que seuls ceux qui croient savent souffrir et agir, résister et marcher, souffrir la mort et la donner à l'ennemi. Quand on ne voit au delà de la mort ni vie future, ni récompense, ni Dieu, ni juge, à qui espérerez-vous faire croire qu'il faut défendre la patrie et sauver la frontière ! Le païen et l'hérétique peuvent gagner des victoires, l'athée jamais. Jamais on a assemblé une armée d'incrédules, jamais on ne lui a demandé de sauver un drapeau. Pour souffrir et pour agir, il faut croire, espérer, aimer ; il faut sentir le souffle d'en haut, il faut avoir revêtu la force de Dieu. En avant ! en avant ! au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ce furent les dernières paroles d'Emmanuel Dufournel en se précipitant au-devant de la mort, dans le combat de Farnèse, et il est tombé en sauvant toute sa troupe. Mais cette troupe, qui avait sauvé le pape, s'est reformée pour servir la France. En avant ! en avant ! et pas un n'a reculé. Legonidec, Troussure, tant d'autres braves, les compagnons d'armes des Dufournel et les héros de Mentana, ont mordu la poussière, Charette échappé presque seul a forcé l'admiration et fait taire l'envie, et les voilà, ces zouaves jadis si raillés, aujourd'hui l'élite des soldats ;

le Saint-Esprit les a transportés des bords du Tibre aux bords de la Loire pour la consolation de notre drapeau. Gloire à eux ! par eux la France, jusque dans sa défaite, est demeurée la terre des braves ! Gloire au pape qui les a formés ! Un jour, qui n'est pas loin peut-être, la France ira remettre sur son trône le chef et le père de la chrétienté. Les zouaves de la Loire formeront l'avant-garde, l'Italie tremblera au bruit de leurs pas, et quand ils approcheront du Capitole, il sortira de ce cimetière de San Lorenzo, où reposent nos Dufournel, un cri qui assurera le gain de la bataille : En avant ! en avant !

Souffrir et agir, c'est le tout du martyr qui défend sa religion. Grâce à ce don divin, les martyrs ont souffert les outrages et les fouets, les chaînes et les prisons, ils ont été sciés ou lapidés, ils sont morts par le glaive. Voilà la souffrance. Mais ils ont vaincu les royaumes et accompli la justice, ils ont déconcerté les tyrans, ils ont mis les démons en fuite, ils ont détrôné les idoles, ils ont promené dans le monde entier la croix triomphante, ils ont rendu le monde vaincu par leurs armes à Dieu, à Jésus-Christ, à l'Église ; voilà l'action. Cette force, c'est l'esprit de ces hospices où la sœur de charité garde pour elle-même la souffrance intérieure et renouvelle à chaque instant au dedans de son âme le sacrifice de sa vie, tandis qu'elle se répand, par une action incessante, au profit des malheureux, des blessés, des pestiférés, des agonisants, donnant et prodiguant mille et mille fois des forces que Dieu soutient et s'étonnant elle-même d'agir et de souffrir encore sous le souffle dont elle est animée. Cette force, c'est l'esprit de Thérèse qui s'écrie : *Ou souffrir ou mourir* ; c'est l'esprit de sainte Made-

leine de Pazzi, plus sublime encore que sa mère, car elle s'écrie à son tour : *Souffrir et ne pas mourir* ; c'est l'esprit de Jean de la Croix, résumant tous ses vœux dans ces mots : *Souffrir et être méprisé pour le Seigneur*. Cette force, le monde l'ignore, la méconnaît ou la calomnie. Au lendemain de nos révolutions, il s'imagine qu'il faut en finir d'abord avec les moines et les couvents, pour étendre ensuite la persécution à l'Église entière. Allons ! mes braves ! montez à l'assaut, chassez quelques carmes, quelques dominicains, quelques jésuites. Proscrivez ces pieds nus, ces têtes rasées, ces cordons qui serrent les reins, et là où l'on n'ira pas si loin, l'occasion sera belle encore pour transformer les églises en écuries, supprimer les cloches et en faire des canons, en dépit de la science qui s'y refuse, mais à l'honneur de la tradition révolutionnaire qui l'ordonne. Dieu, l'Église, les couvents tiennent trop de place dans une société qui veut se défendre. Mais quoi ! les défaites se succèdent ! Vos canons nouvellement fondus se taisent devant l'ennemi, les moines et les frères ignorantins se transforment en infirmiers, et vous voilà condamnés à les revoir. Vos entreprises échouent, les proscrits d'hier reparaissent, les religieux sont rentrés dans leurs maisons profanées pour en laver les souillures, ils rentrent avec la palme de l'exil, ils rentrent le pardon sur les lèvres, pour continuer à souffrir et à agir, à souffrir et à expier jusqu'à ce qu'ils fléchissent Dieu en votre faveur, à agir jusqu'à ce qu'ils vous amènent à le confesser, à le bénir et à vous faire à votre tour les hérauts de sa gloire.

---

## DIX-NEUVIÈME CONFÉRENCE.

### L'EXTRÊME-ONCTION.

---

La grâce des sacrements est offerte à l'homme, dès le commencement de sa vie jusqu'à la fin, avec une admirable variété qui répond à tous ses besoins, avec une prodigalité touchante qui renouvelle chaque jour et la nourriture et les remèdes de son âme.

La grâce du baptême ouvre à l'enfant la porte de la société chrétienne et le fait passer de la famille d'Adam dans celle de Jésus-Christ.

La grâce de la confirmation, qui est particulière à la jeunesse, fait de ce chrétien commencé un chrétien parfait, de cet enfant un soldat, ravit son esprit dans la lumière et enflamme son courage jusqu'à l'héroïsme.

La grâce de la pénitence réclamée par tous les âges, est offerte tous les jours, comme un baptême de larmes, aux âmes souillées par le péché dans le commerce de leurs semblables.

La grâce de l'Eucharistie, non moins nécessaire, non moins prodiguée que celle de la pénitence, anime

les forces de l'innocence et de la vertu, et, pareille au pain dont fut nourri le prophète Élie, elle soutient la marche de l'homme dans tout le cours de son pèlerinage, jusqu'à ce qu'il touche à cette montagne sainte où le Seigneur se découvrira à lui dans toute sa splendeur.

Mais il y a ici un sombre et étroit défilé par lequel nous passons d'une vie à l'autre ; il faut une grâce pour le traverser heureusement ; c'est la grâce de l'extrême-onction. L'extrême-onction est comme le baptême de l'éternité. Les fidèles de la primitive Église, parvenus à ce seuil redoutable, se faisaient oindre de l'huile sainte par les mains des apôtres pour se tenir fermes dans les ténèbres de l'étroit passage. Saint Jacques rappelle à ses néophytes le devoir qu'ils ont de recevoir cette grâce suprême. *Si quelqu'un, dit-il, est malade, parmi vous, qu'il appelle les prêtres de l'Église, que ces prêtres prient sur lui en l'oignant d'huile au nom du Seigneur. La prière de la foi sauvera le malade, le Seigneur le soulagera, et s'il a commis des péchés, ses péchés lui seront remis*<sup>1</sup>. Vous voyez dans ce texte fameux toutes les marques des sacrements de la loi nouvelle. Le ministre y est nommé, c'est le prêtre ; la matière indiquée, c'est l'huile sainte ; la forme ajoutée à la matière, c'est la prière faite sur le malade ; la grâce enfin, c'est une grâce de pardon et de patience pour l'âme. Ce n'est pas tout : la santé est quelquefois rendue au corps, selon la force et l'étendue de cette parole : *Le Seigneur les soulagera*.

Après un témoignage si décisif qui met hors de

1. *Jacob*, v, 14, 15.



toute contradiction l'institution divine du sacrement, il ne nous reste plus qu'à en signaler l'excellence et les merveilleux effets. Deux tableaux bien divers les feront assez ressortir. Ici c'est le fidèle mourant qui appelle l'onction sainte et qui reçoit avec elle la paix, la joie et la vie. Là c'est l'hérétique qui l'ignore, le pécheur qui la redoute, l'impie qui l'éloigne et qui la méprise, point de pénitence, point de consolation, presque point d'espérance pour l'éternité.

I. Si la plupart des cultes anciens, dit Chateaubriand, ont consacré la cendre des morts, aucun n'a songé à préparer l'âme pour ces rivages inconnus d'où l'on ne revient jamais. Il en est tout autrement de l'Église catholique. Elle justifie avec une admirable exactitude cette parole si suave et si profonde du disciple bien-aimé : *Jésus ayant aimé les siens qui étaient dans le monde les aima jusqu'à la fin*<sup>1</sup>. Grâce à cet amour, la mort ne sera pas sans douceur. Nous mourrons même avec plaisir. Le mot est de Tertullien : *Mori cum voluptate debemus*. Jamais, en effet, la religion ne fut plus tendre, plus consolante, plus sublime qu'au lit du moribond. Jamais elle n'a parlé un plus doux langage, prodigué plus de soins, renouvelé avec plus de persistance l'éloquente certitude du pardon. Là elle vient pleurer comme une mère sur son enfant dont elle se sépare ; elle le prend dans ses bras, elle l'enlève aux misères et aux douleurs d'ici-bas, elle l'enveloppe, comme un ange, de ses ailes lumineuses, et lui fait sous cet habit sacré une atmosphère de résignation, de paix, d'espérance et d'amour.

1. *Joann.*, XIII, 1.

Entrez à la suite du prêtre qui apporte les saintes onctions dans la chambre de ce chrétien qui va mourir. Cette chambre s'est revêtue, comme un sanctuaire, d'une mystérieuse parure. Je vois, sur une table couverte d'une nappe blanche, un crucifix cher à la famille. Plusieurs générations l'ont déjà appliqué sur leurs lèvres et y ont laissé, à l'heure de la mort, la trace de leur foi. C'est de sa mère que ce moribond l'a reçu, il le regarde avec émotion et il y retrouve d'un seul regard toute la leçon maternelle. Voici l'eau sainte puisée, la veille de Pâques ou de la Pentecôte, dans les fonts du baptême régénérés par le souffle d'en haut ; le rameau béni dont la sombre verdure contraste avec les fleurs nouvelles mêlées aux flambeaux de cet autel domestique ; le cierge de la Chandeleur qui ne s'allume que dans les circonstances les plus solennelles, pour bénir l'enfant le jour de sa première communion, éloigner la foudre qui gronde autour de la maison ou illuminer la dernière nuit d'un mourant.

Dans les familles chrétiennes, personne ne se dérobe aux émotions du spectacle qui s'apprête autour de ce lit de mort. Les enfants s'agenouillent et se groupent au chevet de leurs parents, des pleurs coulent de tous les yeux, une tristesse profonde oppresse tous les cœurs ; mais la prière se mêle à toutes les larmes et elle en adoucit l'amertume. Le prêtre trempe dans l'eau sainte le rameau béni, et il la verse sur la maison, sur l'assemblée, sur le malade, suppliant le Père tout-puissant d'envoyer son ange du haut des cieux pour qu'il devienne le consolateur des affligés.

Mais ce n'est pas le prêtre seul qui fortifie et qui console le mourant. Écoutez ces litanies dans lesquelles

il invoque les secours de toutes les vertus célestes. Les anges, les saints, tous les habitants de la patrie bienheureuse, sont tour à tour appelés auprès de ce lit de douleur, le ciel s'ouvre, la chambre mortuaire s'agrandit dans les profondeurs de l'espace, et toute l'Église triomphante fixe les yeux sur cet élu qui s'apprête à prendre son vol vers les régions lumineuses promises à sa foi. A la tête de ce cortège invisible, se tiennent l'ange gardien du mourant et le saint patron dont il a reçu le nom au baptême. Ils viennent, l'épée à la main, défendre, au moment suprême, contre le démon et l'enfer, ce chrétien placé sous leur garde ; ils viennent, le démon les voit et s'éloigne, le malade est assuré de leur présence et se sent ranimé par leur secours.

Avec une telle escorte, quelle facilité pour accomplir ses derniers devoirs ! Et comme ce juste est devenu docile aux dernières volontés de l'Église ! Il se souvient qu'il a péché, il le déplore, et dans un dernier *Confiteor*, il en demande humblement pardon au Seigneur. Mais ses membres, qui ont servi d'instruments au péché, vont recevoir l'huile sainte, les dernières traces du mal seront effacées, et le Seigneur ne trouvera plus de tache mortelle dans cette âme qui va être présentée à son tribunal. Aussi le malade offre-t-il, avec un empressement pieux, ses membres au médecin de son âme. Il a cessé peut-être de parler, peut-être le croyez-vous déjà en proie à une mortelle léthargie qui lui ôte tout sentiment. Détrompez-vous, ce corps, qui semble inanimé, se ranimera encore au contact de l'huile bénite. Observez ce mouvement soudain, voyez comme, par un dernier effort, ce juste appelle successivement vos regards sur tous ses membres, comme il comprend, comme il suit tous les détails de la cérémonie, comme

il s'associe à toutes vos invocations et à toutes vos prières. Le prêtre fait l'onction sur les yeux, sur les oreilles, sur le nez, sur la bouche, sur la poitrine, sur les pieds et sur les mains. Chaque onction est accompagnée d'une prière qui l'explique ; cette prière implore le pardon du Seigneur pour tous les péchés commis par les sens, la vue, l'odorat, l'ouïe, le goût et le toucher ; et comme si l'homme ne pouvait sortir assez pur de ce monde, la prière se renouvelle sept fois, toujours vive, toujours éplorée, toujours rappelant à Dieu et l'efficace de son sacrement et la grandeur de ses miséricordes : « Que par cette onction et sa très-pieuse miséricorde, le Seigneur vous pardonne toutes les fautes que vous avez pu commettre par la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher. » Ainsi se ferment, sous la main du prêtre, les portes par où le péché est entré dans cette âme. O'Satan, n'y touche plus : l'onction divine les a scellées, mais elles se rouvriront avec éclat, par delà les temps, le jour de la glorieuse résurrection du corps, pour faire briller les regards du juste parmi les splendeurs du ciel, remplir sa poitrine des feux de l'amour divin, rendre ses oreilles attentives aux concerts des anges, mettre sur ses lèvres les cantiques des bienheureux, donner à ses bras et à ses mains des ailes lumineuses qui le transporteront d'une extrémité à l'autre dans les profondeurs de l'espace éternel.

La cérémonie est achevée, mais il reste un soupir à recueillir et à donner à Dieu. Il faut aider au départ suprême, il faut briser les liens qui retiennent encore cette âme aux dernières limites de la vie présente. Le ministre de Jésus-Christ ne l'abandonne pas dans les angoisses et les ombres de l'agonie. Il est là, toujours

agenouillé, priant toujours ; tantôt il vient auprès du mourant, il lui suggère de saintes pensées et il mêle à son souffle qui s'exhale une prière, un acte de résignation, un de ces mots qui disent tout dans un soupir ; tantôt il retourne à l'autel, et, prenant la voix du commandement : « Sortez de ce monde, âme chrétienne, au nom de Dieu le Père qui vous a créée, au nom de Dieu le Fils qui vous a rachetée, au nom de Dieu le Saint-Esprit qui s'est répandu en vous. Partez, âme chrétienne, marchez en assurance sous la garde des anges et sous la protection de tous les saints qui sont dans le ciel. »

Puis, avec un accent plein de tendresse et d'amour : « Mon très-cher frère, je vous recommande à Dieu et je vous remets entre les mains de votre Créateur. Il a formé votre corps du limon de la terre ; que votre âme, en quittant ce corps, soit recueillie par la troupe glorieuse des anges ! Que les apôtres, juges de l'univers, s'empressent de la recevoir ! Que l'armée triomphante des martyrs, dont les robes sont lavées et purifiées dans le sang de l'Agneau, que les saints confesseurs tout brillants de lumière, que le chœur des vierges, en chantant des cantiques d'allégresse, viennent ensemble au devant de vous et vous environnent. »

Satan est là : le prêtre le sent, il l'éloigne, il le refoule au fond de l'abîme. « Non, non, bête cruelle, tu ne trouveras rien pour toi dans cette vie qui s'achève. Loin d'ici les ténèbres qui font horreur, les flammes bruyantes qui dévorent et les supplices qui tourmentent en enfer ! Que le démon et ses odieux satellites s'écartent avec effroi et qu'ils s'enfoncent dans l'affreux chaos de la nuit éternelle. Levez-vous, Seigneur,



vos ennemis seront dissipés comme la fumée ; les pécheurs, mis en fuite, disparaîtront ; ils s'évanouiront en votre présence comme la cire se fond en présence du feu, et les justes tressailleront de joie sous la tendresse de vos regards. Légions infernales, soyez donc couvertes de honte et de confusion. Ministres de Satan, craignez de vous opposer au passage de cette âme qui s'avance vers le ciel. »

Enfin, le prêtre se retourne vers Dieu, et, lui montrant cette âme qui s'échappe du corps : « Délivrez-la, Seigneur, comme vous avez délivré Enoch et Elie, Noé, Abraham, Job, Moïse, Daniel, la chaste Suzanne, le vaillant David, Pierre et Paul dans leur prison, Jean dans l'huile bouillante. Reconnaissez, Seigneur, votre créature, ce n'est pas l'ouvrage des dieux étrangers. C'est vous qui lui avez donné l'être, vous le seul Dieu vivant et véritable, dont la puissance est infinie. Oubliez les iniquités et les excès de votre serviteur ; quoiqu'il ait malheureusement péché, sa foi est demeurée pure ; il a toujours cru au Père, au Fils, au Saint-Esprit, toujours adoré dans la société des fidèles un Dieu en trois personnes, Créateur de toutes choses. »

Regardez maintenant, ce juste a passé d'un monde à l'autre, au milieu de ces recommandations et de ces prières. Il a passé, et vous n'avez pas même entendu son dernier soupir, tant il a passé avec douceur. Son regard est fixe, sa tête immobile, sa figure revêtue de toute la majesté de la mort. Il dort, mais qu'il est noble et beau dans ce sommeil mystique ! Approchez-vous avec respect et trempez la branche de buis dans l'eau bénite pour en faire tomber sur ce chrétien endormi les gouttes rafraichissantes. Maintenant que



l'esprit s'est envolé et qu'il ne reste plus que la matière, ce corps est encore un temple. Le baptême l'a sanctifié, la confirmation l'a affermi contre la violence des tempêtes, la pénitence l'a purifié, l'eucharistie, plus sainte encore, en a fait un tabernacle, mais l'extrême-onction vient de le rendre à jamais auguste et vénérable. Le voilà consacré pour l'éternité. Ne craignez rien pour lui ni de la pourriture, ni des vers, ni du temps ; les anges le rebâtiront un jour dans la lumière et dans l'azur de la céleste Jérusalem.

Telle est l'espérance que donne le dernier sacrement que l'Église nous confère. Nos ancêtres allaient le recevoir à l'église, et dans chaque église il y avait à côté de la chapelle du baptême la chapelle de l'extrême-onction. C'est là que le malade se faisait coucher sur un lit de cendres bénites répandues en forme de croix et recouvertes d'un cilice d'une étoffe rude et grossière. Saint Martin ne voulait pas d'autre récompense à la fin de cette vie si féconde en miracles et en bienfaits : « Lorsque vous verrez que mon heure approche, disait-il à ses disciples, si je ne peux pas marcher, portez-moi à l'église, après y avoir fait mon lit de cendres ; c'est de là que le chrétien doit partir pour aller à Dieu. » C'est sur le lit de pénitence et d'humilité que Louis le Gros, roi de France, Henri III, roi d'Angleterre, saint Ferdinand, roi d'Espagne, ont reçu les derniers sacrements et qu'ils ont rendu leur âme au Roi des rois. Ce n'est pas assez pour la piété de saint Louis mourant, de mourir sur un rivage ennemi, dévoré par une soif ardente et victime de la peste qui ravageait son armée. Il se fait coucher sur la paille et la cendre, avec une grande croix plantée dans la terre et étendant ses bras sur lui comme pour le protéger. Là il

donne audience aux ambassadeurs de l'empereur de Constantinople et il règle les dernières affaires de la croisade qui allait pour lui se terminer dans le ciel. A l'héritier de sa couronne il fait, la main étendue sur la tête du prince, ces admirables recommandations que l'histoire a recueillies pour l'enseignement de tous les rois ; à ses filles il rappelle que la meilleure manière d'aimer Dieu, c'est de l'aimer sans mesure ; puis, n'ayant plus d'ordres à donner comme roi, ni de conseils comme père, le voilà qui reçoit le viatique à genoux, soutenu par les bras de deux serviteurs fondant en larmes, et quand il s'est recouché sur la cendre et la paille, il tend aux prêtres ses pieds et ses mains et leur ouvre sa poitrine pour être oint de l'onction sainte. Immobile, les bras croisés, quelquefois en silence, toujours en prière, il laisse échapper des invocations en l'honneur de la sainte Vierge, de sainte Geneviève et de saint Denis. Le nom de Jérusalem revient souvent sur ses lèvres ; le salut de son peuple l'occupe jusqu'au dernier moment : « O mon Dieu, s'écrie-t-il, sanctifiez votre peuple et veillez sur lui. » Enfin, se soulevant sur sa couche, les bras tendus vers le ciel, et jetant un grand soupir, il meurt, ces paroles du prophète à la bouche : « Seigneur ! Seigneur ! j'entrerai dans votre maison et je vous adorerais dans votre saint temple. »

Ce fut le 24 août 1270 que ce spectacle fut donné aux anges et aux hommes. Et six cents ans après, presque jour pour jour, la France de saint Louis a commencé à revoir non plus sur la rive étrangère, mais sous le canon muet de nos remparts en ruines, dans nos villes et nos campagnes en deuil, des bords du Rhin aux bords de la Loire, ce spectacle déchirant

de grandeur, de misère et de foi. Ce spectacle, ce n'est plus un roi qui le donne, c'est toute une armée, c'est tout un peuple, mais c'est toujours la France, la France pour qui saint Louis priaient encore et dont il ne cessera de dire au Seigneur : « O mon Dieu, sanctifiez votre peuple et veillez sur lui. » Rien n'était prêt, excepté la bravoure ; tout fut perdu, excepté l'honneur. Nous avons cessé de vaincre ici-bas, mais nous avons appris à mourir. Oh ! que notre histoire prenne le deuil et que la France pleure ses défaites ; il y a eu, dans l'ordre surnaturel et divin, des compensations triomphantes qui ont réjoui toute la cour céleste. Soldats français, vous n'avez pas vaincu l'Allemagne, mais vous avez fait quelque chose de plus beau, vous avez vaincu le monde, le démon et l'enfer, vous avez vaincu pour l'éternité : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra*. Témoin ces aumôniers mêlés à la bataille, sortis les derniers du milieu du carnage, et ravis, transportés d'enthousiasme par ces braves en qui leur présence avait réveillé la foi et dont ils avaient reçu les derniers aveux, en versant sur leurs membres mutilés l'huile des saintes onctions. Témoin cette province, cette ville, vous tous qui m'écoutez, vous surtout pieuses femmes qui avez consolé tant de soldats à leur dernière heure et qui, de vos mains délicates, avez remué cette paille infecte qui servait de couche à leur agonie, vous enfin, intrépides ministres de Jésus-Christ qui leur avez administré les derniers sacrements avec tant de zèle et qui leur avez ouvert si sûrement les portes du ciel. Ces douze mille mourants reçus dans nos murs mouraient de faim, de froid, de misère. Nous les avons vus passer huit jours avant, avec toute l'espérance du succès ; ils revenaient vaincus, non par

l'ennemi, mais par les éléments, jetant leurs armes, tombant d'épuisement, plus haletants et plus égarés que les débris de la grande armée, après la retraite de Moscou. Parlez de hasard, de fortune, de courage ; discutez les chances possibles de la victoire ; accusez ou excusez les hommes qui n'en peuvent mais ; Dieu était là, c'est son souffle qui nous a touchés, c'est sa main qui nous a abattus : *Manus Domini tetigit me* <sup>1</sup>, Nos braves ont été abattus, mais c'est aux pieds du Seigneur ; ils sont tombés, mais c'est dans les bras du prêtre et pour recevoir l'onction de l'agonie. Que pouvaient pour eux ces administrations surprises par une déroute inattendue ; cette ville que pouvait-elle, malgré la charité inépuisable dont elle fait profession ? Que leur avons-nous donné ? Un peu de paille pour mourir. Ah ! n'importe, c'est assez pour mourir saintement. Cette paille, c'est la dernière couche de saint Louis, et saint Louis du haut du ciel reconnaît ses enfants, saint Louis se tourne vers le Seigneur pour lui dire encore : « O mon Dieu, sanctifiez votre peuple et veillez sur lui. » Quel coup de la grâce ! quelle miséricorde inattendue ! Entrez, prêtres du Seigneur, passez en revue ces armées de la mort, la grâce, cette excellente ouvrière, a fait dans quelques heures l'œuvre de plusieurs années. Point de résistance, point d'embarras, point de détours pour solliciter les derniers aveux, point d'appréhension de cette huile sainte qui va donner à leurs pieds la vitesse des anges et les mettre debout sur le chemin du ciel. Ah ! que de douces larmes ont été essuyées ! que de bonne volonté ! que de sincérité dans les aveux et dans le repentir ! que

1. *Job*, XIX, 21.

de joie à quitter la terre ! et comme leur dernier souffle a passé avec douceur !

Achevez maintenant, ô hommes, achevez de montrer votre déroute et votre impuissance. Ces braves ne sont plus, mais on ignore leur nom et leur régiment, et dans leur propre patrie, dans leur propre langue, les registres mortuaires portent à toutes les pages ces mots navrants : un inconnu ! Inconnu au monde. Ah ! qu'importe, pourvu que Dieu l'ait connu et accueilli ! Peut-être ne pourrons-nous pas montrer à une mère en deuil la place où repose le fils qu'elle aimait, n'importe, nous pourrons lui dire : Consolez-vous, votre fils a reçu les secours de la religion, il dort dans ce cimetière, il se réveillera au dernier jour. O mère, soyez-en sûre, il vivra et vous le reverrez.

Allons visiter ce champ des morts où tant de victimes ont été entassées ; non jamais on n'y a enfoui tant de germes de vie, jamais on n'a préparé au ciel une plus belle moisson. Vous avez enseveli nos braves dans la misère, dans le froid, dans l'ignominie et dans l'oubli. Qu'importe à Dieu, ils ont tous reçu la marque de l'huile sainte, ils sont sacrés d'avance pour la résurrection... Et quand le souffle du Seigneur viendra remuer cette terre, de cette armée vaincue, de cette paille infecte, de ce cimetière aujourd'hui si triste et si rempli, il se lèvera, par l'effet de l'onction sainte qui revêtira leur corps de lumière et de gloire, une troupe de bienheureux en qui les anges reconnaîtront les Français, les héros morts, comme le saint roi, à l'école de l'adversité et du martyr, sur la paille que l'Église a bénie. Un mot, un seul mot suffira à les absoudre et à les glorifier : « Fils de saint Louis, montez au ciel. »



II. Il faut aborder un autre spectacle, car l'Église n'est plus pour la moitié du monde qu'une mère oubliée et méconnue, dont les bienfaits sont tournés en dérision. Le bienfait d'une sainte mort que je viens de vous peindre, c'est Dieu qui nous l'apporte ; mais ce Dieu, l'hérétique l'ignore, l'indifférent le redoute, l'impie le méprise et le bannit de sa présence.

Combien nos frères séparés sont à plaindre ! Et que la Réforme a fait de mal en rompant ce saint et harmonieux concert des sacrements qui s'adaptent si bien aux diverses phases de l'existence de l'homme ! Ces moyens dont nous avons éprouvé l'efficacité pendant toute notre vie ont pour nous, à l'heure de la mort, quelque chose de plus pénétrant encore. Le fidèle dont la vie s'éteint embrasse avec ferveur les symboles visibles des grâces qui lui promettent le ciel, et le pécheur qui se convertit au moment suprême, retrouve par la vertu de l'onction divine tous les sentiments, toutes les consolations, toutes les espérances qui ont fait le bonheur de sa jeunesse. Mais hors de l'Église catholique, où est l'espérance qui rassure et la consolation qui fait surabonder l'âme de joie et de bonheur au seuil de la vie éternelle ? Point de confession de ces fautes qui pèsent sur l'âme de tout le poids d'un remords, encore aggravé par le temps. Point de viatique pour le grand voyage qui commence. Point d'onction sur ces membres que le péché a souillés, que la terre attend, pour qui la tombe est déjà entr'ouverte, et dont les vers vont faire leur pâture. Il y a dans la chambre mortuaire je ne sais quel air sombre et froid que nul rayon ne vient illuminer, que nulle chaleur ne réchauffe. Le ministre viendra-t-il s'asseoir à ce chevet ? Ah ! je ne doute ni de sa



charité, ni de son zèle, ni de sa science, mais il vient les mains vides ; c'est un ami, ce n'est pas un prêtre ! Il n'est pas le dépositaire et le gardien des sacrements ; il n'a pas reçu l'onction sainte, il n'a ni le pouvoir de consacrer l'huile des infirmes, ni le pouvoir de la donner. Ouvrira-t il sous les yeux du mourant le livre des saintes Écritures ? Mais ce livre est mutilé, j'y cherche le passage de saint-Jacques sur l'extrême-onction, je ne l'y trouve pas. Les sacrements et les rites de la primitive Église ont disparu, et les victimes de la Réforme, à qui l'on a fait croire qu'elles suivaient l'Évangile, rien que l'Évangile, tout l'Évangile, n'ont plus de ce livre divin qu'un texte altéré et sacrilègement accommodé par les sectaires aux fantaisies de leur esprit et aux besoins de leur confession.

Il s'en va cependant, ce chrétien qui a été marqué du sceau du baptême, mais qui, élevé et nourri loin de l'Église, notre mère, n'en a connu ni la beauté, ni les douceurs, ni la miséricorde. Il s'en va, et au lieu de ces rayons qui percent la nue parmi les cierges de l'église, au lieu de ce crucifix qui ouvre ses bras et qui semble parler au mourant, au lieu de ces prières et de ces adieux qui suivent l'onction sainte, les ténèbres, l'isolement, le silence. Ah ! fut-il jamais moment plus favorable au démon qui rôde autour de cette âme pour achever sa conquête ! Il pèse sur l'esprit, et il y sème le doute ; sur le cœur, il y jette un muet désespoir ; sur les sens, et il les effraie, les trouble et les met en révolte contre l'âme éperdue et affaiblie. O ! frères séparés, que vous êtes à plaindre ! Mais que je voudrais me tromper en plaignant votre triste sort ! Non, je ne désespérerai point de votre salut, l'Église

catholique veut que je le demande, elle m'apprend que la bonne foi peut vous excuser, qu'un acte de contrition parfaite peut vous sauver, qu'il y a des anges à défaut des prêtres, pour veiller sur le départ des âmes égarées à leur insu par le schisme et par l'hérésie, et que ce mystère de régénération ne sera dévoilé qu'au grand jour. Je sais tout cela, mais c'est pour cela même que je pleure sur la triste condition que la Réforme vous a faite à l'heure de la mort. L'Église catholique, qui m'enseigne cette doctrine, est la vraie mère, elle en a l'esprit élevé, le cœur large, les entrailles émues, elle espère contre toute espérance, elle ne condamne personne, elle attend jusqu'au dernier jour et au dernier soupir. Ah ! revenez, revenez dans ses bras pour goûter au moins ses derniers bienfaits. — Il est trop tard, répondit Luther à Catherine de Bora qui le pressait de rentrer dans le giron de l'Église, puisqu'il craignait de s'être trompé. — Non, non, cruel docteur, il n'est jamais trop tard. Un de tes disciples t'a jugé, toi et toute ta réforme : « La religion de Luther est bonne pour vivre, mais celle du pape vaut mieux pour mourir. »

Je recueille ce témoignage dans l'histoire de la Réforme, et c'est aux mauvais chrétiens que je l'apporte pour triompher, au dernier moment, de leurs doutes, de leur répugnance, de leurs délais, de leur fausse honte, qui les exposent à perdre, avec la dernière grâce, la dernière chance de salut. « La religion du pape est bonne pour mourir. » Il y a des hommes à qui il reste des doutes, et qui, faute d'éducation, de bonnes lectures, d'exercices religieux, achèvent leur vie avec un esprit encore troublé par les vapeurs de l'incrédulité régnante. Ils voudraient avoir une idée nette de

tel mystère et de tel devoir, leur intelligence s'obscurcit et les voilà qui se condamnent à la mort des impies avec le pressentiment qu'ils se trompent, avec le regret de s'être trompés. Ah ! cruels, que faites-vous ? Ce doute qui vous tourmente, mais c'est une grâce. Vous doutez laquelle est la vraie mère, de l'incrédulité qui vous a rendus malheureux toute votre vie, ou de la religion qui vous appelle encore à votre mort. Vous doutez ! Mais par pitié pour votre âme, prenez le parti le plus sûr. L'incrédulité vous délaisse, l'Église vous ouvre ses bras. L'incrédulité n'a plus de remèdes, l'Église vous offre encore ses prières et ses onctions. Entre un abîme dont les ténèbres s'épaississent et une échappée lumineuse qui vous apparaît, vos yeux pourraient hésiter ! Venez à l'Église : à chaque pas que vous ferez vers elle, la lumière grandira ; à la première prière éclore sur vos lèvres, le doute cessera dans votre esprit ; à la première onction tombée sur votre chair, les mérites obscurcis et perdus de votre vie reparaîtront dans tout leur éclat, et le baptême de votre enfance, que vous ne voulez point renier, se retrouvera tout entier dans ce baptême de l'éternité, avec la robe de l'innocence transfigurée à jamais dans une lumineuse blancheur.

Il y a des pécheurs qui croient, qui tremblent à force de croire, qui ébranlent, à force de trembler, par les secousses de leur âme inquiète, le lit de leur agonie. Et cependant l'extrême-onction leur répugne. Cette répugnance, je leur en demande compte, car ce compte, ils vont le rendre au tribunal de Dieu. Qu'est-ce qui vous répugne dans la dernière visite de la grâce ? Le prêtre qui vous l'apporte ? Mais la solitude est faite autour de vous, et vous n'avez plus d'autre visiteur

ni d'autre ami que le prêtre. La prière ? Mais plus vos lèvres superbes en ont été déshabituées, plus vous avez besoin d'en retrouver le langage. Les saintes onctions ? Mais vos sens sont encore tout souillés de crimes. Hier, votre bouche exhalait l'impiété et le blasphème, votre poitrine était remplie de feux impurs, vos yeux cherchaient les tentations, vos pieds couraient à leur rencontre, et vous voulez affronter, sans être purifié, les regards du souverain juge. Une fois au moins, une fois, prenez pitié de votre âme.

Il y a des âmes retenues par une fausse honte et qui s'inquiètent encore à ce dernier moment du qu'en dira-t-on. Que dira-t-on de moi si on sait que j'ai reçu l'extrême-onction ? Il y a quatre-vingts ans peut-être qu'elles se sont accoutumées à trembler, à reculer, à sacrifier leurs convictions et leurs devoirs à ce misérable respect humain. Leur enfance, leur jeunesse, leur âge mûr, les derniers jours de leur vie, n'ont été qu'une longue et puérile crainte des jugements des hommes, et c'est à peine si les hommes pensaient à eux. Et les voilà encore aux prises avec le fantôme qui assiège leur chambre mortuaire et qui vient mettre sur leur bouche son doigt glacé ! O fausse honte ! ô lâcheté de nos mœurs ! Pauvre esclave, rompez, rompez enfin cette chaîne odieuse. Une fois, une fois au moins, soyez libre, soyez vous-même.

Mais ce sceptique qui veut douter encore, ce pécheur à qui les sacrements répugnent, ce lâche chrétien qui en a honte, se confie jusqu'à la fin dans les ressources de la science humaine, et il demande un délai à l'Église : « Demain ! demain ! » Ah ! que dites-vous ? Ce délai que vous demandez, mais il vous fera perdre toute chance de guérison corporelle, car il est

de foi aussi bien que d'expérience que l'extrême-onction rend souvent la santé au corps. *Le Seigneur le soulagera*, dit l'apôtre <sup>1</sup>, et cette parole se vérifiait souvent dans ces siècles auxquels l'extrême-onction ne faisait pas peur, sur ces robustes chrétiens, plus sages et plus prévoyants que nous, qui se gardaient bien d'attendre, pour implorer la grâce, que les forces de leurs corps fussent épuisées, la lumière de leur intelligence presque éteinte, et la liberté de leurs actes déjà paralysée par les atteintes de la mort. Demain ! demain ! Mais demain peut-être vous ne serez plus, ou si vous avez encore un dernier souffle, qui pourra dire avec assurance si vous êtes parmi les vivants ou parmi les morts ? C'est là, je le vois bien, le moment favorable que guette une fatale pitié pour introduire auprès du moribond le prêtre et les sacrements. L'impiété qui veille auprès de cet ami qu'elle a perdu s'applaudit du succès de sa ruse. Qui sait ? une famille sans foi, esclave des préjugés, un fils peut-être, un fils s'était promis d'épargner à son père le consolant spectacle des prières et des adieux de la religion, et il n'a que trop réussi. Ah ! le parricide ! vous ne le trouverez pas à genoux aux pieds du lit funèbre. Il s'est retiré pour laisser au prêtre le corps qui se dissout. Point de crucifix, point de cierges, point d'eau bénite, Jésus-Christ est ici un Dieu étranger, et les cérémonies de l'Église n'y rencontrent que des regards stupéfaits. Le prêtre vient, mais il sent que des ténèbres pèsent autour de lui sur les yeux et sur l'âme du mourant. Il cherche dans les yeux, sur les lèvres, dans les moindres mouvements du moribond, une voix qui réponde à

1. *Jacob*, v, 15.



son appel ; il parle, il prie, il pleure : ses pleurs, ses paroles, ses prières n'obtiennent pas de réponse ; il verse l'huile consacrée, et rien ne se ranime sous ces flots de grâce répandus d'une main tremblante. Il prend l'image de Jésus-Christ et il l'applique sur cette bouche qui se décolore : le silence est toujours le même. Il sort enfin, la tête penchée, le regard plein de consternation, le cœur en proie à une indicible tristesse, comme autrefois l'ange du ciel se retirait avec effroi de ces villes que le Seigneur avait condamnées à la ruine et à la mort.

Y a-t-il pour l'Église une douleur plus grande encore ? Oui, c'est le mépris de ses sacrements et la rupture pleine d'éclat avec laquelle on se sépare d'elle à la mort. Il a été un temps où l'on portait, par ordre d'un parlement, les sacrements de l'Église à des pécheurs obstinés dans l'hérésie. C'était une profanation mêlée encore, il faut en convenir, des mouvements d'une foi ignorante et plus égarée que pervertie. Il a été un temps où, si le pécheur, privé par sa faute des sacrements de l'Église, était privé des honneurs de la sépulture ecclésiastique, l'opinion, plus égarée encore, mais émue de ces égarements par un reste de religion, forçait parfois les portes du lieu saint et venait psalmodier dans l'enceinte profanée les prières de l'Église en l'honneur d'un mort qui les avait refusées ou qui s'en était rendu indigne : autre attentat que flétrissaient à la fois la religion, la raison et la liberté. Mais il se voit aujourd'hui quelque chose de plus impie et de plus monstrueux, c'est la mort et l'enterrement des solidaires.

Il s'est formé une secte dont l'audace égale la méchanceté, et qui se lève et se développe en plein soleil



pour chasser l'Église de la société contemporaine. Elle rôde autour du berceau et elle essaie de priver l'enfant nouveau-né de la grâce du baptême. S'il a fallu céder aux préjugés d'une mère et faire encore ce sacrifice à l'opinion dominante, point de confession du moins, point de première communion, ou bien que cette communion, consentie à grand'peine, soit la dernière de la vie. Voici le mariage, une mairie en sera le temple, un officier d'état civil l'unique témoin, un libertinage public le fruit honteux. Mais que les scrupules d'une femme chrétienne aient encore obligé le sectaire de paraître à l'église et d'y recevoir la bénédiction nuptiale, il y a une revanche que les solidaires se promettent de reprendre et qu'ils obtiennent à force de ruse, d'audace et de scélératesse. L'heure de la mort va sonner pour cette pauvre âme sur laquelle ils ont jeté un sort impie et dont ils vont faire la victime de l'abîme éternel. Cette victime, c'est un vieillard, une femme, un enfant quelquefois, un jeune homme peut-être. On entoure son lit, on assiège sa faiblesse, on calcule froidement le temps qui lui reste à vivre, on compte les derniers battements de son cœur. Pendant que ce mystère se consomme, le prêtre frappe inutilement à cette porte gardée par les satellites du démon et les implacables pourvoyeurs de l'enfer. Que lui reste-t-il que de conjurer le Seigneur d'avoir pitié du mourant et de députer à son chevet un des anges de la cité sainte, invisible du moins aux gardiens de cette âme prisonnière? Ah! que l'onction intérieure la touche et la pénètre! Qu'elle échappe, cette âme, aux filets de l'ennemi par une de ces grâces que nous ne cesserons d'attendre, d'espérer, de demander pour ces mourants de la vie présente, condamnés par leurs

semblables à mourir éternellement sous le regard du Dieu vengeur, dès qu'ils auront mis le pied sur le seuil de la vie future. Les méchants ont achevé leur œuvre et la mort est venue. Les voilà maîtres du cadavre et ils règlent la cérémonie des obsèques. Point de croix, point de prêtres, point de prières. Le cercueil passera fièrement devant le lieu saint, pas une goutte d'eau bénite ne tombera sur lui, pas une tête ne se découvrira pour regarder le ciel, pas une lèvre ne murmurerà les mots sacrés d'espérance et de pardon. Ils entrent au cimetière pour y enfouir cette chair privée de l'onction sainte et des espérances de la résurrection future. Prenez garde, méchants, allez plus loin, cette terre n'est pas assez libre, elle a été bénie, la croix y étend ses bras protecteurs, et cette malheureuse victime de votre impiété y retrouve les ossements d'une mère qui tressaillent d'épouvante au contact de cette dépouille animale et toute païenne. Nos églises vous font horreur, ah ! prenez en horreur aussi la terre de nos cimetières, tant de fois arrosée par l'eau sainte et remuée par la voix de l'Église. Où irez-vous avec votre cortège impie, et ce cadavre où pourra-t-il reposer ? L'ombre de la croix vous poursuit partout, partout vous trouverez des souvenirs chrétiens. Partout, jusque chez nos frères séparés, jusque dans le champ où Israël enterre ses morts, partout des symboles de résurrection et de vie. O solidaires, sortez de ce monde, l'humanité vous réproûve ; c'est dans les abîmes qu'il vous faut ensevelir du même coup et cette âme que vous avez tuée et ce corps que vous réclamez pour mieux constater votre victoire. O tyrans, ô bourreaux ! que le Ciel vous confonde ! que l'âme vous échappe et qu'il ne vous reste que le corps pour assouvir votre rage !

Voilà le scandale qui a commencé en Belgique, qui se continue en France et qui se propage, avec une fureur sacrilège, dans notre patrie bouleversée par la tempête des révolutions. Paris, Marseille, Toulouse, Lyon, toutes les grandes cités, ont été affligées dans leur raison et dans leur foi en voyant passer ces convois funèbres d'où la religion a été sévèrement bannie. Lyon ne s'en étonne plus, tant ce spectacle se renouvelle souvent dans ses murs. Les défenseurs de l'ordre et de la patrie tombent sous les balles de la guerre civile, et l'on décrète pour les honorer un enterrement sans prêtre, sans croix, sans aucun signe religieux <sup>1</sup> ; un ministre le conduit <sup>2</sup> ; la France le sait, et personne ne s'en indigne, presque personne n'ose s'en plaindre. O ville de saint Pothin et de saint Irénée, qu'es-tu devenue ? O France de Clovis et de saint Louis, es-tu donc livrée sans retour aux méchants qui t'oppriment ?

Que Dieu préserve l'Église de Besançon d'une telle souillure ! Je vous supplie, vous tous qui m'écoutez, de songer à votre âme, à votre mémoire, à votre famille, à votre habitation future, à votre éternité bienheureuse. Je vous conjure d'avoir pitié de votre chair à l'heure de votre mort et de lui laisser les espérances de la résurrection et de la gloire. Permettez-lui de renaître, de reflourir, de s'éterniser dans les splendeurs qui ne pâlissent jamais. L'impiété ne veut pour vous que les vers, la pourriture et l'oubli. La foi vous offre une immortelle parure, des ailes lumineuses, un magnifique diadème, un trône inébranlable, et les inépuisa-

1. Le convoi funèbre du commandant Arnaud.

2. M. Gambetta.

bles délices des noces éternelles. Pouvez-vous hésiter entre ces deux destinées ? La plus consolante n'est-elle pas aussi la plus vraie ? Vos doutes, s'il vous en reste, ne doivent-ils pas s'évanouir à la pensée que Dieu seul peut vous assurer un tel pardon en ce monde, une telle gloire dans l'autre ? Ah ! puisqu'il nous a été donné d'avoir vu tant et tant de fois la mort de si près dans ces jours de patriotique douleur, nous profiterons de cette leçon pour nous raffermir dans nos convictions et pour les confesser maintenant et à l'heure de notre mort. Que l'onction des mourants nous soit apportée de bonne heure ! Qu'il nous soit donné de la recevoir d'un esprit libre et d'un cœur reconnaissant ! Que nous sentions sous l'huile sainte notre âme se détacher peu à peu de ses derniers liens et briser, par un doux et suprême effort, les dernières barrières de sa prison mortelle ! Que cette onction bénie tempère notre tristesse, soulage notre douleur, rende à la nature fatiguée les forces et la liberté de ses mouvements et l'aide ainsi à s'endormir dans la paix du Seigneur !

---

## VINGTIÈME CONFÉRENCE.

### LE SACREMENT DE L'ORDRE.

---

Les sacrements, ces agents merveilleux de la grâce divine, font de l'homme un être nouveau dont la vie spirituelle se développe, s'agrandit et finit par le porter, sur des ailes invisibles, jusqu'aux sublimes hauteurs où la bonté de Dieu le convie pour le couronner dans la gloire. Il reçoit dans le baptême les prémices de la grâce ; la confirmation lui donne force et lumière ; la pénitence guérit ses blessures et répare ses défaillances ; Jésus-Christ devient dans l'Eucharistie sa nourriture et son breuvage ; enfin, l'extrême-onction, complétant cette œuvre de régénération spirituelle, efface les restes du péché, dissipe les dernières langueurs de l'âme près de quitter la terre, et sacre notre corps pour la résurrection future.

Voilà l'homme de la nature transformé par la grâce ; mais l'homme est un être social, il vit au sein de la société, il dépend d'elle, il lui apporte son concours. Il faut donc que la société, aussi bien que l'homme,



soit investie, pénétrée, transformée à son tour par la grâce divine, et que l'Homme-Dieu restaure et divinise les institutions qui en forment le pivot. Car il y a deux grandes choses sociales absolument nécessaires dans l'ordre spirituel comme dans l'ordre temporel : ordonner la vie et la propager ; c'est le sacerdoce qui l'ordonne, c'est le mariage qui la propage. L'ordre et le mariage sont les deux sacrements qui, dans la société spirituelle, assurent, perpétuent et transmettent, de génération en génération, la vie et les bienfaits de la grâce.

C'est de l'ordre, ce sacrement éminemment social, que je viens vous entretenir.

Il n'y a pas d'institution plus attaquée, et cependant il n'y en a pas de plus ancienne, de plus universelle, de plus nécessaire ; on la simule partout où on la renverse, mais rien ne saurait la remplacer.

Il n'y a pas d'institution plus facile à reconnaître, car les signes qui la distinguent éclatent aux yeux les plus prévenus.

Enfin il n'y a pas d'institution plus sévère, parce qu'il n'y en a point de plus sainte. Sous prétexte de la réformer, on rêve de l'abaisser et de la perdre. Seule l'Église la comprend et la sauve ; seule elle sait la maintenir dans toute sa pureté en lui imposant les sacrifices du célibat.

Telles sont les considérations que je vais vous développer en répondant aux questions suivantes qui résument toute l'économie de l'ordre sacerdotal.

En trois mots : Pourquoi le prêtre ? Où est le vrai prêtre ? Qu'est-ce qui fait le bon prêtre ?

Pourquoi le prêtre ? Parce qu'il est nécessaire à la société spirituelle.

Où est le vrai prêtre ? Dans l'Église catholique, qui seule possède les grâces de vocation, d'ordination et de ministère.

Qu'est-ce qui fait le bon prêtre ? C'est le sacrifice et la gloire du célibat.

I. Saint Paul écrivait : *Tout ce qui vient de Dieu a été ordonné*<sup>1</sup> ; et cette parole se vérifie également dans le monde de la nature qui est la terre, dans le monde de la gloire qui est le ciel, et dans le monde de la grâce qui est comme le milieu entre la nature et la gloire, et que l'on nomme l'Église.

Dieu a produit ses œuvres à son image et à sa ressemblance, et il y a laissé comme l'empreinte de sa main et le reflet de sa lumière, afin que leur perfection servît à en faire reconnaître l'auteur. L'univers entier est disposé avec ordre, nombre et mesure, il représente ainsi les attributs divins, et l'action que Dieu exerce sur toutes les créatures se retrouve, par imitation, dans celle que les créatures elles-mêmes exercent les unes sur les autres, selon leur degré de perfection. C'est une loi naturelle que les animaux obéissent à l'homme, que dans le corps humain certains membres plus nobles dirigent les autres, que dans la société civile et temporelle, les magistrats commandent, et que dans la famille, l'autorité appartienne et demeure aux parents. Tel est le monde de la nature.

Il en est de même dans le monde de la gloire. Autour de Jéhovah les esprits célestes sont ordonnés et liés entre eux par ces rapports de subordination et de

<sup>1</sup> Rom., XIII, 1.

commandement. Les Anges, les Archanges, les Séraphins, les Dominations, les Trônes, les Principautés, les Puissances, les Vertus, les Chérubins, habitent chacun leur sphère et sont revêtus, à des degrés différents, dans la triple hiérarchie qui les unit, des reflets étincelants de l'éternelle beauté qui se peint en eux comme dans d'admirables miroirs. Les dons de la gloire sont gradués et répartis, comme ceux de la nature, dans un ordre merveilleux, dont les profondeurs sont incommensurables.

L'Église, qui est le monde de la grâce, tient une sorte de milieu entre le monde de la nature et celui de la gloire. Elle représente les perfections et l'action du Seigneur avec une lumière moins vive que le ciel, puisqu'elle est encore à demi enveloppée dans les ombres du temps, mais avec des traits plus accentués et plus frappants que la nature, puisqu'elle s'élève au-dessus de la terre et qu'elle donne des ailes à l'humanité pour en sortir. L'Église doit donc avoir ce genre de beauté et de grandeur qui révèle le suprême ordonnateur de toutes choses ; l'Église doit avoir son ordre, et cet ordre doit comprendre toute une hiérarchie qui retrace, à des degrés différents, et les perfections de Dieu et son action sur les âmes. Il y aura donc des êtres supérieurs aux autres qui entreront dans les conseils du Seigneur, écouteront sa parole pour la répéter, recevront sa grâce pour la donner à leur tour, et mériteront d'être appelés, selon le langage de saint Paul, les auxiliaires et les coopérateurs de Dieu même dans l'œuvre du salut des hommes.

Telle est la convenance suprême du sacrement de l'ordre ; tel est le besoin que nous avons du sacerdoce.

Le modèle du prêtre est Jésus-Christ. C'est à lui que

le Seigneur a dit : *Asseyez-vous à ma droite.... Vous êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech* (1). Il faut entendre sur ce texte d'abord saint Paul et ensuite Bossuet, pour en comprendre le sens et la portée. Saint Paul explique dans son épître aux Hébreux, comme Melchisédech fut la figure de Jésus-Christ. Ce prêtre du Très-Haut apparaît dans la Genèse « sans père, sans mère, sans commencement de ses jours et sans qu'on en voie la fin (2). » « Ce n'est pas qu'il n'eût tout cela, dit Bossuet, ni qu'il faille donner dans l'erreur de ceux qui ont voulu que ce fût un ange. Venez, Jésus, Fils éternel de Dieu, sans mère dans le ciel, sans père sur la terre, en qui nous voyons et reconnaissons une descendance royale; mais pour ce qui est du sacerdoce, vous ne le tenez que de celui qui vous a dit : *Vous êtes mon Fils, je vous ai aujourd'hui engendré* (3). Pour ce divin sacerdoce, il ne faut être né que de Dieu, et vous avez votre vocation par votre naissance éternelle. Vous êtes seul; vous laissez pourtant après vous des prêtres, mais qui ne sont que vos vicaires, sans pouvoir offrir d'autres victimes que celle que vous avez une fois offerte à la croix, et que vous offrez éternellement à la droite du Père (4). »

Mais en attendant que ce pontife éternel abaisse les hauteurs des cieux et qu'il vienne s'offrir en sacrifice, la terre sera initiée au mystère de l'ordre par des oblations imparfaites et des cérémonies figuratives bien propres à lui en persuader la nécessité et l'excellence. Le premier prêtre fut Adam. Caïn et Abel,

1. Ps. CIX. 4.

2. Hebr., VII, 3.

3. Ps. II, 7.

4. BOSSUET. *Élévations sur les mystères*, VI<sup>e</sup> élév.

revêtus, comme lui, du sacerdoce de la nature, offrirent, après lui, l'un le type du caractère sacré déshonoré par le vice, l'autre le modèle de l'innocence, de la justice et de la ferveur debout devant l'autel du sacrifice. Nommez Enoch, Noé, Melchisédech, Abraham, Isaac, Jacob, vous citez des pasteurs, des rois, des prophètes, des patriarches, mais sous ces noms divers et avec toutes les différences de leur vie et de leurs titres, ils ont un caractère commun, celui du sacerdoce, ils sont prêtres dans leur famille et dans leur tribu.

L'idolâtrie commence, mais le sacerdoce défiguré garde chez tous les peuples un rayon de sa primitive grandeur. Les sanctuaires fameux de l'Égypte, de la Grèce et de Rome, sont tous remplis de la vénération que le prêtre commande et de la religieuse terreur qu'il inspire. C'est de la bouche de Calchas que les héros d'Homère attendent la décision de leur sort; les prêtres de Virgile tiennent le premier rang dans les Champs-Élysées et président encore aux concerts et aux plaisirs des hommes justes réunis autour d'eux; les Gaules, la Germanie, la presque île scandinave, ne marchent aux combats que sur l'avis des ovates et des druides. Montez plus haut encore, pénétrez plus loin, le témoignage du genre humain est toujours le même : des mers glaciales à l'équateur, du fond des pagodes de l'Inde ou du Thibet jusqu'aux forêts sombres où les idolâtres de l'Amérique cachent leurs dieux grossiers, partout des autels, des sacrifices, des prêtres, partout l'ordre qui élève des hommes choisis au-dessus de leurs semblables et qui en fait les ministres et les interprètes de la Divinité.

Quand le peuple juif se forme et se démêle de cette antiquité païenne, la tribu de Lévi est marquée par la



main de Dieu même pour conserver le privilège du sacerdoce. Quelle pompe ! quelle grandeur ! Avec quels soins jaloux ne sépare-t-on pas le prêtre du peuple dans les cérémonies du temple et jusque dans la vie politique et civile ! Rappelez-vous la magnificence des habits du grand-prêtre, la laine si blanche et si pure dont ils étaient tissus, les pierres qui, pour entrer dans la composition de l'autel, devaient tirer leur beauté de la nature et non des efforts du ciseau, ces autels chargés des prémices des moissons, ces agneaux choisis parmi les plus purs de tout le troupeau, le saint des saints où reposait l'arche d'alliance, où le Seigneur faisait entendre sa voix et où le successeur d'Aaron allait l'écouter les lèvres purifiées par le feu de la prière et les mains teintes du sang des victimes. Cette arche est sainte. N'y touchez pas, même quand elle chancelle, il n'appartient qu'aux prêtres de la porter et de la soutenir. Ne disputez pas l'encensoir à la tribu de Lévi, il en sortirait des charbons ardents qui feraient éclater sur la tête des profanes toute la colère du Seigneur.

Mais un jour, ce temple fameux de Jérusalem, le seul où Dieu souffrait qu'on l'adorât, fut abandonné par les anges qui en avaient gardé la porte. Sortons d'ici, s'écrièrent-ils, sortons d'ici. L'autel, le saint des saints, l'arche d'alliance, tout fut perdu ; la tribu de Lévi fut dispersée, et on n'en trouve plus la trace parmi les nations. Où est le prêtre, où est l'ordre éternel de Melchisédech ?

Le prêtre unique et véritable, le Verbe fait homme, avait paru dans ce temple et par sa présence il en avait élevé la gloire au-dessus de tous les monuments de l'antiquité. Ce prêtre c'est Jésus-Christ, c'est celui dont

l'antiquité tout entière, soit chez les Juifs, soit chez les païens, a figuré pendant quatre mille ans le divin sacerdoce, et qui en prolongera lui-même la grâce et les ministères dans un ordre nouveau où il n'y aura plus ni changement, ni vicissitudes, ni déclin. Il assemble ses apôtres, et, après les avoir nourris de sa chair et abreuvés de son sang, il leur donne en quatre mots l'ordre et le pouvoir de consacrer à son exemple et son corps et son sang : *Faites ceci en mémoire de moi*. Les voilà, par ces quatre mots, investis de la plénitude du sacerdoce et devenus les douze premiers évêques du christianisme, avec l'ordre et le pouvoir de transmettre à leurs successeurs toute l'étendue de leur autorité et toute la grâce de leur caractère. Jésus monte ensuite à la croix, s'offre lui-même en sacrifice, acquitte la dette du péché et relève la terre de la malédiction qui pesait sur elle. Son sacerdoce ne cesse plus. Il demeure à jamais le pontife suprême, il intercède pour nous, il montre à son Père les cicatrices de ses plaies : c'est l'Agneau immolé pour nos fautes que saint Jean a vu dans le ciel debout et comme tué au milieu des splendeurs mêmes de la gloire (1). Mais les douze évêques ordonnés par lui dans la dernière cène ont été chargés de continuer sur la terre le sacrifice de la croix, quoique d'une manière non sanglante. Il leur avait dit en leur donnant l'Esprit-Saint : *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez. Ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. Allez, enseignez toutes les nations. Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles* (2). Ainsi les

1. Apoc., v, 6.

2. Joan., xx, 21-23; Math., xxviii, 19-20.

apôtres furent associés au sacerdoce de Jésus ; ainsi leurs successeurs le sont après eux. Ce sacerdoce est un sacerdoce non pas de nature, mais de participation. Le souverain prêtre, Jésus, demeure l'unique source des grâces célestes ; ses apôtres et leurs successeurs n'en sont que les canaux et les instruments.

Telle fut la première ordination de la loi nouvelle. L'ordre est à tout jamais défini, constitué, étendu, sans distinction de race ni de pays, à la terre entière et aux siècles à venir. Un prophète avait vu cinq cents ans d'avance la nouvelle race des lévites figurée par cette échelle fameuse qui unissait la terre au ciel, et les différents ministères dont le sacerdoce est composé, monter et descendre du cœur de Dieu au cœur de l'homme pour porter les vœux de la terre au plus haut des cieux et rapporter les bénédictions des cieux jusqu'aux derniers confins de la terre : *Ascensiones in corde suo disposuit* (1). Un autre a vu les prêtres de la nouvelle alliance se recruter dans toute langue et dans toute tribu, remplir le monde, prendre leur vol jusque dans les îles les plus lointaines, et devancer dans leur vol les ailes des vents. Ils sont debout à l'autel, du couchant à l'aurore, et le sang répandu par leurs mains ne cesse de purifier d'un pôle à l'autre tous les continents, toutes les mers, tous les mondes, en rejaillissant jusqu'aux astres, inondés eux-mêmes dans le déluge de la grâce (2).

Il y a dix-huit siècles que ce spectacle est donné au monde, et il ne finira qu'avec le monde pour se reproduire et se transfigurer dans la gloire. On persécute le

1. *Psalm.* LXXXIII, 6.

2. *Malach.*, I-II.

sacerdoce à Jérusalem, il remplit aussitôt Corinthe, Éphèse, Athènes, Thessalonique, Antioche et Rome. L'hérésie le souille en Orient ; il retrouve en Occident sa pureté et sa grandeur. L'Allemagne, la Suède, l'Angleterre, le bannissent, mais déjà il refléurit sous le ciel du nouveau monde. On le raille partout, et partout il force l'admiration et il fait taire l'envie. Partout on l'a emprisonné, jugé, condamné, exilé, mis à mort, et partout il a reparu fier de sa présence, triomphant après cent condamnations, toujours de retour après cent exils, après mille et mille supplices toujours vivant et ressuscité.

Comprenez-vous, enfin, que cette leçon est assez longue, et qu'après une telle expérience il ne vous reste plus qu'à souffrir l'ordre du sacerdoce, puisque vous n'avez pu l'extirper de la terre ? Non, vous ne ferez jamais ce que les Césars n'ont pu faire avec leur glaive, ni Voltaire avec sa plume. Non, la société ne saurait se passer de sacerdoce, pas plus que de religion, pas plus que de Dieu. Un impie fameux l'a dit dans un vers répété souvent :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Il en est de même de l'ordre. A défaut de l'ordination de Dieu, vous aurez l'ordination de l'homme, c'est-à-dire des inventions ridicules, misérables, des caricatures odieuses d'une institution qui ne vient pas de vous, qui est au-dessus de vous, et qui se perpétuera malgré vous jusqu'à la consommation des siècles. J'en donne deux preuves entre mille.

Il y a quatre-vingt-dix ans, la France, sous prétexte de réformer la tribu sainte, lui imposa la constitution civile du clergé, et lui demanda d'en jurer le maintien.

C'était lui imposer le schisme et le parjure. Les uns, et c'était l'élite, c'est-à-dire le plus grand nombre, préférèrent au crime la spoliation, l'exil et la mort. Ils emportèrent au fond des bois leur calice proscrit, le peuple les suivit au péril de sa vie, et pendant dix ans ce peuple fidèle s'obstina à aller chercher, malgré les tyrans, malgré l'échafaud, dans les réduits les plus obscurs, à travers des chemins perdus, malgré les fatigues et la longueur du voyage, cette bonne messe, ce bon prêtre, cet ordre sacerdotal exilé mais non détruit qui lui rendait, au milieu de tant de larmes, les joies et les consolations du christianisme. Tant il est vrai que le sacerdoce est nécessaire, et que la foi, la vertu, la piété, souffriront et braveront tout pour en conserver les bienfaits.

Mais que faisait la portion infidèle de la tribu sainte ? Elle enseignait, elle sacrifiait, elle continuait dans nos temples toutes les fonctions d'un sacerdoce avili, et le peuple trompé ou complice du schisme constitutionnel, s'obstinait à voir en eux de vrais pasteurs, comme il s'obstinait à se croire et à se dire la véritable Église, réformée sur le modèle des premiers siècles. Vous le voyez, toujours le prêtre, fût-il suspect dans sa foi ou dans sa conduite ; il est toujours nécessaire à la société, à la société même égarée et pervertie.

Ce n'est pas tout. Un jour la révolution ne veut plus des prêtres de la révolution, et le sacerdoce schismatique est menacé à son tour de la persécution et de l'exil. Le dimanche est aboli, les autels sont renversés, les temples se ferment ; c'en est donc fait, disent les impies, voilà nos vœux accomplis : plus de rois, plus de prêtres, l'humanité est affranchie et la superstition détruite sans retour. Non, vous n'attendrez pas trois



mois pour revoir ce sacerdoce qui vous est odieux. Un jour la Convention décrète l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Les temples se rouvrent, le culte recommence, un cortège pompeux remplit l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris, des chants se font entendre. Le cortège, qui le mène ? ces chants, qui les entonne ? Ah ! l'histoire ne sait s'il faut en pâlir de honte ou en éclater de rire. Ce pontife, c'est l'homme qui avait déjà fait tomber cent mille têtes et qui en demandait cent mille encore ; ce pontife, c'est Robespierre !

Vous ne voulez plus du sacerdoce, et cependant le sacerdoce se trouve partout, jusque dans les loges maçonniques. Cette loge s'appelle un temple, elle s'illumine comme nos églises, un vénérable y préside dans l'attitude d'un pontife, on s'y couvre de vêtements symboliques, on y baptise, on y prêche, on y communique, rien n'y manque, excepté le confessionnal. Passez fièrement devant nos églises à l'heure où le peuple s'y rassemble, raillez nos prières, nos prédications, nos sacrements, notre sacerdoce, passez, votre conduite nous justifierait au besoin. Il faut des prêtres, puisque vous en inventez aussitôt que vous n'en avez plus. Vous bravez le ridicule pour esquisser je ne sais quelle caricature sacerdotale, dont vous n'avez ni l'esprit de rire, ni le courage de vous débarrasser. Vos grands maîtres, vos rose-croix, vos vénérables, toute cette hiérarchie à trente-sept degrés demeure malgré vous à la tête de votre secte, en dépit de la raison, du progrès, de la liberté, de la révolution et de toutes les lumières du dix-neuvième siècle. Cette hiérarchie, vous la garderez, parce qu'il faut des prêtres même au vice et à l'erreur. Vous la garderez jusqu'à l'Antechrist, ce pontife redou-

table, dont vous préparez l'avènement et le triomphe.

II. A quels signes reconnaît-on le vrai prêtre ? Il y en a trois : la vocation, l'ordination et le ministère. Par la vocation, Dieu appelle l'homme ; par l'ordination, Dieu le revêt de ses pouvoirs ; par le ministère, Dieu le fait agir en son nom. La vocation, l'ordination et le ministère ne se trouvent que dans l'Église catholique, apostolique et romaine. L'Église catholique seule possède le vrai prêtre, parce qu'elle seule fait du prêtre l'homme de Dieu.

Que faut-il pour qu'un homme, se séparant de la foule, puisse dire avec assurance : Dieu m'appelle à continuer l'œuvre de Jésus-Christ le prêtre éternel. Il faut que l'écho de cette voix qui a retenti jusque dans les splendeurs des saints : *Tu es prêtre pour l'éternité*, vienne à ses oreilles et qu'il la discerne clairement. Les apôtres l'entendirent de la bouche de Jésus-Christ : *Venez à moi...., je vous ferai pêcheurs d'hommes*. Là-dessus, ils quittent leurs filets et leur famille et ils se mettent à suivre Jésus-Christ. Le divin Maître ne veut pas qu'il leur reste le moindre doute sur cette vocation sainte : *Ce n'est pas vous*, leur dit-il, *qui m'avez choisi, c'est de moi qu'est venu le choix et l'élection*. Non-seulement il les appelle, il les choisit, mais il les envoie comme son Père l'a envoyé lui-même : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos*. Cet appel se transmettra ainsi, de siècle en siècle, sans interruption, dans toutes les langues que parlera l'humanité et dans tous les lieux où le sacerdoce sera établi. Les apôtres choisissent et appellent Mathias par la voix du sort ; Paul renversé sur le chemin de Damas, tout sillonné encore par cette foudre partie de la main de Dieu, va se pré-

senter à Ananie et lui demande de mettre le sceau de l'Église à côté du sceau de Dieu même, qui marque si haut sa vocation. Paul envoie à son tour Tite, Philémon, Timothée ; Flavien reconnaît la vocation de Jean, ce disciple chéri du païen Libanius, et il en fait un prédicateur à la bouche d'or qui sera la gloire de l'Orient, de la langue grecque et de toute l'Église ; un enfant inspiré de Dieu a deviné la vocation d'Ambroise ; Ambroise baptise à son tour le jeune Augustin et prépare en lui l'évêque d'Hippone, l'oracle de l'Afrique, le génie le plus subtil et le plus éloquent de toute la littérature latine. La vocation sacerdotale se révèle par des traits inattendus, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre ; mais la mission n'a qu'un centre, c'est Rome, un centre d'où partent tous les conquérants de l'Évangile : Augustin pour l'Angleterre, Boniface pour l'Allemagne, Villebrod pour la Suède, Étienne pour la Pologne et pour la Hongrie, Xavier pour les grandes Indes, la Chine et le Japon. Ces évêques, ces missionnaires, ces docteurs, forment depuis dix-huit siècles une triple succession qui rattache à l'Église, mère et maîtresse, chaque Église, chaque chaire, chaque école. En saluant tour à tour le génie de Bossuet, le grand cœur de Fénelon, les œuvres de saint Vincent de Paul, les miracles de saint François de Sales, en remontant jusqu'aux Thomas d'Aquin et aux Bernard, ces prodiges de science et de zèle dignes de servir de modèles à tous les siècles, jusqu'aux Jérôme, aux Basile, aux Grégoire, autres miracles d'éloquence, autres caractères pleins de noblesse, de grandeur et de liberté, vous touchez aux premiers successeurs de Pierre, aux premiers disciples de Jésus-Christ, à Jésus-Christ lui-même, sans avoir quitté un seul instant cette chaîne glorieuse, sans

avoir cessé d'entendre cette voix qui demeure toujours la même, toujours avec la même autorité : *Venez, suivez-moi, je vous ferai pêcheurs d'hommes.... Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie* <sup>1</sup>. Voilà la généalogie du sacerdoce catholique, voilà l'illustre race d'où le prêtre est sorti. Cette généalogie, chacun la connaît, personne ne la conteste ; elle est l'histoire même du monde ancien et du monde moderne, elle est mêlée à toutes les lois, à toutes les littératures et à toutes les langues, et on ne saurait la raconter sans raconter les annales de dix-huit siècles.

A ces titres si authentiques, opposez ceux de la Réforme, comparez le prêtre au ministre, et vous jugerez de quel côté est la vocation sainte, de quel côté est la mission véritable. Qu'est-ce que la Réforme a fait du prêtre ? Où est-il ? Je le cherche, et je ne vois devant moi que le ministre du saint Évangile.

A Dieu ne plaise que je veuille affaiblir le respect qu'il peut inspirer ! Je le crois aussi digne, aussi estimable qu'il peut l'être aux yeux du protestant le plus sévère et le plus convaincu. Il est, je le veux, un homme dont la vocation a été déterminée par les instincts les plus généreux, qui s'est tourné vers Dieu de bonne heure et qui s'est senti le besoin de le connaître, de le servir et de le glorifier. Sa vie a été absorbée par la méditation de l'Écriture ; son âme s'est formée au commerce des prophètes et des évangélistes ; ses sentiments, ses pensées, ses mœurs se sont pliés à la règle divine ; enfin il croit en Dieu et à son Christ. J'admets tout cela, ce sont des titres à l'estime et à la reconnaissance des hommes, et Dieu me garde d'en affaiblir aucun !

<sup>1</sup>. *Marc, I, 17.*

Mais encore une fois est-ce là le prêtre? D'où vient-il? Remontez à son origine, que trouvez-vous? Il a été envoyé par d'autres ministres qui étaient comme lui sans vocation et sans mission. Ni vocation plus sûre, ni mission plus authentique dans les ministres des deux derniers siècles. Ils se sont succédé sans pouvoir effacer la tache de leur origine ni la date de leur usurpation sacrilège. Leur auteur commun, c'est Luther; la date de leur commencement, c'est le xvi<sup>e</sup> siècle; et au delà de cette date fameuse, point de tradition, point de généalogie, pas le moindre fondement dans le passé, pas une ombre qu'ils puissent faire sortir du tombeau pour lui tendre la main et se rattacher par elle aux apôtres et à Jésus-Christ. Non, ce n'est pas là l'ordre, c'est le désordre et le chaos. Ce n'est pas l'édifice bâti sur le roc, c'est la maison sans fondement qui croule et qui s'effondre de toutes parts.

L'Église catholique ne se borne pas à appeler et à envoyer les hommes de Dieu, elle les ordonne. Quand elle a acquis la conviction que le lévite est digne de recevoir les ordres, elle l'appelle aux pieds du pontife, et le pontife l'investit des pouvoirs qu'il a reçus. Pouvoir d'enseigner : *Allez, enseignez toutes les nations*<sup>1</sup>. Pouvoir de lier et de délier : *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez*<sup>2</sup>. Pouvoir d'offrir le saint sacrifice pour les vivants et pour les morts au nom de Jésus-Christ, qui a dit à ses apôtres en les ordonnant et à tous leurs successeurs jusqu'à la fin des siècles : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang ; faites*

1. *Matth.*, xxviii, 19.

2. *Joan.*, xx, 23.



*ceci en mémoire de moi* 1. Et afin que ce prêtre ainsi ordonné soit reconnu du ciel et de la terre, le pontife le marque d'une onction extérieure et il verse l'huile sainte sur ses doigts. Ces doigts consacrés doivent tenir le corps de Jésus-Christ, recevoir son sang et élever vers le ciel ce pain de propitiation, ce calice de salut. Voilà le prêtre catholique, véritable Christ, oint du Seigneur, dispensateur de ses mystères.

Où est, dans les sectes protestantes, cette ordination qui communique les pouvoirs divins ? Les communions protestantes nient et suppriment le sacrement de l'ordre ; elles ont rompu dès le commencement avec la tradition, elles ont méprisé la source de la grâce. Qu'elles reprennent maintenant, comme on le voit dans l'Église anglicane, les impositions des mains, les rites, les prières, toutes les cérémonies extérieures, de l'antiquité, ce ne sont que des formes sans réalité interne. Pour transmettre le sacerdoce il faut en avoir reçu la plénitude. Là où l'épiscopat a été interrompu, on ne saurait le communiquer. Là où la grâce a cessé de couler, qu'importent de brillants dehors, des canaux vides et propres seulement à tromper les yeux ! Que l'Allemagne réformée relève, par un cérémonial nouveau, ce qu'elle appelle la consécration de ses ministres ; cet appareil ne saurait faire oublier que Luther a brisé les vases de l'ordination et qu'il a déclaré ministres du saint Évangile tous ceux que l'Esprit inspire. Avec l'ordination, tout s'est évanoui, tout a été perdu sans retour pour ce ministre à qui l'ignorance seule donnera encore le nom de prêtre. Point d'onction sainte, point de caractère sacré, point de puissance surnaturelle,

3. *Luc*, xxii, 19.

rien qui l'élève au-dessus de la terre, rien qui émane du ciel. Ce ministre est un homme, rien qu'un homme, un homme qui n'a point reçu d'autorité et qui n'en peut point exercer, un homme qui est sans pouvoir sur l'âme et qui n'en peut point transmettre à son tour ; un homme plein de science, de génie, de vertus humaines, mais un homme enfin avec qui tout s'arrête dans l'ordre purement humain et qui ne peut ni parler au nom de Dieu dans la chaire, ni frapper au nom de Dieu à la porte de la conscience, ni ouvrir le ciel au nom de Dieu, ni faire descendre Dieu-même sur l'autel.

C'est là cependant la conséquence de l'ordre dans la véritable Église, c'est le ministère exercé et rempli au nom du Seigneur. Le prêtre parle, mais ce n'est pas sa parole, c'est la parole de l'Église dont il n'est que l'organe, c'est la tradition de dix-huit siècles qui lui sert de piédestal ; c'est l'ordre de Dieu, toujours vivant, toujours le même, qui passe par sa bouche. Si imparfaite que soit la forme, sa prédication possède une autorité saisissante. Il commande, mais sans despotisme ; il supplie, mais sans bassesse. Ces vérités qu'il annonce, il ne les a pas faites, il les enseigne parce qu'il les a reçues et parce qu'il lui a été dit : *Allez, enseignez toutes les nations*. Ce n'est pas l'homme qu'on écoute, ce n'est pas à l'homme qu'on obéit ; on n'écoute que l'Église dans sa personne, on n'obéit qu'à Dieu dans ses commandements, parce qu'il lui a été dit encore : *Qui vous écoute m'écoute et qui vous méprise me méprise*<sup>1</sup>. Mettez en face de cette chaire toujours immobile la tribune du ministre, toujours variable. Le ministre ouvre la Bible, mais il ne saurait en affirmer le

1. *Luc.*, x, 16.

sens, pas même devant une femme, pas même devant un enfant. Veut-il imposer sa parole, voilà l'oppression; la laisse-t-il flotter au hasard, voilà l'anarchie. Est-ce là l'enseignement ? Est-ce là le ministère de la prédication ?

Le ministère du prêtre à qui il a été donné de lier et de délier, descend jusqu'au fond de la conscience. L'âme s'ouvre devant lui comme devant Dieu qu'il représente ; elle lui parle de sa faiblesse, elle lui peint ses remords, elle implore ses conseils parce qu'il lui est donné de consoler, de guérir, de ressusciter, parce qu'il est pour les âmes comme un médecin dont le remède est infailible, parce que d'un geste et d'un mot, la main étendue sur la tête du pécheur, les paroles de l'absolution à la bouche, il a le droit et le devoir de lui dire : *Allez en paix, tous vos péchés vous sont remis.* Appellerai-je au secours de mon âme le ministre du saint Évangile ? Lui ferai-je mes confidences ? Il a du zèle, il a de la science, il est plein d'amitié pour moi, et cette amitié ne redoute aucune indiscretion. Qu'importe ! la science est vaine, le zèle inutile, l'amitié impuissante ; je veux guérir, je cherche le remède, il me faut une absolution, et vous ne pouvez pas me dire ce mot qui délie : je vous absous ! Non, ce n'est pas là un ministère de grâce, ce n'est pas là le sacerdoce.

Le prêtre ouvre et ferme les portes de l'éternité, il appelle Dieu et Dieu descend du ciel à sa voix, Dieu s'incarne dans ses mains, Dieu se fait sa nourriture et son breuvage, Dieu veut être distribué par lui sous les saintes espèces pour devenir l'aliment de tout son peuple. Voilà le sacrifice, la victime, le prêtre, voilà l'ordre dans toute sa splendeur. Regardez en face la

Réforme dans toute sa nudité. Une table froide au fond d'un temple, du vin dans une coupe, du pain dans une corbeille, et avant de rompre ce pain et de passer cette coupe à la ronde, un ministre qui vous avertit que ce pain est toujours du pain, ce vin toujours du vin, qu'il n'y a ici que figure, symbole, simples souvenirs de la dernière cène. O ministère inutile, ô communion sans ferveur et sans foi ! Ah ! c'est ici surtout qu'il n'y a plus d'illusion à se faire, c'est ici que la dernière ombre du sacerdoce a disparu sans retour. Plus de science comme le ministre peut en montrer dans la chaire, plus de sympathies ni de zèle comme son amitié peut en trouver pour répondre aux confidences des âmes. Plaignez-le, car il sent tout le vide de ce temple, et dites en gémissant : point de vocation, point d'ordination, point de ministère ; non, ce n'est pas là l'homme de Dieu.

III. Il faut des prêtres ; l'Église catholique seule a de vrais prêtres ; mais le vrai prêtre doit être chaste pour demeurer un bon prêtre. Le prix de sa gloire, c'est le sacrifice du célibat.

Je touche ici à l'un des mystères les plus profonds du plan providentiel de ce monde, et je voudrais essayer de vous le faire entrevoir.

Il y a une double vie et, par conséquent, une double paternité dont le principe est Dieu lui-même : la vie naturelle et humaine, la vie spirituelle et divine, la paternité de la terre et celle du ciel.

La vie naturelle et humaine se transmet par le mariage : de là le caractère redoutable et saint de ce sacrement, par lequel l'homme est associé à la puissance créatrice et communique à des êtres qui sortent de lui

la vie dont la source est en Dieu. Là est la raison de tous les devoirs des époux. Ainsi s'explique le crime de ceux qui attentent à la transmission de la vie et qui méconnaissent la fin du mariage chrétien.

Mais la vie spirituelle et divine est transmise par le sacerdoce ; le sacerdoce possède une paternité plus haute ; il enfante les âmes à la foi, à la grâce, à la vie éternelle. Voilà la vie que le prêtre a été chargé de transmettre. Il doit enfanter Jésus-Christ dans les âmes ! Avec quel travail ! quelles douleurs ! quelles angoisses ! Demandez-le à saint Paul. Ces douleurs sacrées, il ne cesse de les ressentir et de les exprimer. Ce n'est pas seulement à chaque âme qu'il baptise, c'est à chaque âme déjà baptisée qu'il régénère dans ses larmes et qu'il réconcilie avec Dieu à force de prières, d'instances et de tendresses : *Filioli, quos iterùm parturio: Mes petits enfants, que j'enfante de nouveau à Jésus-Christ, je suis dans l'angoisse à cause de vous*<sup>1</sup>. Quel prêtre n'a pas éprouvé quelque chose de semblable ? Les âmes que le prêtre arrache à la mort deviennent comme ses enfants ; il veut les garder, les sanctifier, les sauver ; il se sanctifie lui-même dans ce ministère, et les âmes lui font autant de bien qu'il peut leur en faire. Pensées, exhortations, travail, relations sociales, tout jusqu'aux distractions nécessaires à sa vie, tout doit se rapporter à ce but : former, sauver les âmes et les donner à Jésus-Christ : *donec formetur Christus*. Cette paternité, dont les honneurs commencent pour le prêtre le premier jour qu'il monte à l'autel, sera aussi longue que sa vie, aussi féconde et aussi inépuisable que la grâce dont il est le ministre. Il enfantera, dans

1. Gal., iv, 19.



sa jeunesse sacerdotale, par l'activité et par le zèle ; dans son âge mûr, par une action tempérée de prudence et de conseil ; dans sa vieillesse, par les pleurs et les lamentations de sa prière enfermée au fond du sanctuaire, et ses derniers soupirs donneront encore à Jésus-Christ des âmes, au ciel des élus.

On comprend que cette paternité, si étendue, si longue, si pleine de sollicitudes et de devoirs, doive exclure l'autre, quelque sainte qu'elle soit. Un cœur qui doit embrasser dans un amour de père toutes les âmes régénérées en Jésus-Christ, ne doit pas être resserré dans les affections même les plus légitimes de la famille. Le foyer domestique est honorable et sacré, mais il est étroit. J'en appelle aux pères les plus chrétiens : au delà du seuil où vos affections s'arrêtent, vous avez des amis que vous fréquentez, quelques pauvres peut-être que vous visitez assidûment, mais le reste d'une cité, d'un village même, intéresse tout au plus d'une manière vague et générale votre cœur de citoyen. L'esprit de famille, si saint qu'il soit, a un caractère restreint, étroit, et va, sans qu'on y pense, jusqu'à l'égoïsme. Eh bien ! mettez donc au-dessus de toutes ces familles un pasteur qui ne soit à personne, mais qui soit à tous, qui se communique plus volontiers encore au pauvre qu'au riche, et qui représente, dans sa faiblesse, il est vrai, mais dans sa faiblesse reconfortée et soutenue, le côté le plus élevé et le plus large de la paternité divine. Enfants, jeunes gens, vieillards, hommes, femmes, jeunes filles, vierges consacrées au Seigneur, tous vous l'appellez *mon père* dans l'ordre de la grâce, et pourquoi ? Parce que personne ne l'appelle *mon père* dans l'ordre de la nature. Vous lui confiez vos secrets et vos chagrins, vos secrets dé-

robés à l'intimité même du foyer conjugal, vos chagrins dont ce foyer même est devenu parfois la source corrompue et intarissable. Vous lui confiez ces redoutables secrets et ces cuisants chagrins, et pourquoi ? Parce qu'il n'y a pas à côté de lui une oreille qui se penche pour en obtenir la confidence. Le cœur de ce prêtre vous appartient, parce qu'il n'appartient pas à une femme qu'il faut parer, à des enfants qu'il faut élever, à une famille dont il faut rêver, préparer, soutenir l'établissement. Ce cœur vous appartient, vous l'abordez sans embarras, vous le sollicitez sans détour, parce que vous sentez que ses soins, son temps, ses efforts, sa vie, tout est à vous. Laissez donc au prêtre cette couronne du célibat qui le sépare du peuple comme le signe de sa servitude volontaire, et qui le réserve pour Dieu comme le signe de sa gloire. Bénissez donc la sagesse, la prévoyance, la bonté de l'Église, qui a assuré par le célibat ecclésiastique, le recrutement de cet ordre placé entre les anges et les hommes, où le prêtre demeure à la fois semblable aux anges et aux hommes, aux anges puisqu'il en a toute la pureté, aux hommes puisqu'il en connaît toute la faiblesse. Cette faiblesse, il la dompte tous les jours ; cette pureté, tous les jours il l'accroît, il l'embellit, il la fait resplendir de tout l'éclat de la victoire.

La loi du célibat est d'origine apostolique. Écoutez les conciles les plus anciens : Gardons, disent les Pères assemblés à Carthage en 390, la règle que nous ont enseignée les apôtres et que toute l'antiquité chrétienne a observée : *Ut quod apostoli docuerunt, et ipsa servavit antiquitas, custodiamus*. Les papes parlent comme les conciles. Écoutez une lettre de saint Cyrille, datée de la fin du IV<sup>e</sup> siècle : « A partir du jour de notre

ordination, nous tous prêtres et lévites, nous sommes tenus par une loi irrévocable de vouer nos cœurs et nos corps à la chasteté : *indissolubili lege astringimur*. Les pères des premiers siècles parlent comme les papes et les conciles. Saint Jérôme et saint Epiphane, ces témoins si bien instruits l'un de la discipline de l'Église latine, l'autre de la discipline de l'Église grecque, déclarent presque dans les mêmes termes que l'Église n'élève aux saints ordres que ceux qui vivent dans la continence. Mais les pères, les papes, les conciles, ne faisaient que répéter et appliquer la doctrine de saint Paul : *Celui qui n'est point marié s'occupe des choses du Seigneur et des moyens de plaire à Dieu ; mais celui qui est marié s'occupe des choses de ce monde et des moyens de plaire à son épouse : son cœur est partagé*<sup>1</sup>. Ce n'est pas un ordre que l'Apôtre donne à tous les fidèles en recommandant le célibat ; c'est un conseil. Mais ce conseil, il le pratique, il s'en est fait une loi, parce qu'il est prêtre, et cette loi sainte fait son bonheur : *Je voudrais, dit-il, que tous vous fussiez comme moi*<sup>2</sup>. Ainsi s'explique et s'éclaircit cette parole mystérieuse du Sauveur : *Il y en a qui ont renoncé au mariage pour le royaume des cieux. Heureux qui comprendra cette parole*<sup>3</sup>!

L'Église grecque ne l'a comprise qu'à moitié, et c'est aux évêques seuls que la loi de la continence s'impose. Triste condition qui l'humilie, qui la dégrade à ses propres yeux, et qui oblige les fidèles à chercher les confidents de leurs âmes dans les couvents où règne la chasteté parfaite. L'Église latine, plus fidèle à la règle,

1 *1 Cor.*, VII, 33.

2 *Ibid.* 7.

3. *Matth*, XII, 11-12.

n'a cessé de la rappeler, d'en prévenir l'oubli, d'entourer des précautions les plus délicates et les plus minutieuses la pureté du sanctuaire, de mettre à l'abri de tout soupçon l'honneur de ses ministres. Quand il vous tombe sous les yeux quelque'une de ces lettres écrites par la plume vigoureuse d'un Grégoire VII et d'un Innocent III contre les désordres de quelque monastère ou de quelque église particulière, que faut-il en conclure, sinon que l'esprit est prompt, que la chair est faible, que la nature humaine, toujours portée à la corruption, a besoin d'être avertie, soutenue, réprimée, et qu'il faut appliquer et le fer et le feu sur les plaies saignantes de l'Église déchirée, mais toujours capable de se réformer elle-même. Le remède est toujours là : c'est la prière, c'est la vigilance, c'est la pauvreté. Ainsi se restaure l'ordre sacerdotal, sous la verge de la discipline ; ainsi se retrempe les caractères affaiblis et corrompus dans l'atmosphère empestée du monde ; ainsi renaissent et fleurissent les vertus des vierges.

Le monde, il est vrai, ne comprend pas ce remède, et il en propose un autre qu'il croit radical et infailible : c'est le mariage. Ah ! ce remède, l'histoire le connaît et elle peut en témoigner. Le xvi<sup>e</sup> siècle a vu Luther, Calvin, Zwingle, Henri VIII, dessécher le sacerdoce dans sa fleur, arracher aux couvents des moines et des religieuses et tirer de la tombe toutes les convoitises de la chair endormie. Ils en appelaient du célibat au mariage, du mariage au divorce, du divorce à l'adultère, de l'adultère à la polygamie, et toujours au nom de la nature, toujours au nom de la raison. O nature ! ô raison ! quels spectacles avez-vous donnés ! Le moine de Wittemberg a changé son cloître

en ménage vulgaire; une femme, une religieuse défroquée, y tranche du maître, elle est chiche et ladre, elle fatigue, elle tourmente ce docteur dégradé qui, après avoir troublé la paix des cloîtres, n'a pu obtenir pour lui-même la paix du ménage. Toute cette réforme n'est qu'une comédie, cette comédie se termine par un mariage, ce mariage par un enfer. C'est un enfer cette ville de Genève où Calvin, diacre infidèle à sa vocation, fait brûler publiquement les contradicteurs de sa doctrine; un enfer, cette Suisse déchirée par les factions religieuses, où Zwingle, cet infidèle curé de Zurich, meurt dans une bataille, le front cuirassé d'impudence, le cœur rempli de haine, la main serrant convulsivement le casse-tête de fer avec lequel il assommait son peuple; un enfer, cette Angleterre où Henri VIII se vante de n'avoir épargné ni un homme dans sa colère, ni une femme dans sa passion, où des milliers de collèges, d'hospices et de monastères sont devenus la proie de son avarice et de sa luxure, où des évêques sans ordination et sans caractère se marient pour faire partager cette proie à leurs épouses et la transmettre à leurs enfants, où les reliques de saint Thomas de Cantorbéry sont tirées de leur tombe, mises en jugement, condamnées au feu, tandis que les pierreries qui les ornent deviennent la parure des courtisanes et du Sardanapale couronné. Voilà les effets du remède. Ah! le remède, convenez-en, était pire que le mal!

C'est un remède pire que le mal de rabaisser vers la terre toute cette milice appelée à vivre de la vie des anges. Qui vous permet d'ailleurs de parler en son nom? Qui vous autorise à la plaindre quand elle s'estime heureuse, à la déshonorer quand elle veut



garder sa puissance, sa gloire et sa couronne? Pour une vocation perdue parmi tant de vocations fidèles, y a-t-il ombre de justice à soupçonner l'ordre entier et à accuser toute la discipline? Y a-t-il ombre de raison à dégrader tout le sacerdoce du rang que Dieu lui donne, que la conscience humaine lui reconnaît et que l'histoire lui assigne? Si la chair et le sang révoltés contre la loi viennent au secours de l'orgueil perdu et réclament pour quelque prêtre scandaleux les droits du mariage, plaignez-le, priez pour lui, mais ne songez ni à le réhabiliter ni à lui bâtir un foyer. Vous lui rendrez peut-être un état civil, mais l'honneur jamais, le bonheur jamais, jamais!

Vous êtes épris de la liberté; eh bien! laissez au sacerdoce la liberté du sacrifice et des vertus par lesquelles il a édifié, converti, sauvé le monde depuis dix-huit siècles. Laissez le capucin marcher les pieds nus et se serrer les reins avec la corde de la pénitence, laissez le carme et le dominicain élever vers le ciel leur tête rasée, laissez la mortification consolider et affermir dans ces âmes d'élite les vœux et les triomphes de la chasteté. Cette liberté sainte assure le repos de vos foyers, parce qu'elle donne à vos enfants des guides sûrs et dévoués, à vos femmes des gardiens sacrés de votre honneur, à vous-mêmes des amis qui vous aiment malgré vous, et qui viendront au dernier jour, le cœur sur la main, le pardon sur les lèvres, vous faire avouer, en vous ouvrant le ciel, qu'il vous faut, à vous plus qu'à personne, des prêtres, de vrais prêtres, de bons prêtres.

---

## VINGT-UNIÈME CONFÉRENCE.

### LES POUVOIRS DU SACERDOCE.

---

Tout ce qui vient de Dieu est ordonné : l'Église, ce monde de la grâce, qui, dans l'ordonnance éternelle, tient le milieu entre le monde de la nature et le monde de la gloire, doit avoir, comme la terre, comme le ciel, cette hiérarchie sainte où se peignent les perfections divines et l'action de la Providence sur les créatures. L'Église doit avoir son ordre, cet ordre c'est le sacerdoce.

Rien de plus nécessaire que le sacerdoce : cette institution est aussi ancienne que le monde, aussi universelle que l'histoire, aussi durable que la terre et le temps.

Rien de plus facile à reconnaître que le vrai sacerdoce : l'Église catholique seule le possède, parce qu'elle seule a conservé les trois grâces auxquelles on en reconnaît l'exercice, la grâce de la vocation, la grâce de l'ordination et la grâce du ministère.

Rien de plus sévère que le sacerdoce, parce que rien

ici-bas n'est plus auguste ni plus saint. Le célibat est le prix de sa gloire ; c'est à ce prix qu'il commande la confiance et qu'il garde tout son dévouement. En trois mots, il faut des prêtres, de vrais prêtres, de bons prêtres.

Telle est la raison suprême du sacerdoce dans l'économie providentielle du monde. Vous la comprendrez encore mieux en étudiant les pouvoirs qu'il a reçus.

Pouvoir d'enseigner, pouvoir de juger, pouvoir de sacrifier. Docteur en chaire, magistrat au confessionnal, sacrificateur à l'autel, il enseigne la vérité, il rend la justice, il prodigue la charité. C'est la loi de Dieu qu'il enseigne, voilà la vérité ; c'est l'arrêt de Dieu qu'il prononce, voilà la justice ; c'est Dieu même qu'il produit, qu'il reçoit et qu'il donne, voilà la charité par excellence, et à ces trois titres il faut saluer en lui l'homme de Dieu. Mais cette vérité dont il est l'organe, cette justice dont il est le gardien, cette charité dont il est le ministre, ne sont pas des trésors scellés sur ses lèvres et entre ses mains. En chaire, au confessionnal, à l'autel, il est aussi l'homme du peuple. Homme de Dieu et homme du peuple, il est responsable envers Dieu et envers le peuple de toute vérité, de toute justice et de toute charité. Ses pouvoirs ne sont que des devoirs. Non, je ne me fais pas de gloire d'en parler, j'en suis saisi d'épouvante, et je me demande si j'ai toujours été l'homme de Dieu et l'homme du peuple. Prêtre, je me livre, je m'humilie, je m'anéantis dans mon néant. Mais le sacerdoce avec ses pouvoirs divins, ah ! c'est mon devoir de l'exalter, de le bénir, d'en mesurer la hauteur, d'en faire apprécier les bienfaits. C'est mon devoir de vous dire : fiez-vous à lui, et

venez enfin goûter, il en est temps, toute vérité, toute justice, toute charité.

I. Quelle est la parole qui descend de la chaire chrétienne et dont le prêtre est l'organe ? Un mot suffit à la qualifier : c'est la parole de Dieu. Elle a, comme son auteur, des attributs incommunicables ; elle est comme lui véridique, puissante, libre, éternelle. Sa vérité n'a point d'ombres, sa puissance point de bornes, sa liberté point d'entraves, son règne point de fin. Mais ses divines prérogatives étonnent et déconcertent l'orgueilleuse raison. Que d'efforts pour obscurcir la parole sacerdotale, pour affaiblir sa puissance, pour entraver sa liberté, pour la ruiner et pour l'abolir ! Il faut tout braver, parce que nous sommes responsables envers Dieu et envers vous, envers Dieu pour sa gloire, envers vous pour votre salut.

C'est pour la gloire de Dieu et pour le salut de l'humanité que nous venons vous dire avec la certitude de notre mission : Dieu nous envoie, car il a dit : *Allez et enseignez toutes les créatures* <sup>1</sup>. Dieu veut que vous nous écoutiez, car il nous a dit : *Celui qui vous écoute m'écoute, et celui qui vous méprise me méprise* <sup>2</sup>. Dieu veut que nous enseignions la loi, rien que la loi, mais toute la loi : *Apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai mandé* <sup>3</sup>. Dieu veut que nous prêchions aujourd'hui, demain, toujours, toujours la même chose et toujours avec la même véracité et la même certitude, car il nous dit à encore : *Voilà que je suis avec vous*

1. *Marc*, xvi, 15.

2. *Luc.*, i, 16.

3. *Matth.*, xxviii, 20.

*jusqu'à la consommation des siècles*<sup>1</sup>. C'est ce même Dieu qui apparut à saint Paul et qui lui dit : *Gardez-vous de craindre, mais parlez et ne vous taisez point, car je suis avec vous*<sup>2</sup>. Aussi l'Apôtre est-il pénétré des vérités qu'il annonce, et il parle de sa mission avec une confiance, une grandeur et une autorité que le Ciel seul peut donner. Il écrit à Corinthe : *Mes discours et mes prédications consistent non dans les paroles persuasives de la sagesse humaine, mais dans les manifestations de l'esprit et de la puissance, afin que votre foi repose non sur la sagesse des hommes, mais sur l'esprit de Dieu*<sup>3</sup>. Il écrit à Éphèse : *Vous avez été instruits en Jésus-Christ selon la vérité de la doctrine. Il écrit aux Galates : Si un ange descendait du ciel pour annoncer un autre Évangile, anathème sur cet ange coupable ! car je vous le déclare, l'Évangile que je vous ai prêché n'est pas selon l'homme. Ce n'est pas d'un homme que je l'ai reçu ni appris, c'est de Jésus-Christ*<sup>4</sup>.

Pour assurer et perpétuer la vérité de sa parole, Dieu ne l'a point abandonnée au hasard. Non-seulement il l'a fixée dans des livres inspirés dont il a lui-même choisi, instruit et dirigé les auteurs ; mais il en a confié le dépôt et la garde à l'Église qu'il a établie, et il parle dans cette Église tantôt par la bouche des conciles œcuméniques composés des évêques successeurs des apôtres et présidés par le Pape en qui le prince des apôtres ne cesse pas de revivre et d'enseigner depuis dix-huit siècles, tantôt et plus souvent

1. *Matth.*, xxviii, 20.

2. *Act.*, xviii, 9.

3. *I Cor.*, ii, 4.

4. *Gal.*, i, 8-11, 12.



encore par le pape, successeur de Pierre et prédicateur infailible de l'Église universelle dans toutes les matières qui touchent à la foi, aux mœurs et à la discipline générale. Voilà les lèvres bénies d'où la vérité descend, c'est sur ces lèvres que le prêtre va la recueillir pour la porter au peuple. Vous entendez en l'écoutant, les Bossuet, les Thomas d'Aquin, les Bernard; mais ceux-ci répétaient déjà les Hilaire, les Athanase, les Chrysostôme, échos prolongés des Irénée, des Clément et des Cyprien, en qui revivent tout entiers saint Jean, saint Paul, saint Pierre, éclairés et élevés par Jésus-Christ lui-même. Si quelque prêtre s'écartait de la vraie doctrine, il serait repris par son évêque, et l'évêque ne pourrait s'en écarter à son tour sans être repris par celui à qui il a été commandé de confirmer ses frères dans la foi et qui a reçu tout ensemble l'ordre et le pouvoir de paître les agneaux, c'est-à-dire les fidèles, et les brebis, c'est-à-dire les pasteurs. Quelle tradition! quelle garantie! quelle autorité! Dix-huit siècles de prédications, des milliers de saints, des millions de livres, deux cent cinquante-neuf papes, dont la parole n'a jamais failli; et, au milieu de tant de témoignages une parfaite unanimité dans la doctrine et dans la morale. N'est-ce pas là une parole véridique? Dieu peut-il se tromper ou vous tromper vous-mêmes?

J'en appelle, au besoin, à la puissance que cette parole recèle. Dieu, qui est toute vérité, est aussi toute puissance, et ce second attribut doit, comme le premier, se trouver dans sa parole. Dieu parle, et l'univers est tiré du néant. Il parle, et les astres accourent en disant : Nous voici. Il parle encore, la terre devient féconde, l'océan se brise à la limite qu'il a marquée,

l'homme naît et reçoit le sceptre de la nature. Il parle toujours, les cieux s'abaissent, le Verbe éternel se fait chair et sauve le monde. Il parle, il parle toujours, et douze hommes sans nom, sans fortune et sans lettres, les plus méprisés d'entre les Juifs, qui sont eux-mêmes les plus méprisés d'entre les hommes, s'arment de cette parole comme d'un glaive et se mettent à conquérir le monde. Grecs et Romains, Juifs et barbares, tout est vaincu, renversé, converti. La sagesse des philosophes, l'éloquence des rhéteurs, la force des armes, les menaces des tyrans, les tortures, les chaînes, les prisons, les échafauds, les bûchers, rien n'a pu prévaloir contre la parole des douze pêcheurs. Plus leur bouche est déchirée, plus leur voix retentit et éclate au loin. Ils enfantent en rendant l'âme des milliers d'âmes à Jésus-Christ, et du bûcher qui les consume, la parole de Dieu sort plus vive, plus hardie, plus forte que jamais, pour monter aux cieux, fléchir leur vengeance et leur arracher avec la foudre la grâce des persécuteurs.

Ne niez pas cette puissance, car cette puissance est toujours la même. J'en appelle à votre expérience personnelle, justes qui m'écoutez. La parole qui a changé le monde est aussi celle qui a changé votre cœur. C'est par elle que Dieu vous a montré le chemin de la vie, par elle que vous croyez, que vous espérez, que vous aimez. Il y a eu un jour où votre esprit s'illumina comme d'un éclair soudain, et où vos sentiments, jusqu'alors froids, incertains, partagés, s'embrasèrent comme la cire en présence du feu. Ce jour-là une parole avait pénétré votre cœur et atteint jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit. Ce jour-là, vous avez été touchés par le glaive aigu, percés par cette flèche

choisie que Dieu réservait dans son carquois. Vous avez crié comme Paul sur le chemin de Damas : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?* Votre conversion s'est opérée, votre esprit s'est soumis, votre cœur s'est rendu, le bonheur dont vous jouissez est le miracle de la parole sainte.

Il s'opérera sur vous aussi, pécheurs qui m'écoutez, ce miracle que je vous signale. Il s'opérera à l'heure et dans les circonstances que Dieu connaît. Aujourd'hui les mots qui tombent de ma bouche passent, ce semble, comme l'eau sur le marbre. Mais qu'une goutte de la rosée céleste pénètre cette terre glacée et que le soleil de la grâce la féconde, elle va se couvrir des fleurs de la piété et des fruits du salut. Nous semons, nous plantons, mais Dieu seul donne l'accroissement. Dieu seul connaît dans votre âme cette fibre secrète qui vibre et qui frémit encore, cet endroit qu'il faut atteindre, ce recoin où la foi vit et brille, seulement aux yeux de Celui qui voit tout, comme un charbon caché sous la cendre. Ah ! Seigneur, dirigez sur ce cœur une flèche choisie dans les carquois inépuisables de votre miséricorde. Jetez dans les esprits ténébreux une de ces splendeurs soudaines qui frappent, qui éblouissent et qui renversent. Encore un miracle, ô mon Dieu, encore un miracle pour glorifier votre sainte parole !

Ce miracle serait impossible si la parole sainte avait des entraves. Elle est puissante parce qu'elle est libre, et c'est pour assurer sa liberté que l'Église livre depuis tant de siècles des luttes si vives, si patientes, si héroïques. Il y a longtemps que l'on a dit aux prophètes et aux envoyés de Dieu : *Loquimini nobis placentia, videte errores*<sup>1</sup> : *Prêchez-nous des choses qui nous*

1. Is., xxx, 10.

*plaisent.* En d'autres termes : prêchez-nous des men-songes et des erreurs ; mais surtout ne reprenez pas nos vices, ne nous reprochez pas nos faiblesses, et prenez bien garde de nous laisser croire que vous avez parlé pour nous. Là-dessus chacun vous trace des règles. Les timides veulent qu'on déchire au moins la moitié de l'Évangile : pliez-vous au temps, taisez-vous à propos, il faut plus de condescendance et de ménagement. Les mondains demandent grâce pour leurs bals, leurs soirées, leurs toilettes et leurs spectacles ; les ouvriers prétendent fréquenter les cabarets sans être repris ; il déplaît aux maîtres qu'on leur reproche de traiter leurs domestiques avec dédain, aux domestiques qu'on leur demande du respect et de l'affection pour leurs maîtres. Le vindicatif, le voluptueux, l'usurier entendent sauver à tout prix l'idole de leur cœur. On veut des nouveautés : « Mettez-vous au goût du temps et à la hauteur des idées modernes ; pourquoi parler du démon et de l'enfer ; c'est bien vieux et on n'y croit plus guère. » Surtout point de politique, c'est-à-dire point de morale, car sous le nom de politique, on ira jusqu'à interdire au prêtre de flétrir le blasphème, le parjure, le vol, l'impiété et l'assassinat. N'est-ce pas sur tous les tons répéter au prêtre ce que les Juifs disaient au prophète : *Ne nous prêchez que des choses qui nous plaisent : Loquimini nobis placentia.*

Non, non, ce n'est pas cette fausse prudence qui a rendu le monde chrétien ; ce n'est pas elle qui vous sauvera. Ces vaines délicatesses, ces précautions mondaines, ces silences calculés, cette mesure si recommandée de nos jours sous peine de passer pour fanatique, ont été demandés aux saints, et les saints n'en

ont tenu aucun compte. Périssent l'amitié des hommes plutôt que les droits de la vérité et la liberté de la parole sainte ! Nathan était le bienvenu à la cour de David, et il n'en eut pas moins le courage d'aller trouver ce grand roi après son adultère et son homicide pour lui dire : Le coupable, c'est vous : *tu es ille vir*. Tandis que saint Jean-Baptiste bornait l'audace de son zèle à réprimer les excès des publicains et des soldats, Hérode l'estimait et le respectait comme un saint. Mais un jour l'homme de Dieu lui reprocha sa flamme incestueuse : « Vous ne pouvez avoir pour épouse la femme de votre frère : *non licet*<sup>1</sup>. » A ce mot tout le mérite du saint disparaît, et il n'y eut plus pour lui que la prison, les fers et la mort.

Il a été entendu et répété dans tous les temps et dans tous les lieux, ce cri si libre et si ferme auquel on peut reconnaître la parole sainte : *Non licet*, cela n'est pas permis. Constantin l'a entendu de la bouche d'Athanase, et Théodose de celle de saint Ambroise. C'est la réponse des papes aux empereurs : « Prince, si j'avais deux âmes, volontiers j'en sacrifierais une pour votre bon plaisir, mais je n'en ai qu'une, et je veux la garder pour mon Dieu et pour mon peuple. » Saint Bernard a reproché à Louis le Jeune l'incendie de Vitry ; Innocent III a obligé Philippe-Auguste à rendre à Ingerberge de Danemarck la place et les droits de l'épouse légitime ; saint Grégoire VII a délivré la Saxe opprimée du joug de l'empereur Henri IV. La majesté du grand roi n'imposera dans le grand siècle ni aux grands évêques ni aux grands orateurs. Fénelon reproche à Louis XIV sa passion pour les combats,

1. *Matth.*, XIV, 4.



Bourdaloue son adultère, Bossuet ses entreprises contre le ministère apostolique : « Dieu, s'écrie-t-il, n'aime rien tant que la liberté de son Église ; pour moi, j'y mettrais ma tête. » Pie VII, captif à Fontainebleau, s'est déclaré prêt à tout souffrir plutôt que d'abdiquer les droits sacrés dont il était le gardien ; Pie IX les revendique depuis vingt-cinq ans devant le Piémont, devant la France, devant le monde, avec un indomptable courage. Non, rien ne nous fermera la bouche. Nous avons dit la vérité aux rois, nous la dirons au peuple. Les peuples, devenus rois à leur tour, ont aussi des flatteurs qui les perdent. Il faut plaider devant eux, comme à la cour des rois, la vérité du symbole, l'intégrité du décalogue, la cause éternelle de Jésus-Christ et de l'Église. Il faut leur dire : La propriété est sacrée, n'y touchez pas. La débauche vous perdrait, fuyez-en la contagion et le déshonneur. C'est le travail seul qui peut réparer les maux de la patrie : anathème à ceux qui le paralysent ! C'est la vertu seule qui peut nous rendre notre place dans le monde : anathème ! anathème au vice, à l'erreur, à l'impiété !

Cette liberté ne doit pas vous surprendre. La vérité est libre parce qu'elle est éternelle ; l'erreur est esclave parce qu'elle est éphémère. Ah ! défendez, si vous le voulez, les livres, les institutions et les chaires de l'erreur. L'erreur est inquiète, timide, toujours tremblante, si l'appui des hommes vient à lui manquer. Il faut que les hommes la sauvent, car on la menace, c'est un édifice en ruines, elle va passer, elle se transforme, elle change de nom, elle s'évanouit, elle n'est plus. Mais la vérité tombée des lèvres du prêtre n'a besoin ni de gardes, ni de protecteurs, ni de précautions humaines. Elle vit, elle résiste, elle dure, elle

est toujours la même après toutes les persécutions qui l'ont éprouvée. C'est l'argent mis au creuset, éprouvé par le feu et purifié jusqu'à sept fois. Néron a voulu l'étouffer dans le sang, elle a pris des ailes, et elle s'est envolée au-dessus des bûchers et des échafauds. Arius l'a passée au crible de l'hérésie, elle en est sortie pure et brillante. Attila croyait l'enchaîner sur les lèvres des pontifes, c'est elle qui a retenu son bras et apaisé sa colère. Julien l'a déclarée l'ennemie des lettres et a essayé de l'emprisonner dans nos temples; elle s'est ri de Julien, et, prenant pour interprètes les Basile, les Grégoire et les Chrysostôme, elle a changé leur bouche en une lyre harmonieuse pour chanter avec plus de liberté et de grandeur dans la langue restaurée du vieil Homère. Luther l'a travestie et défigurée, elle a conservé son intégrité, son sens et sa vertu. Voltaire l'a livrée au sarcasme, elle raille aujourd'hui la mémoire de Voltaire. Enfin, pour septième et dernière épreuve, nous l'avons vue aujourd'hui en proie à tous ces dangers et à tous ces ennemis. Elle a connu d'autres Néron et d'autres Arius, d'autres Attila, d'autres Julien, d'autres Voltaire, et la voilà, cette parole, aussi véridique, aussi puissante, aussi libre, aussi immortelle que jamais.

Changez vos constitutions et vos chartes, enterrez vos dynasties, brisez demain les idoles d'hier, déclarez vrai ce qui était faux, réputez faux ce qui était vrai, étonnez l'histoire à force de vicissitudes et de changements, et désespérez la postérité de pouvoir vous saisir et vous peindre au milieu de cette mobilité effrayante qui semble réduire en poussière l'homme et le monde; nous, debout dans cette chaire, nous répéterons le même symbole, le même décalogue, les mêmes sacre-

ments ; nous ne changerons jamais ni d'Évangile, ni d'Église, ni de Dieu, car nous enseignons la vérité, et la vérité demeure éternellement : *Veritas Domini manet in æternum* <sup>1</sup>.

Inventions terrestres, sciences profanes, artifices de la parole humaine, créations du génie, monuments des hommes, vous passerez. Les empires seront abolis avec leurs annales, et il ne se parlera plus de toutes ces choses, tandis que la vérité demeurera jusqu'à la fin des temps, jusqu'aux dernières générations qui habiteront la terre, jusqu'au dernier prêtre qui instruira et qui consolera le dernier homme sur le monde écroulé, avec le même symbole, le même décalogue et les mêmes sacrements : *Veritas Domini manet in æternum*.

Et là, devant le tribunal de Dieu, il n'y aura plus qu'un livre, plus qu'une parole, plus qu'une voix. Le soleil sera éteint, le monde brisé, tout sera détruit, mais la parole sainte planera sur toutes les ruines. Vous la jugez ici-bas, enfants des hommes, elle va vous juger pour l'éternité : *Veritas domini manet in æternum*.

Montez, parole sainte, montez avec les élus et ouvrez-leur les portes du ciel. De quel éclat lumineux les préceptes divins resplendiront autour de leur tête ! comme leur esprit en comprendra la beauté ! comme leur cœur en goûtera les charmes ! C'est leur couronne, c'est leur entretien, c'est leur nourriture : c'est Dieu connu, aimé, adoré, béni dans toute sa splendeur, c'est la vérité éternelle : *Veritas domini manet in æternum*.

1. Psalm., cxvi, 2.

Elle descendra aussi dans les abîmes et elle y précédera les damnés. Elle sera gravée en caractères étincelants de colère et de vengeance sous leurs yeux, toujours surpris et toujours désespérés comme s'ils l'entendaient pour la première fois. Ce sera leur torture, leur désespoir, leur enfer, leur enfer pour l'éternité : *Veritas Domini manet in æternum*.

Et de tous les enseignements, de tous les livres, de tous les systèmes, de toutes les paroles, une seule chose vivra éternellement pour le bonheur éternel du juste et pour l'éternel désespoir de l'impie : la parole de Dieu, parce qu'elle seule est la vérité et que seule la vérité est éternelle : *Veritas Domini manet in æternum*.

II. Ce qui manque le plus au monde après la vérité, c'est la justice. Il y a, je le sais bien, des tribunaux pour la rendre dans l'ordre politique et social, mais ces tribunaux ne punissent que des actes extérieurs, visibles de leur nature, qui peuvent être constatés par des témoignages. Encore n'attendez pas d'eux la répression de toutes les injustices, même les plus criantes. Il y a des jours où leurs yeux sont condamnés à ne pas voir, où leur balance fléchit sous le poids d'une politique oppressive, où leur jugement demeure sans exécution. Il y a des jours plus mauvais encore, où, en face des tribunaux régulièrement institués, il s'établit un tribunal de sang qui parodie la justice, assigne le courage et l'honneur, condamne le devoir et assassine la vertu. C'était hier à Paris, avant-hier à Lyon ; c'était en pleine France, en plein soleil, en plein dix-neuvième siècle ; et il y a quatre-vingts ans que ce spectacle d'horreur se renouvelle, de dix ans en dix

ans, dans notre France bouleversée ; il y a quatre-vingts ans que la tête du plus innocent des rois est tombée sous le coup de cette justice dérisoire. L'échafaud de Louis XVI est toujours debout !

Oh ! je rends hommage aux sentiments d'horreur que vous éprouvez : le récit de ces crimes ne vous trouve pas indifférents, vous condamnez l'émeute et l'assassinat, vous voulez l'ordre, vous en prendrez au besoin le drapeau, vous le porterez haut, vous le tiendrez ferme, vous en assurerez le triomphe, vous rétablirez le règne de la loi. Ce sera votre honneur, c'est mon espérance et ma conviction. Mais quoi ! sera-ce encore une trêve avec le mal et non une rupture définitive et complète ? Ces tribunaux, ces lois, cette sentence dureront-ils davantage ? Il faut quelque chose de plus solide, de plus profond, de plus invariable. Il faut le tribunal, la loi et la sentence de Dieu.

Ce tribunal existe : c'est un trône de planches, caché dans le réduit obscur de chaque église, où siège nuit et jour un pauvre prêtre, sans assesseur, sans témoin, sans appareil, un prêtre dont vous n'avez pas besoin de savoir le nom et qui ne vous demandera pas le vôtre, un prêtre que vous ne connaissiez pas hier et qui ne vous reconnaîtra pas demain, un prêtre dont le regard ne vous accusera jamais, dont la bouche demeurera à jamais scellée, dont l'oreille ne frémissa jamais au récit de vos crimes, eussent-ils étonné et fait pâlir d'horreur les tribunaux de la justice humaine. Du fond de ce confessionnal il étend sa juridiction sur tous ceux qui l'abordent, eussent-ils fait cent lieues pour s'y agenouiller. Il interroge non-seulement sur les fautes publiques, mais sur les fautes secrètes ; les pensées, les désirs, sont l'objet de son examen ; les replis les



plus cachés et les plus profonds sont dévoilés à ses yeux. Voilà le tribunal des âmes, voilà leur juge. Ce tribunal existe depuis dix-huit siècles ; ce juge exerce depuis dix-huit siècles son autorité sans partage, sans mesure, sans exception ; ce juge tient ses pouvoirs de Jésus-Christ, le juge suprême, car c'est à lui que Jésus-Christ a dit : *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ; ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez*<sup>1</sup>.

La loi existe : c'est le décalogue, on ne la refait pas, on n'y ajoute rien, on n'en retranche ni une virgule ni un iota. Elle n'a cessé de condamner le blasphème, le parjure et l'impiété, qui blessent la justice que l'on doit à Dieu ; l'irrévérence envers les parents, la médisance, la calomnie, le vol, l'adultère et l'assassinat, qui blessent la justice que l'on doit au prochain ; le suicide et l'impureté, qui tuent le corps et l'âme et qui blessent la justice qu'on se doit à soi-même. C'est sur cette loi qu'ont été examinés et jugés les premiers chrétiens, c'est la même loi dont vous êtes dépendants et tributaires. Elle s'applique comme un niveau commun d'humilité et de perfectionnement à tous les âges, à toutes les conditions, à tous les rangs de la société. Le prêtre l'oppose à la conscience orgueilleuse des savants et des rois pour l'éclairer en la confondant. Il la montre à l'enfant et il lui apprend à former sur cette loi sainte les scrupules légitimes d'une âme encore pure. Il réforme, en l'expliquant, les fausses idées qu'un jeune homme commençait à concevoir sur l'honneur et sur la vertu. Il l'élève, comme une barrière infranchissable, entre la femme qui va glisser sur le bord

1. *Joann.*, xx, 23.

de l'abîme et le tentateur qui cherche à la séduire. Il la repasse, article par article, au lit des mourants, et, par cette revue générale de toute une vie, il appelle l'aveu et le repentir sur toutes les fautes oubliées, il découvre celles qui se cachaient obstinément dans les profondeurs d'une conscience bourrelée de remords, et ces fautes aggravées par quatre-vingts ans de silence au fond d'une conscience noircie par le crime, sous une tête blanchie par l'âge, le prêtre peut les remettre et les effacer, car il lui a été dit : *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez*<sup>1</sup>.

La sentence existe comme la loi, comme le tribunal, et elle ne varie pas : c'est toujours une sentence de grâce. Ceux à qui le Christ a confié le pouvoir de remettre les péchés font le contraire de ce que font les juges ordinaires. Ici, plus le coupable s'accuse, plus le prêtre l'excuse. Il le plaint, il le prend en pitié, il cherche dans sa charité toutes les raisons qui peuvent diminuer la gravité de sa faute et la responsabilité de son libre arbitre. Enfin, après une accusation complète et un repentir sincère, l'absolution est aussi certaine devant le tribunal de miséricorde que la condamnation l'est après l'aveu devant les tribunaux humains : admirable justice, aux pieds de laquelle le coupable, en disant à son juge : *j'ai péché*, le force, par ce mot tout-puissant, de répondre, au nom de Dieu : *Je vous absous ; allez en paix*.

Voilà la justice de Dieu avec ses magistrats, ses lois, ses sentences ; voilà le pouvoir du sacerdoce, voilà le bienfait répandu, assuré, offert par toute la terre, grâce au sacrement de l'ordre, qui renouvelle incessamment

1. *Joann.*, xx, 23.

cette magistrature de douceur et de miséricorde. Les législateurs des peuples, en arrachant les hommes à la vie sauvage, ont établi des tribunaux pour les corps ; mais le Christ a chassé la vie sauvage de l'intérieur de l'homme lui-même ; il a civilisé l'âme, il a formé, restauré, épuré la conscience. Et c'est ici qu'il faut rendre hommage à cette justice dont on ne veut plus reconnaître ni l'existence, ni l'autorité, ni les bienfaits. Vous vous étonnez de ce débordement de crimes qui n'a plus ni digues ni limites, et qui ensevelit l'ordre social sous les eaux d'un déluge aussi affreux que le premier, et vous ne voulez pas avouer qu'il y a une digue rompue, une digue que rien ne remplace. Vous comptiez sur l'honnêteté naturelle pour créer dans la société moderne des peuples libres, mais esclaves de certains devoirs et de certaines règles, et suffisamment retenus par les lois humaines pour respecter la vie, le bien et l'honneur d'autrui. Vous avez applaudi à la réforme qui a brisé le confessionnal et qui en a jeté les cendres au vent. Vos pères ont brisé à leur tour ce tribunal redoutable à la conscience chargée de vols ou d'impudicités, et quand il a été rétabli dans nos églises rendues au culte, vous avez été assez puissants, assez railleurs, assez sceptiques pour écarter loin des sentiers de la justice une portion considérable du peuple et pour rendre éternellement suspect aux générations nouvelles ce tribunal qui justifie ceux qui s'accusent.

Jouissez maintenant de votre ouvrage. Voici le peuple de Luther qui fond sur vous avec ces instincts rapaces et cette avidité du bien d'autrui que la confession ne contient plus. Il est venu, la guerre à la main, la guerre à la bouche, et avec ce mot de guerre

il a prétendu tout justifier. Vous n'avez point de tribunaux pour réprimer ces vols à main armée : l'Allemagne, qui les réprime chez elle, les autorise chez vous. Il vous fallait, pour vous préserver, cette magistrature supérieure qui est établie au-dessus des nationalités et des trônes et qui applique à l'Allemagne comme à la France, au vol en temps de guerre comme au vol en temps de paix, cette loi du Sinaï et du Calvaire : *Non furtum facies : Vous ne volerez point*<sup>1</sup>. Un peuple qui se confesse vous aurait épargnés, parce qu'un peuple qui se confesse sent partout au-dessus de lui, même dans l'ivresse du triomphe, le niveau de la loi chrétienne, l'autorité du sacerdoce et la sentence qui l'oblige à restituer le bien d'autrui. Mais à qui n'a plus ce frein, à qui ne craint pas la justice humaine, qu'avez-vous à dire ? Vous voyez, vous sentez maintenant ce que c'est qu'une civilisation réduite aux actions extérieures et publiques ; avec de brillants dehors, on demeure livré aux plus grossières convoitises. Le sauvage du Paraguay est devenu, par la confession, un prodige de douceur, de justice, de charité ; les peuples modernes, qui ne participent plus à la confession, c'est-à-dire à la civilisation des consciences, sont retournés, sans s'en apercevoir, aux mœurs et aux usages de la barbarie. Leurs écoles polytechniques ne les ont pas sauvés de cette honte, et la nôtre, toute fameuse qu'elle est, vaut-elle un confessionnal ?

Ah ! ce n'est pas à nous de jeter la pierre à nos vainqueurs, car nous aussi nous savons ce que c'est qu'une nation émancipée du joug de la conscience, et nous en offrons le triste spectacle dans nos guerres

<sup>1</sup> *Exod.*, xx, 15.

civiles. Ce n'est pas un ennemi que l'on dépouille, ce n'est pas un ennemi que l'on frappe et que l'on assassine, c'est un concitoyen, c'est un magistrat, c'est un soldat, c'est un dépositaire de l'ordre public. Une partie de la France ne veut plus reconnaître ni loi, ni juge, et pourquoi ? Parce qu'elle ne sent plus de justice au-dessus de sa tête, parce qu'elle n'a plus de Dieu, parce qu'elle n'a plus de prêtre. Malheur ! mille fois malheur à celui qui a détourné cet enfant d'aller accuser aux pieds du prêtre la première faute qui pesait à sa conscience ! Cet enfant s'est enhardi à la garder sans remords ; il s'est détourné de l'Église ; il s'est dit qu'il est plus commode de vivre sans conscience et sans loi ; il a grandi dans ce peuple d'athées qui commence à remplir nos villes, et le voilà, au premier souffle révolutionnaire, fondant des balles, bourrant des fusils, guettant des victimes, versant, non-seulement sans répugnance mais avec un sauvage plaisir, le sang de ses frères. Et pourquoi ? Demandez-le-lui, il le sait à peine. Mais ce qu'il ne sait pas, nous le savons, nous, et je vais vous le dire : la bête s'est réveillée tout entière dans ce malheureux, parce qu'il ne sent plus de frein, parce qu'il n'observe plus de règle, parce qu'il ne connaît plus ni de Dieu ni de prêtre. Il veut mordre, déchirer, tuer, se noyer dans le sang ! C'est la guerre, nous disait l'Allemagne : c'est la révolution, nous dit le peuple de Paris. L'histoire dira : c'est la barbarie. Et cette barbarie, vous en ressentirez les affreux effets, jusqu'à ce que vous ayez ramené au confessionnal votre femme, vos enfants, vos domestiques, vos ouvriers, et que vous vous y soyez agenouillé le premier pour goûter la justice de Dieu, en courbant la tête sous cette parole sacramentelle : *Je vous absous.*



III. Enfin il faut que la charité règne dans le monde aussi bien que la vérité et la justice. « Tous les sacrifices, dit Platon, toutes ces choses auxquelles préside la science sacrée et par lesquelles la Divinité s'unit aux hommes, ont pour objet la conservation de l'amour. » Ce que Platon n'a fait qu'entrevoir, le sacerdoce chrétien le réalise avec une perfection que toute langue humaine est impuissante à reproduire : c'est l'union parfaite de Dieu avec l'homme, et des hommes entre eux par le mystère de la communion ; c'est la charité de Dieu qui se donne lui-même et qui fait que les hommes se donnent et se dévouent les uns aux autres.

Avec quatre mots : *Ceci est mon corps*, le prêtre renouvelle le mystère de l'Incarnation, les anges adorent ce qu'il produit, et ils ne peuvent le produire eux-mêmes. Ils accourent, ils s'inclinent, ils se prosternent, et seul le prêtre demeure debout. Ils s'anéantissent en la présence du Verbe incarné ; ils sont les témoins de sa nouvelle naissance, et seul le prêtre en demeure le ministre. L'autel n'est pas seulement Bethléem, c'est le cénacle. Là, je donne à manger le corps divin, je le partage sans l'amoindrir, je le multiplie sans en diminuer la grandeur, j'en nourris tout le peuple, et il en reste toujours de quoi le nourrir encore. Les mystères et les miracles se succèdent à chaque parole que je prononce. Jésus n'a eu que douze convives à la Cène, j'ai pour hôtes et pour convives des peuples entiers. Mais ce n'est pas seulement le cénacle, c'est la croix. Là j'offre et j'immole Jésus-Christ à Dieu son Père, et son sang purifie le monde et lave l'humanité. Quoi ! le pouvoir de redresser tous les jours cette croix qui a sauvé le monde ! le pouvoir d'offrir tous les jours de sa vie ce que Jésus-Christ n'a

offert qu'une fois ! Immoler à Dieu une victime d'un prix infini, une victime égale à Dieu même ! conçoive qui pourra la hauteur de ce mystère ! Quoi ! le maître offert par le serviteur, l'immortel par le mortel, l'éternel par l'homme du temps, le Très-Haut par le ver de terre, le Saint des saints par le pécheur, un Dieu par un homme ! O ministère redoutable aux anges ! Dieu le veut, c'est sa gloire ; Dieu le veut, c'est votre vie, votre force et votre salut.

C'est sa gloire d'arracher la jeune vierge aux rêves de l'amour naturel et humain et de remplir son cœur, par la communion, des délices et des extases de l'éternel amour. Jésus vient, il est le fiancé de cette âme d'élite ; il lui offre sa jeunesse, sa beauté, sa grandeur ; il l'enlève à sa famille ; il en fait sa chaste compagne, tantôt en l'enfermant dans un cloître où tous les bruits du monde expirent sur le seuil et où elle trouve dans le silence le bien-aimé de sa vie ; tantôt en l'envoyant auprès des pauvres, des malades, des blessés, dont elle charme les dernières heures et dont elle demande pour son céleste époux les derniers aveux et les derniers soupirs ; tantôt en la laissant au fond du foyer domestique, religieuse sans voile et sans vœux, attentive, dévouée, secourable à toutes les misères, confidente de toutes les peines et comme la seconde mère de toute la famille avec tous les honneurs de la virginité. Voilà la gloire de Dieu ; mais cette gloire n'est-elle pas aussi la force, la vie, le salut du peuple ?

C'est sa gloire de satisfaire au delà de toute expression le cœur du prêtre et de le faire surabonder de joie au milieu des tristesses, parce qu'au fond de toutes les amertumes qui débordent de notre calice

il y a, pour les tempérer, pour les faire oublier, pour les changer en une sainte et magnanime ivresse, cette goutte du sang de Jésus-Christ, toujours inépuisable, toujours enivrante, toujours féconde en émotions tendres, en généreuses résolutions, en serments renouvelés chaque matin avec plus de fermeté, de ferveur et d'amour. O jeune missionnaire, tu n'emportes que ton calice par delà ces mers immenses où tu vas consacrer le corps et le sang du Seigneur ; mais ce calice est tout : c'est la consolation, c'est l'espérance, c'est le bonheur. Il en goûte la généreuse ivresse, soit qu'il aille habiter avec l'Esquimau dans une cabane couverte de peaux marines, qu'il se nourrisse chez le Groënlandais d'huile de baleine, qu'il parcoure la solitude avec le Tartare ou l'Iroquois, qu'il suive l'Arabe et le Cafre dans leurs déserts embrasés. Le Chinois, le Japonais, l'Indien, deviendront ses néophytes. C'est la gloire de Dieu annoncée partout ; c'est la force, la vie, le salut du peuple. C'est la charité ouvrant le ciel d'une main, élevant de l'autre la terre, et rapprochant Dieu de l'homme dans les embrassements de ce frateruel banquet dressé parmi les orages des mers, les glaces du pôle, les feux du tropique, et jusqu'au milieu des flèches empoisonnées et des festins sanglants des anthropophages.

Vous demandez place au banquet de la vie, eh bien ! il n'y a qu'un banquet où les places soient égales et où chacun soit admis. C'est le banquet eucharistique, c'est le banquet de l'agneau pascal. Ici, grands et petits, riches et pauvres, enfants et vieillards se mêlent à la même table comme à un festin de famille, et ce festin, c'est Dieu. Ils y sont conviés au même titre par le Dieu qui a dit en regardant dans la personne de ses

apôtres toutes les conditions sociales, tous les âges, tous les peuples : Mangez tous de ce pain qui est mon corps, buvez tous de ce vin qui est mon sang. *Omnes*, tous sans exception, l'esclave aussi bien que l'homme libre, tous jusqu'à la fin des temps, vous-mêmes aussi bien que vos ancêtres, et vos petits-fils aussi bien que vous. Je m'adresse aux riches et je leur dis avec toute la liberté de la parole sainte : Savez-vous d'où vient le mendiant qui frappe à votre porte ? Il était assis à côté de vous au banquet de la vie éternelle. Ce pauvre domestique à qui votre humeur altière a imposé tant d'humiliations, où va-t-il pour les oublier ? A cette table qui vous attend encore, où vous ne paraissez plus, et d'où il sortira environné du respect des anges et portant en son cœur le Dieu qui vous jugera. Je m'adresse aux pauvres, aux ouvriers, à tous ceux qui portent le poids de la chaleur du jour, et je leur dirai avec la même liberté : Ce maître chrétien que vous servez, ce riche bienfaisant dont vous enviez le sort, tous ces heureux du monde, pourquoi vous traitent-ils avec bienveillance et avec honneur ? Pourquoi prennent-ils soin de vos âmes ? Pourquoi vous recommandent-ils la pratique de vos devoirs et veulent-ils vous entraîner par leurs exemples à la table sainte ? Que voient-ils en vous ? Les convives de la même table, des frères en Jésus-Christ, des âmes rachetées, comme la leur, par le sang de notre Dieu, et destinées, comme la leur, à le connaître et à le louer dans le ciel.

Il a été un temps où personne, non personne, excepté les excommuniés et les indignes, ne manquait à cette table commune et où les pâques rapprochaient, chaque année, dans la participation aux mêmes mystères, tous

les membres de la famille chrétienne. Ce ne sont pas seulement les annales de la primitive Église que je vous rappelle ici, ce sont les souvenirs des derniers siècles, et ces souvenirs se sont prolongés jusqu'à cette fatale révolution qui a provoqué la rupture de la société avec l'Église. Il y a cent ans encore, c'était une rare et douloureuse exception que de ne pas faire ses pâques, c'était un besoin de se rapprocher au moins une fois l'an et de Dieu et de ses frères. A présent, ce devoir est une exception; le besoin de s'aimer et d'être unis ne fait plus tressaillir les âmes; nous avons oublié, Dieu; nous ne connaissons plus nos frères; les divisions qui nous séparent les uns des autres se creusent chaque jour davantage, les haines s'enveniment et les peuples se déchirent de leurs propres mains. Grand Dieu ! que faudrait-il pour abjurer toutes les erreurs, déposer toutes les rancunes et se tendre une main fraternelle ? Que faudrait-il ? Une seule chose, la rencontre à la même table, la communion. C'est à la fraction du pain que l'on se reconnaît pour les enfants du même Dieu, les membres de la même famille et les héritiers du même royaume. O France ! ô ma patrie ! quand reviendras-tu t'asseoir tout entière à ce banquet fraternel ! Dieu de nos pères, quand ferez-vous de nous un seul peuple, uni sous votre regard dans les embrassements de la charité !

Les politiques affirment que la France se relèvera et qu'elle reprendra son rang le jour où elle aura des alliés dans le monde. Mais il y a une alliance plus pressante à renouer et à conclure : c'est l'alliance de la patrie avec Dieu. Non, il n'y a pas d'allié plus puissant que Dieu, il n'y en a point eu de plus oublié, il n'y en a point aujourd'hui de plus nécessaire. O mon



noble pays, que tu as besoin de vérité, de justice, de charité ! Que tu as besoin de Dieu, qui est la vérité, la justice, la charité même ! Écoute cette chaire où Dieu parle par la voix du prêtre, et tu sortiras de ces ténèbres visibles qui pèsent depuis plus d'un siècle sur ton intelligence aveugle et pervertie. Courbe la tête devant le tribunal où Dieu se réconcilie avec l'homme, et tu la relèveras libre, haute et puissante. Viens t'asseoir à cette table où Dieu nous offre sa chair à manger et son sang à boire : cette chair te fortifiera, ce sang t'animera, tu te sentiras renaître, et tu épuiseras encore une fois dans tes nouvelles destinées le calice de la gloire.

---

## VINGT-DEUXIÈME CONFÉRENCE.

### LA PASSION DU SACERDOCE <sup>1</sup>.

---

ÉMINENCE,

Le sacerdoce vient de Dieu, c'est de Dieu qu'il tire son origine et qu'il tient ses pouvoirs. Dieu seul l'ordonne, le conserve et le perpétue ; Dieu seul lui donne d'enseigner la vérité, de rendre la justice, de prodiguer l'amour et le dévouement.

Dieu, qui est l'auteur du sacerdoce, en est aussi le modèle, et ce modèle, c'est le prêtre descendu du ciel, c'est Jésus-Christ. Or il y a dix-huit cent trente-huit ans que Jésus-Christ fut trahi, jugé, condamné, mené à la mort, mis en croix sur le Calvaire, donnant ainsi au sacerdoce l'exemple du sacrifice, enseignant le pardon, dictant du haut de la croix, dans les sept paroles qu'il y a prononcées, le testament qui convient à tous les prêtres jusqu'à la consommation des siècles.

Ce sont ces sept paroles que je viens vous répéter. Je

1. Cette Conférence a été prêchée le vendredi saint, 7 avril 1871.

vous montrerai qu'elles ne cessent d'être entendues dans le monde, que la croix d'où elles sont descendues est toujours debout, et qu'elles trouvent dans la bouche du pape, vicaire de Jésus-Christ, un écho fidèle, éclatant et plein d'autorité.

Il a été donné à notre siècle de voir la Passion du prêtre éternel se continuer dans son vicaire avec une exactitude bien propre à enseigner les peuples et les rois, les prêtres et les pasteurs. Jamais il n'a été démontré d'une façon plus authentique et plus touchante que le disciple n'est pas au-dessus du maître, et que le prêtre institué par Dieu, revêtu des pouvoirs de Dieu, doit retracer aussi, dans sa vie et dans sa mort, les épreuves, les douleurs, les supplices et les vertus de l'Homme-Dieu. Le Christ est au Vatican, le pape est au Calvaire ; le Christ et le pape, c'est tout un.

Le Christ, dans le cours de sa carrière, a revendiqué trois qualités, il s'est dit roi, prêtre et Dieu. Il les prend encore dans son testament et il les justifie par sa mort.

Il est roi ; c'est à ce titre qu'il est jugé et qu'il juge à son tour.

Il est prêtre ; c'est à ce titre qu'il prie, qu'il enseigne et qu'il s'immole jusqu'au dernier soupir.

Il est Dieu ; c'est à ce titre qu'il fait au monde deux legs que Dieu seul peut lui faire : l'amour et la vérité.

Tel est le Christ dans le testament de sa Passion ; tel est aussi le pape. Dans le pape que la malice humaine crucifie, c'est le roi que l'on juge, c'est le prêtre qui s'immole, c'est le vicaire de Dieu qui garde toujours au monde et l'amour et la vérité.

Venez reconnaître l'image du Christ et écouter le

commentaire vivant de son testament divin. Pécheurs, vous apprendrez comment le Christ pardonne ; affligés, comment il console ; hommes de peu de foi, comment il établit sa doctrine.

O divine croix, c'est pour toujours que Jésus a fait de vous le trône du roi, l'autel du prêtre, la chaire de Dieu. Vous voilà toujours la même, avec les mêmes leçons et les mêmes exemples. Je vous salue, je vous bénis, je vous adore, et, voyant entre vos bras le vicaire du Christ, je viens me prosterner à vos pieds en vous demandant pour les pécheurs le pardon, pour les affligés l'espérance, pour les indifférents la foi qui régénère et qui sauve. *O Cruce, ave.*

I. Jésus-Christ, après avoir parcouru du jardin des Oliviers à Jérusalem et de Jérusalem à la montagne du Calvaire, la longue carrière de toutes les ignominies et de toutes les souffrances, laisse enfin clouer sur une croix son corps qui n'était plus qu'une plaie. On lui perce les pieds et les mains ; on le suspend à quatre clous sur le gibet infâme ; on l'élève en spectacle à la ville et au monde. Ce n'est pas assez. A côté de cette croix qui porte l'auguste victime, s'élèvent deux autres croix qui ajoutent encore à son supplice. Les deux larrons qui y sont attachés sont bien ces scélérats que l'Écriture sainte a signalés mille ans d'avance comme les compagnons du Christ mourant. Les Juifs ont mis le comble à l'outrage en les crucifiant avec lui ; ils le placent entre les deux, et ils le font passer ainsi pour le plus scélérat des trois.

Voici maintenant Hébreux et Romains, magistrats et bourreaux, princes et peuples ; ils passent sous cette croix, et vomissent de concert l'outrage, la malé-

diction, le blasphème. Ils s'écrient avec un insolent défi : *Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix : Si Filius Dei es, descende de cruce.* Redoublant de rage, ils disent encore : *Il prétend sauver les autres, et il ne peut se sauver lui-même.* Insensés que vous êtes ! non, il ne descendra pas de la croix. Jésus est roi, sa croix est un trône ; il y reste pour faire grâce ; il y reste pour vous juger. Jésus est roi, Pilate l'a reconnu : Regardez et lisez l'inscription qui l'atteste : *Jesus Nazarenus, rex Judeorum : Jésus de Nazareth, roi des Juifs.* Il a écrit et publié ce titre dans les trois langues qui se partagent le monde, en hébreu, en grec, en latin, afin que toute langue confesse cette royauté universelle. Il le maintient, malgré les pontifes qui s'en scandalisent et qui s'en plaignent ; il n'a pour leurs instances qu'une réponse : *Ce qui est écrit est écrit et il restera : Quod scripsi scripsi.* Jésus est roi, Hérode l'a reconnu, il a jeté une pourpre dérisoire sur les épaules du Sauveur, il a mis dans sa main un sceptre de roseau, il a couronné sa tête d'épines, il l'a fait saluer par les insultes de sa cour pervertie. Jésus est roi, les Juifs l'ont reconnu. Après Pilate qui lui a donné son titre, après Hérode qui a fait tresser sa couronne, ce sont les Juifs qui viennent d'élever son trône, et ce trône est une croix. O Juifs cruels, combien votre malice est déçue ! Quand elle pensait élever un échafaud, vos mains se sont mises sans le savoir au service du Rédempteur. Elles ont assuré sa gloire en lui donnant le moyen d'exercer dans toute sa plénitude les droits sacrés de la royauté. Voilà que du haut de ce trône descendent des paroles de grâce, de miséricorde et de pardon : *Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.*



*Pater, dimitte illis, nesciunt enim quid faciunt.*

Telle la croix du Calvaire, telle aussi la croix du Vatican. Il y a longtemps que cette croix mystérieuse a été présagée à Pie IX ; longtemps avant qu'il vît le jour, Pie IX avait été signalé à l'histoire par une de ces voix prophétiques dont on ne connaît pas bien sûrement l'origine, mais dont il est bien difficile de méconnaître l'inspiration : *Cruce de cruce*. Et pourquoi ce supplice ? Parce que le pape s'obstine, comme Jésus, à se dire roi et qu'il est demeuré, en dépit de la courte sagesse des uns, de la vaine politique des autres, de l'ambition de plusieurs, le gardien intrépide de cette couronne royale que les siècles ont mise sur sa tête. Le pape est roi, parce qu'il ne saurait être sujet sans abdiquer l'indépendance nécessaire à l'exercice de son autorité spirituelle. Le pape est roi, en vertu d'une tradition de seize siècles, d'une élection renouvelée plusieurs fois dans chaque siècle, d'une acclamation sortie de la bouche du peuple au commencement de chaque règne, d'un serment juré au tombeau de saint Pierre par toutes les générations qui l'ont reconnu, acclamé et béni. Mais ce titre de roi a offusqué Rome égarée, comme il offusquait autrefois Jérusalem pervertie. Pie IX a été condamné à perdre sa couronne dans ces sociétés secrètes qui remuent la terre d'un bout à l'autre de l'horizon, et qui arrachent à leurs fondements, par les explosions soudaines, toutes les nations de l'univers. Après l'*Hosanna* si passager qui a éclaté au commencement de son règne, quelles persécutions affreuses, quelle Passion renouvelée du Golgotha, quel *Tolle*, quel *Crucifigatur*, poussés par l'incrédulité en délire ! Pie IX, emprisonné au Quirinal, a vu la balle frapper à côté de lui ses plus fidèles sujets.

Il a vu son ministre tomber sous le poignard, et le sang de la victime a rejailli jusqu'à lui. Il a fui, la croix sur l'épaule, pour se soustraire, comme Jésus, aux pharisiens qui le cherchaient. Il a porté pendant deux ans presque entiers la croix amère de l'exil, et quand nos armes l'ont rétabli, le voilà crucifié de nouveau par la plume des sophistes. Sa personne, son gouvernement, ses lois, ses ministres, tout a été raillé, déchiré, mis en pièces. Les rois l'ont cité à leur barre et l'ont condamné dans leurs congrès comme les sociétés secrètes dans leurs repaires. On l'a plaint, on l'a conseillé, on a feint de le défendre, toujours on l'a trahi. Il y a dix ans, l'épée a repris la place de la plume et la Passion du sang a recommencé. Les États de Pie IX sont devenus la proie du Piémont ; chaque année, l'envahisseur s'est agrandi ; il a dévoré, fleuron par fleuron, toute la couronne pontificale ; il a réduit le saint-père à une motte de terre ; c'était encore trop ; à l'enceinte de Rome, non : il faut que Rome devienne la capitale de l'Italie ; à la cité Léonine : non, il faut moins que cela pour planter une croix ; au Vatican, mais au Vatican devenu une prison, au Vatican devenu un Calvaire. C'est là qu'on feint de le traiter en roi, là qu'on lui offre des respects hypocrites, là qu'Hérode envoie ses courtisans pour le saluer avec l'accent de la dérision. Un parlement vote les prétendues garanties de l'indépendance du pape, tandis que la robe du pape est tirée au sort et que ses vêtements sont partagés entre ses bourreaux. Que lui reste-t-il de cette royauté seize fois séculaire ! Un lambeau de pourpre dont Hérode le veut revêtir, un titre de roi que les Pilate de la papauté persistent à inscrire au-dessus de sa tête, une croix enfin, la croix du Vatican, plus semblable

que jamais à celle du Calvaire : *Cruce de cruce !*

Il y a vingt-cinq ans bientôt qu'elle est dressée par la méchanceté des hommes, vingt-cinq ans que les pharisiens, les scribes, la ville, le monde, tout le peuple perverti par les journaux, les revues et les romans du jour, passe en secouant la tête devant cette croix et raille le pape crucifié, parce qu'il prétend sauver les autres et qu'il ne peut se sauver lui-même. Mais lui n'a pas cessé de regarder le ciel et de s'écrier, comme Jésus, son modèle et son maître : *Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* Plus l'ingratitude a redoublé, plus il a redoublé de tendresse envers les ingrats. Il a prié pour l'usurpateur, pour sa famille et pour son royaume. Aux injures de la presse, il a répondu par des plaintes paternelles sur l'ignorance et l'aveuglement des nations. Aux conseils d'une fausse prudence, il a opposé la douce inflexibilité d'une foi tranquille, sercine et sûre d'elle-même. Aux alarmes de la peur, il a montré ce front qui n'a jamais pâli dans l'orage, ce cœur que tout émeut, parce que c'est le cœur d'un prêtre, mais que rien n'ébranle, parce qu'il se sent appuyé sur le cœur de Dieu même. Pas une parole amère n'est sortie de sa bouche, pas un seul trait de vengeance ni de récrimination. Il ne sait que pardonner et il ne cesse de crier vers Dieu pour que Dieu pardonne à notre siècle tant de blasphèmes et d'impiétés, où il ne veut voir qu'oubli, entraînement, faiblesse, ignorance excusable et aveuglement digne de pitié : *Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.*

A côté de Jésus-Christ, le Roi des rois, deux voleurs insignes ont été attachés. L'un blasphème et s'obstine ; l'autre prie et se convertit. Jésus-Christ se tait sur le

sort du mauvais larron, mais le sort du bon larron n'est pas un seul moment incertain ; Jésus-Christ lui annonce qu'il entrera le jour même au paradis : *Hodiè mecum eris in paradiso*. Voilà comment le Roi des rois fait de son trône un tribunal, affirme et exerce le droit de grâce, donne part à son royaume et rend la justice éternelle.

Prenez-y garde, chrétiens du dix-neuvième siècle, ce tribunal est encore debout : c'est la croix du souverain pontife ; le souverain pontife continue à juger, et, malheur aux princes, malheur aux nations qui ont été trouvées trop légères dans cette balance tenue par la justice inflexible !

A gauche, c'est le mauvais larron ; il est avec la foule et il blasphème comme elle, malgré son supplice. On raille, on insulte, on applaudit à la Passion de l'Église et aux souffrances du pape dépouillé. Le patrimoine de saint Pierre a été enfin déchiré comme la robe du Christ, et l'impiété se félicite de son ouvrage, comme elle s'en félicitait au pied de la croix. Il y a des faibles qui crient comme les autres, dans ce tumulte indescriptible, parce qu'ils craignent de passer pour n'être pas de leur siècle. Il y a des ignorants qui se mêlent à la foule et qui crient à leur tour sans savoir pourquoi. Il y a des coupables qui disciplinent et qui mènent toute cette conspiration avec un art infini. Les faibles, les ignorants, les criminels disent et répètent la même chose : « Le pouvoir temporel a fait son temps ; d'ailleurs ce pouvoir n'est pas un dogme. » Non, le pouvoir temporel n'a pas fait son temps, car la justice sur laquelle il est fondé est de tous les temps ; non, ce pouvoir n'est pas un dogme, mais c'est un besoin pour l'indépendance de l'Église

et la liberté des consciences, et l'Église ne peut pas plus s'en passer que le monde lui-même ne peut se passer de la justice.

Ah ! depuis vingt-cinq ans que dure cette étrange clameur et que Pie IX, semblable à son maître, entend à sa gauche les mêmes sophismes, les mêmes calomnies, les mêmes injures, il n'a point appelé le feu du ciel sur la tête des coupables, il n'a point dit : Juge des vivants et des morts, prenez ma cause entre vos mains, vengez ma royauté avilie, vengez l'autorité méconnue, vengez la justice foulée aux pieds. Il a gardé le silence, il a laissé faire à Dieu, et Dieu l'a vengé comme il a vengé son Christ.

Où sont-ils, ces politiques fameux qui avaient préparé de si longue main l'usurpation des États pontificaux ? ces légistes qui avaient forgé les fers au pape et à l'Église ? ces généraux qui se sont fait ouvrir les villes par trahison ? ces ministres qui ont corrompu et perverti les suffrages à prix d'or ? La main de Dieu les a frappés, et le véritable et unique roi de la cité sainte est encore debout. Ils ont été frappés, les uns dans leur vie, les autres dans leur fortune, les autres dans leur raison, et le pape, dont ils raillaient la vieillesse, la faiblesse d'esprit, la routine, l'aveuglement, demeure sur sa croix avec les dons les plus exceptionnels et les plus extraordinaires d'une santé intarabable, d'une raison lumineuse et d'une prudence consommée.

Où sont-ils, où sont-ils, ces princes qui ont trahi ou abandonné la cause de la justice ? Ils n'ont pas vu que Pie IX soutenait la cause commune à tous les rois de la terre et qu'il représentait dans sa personne et dans son gouvernement leur propre autorité. L'esprit d'in-



discipline et de révolte qu'ils ont flatté secrètement a miné leur pouvoir ; le jour où ils ont retiré leur appui au trône pontifical, ils n'ont pas même senti que la couronne chancelait sur leur tête ; tout s'est précipité, à dater de ce jour fatal, dans une irrémédiable décadence, et Dieu, qui se souvient de tout, a signalé leur chute par une date fameuse. C'est le 4 septembre 1860 qu'un monarque puissant avait donné la permission de dépouiller le pape ; dix ans après, jour pour jour, le 4 septembre 1870, Dieu donne à la révolution un laissez-passer pour dépouiller le monarque. « Faites et faites vite, » avait dit le prince, et la conquête des Marches et de l'Ombrie fut achevée en trois semaines ; dix ans après, la permission d'en haut fut mise à profit plus vite encore : ce fut l'affaire de trois heures.

Le prince est tombé, c'est Paris qui l'a renversé, mais Paris le suivra de près, Paris aura le sort de Jérusalem. Paris a payé, applaudi, défendu cet écrivain fameux qui avait écrit la vie de Jésus avec la lance du Calvaire et le fiel de l'éponge, ce romancier qui s'était montré plein de pitié pour le traître Judas, qui avait raillé la sainte Vierge et qui avait insulté Jésus-Christ sur la croix. Paris venait d'ériger une nouvelle statue à ce Voltaire qui, un siècle avant, avait dit de Jésus : Écrasons l'infâme. Voilà pourquoi la ville des nouveaux déicides ne sera pas plus heureuse que la première. Paris, comme Jérusalem, connaîtra la famine ; Paris, comme Jérusalem, connaîtra la discorde. Encore des dates fameuses ! encore des rapprochements implacables ! c'est en 70, c'est au mois de septembre, que Jérusalem est assiégée par Titus, c'est en 1870, c'est au mois de septembre, que Paris est assiégé par les Allemands. Pour venger le premier déicide, la justice di-

vine a permis en l'an 70 le siège, la famine et la destruction; pour venger le second, que ne permettra-t-elle pas? Ce n'est pas assez que le pied de l'étranger ait souillé Paris, voilà que le Français y devient plus acharné que l'étranger lui-même contre les propriétés et les personnes. Mon Dieu! la guerre civile y règne. Que n'avons-nous pas vu, mais qu'allons-nous voir encore? Est-ce encore un Calvaire qui se prépare? Un pontife est mis en prison, est-ce encore une victime qui va monter sur la croix? Jérusalem se reproduit donc trait pour trait dans ce moderne Paris, dévoré tour à tour par les étrangers et par ses propres enfants. Elle tue encore les prophètes, et le sang qu'elle verse n'est jamais le dernier versé.

Italie! Italie! tu n'échapperas pas plus que la France à la vengeance de Dieu ni aux conquêtes de Cyrus. Te voilà encore toute parée des dépouilles du souverain pontife, et je vois dans tes mains sacrilèges les vases du temple de Jérusalem. Mais l'orgie touche à sa fin, et malgré les ténèbres, la sentence de ta condamnation éclatera, comme celle de Balthazar, sur les murs de ces palais usurpés. Ainsi a fini Babylone dans un festin; ainsi meurent tous les empires, la coupe à la main et le blasphème à la bouche. Tout cela sera fait dans une seule nuit, pendant que vous boirez comme les enfants des hommes au temps du déluge, comme les enfants de Jérusalem quand le fils de Vespasien franchissait le mur de circonvallation. C'étaient des Juifs aveugles qui avaient raillé le Christ sur la croix et blasphémé contre lui sans savoir pourquoi. Aveugles dans leur péché, comme le mauvais larron, aveugles dans leur prospérité d'un jour, aveugles dans leur corruption. L'aveuglement de l'Italie durera jusqu'au

triomphe d'un autre Cyrus croyant en Dieu. Ce Cyrus sera quelque conquérant semblable à celui que nous avons vu et qui se retire à peine de la France foulée par le galop de son cheval superbe ; il viendra, il surprendra le peuple et le roi, ce peuple agrandi par l'usurpation, ce roi qui fait de Rome une Babylone et qui hésite encore à y ceindre le diadème sous les yeux du roi véritable. Il jettera par terre la coupe de Balthazar, il prendra sa vie et il dira comme Cyrus : « Nous venons au nom de Dieu qui a fait le ciel et la terre. »

Voilà le sort de ceux qui ont oublié, trahi et violé la justice ; voilà comment les rois et les empires tombent à gauche, devant la balance de la croix, tenue par les mains d'un pape dépouillé, sous le regard du Dieu qui les juge. Mais à droite, c'est le bon larron, c'est le modèle du pécheur converti, c'est la consolante histoire de tous ceux qui, ayant méconnu jusqu'alors Dieu, Jésus-Christ, l'Eglise, le pape, consentent enfin à réfléchir et viennent avouer au Calvaire leur faute et leurs erreurs.

C'est à eux que je m'adresse, et je les conjure de ne pas fermer les yeux sur le spectacle donné à notre siècle. Où y a-t-il encore quelque notion de l'équité et de l'ordre ? Où est la science, où est la raison, où est le droit, où est la justice ? Vous vous étiez confiés dans le progrès des lumières, et toutes les lumières se sont éteintes ! Dans la raison du siècle, et le siècle semble retourner vers la barbarie ! Dans les sciences, les arts, le formidable développement de votre puissance matérielle, et toutes ces armes se sont retournées contre vous ! Dans la force au moins, et toutes vos forces ont été brisées, tous les bras de chair détruits, toutes les

ressources de l'esprit et de la matière ont paru insuffisantes ! Ce n'est plus la sagesse humaine toujours courte par quelque endroit : elle chancelle, elle tombe, elle s'anéantit de toutes parts, elle s'est évanouie, elle n'est plus. Et parmi toutes ces ruines que reste-t-il ? Un prêtre qui n'a jamais recouru à la ruse ni abusé de la force, un prêtre qui, malgré la force, malgré la ruse, représentant de l'autorité et de la justice, demeure inflexible dans son droit, le professe à la face du soleil et le réclame devant toutes les nations de la terre. Eh bien ! c'est une grâce que de le comprendre, que de le plaindre, que d'être du petit nombre de ceux qui croient encore à la justice et au droit et qui disent bravement du pape ce que le bon larron disait de Jésus crucifié : *Celui-là n'a fait aucun mal*. C'est une grâce et une grâce insigne que de le penser, une grâce plus grande encore que de le dire haut et de le soutenir ferme, une grâce très-grande que de s'armer pour rétablir ce droit méconnu. Aux vrais politiques sortis des ténèbres de leur siècle et assez courageux pour penser autrement que la foule ; aux hommes de cœur qui ont écrit et parlé, en dépit de leur siècle, pour la royauté pontificale avilie et réputée désormais incompatible avec le progrès social ; aux soldats qui se sont battus pour cette cause désespérée et qui sont tombés en la servant, honneur, gloire, actions de grâce ! L'histoire leur votera des couronnes, mais la religion a pour eux plus que de stériles éloges, et eussent-ils, comme le larron de l'Évangile, des fautes à expier, la confession publique qu'ils font de leur croyance à la justice et au droit leur vaudra leur pardon éternel : *Hodie mecum eris in paradiso*.

La croix de Jésus-Christ n'est pas seulement un

trône, c'est un autel. Vous venez d'entendre la royauté qui juge et qui pardonne ; écoutez le sacerdoce qui prie et qui s'immole : *O Cruce, ave!*

II. Mille ans avant le sacrifice du Calvaire, David en avait déjà peint les cris déchirants et les saintes angoisses : *Mon Dieu! mon Dieu!* s'écriait le prophète, *pourquoi m'avez-vous abandonné?* David était alors maudit par Séméï, abandonné de ses sujets, poursuivi par Absalon, son fils révolté, et obligé de fuir la cité sainte. Mais sa tristesse ne s'arrête pas au spectacle de ses propres douleurs. Il voit dans les lointaines profondeurs de l'avenir un autre roi monter derrière lui cette colline fameuse, après avoir essuyé les outrages et les affronts des tribunaux de Jérusalem ; il le voit étendu sur l'arbre de la croix, les pieds et les mains percés de clous, la bouche abreuvée de fiel et d'absinthe, la tête couronnée d'épines et le côté ouvert par la lance d'un soldat. Ce n'est plus de lui qu'il parle, c'est du Messie, et il chante dans tout ce psaume le désespoir divin du prêtre éternel. *Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi m'avez-vous abandonné?*

C'est la troisième parole de Jésus mis en croix, c'est le cri du sacerdoce épuisé par les holocaustes, c'est le cri de la victime jetant un dernier regard vers Dieu, quand elle tombe enfin sous le couteau de l'autel. Jésus, la tête affaissée sous le poids de ses douleurs, n'a plus qu'un souffle de vie. Le voilà dans une nudité ignominieuse, un extrême abandon, entre la terre qui l'a banni, et le ciel qui le repousse. Il a tout souffert, et le sacrifice dure encore. Il a tout offert à Dieu, et Dieu demande toujours. O justice infinie, que vous êtes rigoureuse ! ô sacrifice, que



vous êtes absolu ! ô prêtre, que vous êtes parfait !

Non, non, la justice ne demande plus rien, parce que le dévouement ne peut plus rien donner. Jésus, dès son entrée au jardin des Olives, s'est élancé au milieu des tribulations comme le géant qui commence sa carrière. Il a tout vu, tout parcouru, tout épuisé. Le voilà au terme, haletant, hors d'haleine, et s'il se plaint d'être abandonné, c'est pour venir en aide à notre faiblesse, c'est pour nous apprendre à exprimer par là une plainte légitime. Non, il n'est pas défendu de faire à Dieu le tableau de ses maux, et le courage ne vous demande pas d'étouffer les gémissements de votre âme. Jésus s'est plaint, il a gémi, il est venu en aide par cet exemple à l'humanité souffrante. Il a dit aux cœurs broyés par la douleur, aux mères qui pleurent leurs fils tués dans les batailles, aux prêtres dont les troupeaux ont été frappés, aux familles et aux nations en deuil : Plaiguez-vous, gémissiez, représentez à Dieu votre abandon, faites parler vos larmes et vos prières, empruntez mon langage, c'est en votre nom que je l'ai tenu, et, le tenant à votre tour, c'est en mon nom que vous le répéterez pour obtenir l'espérance, le soulagement et la consolation.

Voilà le grand mystère renfermé dans cette parole, en voilà le sens profond, l'application sensible, la raison manifeste. Lisez, lisez cette Passion continuée par le sacerdoce depuis dix-huit siècles : que de fois le cri du prêtre éternel s'est retrouvé dans le cœur et sur les lèvres des prêtres formés à son image, méconnus comme lui, crucifiés comme lui, et comme lui oubliés ce semble, et de la terre et du ciel ! Et pour ne parler que des papes, ces vicaires de l'Homme-Dieu, que d'épreuves, que d'exils, que de martyres sanctifiés et

adoucis par cette plainte désolée, par ce doux et filial reproche que Dieu écoute, comprend et exauce : *Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné ?* Saint Pierre, crucifié la tête en bas, la relève encore pour jeter vers le ciel le cri de sa prière. Elle retombe, mais c'est pour servir de fondement à la papauté tout entière et pour demeurer dans les murs de Rome la pierre angulaire d'un empire qui n'aura point de fin. Saint Grégoire VII, chassé de Rome, va mourir à Salerne, et mêle une plainte à son dernier soupir : « J'ai aimé la justice et j'ai haï l'iniquité, voilà pourquoi je meurs en exil. *Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné ?* » « Non, non, lui répond le jeune diacre qui l'assiste, non, vous ne mourrez pas en exil, car toute la terre est au Seigneur. » Non, Dieu ne l'avait pas abandonné, puisqu'il faisait triompher les droits de l'Église, dont le pape était le plus intrépide champion, puisque l'exil et la mort de saint Grégoire VII marquent dans l'histoire l'affranchissement de la papauté et la victoire définitive de la liberté évangélique sur la force et l'oppression des consciences. Qui parut plus abandonné que Pie VI, ce pèlerin apostolique dont le poète a dit avec tant de vérité :

Le sort, en poursuivant cette auguste victime,  
Ne put à ses vertus égaler ses malheurs.

Il sort de la ville emmené comme un criminel, il laisse dans toutes les villes de l'Italie, du Piémont et de la Savoie, comme un lambeau de son corps et un soupir de sa vie expirante ; il porte cette lourde croix jusqu'à Valence, et c'est là que sa Passion s'achève.

Les églises étaient fermées, les prêtres en fuite, la croix proscrite et honnie. Mais cette croix qu'on ne peut point élever sur son tombeau, il la garde sur sa poitrine, il y exhale son dernier souffle, il y colle ses lèvres abreuvées de fiel, et quand il dit à son Dieu avec une douce plainte : *Pourquoi m'avez-vous abandonné?* il sent, à la réponse que lui fait son cœur, que Dieu est toujours là, que Dieu n'abandonne jamais son vicaire, qu'un jour ce Dieu rendra à la croix sa place dans le monde et qu'il ramènera de Valence à Rome les cendres exilées du pontife mort sur la croix.

Pie VII succède à Pie VI, l'agneau au pèlerin, mais la Passion des papes continue. L'agneau est enlevé par l'aigle ravisseur ; il vient verser le sacrifice de ses larmes à Savone et à Fontainebleau ; il est séparé violemment du sacré collège ; il demeure seul avec le conquérant de l'Europe, et il faut que ce duel irréconciliable de la force et de la faiblesse, des Césars et des pontifes, éclate encore une fois. Oh ! plaignez-vous, saint pontife, plaignez-vous, avec l'éloquence du Calvaire, à Jésus votre maître : *Mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné?* Jésus l'entend, Jésus délivre l'agneau des serres où l'aigle ravisseur le tenait emprisonné. Fontainebleau, qui a vu le pape baigné de larmes, verra Napoléon signer son abdication, et Pie VII a senti à son tour que, jusque sur la croix de l'exil, le vicaire de Jésus-Christ est encore reconforté, soutenu, délivré par les anges.

C'est aujourd'hui la plainte de Pie IX et c'est aussi sa consolation. Il pleure, on entend des larmes dans sa voix, on les sent monter de sa poitrine à ses yeux, et ses yeux disent tous les jours en se tournant vers le

ciel : *Mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné ?* Ses défenseurs sont en fuite, ses États en lambeaux, son autorité en ruine, toute la catholicité en deuil. Pas une épée qui se lève pour le venger, pas une voix qui réclame hautement le rétablissement de son trône. Les rois, les peuples, les assemblées, les armées et les camps, chacun se tait. L'abandon semble complet, le mal irrémédiable, la cause à jamais jugée et jugée sans appel contre le droit, la justice, l'honneur et la raison. Le ciel est-il d'accord avec la terre ? Dieu, qui se tient dans le silence, gardera-t-il longtemps ce silence qui scandalise notre faiblesse ? Non, le pape sait que Dieu viendra à son secours, mais il ne sait ni le jour ni l'heure. Il attend, il espère, il ne se lasse point. Il dit avec une humilité touchante : Simon souffre, Simon est éprouvé ; mais Pierre demeure, Pierre ne passe jamais, Pierre ne saurait être abandonné pour toujours, car c'est à lui que le Seigneur a dit : *Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.*

Mais Jésus, le prêtre éternel, ne tient pas toujours ses yeux attachés à ce ciel où son Père réside : il se retourne vers la terre, il interpelle les hommes ; il leur déclare qu'il a soif de leurs âmes et qu'il veut les sauver : *Sitio !* Voilà la soif sacrée du prêtre, et cette soif redouble pendant les angoisses de la Passion sacerdotale.

C'est la soif du prêtre dont on accuse le zèle et l'indiscrétion, mais qui persiste à courir au-devant de toutes les misères, de toutes les ignorances, de tous les vices, se présentant également à l'entrée des bagnes et des prisons, au milieu des camps et des armées, comptant pour rien l'insulte, le mépris, l'ignominie,

bravant sur les champs de bataille les balles et la mitraille, dans les hospices la contagion, partout l'impopularité attachée à son habit, partout ce breuvage d'amertume que le siècle offre à ses lèvres, partout ces cris sauvages et odieux que le siècle a empruntés à la langue des bêtes et qui marquent, par leur retour, une dégradation nouvelle dans la moralité publique. Non, rien ne l'arrêtera : il faut chercher partout la drachme perdue, rapporter à tout prix sur ses épaules la brebis égarée, aller chaque jour au-devant du prodigue. Ce prodigue, ce n'est plus seulement le jeune homme égaré par l'ivresse des sens, c'est déjà l'enfant, c'est presque toujours l'homme mûr, c'est souvent la femme, c'est encore le vieillard. C'est toute une paroisse où l'on ne sait que trop où sont les pécheurs, où l'on ne saurait dire où sont les vrais justes, et qui semble parfois s'abîmer et sombrer tout entière dans les profondeurs du mal.

Sauver les âmes, c'est la soif de l'évêque, à qui le dépôt sacré de la doctrine a été confié et qui, du haut de ce poste d'honneur où Dieu l'a placé, doit signaler l'homme ennemi avec une voix plus éclatante, rendre aux préceptes divins leur autorité méconnue, préserver tout un diocèse des innovations dangereuses, mêler les avertissements aux consolations, les reproches aux conseils, et répondre tous les jours devant Dieu de la foi attaquée par tant de livres et de discours, des mœurs perverses par tant de mauvais exemples, du salut oublié et livré à la dérision au milieu des victoires de l'impiété. O peuples, plus vous persécutez les hommes de Dieu, plus la soif qu'ils ont de vos âmes devient éplorée et brûlante ; plus vous élevez de cris contre le sacerdoce, plus le sacerdoce forme de



vœux, verse de larmes, se répand en supplications pour vous convertir ; plus vous vous perdez, plus il veut vous sauver : *Sitio !*

La Passion de Pie IX en est la preuve. Ce martyr sur qui le génie du mal a épuisé toutes ses tortures s'est épuisé, de son côté, en inventions de tous genres pour fléchir, pour gagner et pour sauver les âmes. On sent en lui le successeur de deux cent cinquante-huit papes qui, d'un bout du monde à l'autre et du commencement de l'histoire jusqu'à la fin, n'ont cessé d'instruire, de reprendre, d'avertir, d'exhorter, défendant l'épouse persécutée ou méconnue, l'école naissante, le monastère qui commence ou qui se régénère, fondant des Églises ou ressuscitant celles qui étaient tombées, appelant et sauvant des âmes dans toutes les langues, chez tous les peuples et dans tous les temps. Pie IX a sauvé l'Irlande aux prises avec la faim, il a défendu la Pologne déchirée et mise en lambeaux par les czars, il a rétabli la hiérarchie épiscopale en Hollande et en Angleterre. L'Espagne, toujours catholique malgré ses malheurs, le Portugal, toujours fidèle malgré les préjugés de la cour, l'Italie plus remuée dans ses croyances que son sol ne peut l'être par le feu des volcans, l'Orient dont les vagues désirs n'ont jamais pu se détacher de Rome et qui la regarde aujourd'hui avec plus de respect que jamais, l'Occident qui l'acclame plus que jamais comme le seul point d'appui de la foi, de la hiérarchie, de la discipline et de la liberté des âmes, l'ancien monde où la démocratie dispute aux royautés chancelantes le sceptre des affaires, le nouveau où elle triomphe de sa première pétulance et où elle s'applique à paraître à la fois sage et libérale, tout cet univers, en un mot, si divisé de caractères, de

croyances, d'intérêts, de mœurs et d'habitudes, a eu les regards de Pie IX, tout l'univers a senti, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, aujourd'hui le poids de sa parole, demain les effets de sa charité, partout et toujours son zèle ardent à chercher, à poursuivre, à sauver à tout prix les âmes de la chrétienté, dont il a soif comme Jésus sur la croix : *Sitio*.

Et la France ! Ah ! Dieu est témoin à Pie IX qu'il l'aime, cette noble et malheureuse nation, qu'il la regarde encore comme le bras droit de la papauté, et qu'il semble attendre d'elle et d'elle toute seule son salut et sa délivrance. Quand tout nous abandonne, seul parmi les rois Pie IX nous est resté fidèle. Il a offert sa médiation au commencement de cette guerre ; il a renouvelé tous les jours l'expression de ses sympathies pour notre cause, il vient d'épuiser ses dernières épargnes pour assister notre misère, il veut que nous soyons plus près que jamais de son cœur paternel et que nous sentions battre ce cœur à côté du nôtre dans ces révolutions inouïes qui, en brisant tant de choses, ont uni et mêlé l'une à l'autre d'une manière plus étroite encore qu'auparavant la papauté et la France. C'est avec nous qu'il souffre, avec nous et comme nous qu'il est tombé, avec nous et pour nous qu'il se relèvera dans toute sa grandeur. Ses vœux seront comblés, sa soif pour notre salut sera apaisée et satisfaite le jour où la France sera debout, honorée, glorieuse, et où elle reprendra à côté de lui sa place et son épée. Jusque-là son cœur, ses prières, sa voix, tout exprimera la détresse de la Passion et de l'agonie avec un accent plus épuré que jamais. L'âme de la France, rendez-la-moi, mon Dieu ! rendez-la chrétienne : *Sitio !*

C'est à son exemple qu'ils s'animent et qu'ils crient vers le Seigneur jusque dans les missions les plus hardies et les plus lointaines, ces évêques envoyés à la recherche des âmes pour les sauver au prix de leur sang. La terre n'a plus de forêts où ce cri du zèle apostolique n'ait été entendu, plus de lacs, plus de montagnes, plus de mines profondes où il n'ait enfanté des âmes à Jésus-Christ en renouvelant sa Passion et sa mort dans la passion et dans la mort du prêtre qui s'immole pour son troupeau. Ils sont allés, ces Orphées divins, réaliser jusqu'aux extrémités de la Polynésie les merveilles que l'antiquité prêtait à l'Orphée de la fable ; les pierres de ces îles perdues, c'est-à-dire leurs habitants, plus insensibles que la pierre, se sont montrés sensibles et dociles à leur voix et leur ont donné leur âme. Ils sont allés chercher les lions du Sahara avec un courage que la politique humaine n'a pu briser, ils ont recueilli les lionceaux affamés, ils leur ont ouvert un asile, ils les nourrissent et ils les montrent couchés au pied de la croix. Qu'il était beau de les voir, il y a un an, ces conquérants des âmes, réunis de tous les points du globe dans la ville éternelle, mêlant sur les marches de Saint-Pierre la poussière des deux mondes et allant suspendre aux autels du prince des apôtres les dépouilles opimes des nations. Partout atteints, soutenus, gouvernés par l'autorité de Pie IX, ils sont demeurés sous tous les soleils les citoyens incorruptibles de la ville éternelle ; ils en ont invoqué la puissance et représenté la majesté ; ils en ont fait bénir la paternelle sollicitude. Pie IX les avait appelés, ils sont venus ; Pie IX les a congédiés, ils sont repartis, toujours avec la docilité de l'enfant, toujours avec le zèle de l'apôtre. « Allez, leur a-t-il dit le jour où il a

fallu interrompre les travaux du concile, retournez à la recherche des âmes. » Et les voilà continuant leurs expéditions spirituelles en Afrique, en Chine, au Japon, en Océanie, semant dans le monde les larmes de la Passion de Pie IX et les cris de son sacerdoce, cherchant, découvrant, pêchant jusque dans les abîmes les plus ignorés ces hommes sans gouvernement, sans patrie, sans nom, dont la politique ne s'occupe pas, mais qui sont des hommes, qui sont des âmes, et qui doivent être des élus. Et lui demeure sur ce roc où le poète de l'ancienne Rome avait entrevu le juste, le fort, l'homme intrépide et ferme dans ses conseils : *Justum et tenacem*. O magnifique image que le chef des apôtres réalisera trait pour trait jusqu'au dernier jour : *Fractus si illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ*. Là, il vivra, il régnera, il instruira, il sauvera, tant qu'il y aura une âme à instruire et à sauver. Là, il cherchera encore la dernière âme sur les dernières ruines du monde écroulé, et il la jettera, avec le cri de la dernière espérance et du dernier pardon, entre les bras de la croix : *O Cruce, ave!*

III. Achevons cette Passion, achevons la lecture de ce testament dicté du haut de la croix.

Jésus-Christ est Dieu, et il a fait au monde deux legs que Dieu seul pouvait faire, l'honneur et la vérité. L'Église a reçu de lui ces deux dépôts : une mère à défendre et à honorer, c'est le dépôt de l'honneur ; un symbole à garder et à préserver de toute atteinte, c'est le dépôt de la vérité. Et à la tête de l'Église, c'est Pierre, c'est le pape qui doit veiller le premier, parler le premier, souffrir et mourir le premier, pour garder à tout

prix l'honneur de sa mère et la vérité de sa doctrine, parce qu'il est le vicaire de Dieu.

Cette mère qu'il faut honorer et défendre, c'est Marie : Jésus la voyant au pied de sa croix, la montre à saint Jean et lui dit : *Voilà votre mère*. Puis, montrant saint Jean à Marie, il dit à sa mère : *Voilà votre fils*. *Ecce mater tua, ecce filius tuus*. Quelle garde assidue les papes ont faite auprès de Marie ! quelle tradition de respects, d'honneurs et de louanges ! Et comme ils se sont montrés les vrais légataires de Jésus-Christ, en bâtissant des églises sous le vocable de sa Mère, en instituant des confréries en son honneur, en armant des chevaliers sous sa bannière, en livrant sous ses auspices les grandes batailles de la chrétienté ! Mais Pie IX, après tous les autres, s'est montré encore le gardien le plus jaloux de ce virginal et maternel honneur, le légataire le plus attentif à remplir toutes les clauses du testament divin, le fils le plus tendre et le plus dévoué de la Mère commune. Du fond de son exil, pendant que les regards et les lettres de la chrétienté vont le chercher sur le rivage de Gaëte, il ordonne, il dirige, il poursuit dans l'univers entier une enquête fameuse sur la croyance et les traditions de chaque Église au sujet du privilège de l'Immaculée Conception, et de toutes les parties du monde il lui revient, comme par autant d'échos, cette déclaration consolante, authentique, unanime : Oui, c'est la foi de nos pères et de nos ancêtres, Marie a été conçue sans péché. L'Orient et l'Occident sont entendus, les Pères de l'Église grecque concordent avec ceux de l'Église latine, les deux Testaments rendent le même témoignage. Que reste-t-il sinon de transformer en dogme cette croyance si ancienne, si populaire, si visiblement gardée au fond de



tous les cœurs et transmise, de génération en génération, dans la nouvelle alliance, par les évêques, les docteurs, les évangélistes, jusqu'aux apôtres et à Marie elle-même, dans l'ancienne par les prophètes, les rois, les patriarches, jusqu'au premier homme à qui Marie a été promise, dans toute l'intégrité de la nature innocente, pour réparer les ruines de la nature coupable. Pie IX ne saurait différer de proclamer ce privilège incommunicable de l'Immaculée Conception. Il appelle autour de lui deux cents évêques, députés de tout l'épiscopat et représentants de la tradition universelle. Il publie, sur leurs instances, la bulle *Ineffabilis*, le 8 décembre 1854, et la bulle à peine achevée, le *Credo*, récité par tout le sacré collège passe de la bouche des cardinaux à celle des évêques, des évêques, aux prêtres, des prêtres aux fidèles, avec une telle unanimité que l'impiété même en demeura confuse, muette et pleine de stupeur. Pie IX disait au monde : Voilà votre mère, elle a toujours été pure, le péché ne l'a pas souillée un seul instant : *Ecce mater tua*. Et le monde, consolé et attendri par ces manifestations, répondait à Pie IX : Vous êtes pour Marie le plus respectueux et le plus tendre des fils, vous accomplissez avec une merveilleuse exactitude le testament du Calvaire, vous avez gardé avec une inviolable fidélité la loi de l'amour filial. Le Christ est Dieu, et vous êtes, à n'en pas douter, le fils adoptif de Marie, le vicaire de Jésus : *Ecce filius tuus*.

Le second legs fait par le testament de la croix est celui de la vérité. Jésus l'a léguée tout entière au monde, en lui affirmant qu'il possédait avec la croix la vérité complète, le symbole achevé, la doctrine consommée, à laquelle on ne saurait rien ajouter, ni

rien retrancher jamais. C'est le sens de la sixième parole qui tombe de la croix : *Consummatum est* : Tout est dit :

Mais quel sera le gardien intraitable, inflexible, infaillible, de ce sacré dépôt ? C'est le pape. Il y a dans le musée de Latran un sarcophage dont les sculptures datent du règne de Constantin et du triomphe de la foi. Un antiquaire fameux <sup>1</sup>, dont la parole savante et chrétienne tient une assemblée entière suspendue à ses lèvres avec un silencieux ravissement, appelle les regards des curieux sur l'image du Sauveur montant au ciel. Les douze apôtres sont les témoins du spectacle : *Eritis mihi testes*. Mais la main de Jésus en cherche un parmi tous les autres et lui remet le livre de la loi. Seul, Pierre reçoit le livre ; seul, Pierre en aura le dépôt et la garde. C'est à Pierre seul qu'il a été dit : *Confirme tes frères dans la foi* ; c'est Pierre seul qui a reçu l'ordre et le pouvoir de *paître les agneaux et les brebis* : *Consummatum est !* Tout est dit !

La vérité parlera toutes les langues, mais elle n'aura qu'un seul livre ; ce livre, c'est l'Évangile. La vérité aura mille bouches et mille interprètes ; mais, au-dessus des juges qui, séparés, peuvent se tromper, qui, réunis sous la conduite de Pierre, sont infaillibles, Pierre aura lui seul une autorité toujours infaillible, pour établir et pour fixer la foi. Grâce à cette autorité, le symbole, le décalogue, le dépôt de la grâce, la religion en un mot, ne changera jamais : *Consummatum est* : Tout est dit !

Les papes le savent, et ils ont conscience de leur responsabilité devant Dieu et devant les hommes.

1. M. le chevalier de Rossi.

Jamais le dépôt de la vérité ne s'est amoindri dans leurs mains, jamais leur bouche ne s'est prêtée au mensonge ou à l'équivoque, jamais un lâche et indigne silence ne les a rendus complices des erreurs et des vices de leur siècle. Ce fut surtout la mission de Pie IX dans ce pontificat dont la longueur commence à devenir un miracle, de n'avoir pas laissé une fausse doctrine croître et s'accréditer dans l'Église. En France, en Allemagne, en Italie, en Belgique, partout ses brefs et ses rescrits ont atteint, saisi, démasqué, les formes si variées et si séduisantes des erreurs modernes. Ce n'était pas encore assez. Il y a dix ans, quand l'Europe s'enivrait plus que jamais de fausses lumières et de vains progrès, le pape se demanda si cette lumière n'était pas la nuit et ce progrès un affreux déclin. Il vit les empires chanceler comme un homme ivre, et les conducteurs des peuples abandonner à la révolution les rênes du gouvernement. Il vit la vérité liée sur les lèvres de quelques pasteurs endormis, tandis que d'autres, qui la prêchaient sans relâche, passaient pour n'avoir pas su prendre la mesure des hommes et des choses, et qu'on traitait de rétrogrades, d'arriérés et de fanatiques les tenants obstinés du symbole et du décalogue. Alors, prenant le catéchisme à la main, il catéchisa les peuples et les rois, les fidèles et les pasteurs, dans cette fameuse Encyclique *Quantà curâ*, publiée le 8 décembre 1864, qui a excité tant d'étonnement et de scandale. Les susceptibilités des couronnes se réveillent ; les lois du vieux régime sortent de leur poussière ; on poursuit, on condamne, on proscriit la vérité, et Pie IX, parlant du haut de sa chaire, est traité en ennemi de la France. Ah ! ce fut l'honneur de l'Église de Besançon de n'avoir pas tenu la vérité

captive. Le pontife qui l'instruit et qui la gouverne sait qu'il doit être lui-même instruit et gouverné, il monte dans sa chaire où saint François de Sales a prêché, il y prêche l'encyclique, il la déclare promulguée dans tout le diocèse. On ne sait ce que l'on doit le plus admirer, ou de la simplicité, ou de la promptitude de son obéissance, et cette métropole de Besançon devient l'exemple et l'admiration des Gaules. Pie IX a parlé, sa parole est répétée partout : *Consummatum est* : Tout est dit. Pie IX a parlé par la bouche de Césaire, tout est dit pour l'Église de Besançon : *Consummatum est*.

Tout est dit, et depuis dix-huit siècles, mais tout n'était pas suffisamment redit à ce siècle infatué de la tolérance coupable, de la liberté du mal, des misérables idées qu'il appelle des conquêtes et qui sont des mensonges. Il fallait parler la langue de la croix non pas avec une autorité plus grande, mais avec une solennité plus complète et plus auguste encore. Pie IX assemble un concile œcuménique, et les évêques des deux continents, accourus à sa voix, forment l'assemblée la plus variée et la plus extraordinaire, sinon la plus nombreuse, de toutes celles que nous peignent les annales de l'Église. L'attention, le respect, la piété, éclatent de toutes parts sur le passage des Pères. A peine réunis au Vatican, le monde redouble autour d'eux de curiosité et de soins, l'Europe se tait, la révolution retient autour des murs du concile son souffle destructeur : on sait que la vérité est là et on veut l'entendre. Mais la vérité est importune, la vérité est impopulaire, la vérité a le don d'offenser notre siècle entre tous les siècles. Pendant six mois, une sorte de tumulte théologique remplit le monde entier. Le démon se

déchaîna au dehors du concile, l'homme s'agita au dedans, Dieu ne devait paraître qu'à la dernière heure avec la lumière et la paix. L'infailibilité doctrinale du vicaire de Jésus-Christ, reconnue par tous les fidèles, professée par presque toutes les écoles, appuyée sur une tradition de dix-huit siècles et sur deux textes fameux des saintes Écritures, mérite-t-elle ou non d'être immédiatement déclarée? Quand, au milieu de cette Rome alors si paisible et si heureuse, dans cette vie régulière et pleine de labeurs que le concile faisait aux Pères, on se demandait pourquoi cette question importune qui agitait l'assemblée, troublait les cours de l'Europe, remplissait la presse de conférenciers et de catéchistes improvisés, et tenait dans l'attente tous les peuples instruits et lettrés des deux mondes, il n'y avait qu'une réponse à se faire et à faire aux autres : c'est la vérité à enseigner aux hommes. Dieu le veut ! Dieu le voulait sans ambages, sans réserve, sans délai. La paix était profonde, mais elle devait être courte. Les flots de la révolution, semblables à ceux de la mer Rouge, s'étaient écartés sous la main de Dieu comme pour laisser passer l'arche d'Israël conduite par le grand prêtre et soutenue par les lévites. Ces flots apaisés formaient comme deux murs autour de l'Église. Pas le moindre accident ne trouble pendant six mois le miracle des passions politiques suspendues et assoupies ; pas un bruit, pas un murmure ne vient interrompre la prière et les cérémonies de la ville éternelle. Mais quand l'œuvre est finie, Dieu retire sa main. Les flots retombent, la révolution reprend son cours, et les passions impies, plus furieuses que jamais, couvrent de leur écume la ville et le monde. Pie IX va souffrir et mourir plus que jamais. N'im-



porte, il a affirmé une vérité, et toute l'Église l'affirme avec lui : *Consummatum est* : Tout est dit.

Ainsi Dieu n'avait, ce semble, réuni son Église en concile que pour définir l'infaillibilité de son vicaire. La question qui semblait inopportune aux uns, prématurée aux autres, et que presque tous regardaient comme le couronnement des travaux conciliaires, s'est trouvée à la fin presque seule traitée, seule débattue, seule définie. Il faut bien le confesser, il y a là quelque chose d'inattendu, de supérieur à tous les calculs humains, de vraiment providentiel. Il y a l'intérêt d'une grande vérité publiée à la veille de ce trouble universel dont le pape est devenu la plus auguste victime. Toute l'Église sait désormais, avec la certitude de la foi, qu'il y a dans l'Église un tribunal permanent de la suprême autorité doctrinale, que les décisions solennelles du pape sont préservées de toute erreur et qu'elles possèdent par elles-mêmes une autorité irréfragable. Tous les évêques ont apporté leur adhésion explicite et formelle à la définition du dogme. L'harmonie de la tribu sainte est assurée à jamais. La lumière et la paix sont à jamais données aux consciences. Qui sait combien de jours encore il sera donné au vicaire de Jésus-Christ d'habiter le palais du Vatican, le dernier débris de cette motte de terre que l'Europe lui avait laissée et que l'Italie vient de lui ravir ? Les consistoires seront-ils encore possibles ? Les bulles et les brefs pourront-ils encore être affichés ? Où seront les nonces et que sauront-ils ? Mais nous du moins nous saurons qu'une décision doctrinale, revêtue de l'anneau du pécheur et adressée à l'univers entier, obligera nos consciences, quand même elle ne nous serait apportée que par des pèlerins et que la révo-

lution, toujours jalouse de l'Église, toujours ardente à la poursuivre, ôterait au pape les moyens publics de parler à la chrétienté. Que la tente de saint Pierre aille flotter sur le rocher de Malte ou qu'un vaisseau l'emporte sur le sol plus libre du nouveau monde, de là sortira une parole toujours vénérée, toujours obéie, plus obéie et plus vénérée que jamais, maintenant et chaque jour davantage, jusqu'à la fin des temps : *Consummatum est* : Tout est dit !

Plaise au Seigneur de délivrer et de glorifier Pie IX, après une passion si longue et si diverse, après tant de vaillants combats soutenus pour la justice, parce qu'il est roi, pour le salut des âmes, parce qu'il est prêtre, pour l'honneur de Marie et pour la gloire de la vérité, parce qu'il est le vicaire de Dieu ! Oh ! de quel regard et de quelle lèvre ce martyr du devoir saluera un jour la mort à son chevet ! De quel ton dira-t-il, comme Jésus à son dernier soupir : *Mon Père, je remets mon âme entre vos mains* : *In manus tuas commendo spiritum meum*. C'est la septième parole de la croix, c'est la conclusion pratique de tout ce discours, c'est l'espérance que je vous laisse pour votre vie, c'est la seule consolation que vous trouverez à l'heure de votre mort. Enfants dévoués du pape, de l'Église et de Jésus-Christ, vivez, souffrez, priez comme celui que vous appelez ici-bas le saint-père, comme celui que vous appelez votre Père dans les cieux. Vous direz, comme Jésus, en voyant venir votre dernière heure : *Mon Dieu ! je remets mon âme entre vos mains* ! Et votre âme, fût-elle clouée sur la croix de toutes les douleurs, passera glorieuse et ravie aux bras de cette croix lumineuse qui éclate, qui règne et qui triomphe dans les splendeurs de l'éternité.

## VINGT-TROISIÈME CONFÉRENCE.

### DU SACERDOCE

#### DANS L'ORDRE POLITIQUE ET SOCIAL <sup>1</sup>.

---

L'ordre sacerdotal est établi entre le ciel et la terre, pour rapprocher, par une action incessante, Dieu de l'homme et continuer l'œuvre de Jésus-Christ, l'unique et le souverain prêtre, en glorifiant Dieu et en sauvant l'homme. A l'image de son divin modèle, le prêtre est auprès de Dieu l'homme du peuple, auprès du peuple l'homme de Dieu.

Homme de Dieu et homme du peuple, il prie, il enseigne, il réconcilie, il sacrifie à l'autel. Pouvoirs redoutables qui lui créent des devoirs plus redoutables encore et dont il ne peut s'acquitter qu'en se vouant d'avance, à l'exemple de son divin Maître, aux tristesses, aux douleurs et à la mort de la croix.

Voilà le prêtre dans l'ordre surnaturel et divin, le

1. Cette conférence a été prononcée le jour de Pâques 1871:

prêtre pour qui je vous ai demandé le respect dû à son caractère, la liberté nécessaire à sa mission, la pitié et la compassion que l'on accorde à toutes les douleurs.

Aujourd'hui, je viens compléter mon sujet en envisageant le sacerdoce dans l'ordre naturel et humain et dans ses rapports avec la société. Rassurez-vous, je ne viens pas vous vanter ses bienfaits ; la liste en serait trop longue et vous m'accuseriez de prêcher pour mon couvent. Je viens solliciter seulement la permission de défendre le prêtre contre les préjugés de votre siècle, peut-être, tout chrétiens que vous êtes, contre vos propres défiances.

Je réduis toute ma conférence à deux questions : Quels sont les reproches que le siècle fait au clergé ? Quel est le remède que l'on propose pour guérir le mal ? Vous verrez, s'il plaît à Dieu, que le mal n'est pas grand, et que le plus grand mal ce serait le remède.

O Marie, ô vous que nous appelons la reine du clergé, nous voilà réduits à venir plaider la cause de vos prêtres, même devant des chrétiens, pour les préserver des préventions répandues contre l'ordre sacerdotal. Dans ce jour où la résurrection de votre Fils remplit toute l'Église d'une sainte joie, et où vous tressaillez vous-même d'allégresse au milieu des anges et des saints, jetez les yeux sur cette France qui vous est si chère, dont vous êtes la patronne, et à qui vous avez conservé la grâce et les bienfaits du sacerdoce catholique. Vous savez combien nos cœurs battent pour elle et que nous donnerions mille fois notre vie pour assurer sa résurrection et sa gloire. O Marie, fortifiez en nous ces patriotiques sentiments, et mettez sur nos

lèvres des paroles qui les rendent avec sincérité. Je vous salue avec les anges et avec les saints : *Regina cæli*, etc.

I. Il y a des hommes qui ne veulent ni de la religion ni du sacerdoce et qui rêvent le jour où ces deux institutions, qui les gênent, seront enveloppées dans une ruine commune. Nous faisons des vœux pour que Dieu les touche, les éclaire et les convertisse ; mais leurs préjugés sont trop fiers et leur parti pris depuis trop longtemps pour que notre parole puisse les atteindre.

Il y a des hommes qui, par un reste de pudeur, prononcent toujours avec un certain respect le mot de religion, mais qui ne peuvent parler du prêtre qu'en frémissant de haine. Je n'ose encore m'adresser à eux, car ils n'ont ni logique ni raison. Ils voudraient abolir le prêtre, et ils prétendent garder le christianisme. Mais tous leurs sophismes n'empêcheraient point que la religion ne périclît avec le sacerdoce, et la société avec la religion.

Enfin il y a des hommes religieux, chrétiens même, qui, par préjugé d'éducation, par habitude, par taquinerie de caractère, redoutant l'influence du prêtre, cédant peut-être au ressentiment de quelque passion contrariée, entendent garder le sacerdoce, mais sans crédit, sans considération, sans dignité, et lui cherchent tous les jours quelque mauvaise querelle. Ils attaquent tour à tour, et quelquefois tout ensemble, l'origine, les mœurs, la science du prêtre, ils l'accusent de n'être ni de son siècle ni de son pays, ils se récrient à tout propos sur ses empiétements.

Voilà les préjugés que j'entreprends de com-



battre avec franchise et de détruire dans vos esprits.

Comment se recrute le sacerdoce ? Comme au temps de saint Paul. Il n'y a ni beaucoup de grands, ni beaucoup de riches, ni beaucoup de nobles : *Non multi potentes, non multi nobiles*. Vous vous en plaignez. Mais à qui la faute ?

Elle est aux classes élevées, qui ont trop longtemps négligé les traditions du sacrifice et qui, s'amollissant dans l'oisiveté, oublient qu'elles avaient payé autrefois un large tribut à l'autel et qu'elles avaient fait descendre par là, pendant des siècles, les bénédictions de Dieu sur leurs maisons. Voilà qu'elles viennent de se réveiller de leur assoupissement. Elles ont versé un sang généreux au service du pape et de la France; elles ont forcé l'admiration; elles ont fait taire l'envie; elles ont repris leur place dans l'ordre politique et social. Mais ce n'est pas encore assez. Il y a une place à reprendre dans le ministère des autels. Montrez-la à vos fils, dites-leur qu'ils ajouteront par là au mérite de leur famille, que l'Église tirera de leur sacrifice certains avantages et certain lustre dont elle est privée. Mais s'il s'est établi des préjugés contre vous, si le clergé se sépare de vos intérêts, si vous n'avez pour vous absoudre et pour vous bénir que les fils de vos fermiers, si le recrutement du sacerdoce vous semble, dans l'ordre social, incomplet et défectueux, à qui la faute ?

Elle est aussi aux classes moyennes, que l'on désigne communément sous le nom de bourgeoisie. Leur intelligence, leur esprit de travail et de conduite, leurs traditions leur ont assigné une part considérable dans les affaires du temps; pourquoi n'en veulent-elles prendre aucune dans les affaires de Dieu ? Elles cherchent

ce qui se pèse et ce qui se compte ; elles redoutent la contrainte ; elles préfèrent l'argent à l'honneur ; elles jouissent des dons qui avaient été autrefois offerts à l'autel et, ne se souvenant plus de cette origine sacrée, elles ne se disent pas assez qu'ayant beaucoup reçu de l'Église, ou plutôt lui ayant beaucoup pris, il serait bien temps de lui rendre quelque chose en donnant leurs filles au cloître et leurs fils à l'autel. Encore un mur de séparation entre le clergé et la société moderne. Ce mur, c'est vous qui l'avez élevé par vos dédains, et quand vous vous plaignez que le prêtre, par son origine et son éducation, est étranger à vos besoins, hostile peut-être à vos intérêts, à qui la faute ?

Faut-il que l'Église soit privée de prêtres parce que vous ne lui en donnez plus, et qu'elle ferme son sanctuaire parce que vous ne voulez plus y entrer ? L'ordre sacerdotal se perpétuera jusqu'à la fin des temps ; il ouvre ses rangs à toutes les classes de la société ; ouvrez vos âmes au souffle de l'esprit ; laissez l'esprit de Dieu allumer dans vos âmes la foi, le zèle et le dévouement.

La conduite du prêtre n'échappe pas à vos critiques. Ici, je vous arrête et je vous interroge sans détour : « Êtes-vous de bonne foi ? Que savez-vous et qu'avez-vous vu ? » Rien. Vous portez des jugements téméraires, et voilà tout. Si le recrutement du sanctuaire se fait dans les classes pauvres et laborieuses, il se fait du moins, c'est l'aveu de tous les moralistes de notre siècle et de tous les historiens étrangers à la France, il se fait à l'honneur des mœurs sacerdotales. Enfants de leur siècle, placés au milieu d'un monde pervers, environnés de mauvais exemples, exposés par leur

ministère même aux plus grands périls, les prêtres sont rarement atteints par la contagion commune. Vous le savez bien, vous seriez fort embarrassés de citer beaucoup de coupables, mais les faiblesses d'un seul prêtre vous semblent la condamnation de tous les autres, et vous soupçonnez sans motifs ceux que vous ne pourriez accuser sans injustice. Il vous déplaît de les croire plus chastes que vous ne pouvez l'être. Il entre dans vos calculs de diminuer, par des propos qui touchent à la calomnie, une influence qui blesse la vôtre, et plus vous êtes indulgents pour vos vices, plus vous êtes sévères et intraitables pour la vertu de votre curé. Votre pudeur pour lui s'alarme à tout propos. Un mot, une ombre, un rien, tout vous fait peur. O Pharisiens, vous êtes toujours les mêmes. Laissez donc à Dieu le soin de soutenir ceux qui ont embrassé la perfection des conseils, et souffrez que votre curé vous rappelle la rigueur des préceptes !

« Le clergé est l'ennemi des lumières et le suppôt de l'ignorance, le clergé n'enseigne que le catéchisme. »

— Mais depuis quand le clergé serait-il l'ennemi des lumières ? Pendant seize siècles, seul il a cultivé les sciences, les lettres et les arts. Vos bibliothèques ne sont que des débris de celles qu'il avait amassées dans les chapitres et dans les monastères ; vos écoles ont été bâties par ses mains ; vos règlements et vos traditions d'enseignement public sortent de sa plume ; vos livres n'ont guère d'érudition que celle que vous lui empruntez ; et quand vous vous mêlez de bâtir, de penser, d'écrire, à l'exemple de ces grands maîtres, vos monuments, vos philosophies, vos travaux scientifiques et littéraires sont marqués d'un caractère de faiblesse et de mortalité qui frappe tous les yeux. Le clergé,

quand il écrivait l'histoire ou quand il bâtissait des cathédrales, écrivait et bâtissait pour la postérité. A peine êtes-vous connus de la génération présente, et vos noms, vos ouvrages tombent avant l'automne, comme des feuilles que le moindre souffle détache de l'arbre et que le passant foule aux pieds. Le clergé a laissé son nom à la science cultivée par ses mains. La science, au moyen âge, s'appelait clergie, l'homme savant était appelé un grand clerc, et du v<sup>e</sup> au xiii<sup>e</sup> siècle tout ce que nous avons de philosophie, de politique, d'histoire, de géographie et de belles-lettres est l'œuvre exclusive et complète du clergé. En vérité, s'il est l'ennemi des lumières et le suppôt de l'ignorance, il est devenu bien différent de lui-même.

« C'est justement ce qu'on lui reproche, répondent les habiles. Le clergé a laissé périr cet héritage de gloire, il a laissé tomber de ses mains le sceptre de la science. » Voilà l'expression et la figure consacrées dans la langue du monde.

Eh bien, soit ! cette expression, je la retiens ; cette figure, je la continue. Mais si le sceptre de la science est tombé de nos mains, dites-moi, je vous prie, qui l'a ramassé et qui le tient aujourd'hui. De quel droit vient-on nous reprocher notre faiblesse et qui pourrait nous jeter la première pierre ? Où sont vos grands hommes ? où sont vos grandes œuvres ? La peinture est oubliée pour la photographie ; le marbre et le bronze ne se plient plus sous les doigts du sculpteur ; l'architecte ne sait plus jeter vers le ciel ces coupes hardies, ni ces flèches plus hardies encore, qui défiaient le vol des aigles et qui fatiguaient le regard de l'homme. On ne s'inspire plus ni des anciens ni des modernes, on sait à peine les copier. La poésie, l'élo-

quence, les beaux-arts, tout s'en va dans une irrémédiable décadence. La lyre a perdu ces grandes cordes qui trouvaient au fond des âmes un écho si mélancolique et si profond, et il ne lui reste plus que d'humbles tons ou d'indignes soupirs. La parole publique manque à la tribune, et, après vingt ans de silence, nos luttes oratoires semblent être l'essai d'un art inconnu plutôt encore que le vivant souvenir d'une tradition française. L'histoire pousse l'exactitude jusqu'à la minutie, mais elle renonce à enseigner, et dans les détails et les bagatelles où elle se complait, il n'y a plus ni nobles sentiments ni sérieuses leçons. Partout la langue décline, partout la pensée s'affaïsse, partout la science s'étirole ou se rapetisse. Vous nous avez pris nos écoles, nos musées, nos bibliothèques ; vous nous prenez depuis soixante ans toutes les générations ; vous nous ôtez le droit et le moyen de les instruire. C'est à vous de répondre aujourd'hui de votre administration ; c'est à nous qu'il appartient de vous interpeller et de vous dire : Qu'avez-vous fait de la science ?

Mais nous, est-ce notre faute s'il nous reste si peu de temps à donner aux lettres humaines et si nous ne pouvons qu'entretenir dans la tribu sainte et le goût et l'amour des bonnes études ? Ce n'est pour le prêtre qu'un charme et comme un devoir de surrogation. Il se doit à la science sacrée, il est avant tout le catéchiste des peuples. Oui, le clergé n'enseignât-il que le catéchisme, c'en est assez pour vous éclairer, c'en est assez pour lui assurer la première place parmi les docteurs de ce monde. Nous versons dans les esprits, même les plus simples et les plus grossiers, les lumières de la science morale et reli-



gieuse avec une clarté et une abondance que la philosophie ne saurait donner, même après dix ans d'étude, aux esprits les plus distingués. Nous donnons ces lumières, non pas seulement aux vieillards, aux hommes mûrs, mais aux petits enfants, et en les donnant nous pouvons affirmer qu'ils ne trouveront jamais dans le cours de leur vie, à l'heure de leur mort, au delà du tombeau, une lumière, je ne dis pas supérieure, mais égale à celle du petit catéchisme. L'enfant que son curé vient d'admettre à la première communion est à tout jamais rempli de cette lumière surnaturelle. Il est en possession de toutes les vérités qu'il doit croire ; il sait tous les commandements qu'il doit accomplir ; il connaît toutes les sources de grâces ouvertes à sa faiblesse ; il voit le but de la vie et le chemin qui mène à ce but suprême. Toute cette science est dans le catéchisme. Un philosophe n'a pu se défendre de laisser échapper un cri d'admiration à l'aspect de ce petit livre que l'on reproche au clergé comme un manuel d'ignorance et d'obscurantisme. « Le but que la religion assigne à la vie humaine, dit M. Jules Simon, est exprimé par les paroles que l'Église enseigne aux petits enfants, et dont la sublimité arrache des larmes : Dieu nous a créés et mis au monde pour le connaître, l'aimer, le servir, et par ce moyen acquérir la vie éternelle. Le bonheur de la vie éternelle est décrit par ces paroles : voir Dieu face à face et l'aimer de tout son cœur pendant toute l'éternité <sup>1</sup>. » Un autre philosophe de notre siècle, un philosophe beaucoup plus distingué que le premier, un philosophe devenu évêque, un évêque sorti de cette Église et qui est devenu sur le siège de Montauban l'hon-

(1) La religion naturelle, IV<sup>e</sup> partie, chap. 11.

neur de l'Église universelle, Mgr Doney disait à ses élèves en ouvrant sa classe de philosophie au collège royal de Besançon : « Apprenez vos leçons pour devenir bacheliers ; mais quand vous le serez, oubliez-les toutes pour ne plus vous souvenir que de votre catéchisme. » Après ces deux témoignages, consolons-nous, s'il le faut, de ne savoir et de n'enseigner que le catéchisme.

« Le clergé n'est pas de son temps, il est arriéré et rétrograde. »

— Heureusement pour vous, car il lui reste les convictions, les devoirs et les espérances de l'ancien régime, et il ne cessera de prêcher ce siècle incrédule jusqu'à ce qu'il l'ait ramené à croire, à vivre, à espérer, comme vos pères et comme vos ancêtres. Oui, c'est notre honneur d'avoir un symbole de foi au milieu d'un monde qui ne croit plus, une règle de mœurs parmi des hommes sans mœurs et sans règles, et des espérances de vie et d'immortalité au-dessus de ces ruines fétides et sanglantes dans lesquelles les générations actuelles s'ensevelissent avec un affreux désespoir. Non, jamais nous ne serons, s'il plaît à Dieu, des hommes de notre siècle, sinon pour l'étudier, le plaindre, le prêcher et le sauver. Qu'attendez-vous de notre ministère ? Que nous vous aidions à vous révolter sous la verge qui vous frappe, que nous approuvions votre indifférence et nous nous croisions les bras dans une stupide mollesse, pour descendre avec vous dans l'abîme du mal ? Ah ! que nous demandez-vous ? C'est nous demander d'éteindre la dernière lumière, de briser le dernier frein, de vous laisser perdre et de nous perdre avec vous. Jamais ! jamais ! Nous étudions notre siècle ; nous tâchons de savoir par où il faut le reprendre et le saisir pour le

ramener dans les voies de la vérité et de la vertu ; nous l'attendons sur tous les chemins de la vie, nous nous présentons partout où vous pouvez nous souffrir, nous entendre, nous écouter, ne fût-ce qu'en passant ; nous venons auprès de vous dans les jours de l'épreuve, du malheur et du deuil. Enfin vous nous trouverez surtout quand vous pleurerez, toujours quand vous mourrez. C'est l'homme du siècle qui vous abordera ; mais une fois la glace rompue et la confiance donnée, c'est l'homme de l'Évangile, c'est-à-dire l'homme de tous les siècles, que vous verrez devant vous. Quel affreux éloge on ferait de l'homme de Dieu en disant de lui : « On craignait de trouver un prêtre, on a rencontré un homme ! » Au lieu de mériter jamais ce sanglant outrage, puissions-nous vous faire dire de chacun de nous : « On craignait de trouver un homme, on a rencontré un prêtre ! »

« Le clergé n'est pas de son pays : il obéit à un souverain étranger ; il reçoit de Rome son mot d'ordre ; il a abdiqué les devoirs du patriotisme et le sentiment de la nationalité française. »

— Ainsi on suspecte notre cœur autant que notre esprit, et on tient toutes les défiances en éveil, toutes les passions en émoi. J'en conviens franchement, nous obéissons au pape dans l'ordre spirituel et divin, mais le pape reconnaît dans l'ordre civil et politique le gouvernement dont nous dépendons. Le mot d'ordre que nous recevons de Rome n'a rien d'incompatible avec le service que nous devons à notre pays : c'est l'obéissance aux lois, le respect dû aux magistrats, le dévouement envers la patrie, le sentiment noble et fier de notre nationalité française, que nous apprenons à cette école de l'Église mère et maîtresse. Du-

rant cette guerre qui s'achève à peine, en face de l'étranger, sous le feu du combat, dans l'incendie et le pillage des cités, avez-vous trouvé une seule fois le prêtre, je ne dis pas d'intelligence avec l'ennemi, mais froid et indifférent aux malheurs publics ? Les curés ont défendu leur paroisse au péril de leurs jours ; les évêques sont allés solliciter le vainqueur à Strasbourg, au Mans, à Rouen, à Cambrai, pour faire adoucir le sort de leurs ouailles ; des aumôniers se sont offerts par milliers pour accompagner le soldat dans la mêlée ; ils n'ont demandé ni solde ni récompense, heureux d'être supportés, mille fois plus heureux d'exposer et de donner leur vie. D'humbles frères des écoles chrétiennes se sont fait leurs auxiliaires pour aller sous une grêle de balles ramasser les mourants ; des séminaristes ont changé l'habit de la cléricature contre le tablier d'infirmier. Toute la tribu sainte a payé sa dette à la patrie, et les religieuses qu'elle dirige se sont multipliées dans tous les hospices, dans toutes les ambulances, pour ne pas laisser un blessé sans secours, un affamé sans pain, un mourant sans consolation. Nos religieuses et nos prêtres succombent de toutes parts à ces héroïques et saintes fatigues. J'y consens, oubliez le prêtre et continuez à le calomnier ; n'attendez pas même, pour l'insulter encore, que sa cendre soit refroidie, et que la terre où il vient d'être enseveli avec nos soldats cesse de rendre témoignage à son patriotisme. Mais il reste ces filles de saint Vincent de Paul et de sainte Marthe, que vous appelez si justement les héroïnes de toutes les vertus et dont vous regarderiez la ruine comme une immense calamité. Vous vous proposez sans doute de laisser encore entre leurs mains les asiles sacrés de la souffrance

humaine. Eh bien ! qui conservera à la patrie ces humbles servantes de la misère publique ? Qui ne cessera de les éclairer, de les diriger et de les soutenir ? C'est le prêtre et le prêtre seul. Il leur faut autre chose que vos respects ou votre tolérance pour entretenir au dedans de leur cœur cette flamme du dévouement, toujours vive, toujours ardente, toujours féconde en miracles de charité. Il leur faut la parole du prêtre, la messe que le prêtre célèbre, la communion que le prêtre leur distribue, les conseils et les consolations que le prêtre leur prodigue chaque semaine au tribunal de la pénitence. O mon noble pays, qu'ils sont donc aveugles les ennemis du sacerdoce ! Qu'ils sont donc coupables ceux qui voient dans les prêtres les ennemis de la France ! Le jour où la France cesserait d'avoir des prêtres, elle n'aurait plus de sœurs de charité. On fermerait à la fois et l'église et l'hospice, et le soldat français, abaissé plus que jamais aux yeux de l'étranger, perdrait à tout jamais la dernière gloire qui lui reste après tant de revers, la gloire de savoir mourir, consolé, comme il vient de l'être, par les deux anges de l'agonie, la sœur de charité, qui lui a rappelé son village, son foyer, sa mère, et le prêtre, qui lui a ouvert les portes du ciel.

Il n'y a rien de plus tenace que les préjugés, et on les garde encore longtemps après qu'il n'y a plus ombre de raison, ombre de prétexte pour les soutenir. Chose étonnante ! cet ordre sacerdotal, dont le recrutement vous semble si misérable, l'ignorance si profonde, l'esprit si rétrograde, le patriotisme si suspect, est accusé de tout envahir. Les envahissements du clergé sont le thème favori d'un certain monde, et avec ce mot qui n'a plus de sens, on égare les peuples, on les mène, on



les pousse jusqu'à l'injustice, jusqu'à la violence, jusqu'au pillage.

Ce mot n'a plus de sens dans notre siècle. Appliquez-le, si vous voulez, à l'ancien régime ; parlez de la fortune du clergé et des vastes terres que les siècles avaient mises entre ses mains. C'était moins son patrimoine que celui des pauvres, des écoles, des hospices, de toutes ces fondations qui couvraient la France et qui pourvoyaient si largement à l'éducation, même séculière, d'une foule de sujets distingués dont l'indigence aurait rendu les talents inutiles. Dites que le clergé a envahi, la bêche à la main, les terres ingrates pour les cultiver, les forêts pour en défricher le sol, les étangs pour en dessécher la vase impure, les coteaux couverts de bruyère pour y planter la vigne. Dites qu'il a envahi la France pour la rendre fertile, riche et prospère, vous direz la vérité, rien que la vérité, à peine toute la vérité.

Mais, au sortir d'une révolution qui a confisqué, vendu, morcelé à l'infini ce patrimoine quatorze fois séculaire, quand on a pu restaurer à peine quelques collèges et quelques couvents, quand les établissements de prière, d'étude et de retraite fondés par le clergé français ne possèdent encore qu'un toit et un jardin, quand ils demeurent sous le poids de leurs dettes et que la liquidation de la fortune ecclésiastique laisserait peut-être aux révolutionnaires plus d'embaras que de profit, le monde, un certain monde où les sentiments chrétiens ne manquent pas, tremblait, s'indignait hier encore, en voyant renaître, croître, se repeupler, les humbles refuges de la vie religieuse. Il énumérait, avec une épouvante affectée, les maisons consacrées à la charité ou à la prière et retirées par

leur destination sainte de l'usage ordinaire de la vie. Il accusait l'imprudence de l'Église, qui engraisait, ce semble, une nouvelle proie pour la révolution. Il prédisait de nouveaux désastres, et le seul danger qu'il semblait entrevoir à l'horizon de la société française, c'étaient ces envahissements du clergé, c'était la multiplication indiscrete des maisons religieuses. Regardez-les maintenant, ces demeures qui vous faisaient envie. Elles sont devenues pendant six mois le refuge des blessés et des malades ; elles se sont ouvertes pendant six mois à la contagion et à la mort ; elles se sont courbées avec empressement, avec honneur, sous le poids de charges volontaires pour vous laisser à vous-mêmes, à vous, à vos familles, à vos maisons, la liberté, le repos et la paix. Ah ! vous seriez bien injustes et bien cruels si la leçon ne vous profitait pas. Vous auriez bien peu de reconnaissance et de mémoire si ces couvents, jusqu'à présent toujours soupçonnés, souvent inquiétés, menacés quelquefois par les clameurs ou les insultes d'un peuple qui ne les connaît pas, n'obtenaient pas enfin droit de cité après de tels services. Oui, j'en conviens, le clergé a continué plus que jamais ses envahissements, dans ces mois si douloureux qui viennent d'être signalés par la guerre et la contagion. Il a envahi de toutes parts les ambulances et les hospices ; il a paru de toutes parts au chevet des blessés ; il a ambitionné de recevoir leurs dernières confidences et leurs derniers soupirs. Mais, il faut en convenir aussi, l'envahissement était facile, et les ennemis de l'Église ne nous ont pas disputé la possession de ces âmes qui allaient passer. Personne à leur chevet, point de visites que celles du médecin, point de marques d'intérêt que celles qui ont

été apportées par la charité des dames chrétiennes. On redoutait de conquérir la maladie, la contagion, la mort, et on permettait au prêtre de tout braver pour conquérir les âmes. Merci, mes braves, merci ; plaignez-vous à votre aise des envahissements du clergé : nous savons par expérience que vous ne faites rien pour les empêcher !

II. Vos préjugés et vos défiances sont sans fondement, vos remèdes sont sans valeur.

Il y en a un que l'on préconise, entre tous les autres, pour faire au prêtre une place toute particulière et toute nouvelle dans l'ordre social. C'est le remède à tous les maux, c'est le spécifique infailible, c'est la panacée universelle ; il faut séparer l'Église de l'État.

Qu'est-ce que la séparation de l'Église et de l'État ? Les uns ne savent pas ce qu'ils demandent, et ils ne le demandent qu'avec plus d'acharnement. Les autres ne le savent que trop, et ils couvrent d'un terme honnête et spécieux des projets d'une souveraine injustice ou d'une affreuse impiété.

Je m'adresse d'abord aux dupes et aux ignorants : Que demandez-vous ? Que l'Église ne se mêle plus de l'État ni l'État de l'Église ? mais il y a longtemps que vos vœux sont accomplis dans tout ce qu'ils ont d'honnête, de sérieux et de praticable. Les limites des deux puissances ne sont-elles pas nettes, précises, bien définies ? Les papes déposent-ils encore les rois, ou bien les curés songent-ils à déposer les maires ? Vous changez de gouvernement tous les quinze ans, d'administration communale tous les six ans, sans compter les cas extraordinaires ; vous gouvernez à votre façon

l'État, le département, le canton, la commune ; l'armée, la magistrature, les finances, tout vous appartient, tout relève de vous. N'est-ce pas là l'État bien séparé de l'Église ; l'État avec son indépendance, ses pouvoirs, ses droits, ses représentants, sa vie propre ou, comme on le dit dans la langue du jour, son autonomie complète ? Le prêtre, à son tour, enseigne, juge, sacrifie, gouverne, administre, dans l'ordre spirituel, avec une indépendance dont il s'honore et qui lui suffit. On ne voit point l'épée envahir le sanctuaire ni l'écharpe tricolore usurper la place de l'étole. Chrétiens, les bulles et les mandements vous obligent, parce que vous êtes les enfants de l'Église. Citoyens, nous obéissons aux lois, nous payons les impôts, nous honorons les magistrats, parce que nous sommes les sujets de l'État. Que voulez-vous de plus ?

« Que le curé s'enferme dans les fonctions ecclésiastiques et qu'il ne se mêle pas des affaires de la commune. » Mais, de grâce, à quel titre y prend-il part ? Comme tous les citoyens, il peut risquer un conseil, et si on ne l'écoute pas, une critique. Et pensez-vous, en décrétant la séparation de l'Église et de l'État, que vous échapperez à tout jamais et aux critiques et aux conseils ? Ou bien les érigerez-vous en délits et en crimes ? Mazarin était plus tolérant sous le règne du bon plaisir : « Le peuple chante, disait-il, mais il paiera. » Nous garderons, je l'espère bien, le droit de nous plaindre et même de chanter, si la commune, le département ou l'État administrent mal nos finances. C'est une consolation qui devient tous les jours bien nécessaire.

Allons au fond de la question et traitons-la sérieusement avec ceux qui ne la comprennent que trop. Que

voulez-vous obtenir en séparant l'Église de l'État ? La suppression du budget de l'Église. Eh bien ! cette suppression est d'une criante et souveraine injustice.

Qu'est-ce que le budget de l'Église de France ? La réparation précaire d'un vol sacrilège, l'intérêt très-faible du capital énorme que la révolution française a confisqué en 1790. Cet intérêt est très-faible, car l'État a pris cinq milliards, et il ne paie au clergé qu'un budget de cinquante millions ; cette réparation est très-précaire, car on la vote tous les ans dans les assemblées ; elle demeure exposée à être diminuée arbitrairement ou supprimée totalement ; et l'indemnité stipulée par le concordat, au lieu d'être inscrite sur le grand-livre de la dette publique, est remise en question par tous les partis qui prennent, chacun à leur tour, le gouvernement de la France.

Rêver la suppression de ce budget, c'est oublier l'histoire, la justice, l'honneur, la reconnaissance, et de tels oublis ne portent pas bonheur à une nation.

C'est oublier que l'Église s'est relâchée de ses droits pour donner la paix de la conscience à tout un peuple enrichi par la vente des biens ecclésiastiques, et que la possession de ces biens n'a été autorisée que moyennant un traitement assuré au clergé, dans les mains de ceux à qui la nation les avait vendus.

C'est oublier que la France a contracté une dette d'honneur mille fois plus sacrée que les dettes inscrites au grand-livre.

C'est oublier qu'une classe de citoyens tout entière a accepté, sur la foi de ce traité et sur l'espérance de ce traitement modeste, la charge pastorale, c'est-à-dire le devoir de partager avec le pauvre le pain de l'aumône, de tenir sa porte ouverte à tous ceux qui



demandent l'hospitalité, et de donner tous les jours son superflu, tandis que l'État lui donne à peine le nécessaire.

C'est oublier qu'à côté du clergé de l'État, il y a un clergé sans titre et sans traitement, qui vit d'aumônes, de travail et surtout de privations, qui enseigne, qui prêche, qui confesse, qui prend une part active à l'administration ecclésiastique, et qui prodigue son temps, ses talents, ses sueurs, son sang au besoin, au milieu des œuvres qui exigent le dévouement le plus éprouvé, dans les postes les plus obscurs. Ce clergé auxiliaire, tant séculier que régulier, compte vingt mille membres. L'État paie à l'Église quarante mille serviteurs ; l'Église en donne soixante mille à l'État. Voilà comment l'Église a tenu sa parole, et l'État songerait à retirer la sienne ! Mais où est la justice, où est l'honneur, où est la raison ?

Que ferez-vous ensuite de ce clergé privé tout à coup et de pain et d'abri ? Vous ne lui défendrez pas sans doute d'accepter de la charité le vivre et le couvert ? Et si, après avoir logé et nourri son curé, quelque paroissien charitable songe à assurer le même avantage au successeur de ce curé qu'il estime, lui interdirez-vous d'en faire à l'Église une donation en bonne forme ? Mais alors vous violez la liberté humaine. Le permettrez-vous ? Mais vous recommencerez sans le savoir tout l'ancien régime, et vous voilà revenus au temps de Clovis et de Dagobert. Le patrimoine de l'Église recommencera, car c'est notre droit d'y prétendre, et il est de la justice de respecter ce droit, qui est celui de tout le monde ; les biens de mainmorte, qui épouvantent l'économie politique, se multiplieront ; et le clergé redeviendra peu à peu ce qu'il était

autrefois, riche en terres, indépendant par position, et d'une influence redoutable pour les révolutionnaires de l'avenir.

Je veux que personne ne nous tende la main pour réparer l'injustice. Que fera le clergé? Il vivait dans une pauvreté honorable; il mendiera sans rougir. Il avait quelques loisirs; il les emploiera à travailler de ses mains. Il laissait l'école à côté du presbytère, sans concurrence et sans rivale; il ouvrira dans le presbytère une école et il donnera à vos enfants la science profane en retour du pain qu'il recevra d'eux. Il gagnera à ce métier plus de courage, plus de zèle, plus de désintéressement, et quand même sa vie en sera abrégée, il ne l'achèvera pas sans jeter dans le trésor de l'Église quelques deniers amassés par ses soins, pour refaire avec le temps le patrimoine sacré du prêtre et venger l'Église de France de l'injustice que vous voulez accomplir contre elle pour la seconde fois.

L'injustice ne profite à personne, et l'histoire n'aurait pas de termes assez énergiques pour flétrir une telle entreprise. L'histoire dirait un jour que le pain de l'État a été enlevé au clergé au lendemain d'une guerre où le prêtre s'est fait dans les batailles le compagnon du soldat, et qu'on l'a chassé de ses presbytères, quand ces presbytères venaient de s'ouvrir et le jour et la nuit aux victimes abandonnées d'une guerre malheureuse. Non, l'État ne donnera pas au monde le spectacle d'une telle ingratitude.

Allons jusqu'au fond des pensées et des espérances des novateurs. Ce n'est pas seulement le budget des cultes qu'ils veulent supprimer en séparant l'Église de l'État, c'est le culte public, c'est l'habit du prêtre,

ce sont les monuments de la piété, c'est l'Église, c'est le sacerdoce, c'est la religion, c'est Dieu.

La séparation accomplie, ils diront aux prêtres : « L'État ne vous connaît pas, restez dans l'intérieur de vos temples et ne comptez pas sur l'intervention légale pour protéger les manifestations publiques d'une religion qui a du bon, sans doute, mais dont nous entendons ne pas nous mêler. »

Ils iront plus loin, toujours en vertu du même principe : « Pourquoi cet habit qui vous distingue du reste des citoyens ? Il attriste nos rues et nos places, et il constitue au profit de votre secte un privilège qui blesse l'égalité sociale.

Ils feront encore un pas : « Pourquoi cette croix au sommet de vos édifices, et ces statues, ces images à l'entrée des villes et sur les chemins ? L'État ne les connaît pas, retirez-les, renfermez-les dans vos sanctuaires. »

Ils entreront dans les écoles : « Pourquoi ces signes de religion ? L'État enseigne la morale, mais il demeure étranger à tous les cultes. »

Ils aboliront ainsi les processions, l'habit ecclésiastique, le son des cloches, les croix sur les chemins, dans les cimetières, au sommet des églises, au milieu des écoles, toujours pour appliquer le principe de la séparation de l'Église et de l'État, toujours pour assurer à tout le monde la parfaite liberté des cultes.

Mais cette liberté révolutionnaire a ses jalousies. Pourquoi la vieille Église catholique garderait-elle encore ces façades peuplées d'anges et de saints, ces clochers et ces tours qui dépassent le niveau commun ? Souvenirs d'une Église dominante, disparaissent ; qu'on abatte ces clochers, que le marteau égalitaire passe sur

les places publiques et qui gênent le passage ! L'État autorise tous les cultes, mais il n'en favorise aucun.

Et une fois sur le seuil de ces façades effacées, de ces péristyles en deuil et de ces clochers abattus, vous croyez qu'on laissera le prêtre au fond de son sanctuaire et le peuple au pied de la chaire chrétienne ?

Détrompez-vous. Voici l'homme de la police qui épie la parole sacerdotale et qui transforme chaque mot en crime d'État. L'Église est libre, mais elle attaque l'État : Fermons l'église, abattons la chaire, emprisonnons le prêtre, et que chacun, du reste, professe en particulier son culte comme il l'entendra.

Voilà l'application logique, rigoureuse, inflexible, du principe de la séparation absolue de l'Église et de l'État. C'est l'Église elle-même, c'est le sacerdoce, c'est toute la religion, c'est Dieu que vous voulez détruire. Vous préparez non-seulement la plus criante des injustices, mais la plus impie des entreprises.

Elle échouera, j'en ai la confiance, cette entreprise sacrilège. Le jour où la croix serait abolie, le temple fermé et le sacerdoce réduit à la condition et à l'habit des simples fidèles, ce ne serait pas le commencement de vos triomphes, mais de votre ruine. Le prêtre chassé des écoles les ouvrirait chez lui sous le nom d'un simple citoyen, et il solliciterait l'honneur d'apprendre à lire à vos enfants, pour leur enseigner encore le catéchisme. Le prêtre chassé de l'hospice avec la croix et les saintes onctions y rentrerait sous l'habit d'un humble infirmier, et à force de tendresse et de soins pour ses malades, il finirait par les confesser et les absoudre à leur dernière heure. Le prêtre chassé du temple porterait dans quelque grenier au-dessus de vos têtes, dans quelque cave humide au-dessous de vos pieds, le

pain et le vin du sacrifice, et il y célébrerait la sainte messe, à votre insu, en présence de votre femme, de vos enfants, de vos domestiques, pendant les absences de votre journée ou le sommeil de votre nuit. Le prêtre mis en prison offrirait en prison le divin sacrifice et changerait ce séjour de l'indifférence et de l'impiété en un temple où l'on entendrait les louanges de Dieu dans des bouches auparavant vouées au blasphème. Le prêtre mené à l'échafaud offrirait son sang pour votre conversion, et quelques années plus tard un de vos fils, devenu prêtre à son tour, vous ramènerait à Dieu par la vertu de cette mort qui lui avait obtenu à lui la grâce du sacerdoce, à vous la grâce du repentir.

Tout cela, ce n'est pas le crayon d'une imagination emportée, c'est de l'histoire et de l'histoire contemporaine. Voulez-vous refaire les pages de la Terreur ? Voulez-vous revoir 93 et l'échafaud ? Voilà comment la France a séparé l'État de l'Église la première fois ; voilà ce que la Commune de Paris renouvelle au scandale de la France entière et du monde civilisé. Elle prélude par la suppression du budget des cultes, elle décrète cette séparation sacrilège, et, pour en faire goûter les bienfaits, voilà que, dès le lendemain, on pille les couvents, on ferme les églises, on emprisonne un archevêque, le successeur des Affre et des Quélen, on chasse, on poursuit les religieux comme des bêtes fauves, on va organiser la fusillade, mille fois plus rapide encore que la guillotine, et les otages de la Commune vont tomber sous la balle en l'honneur du nouveau régime <sup>1</sup>.

1. Ces paroles, prononcées le 9 avril 1871, n'ont été que trop justifiées par l'événement.



Ne me citez point les États-Unis d'Amérique comme un exemple rassurant de la séparation de l'Église et de l'État. Il n'y avait dans ces terres encore vierges ni traditions ni engagements, et le mélange de tant de sectes a donné à la foi la facilité de s'étendre et de s'enraciner par elle-même, avec la liberté propre aux colonies qui abordent ce sol fameux. L'Église y commence, mais toute naissante qu'elle est, elle y commence, sous la protection des lois, ses rapports avec l'État, elle contracte avec lui une certaine alliance ; elle compte, aux yeux de tous les politiques, parmi ces colonnes solides qui assurent et qui soutiennent la prospérité de la nation. Ne vous figurez point une république athée ou indifférente. C'est au nom de Dieu qu'elle ouvre ses congrès ; c'est Dieu qu'elle appelle sous ses drapeaux, c'est Dieu qu'elle remercie de ses victoires ; et dans les jours d'épreuve et de détresse, pour assurer le succès à ses armes, la fière république s'agenouille, prie et décrète, par la bouche de son président, un jour de jeûne national. Non, l'Église n'est point séparée de l'État dans une telle nation ; dites plutôt que les États-Unis veulent faire alliance avec Dieu et qu'ils en ont déjà célébré les premières fiançailles.

En reportant mes yeux de ce spectacle lointain à celui que la France nous donne, me faudra-t-il dire avec le poète :

Un grand destin commence, un grand destin s'achève ?

Verrai-je ma chère patrie tomber des mains de l'étranger dans les mains de l'émeute et se confier à des rêveurs et à des empiriques pour refaire sa fortune et sa gloire ? Il y a seize siècles que ses prêtres l'ins-

truisent, la civilisent et l'honorent, seize siècles qu'ils partent de ses rivages pour aller porter au loin la foi du Christ et le nom de la France, seize siècles qu'ils font dans leur cœur, dans leur vie, dans leurs travaux, deux parts d'abnégation et de dévouement, l'une pour Dieu, l'autre pour la patrie, et après une si longue expérience, après tant de services sous le même drapeau, après tant de croisades, après tant de missions, vous vous proposez de rompre ce pacte antique et solennel et de séparer le prêtre du peuple au pied des sacrés tabernacles ! Ah ! misérables avortons de ce siècle de fumée, de déchéance et de bruit, vous qui n'étiez pas hier et qui ne serez plus demain, prenez garde, votre règne sera court, et puisque vous portez la main à l'encensoir, il en sortira des charbons ardents qui allumeront sur vos têtes toutes les colères du Seigneur !

Non, non, ce n'est pas là la France, c'en est l'écume, la honte et le fléau. La France, c'est l'Assemblée librement élue par les comices populaires, qui vient de se courber devant les autels et de renouveler l'alliance que Dieu avait faite avec nos ancêtres. Elle était là tout entière, avec ses deux chefs, l'un à la tête du gouvernement, l'autre à la tête de la Chambre, en face de ce palais où Louis XIV reçut les hommages du monde et qui est devenu le musée de toutes nos gloires nationales. Elle est venue prier pour ses morts, affirmant sa foi, avouant qu'elle a besoin de Dieu, et demandant la vie et la résurrection. Elle a entendu le prêtre chanter ce consolant évangile de la résurrection de Lazare. Elle a entendu Marthe dire à Jésus : *Seigneur, si vous aviez été là, mon frère ne serait pas mort* : et Jésus lui répondre : *Votre frère ressuscitera.*

*Celui qui croit en moi ne mourra pas éternellement. Marthe, le croyez-vous ? N'est-ce pas là l'histoire de la France ? Voilà longtemps qu'elle voulait se passer de Dieu. Son intelligence, sa force, ses vertus, tout a péri ; elle a été vaincue, elle a été foulée aux pieds. Seigneur, pouvons-nous nous écrier avec Marthe, si vous aviez été là, notre patrie ne serait pas morte ; et Dieu nous répond comme à la sœur de Lazare : Croyez, et vous vivrez ; croyez, et vous ressusciterez éternellement <sup>1</sup>.*

Non, il ne faut pas désespérer de la France, quand elle vient entendre cette leçon dans la ville de Louis XIV et dans une cathédrale dédiée à saint Louis. Ses héros, ses pontifes, ses rois, dont les images peuplent le palais de Versailles, se sont levés devant Dieu, j'en ai la confiance, pour l'adjurer de ressusciter leur chère patrie. L'alliance de l'État et de l'Église a fait, dans le passé, l'honneur de ces grands hommes. Évêques et magistrats, prêtres et fidèles, suivons leurs exemples, donnons-nous la main, ranimons ensemble la piété, l'abnégation, le respect des lois. C'est au flambeau de la foi que toutes ces vertus peuvent se rallumer encore, et la France, ressuscitée par le souffle divin, sortira du tombeau avec l'union qui fait la force, et le courage qui rend la victoire.

1. *Jóann.*, xi, 21-27.

## VINGT-QUATRIÈME CONFÉRENCE.

### DE L'INSTITUTION DU MARIAGE.

---

Il y a cinq sacrements institués pour communiquer la grâce à l'homme, la lui rendre quand il l'a perdue, l'accroître et la fortifier dans son âme. Le baptême, la confirmation, la pénitence, l'eucharistie, l'extrême-onction, pourvoient ainsi à tous nos besoins depuis le berceau jusqu'à la tombe. Ils forment, ils perfectionnent en nous l'homme de la grâce, ils le conduisent jusqu'à la gloire.

Mais la grâce ne s'arrête pas à l'homme, elle réforme, elle ordonne, elle renouvelle la société. De là deux autres sacrements, l'un qui se rapporte à la vie surnaturelle et divine pour la répandre et l'ordonner, l'autre à la vie matérielle et terrestre pour la propager en la sanctifiant. Le premier se nomme l'ordre, le second le mariage.

L'ordre fait du prêtre qui en est revêtu le distributeur des biens spirituels, l'agent autorisé de Dieu pour la sanctification et le gouvernement des âmes.

Le mariage conserve et propage la vie du corps, consolide, renouvelle et perpétue la famille, rajeunit sans cesse la société chrétienne.

Il me reste à vous instruire des devoirs du mariage pour terminer cette étude sur la grâce et les sacrements.

Quel sujet plus digne d'attention ! Nous sentons qu'il touche aux entrailles mêmes de la patrie et qu'il en renferme, en quelque sorte, toutes les espérances et tout l'avenir. C'est par le mariage saintement compris que nous pourrons, s'il plaît à Dieu, restaurer la famille, et par la famille la France et la société. Ce sujet remplira abondamment toutes les conférences de ce carême. Je me borne aujourd'hui à vous raconter l'histoire du mariage. Il faut vous faire voir que le mariage est, à trois titres, une institution toute divine. C'est Dieu qui l'a établi ; c'est l'Homme-Dieu qui l'a restauré ; c'est l'Église catholique, l'unique et légitime épouse de l'Homme-Dieu, qui seule conserve au mariage sa dignité et son honneur.

I. Relisons le commencement de la Bible : c'est le premier mot de l'histoire, c'est aussi le dernier mot de toute science. Dieu sème d'abord la lumière dans les champs de l'espace, et il s'en applaudit. Il sépare ensuite les eaux supérieures des eaux inférieures, l'atmosphère dont notre globe est enveloppé, des mers qui en disputent le sol au continent, et devant cette création, il se félicite encore lui-même. Puis les plantes couvrent la terre ; le soleil et la lune sont attachés, comme deux grands luminaires, à la voûte des cieux, l'un pour éclater du matin au soir dans toute sa splendeur, l'autre pour rayonner du soir au matin avec un



éclat plus timide et plus doux ; les oiseaux, les poissons, les quadrupèdes, sont appelés à la vie, chacun à son heure et dans son domaine ; et à mesure que ces œuvres sortent de ses mains, l'artiste suprême les déclare bonnes, les salue et les bénit : *Vidit quod esset bonum* <sup>1</sup>. Oui, tout est bien, tout est à sa place, et quoi que vous fassiez, aujourd'hui ou demain, physiciens, géologues, astronomes, sàvants de tous les noms et de tous les siècles, vous viendrez, après Kléper comme après Cuvier, vérifier verset par verset toute cette page de la Genèse, et vous prosterner devant cet abîme de merveilles en vous écriant, comme Dieu lui-même : Tout cela est beau, juste et profond : Dieu fait bien ce qu'il fait : *Vidit quod esset bonum*.

Écoutez maintenant les versets qui suivent. Dieu se dit : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance* <sup>2</sup>, et là-dessus, prenant un peu de boué dans sa main, il en façonne notre corps et lui donne la plus noble et la plus belle figure qui eût encore paru dans le monde. A ce corps il ajoute une âme en répandant sur sa face un souffle de vie. Voilà l'homme créé à la ressemblance de Dieu. Son front, son regard, son sourire, tout la reflète. Il étend la main, c'est pour commander à tout l'univers. Il parle, c'est pour nommer tous ses sujets inclinés devant lui. L'homme est le roi du monde et le chef-d'œuvre de la création.

Mais quoi ! Dieu, après l'avoir fait, ne déclare point que ce qu'il a fait est bien fait, et s'abstient de répéter la formulé sacramentelle : *Vidit Deus quod esset bonum*. Au contraire, son ouvrage lui semble imparfait, il le

1. *Gen.*, I, 10.

2. *Id.*, *ibid.*, 26

regarde encore et il déclare qu'il n'est pas bon de le laisser dans cet état. *Non est bonum hominem esse solum* : il n'est pas bon que l'homme soit seul. Puis, appelant d'autres lui-même à ce profond conseil, Dieu les consulte et parle en leur nom : *Faisons à l'homme une aide semblable à lui* <sup>1</sup>. Ainsi ce n'est pas comme pour la création de la lumière, une parole brève et concise qui préside à la formation de la compagne de l'homme, mais une parole réfléchie, consultée, où se révèle la bonté pour l'homme, le respect pour sa compagne, le rôle de l'un et de l'autre, et l'unité de leur espèce dans des genres différents mais semblables. Le Seigneur envoya donc à Adam un profond sommeil, et, pendant qu'il était endormi, il lui tira une côte et en bâtit la première femme. Ce n'est point de la tête qu'il la tire, car la femme ne sera pas pour l'homme une rivale ; ce n'est point de ses pieds, car la femme ne sera pas pour l'homme une esclave : c'est du tabernacle de son cœur, le cœur est le principe de l'amour, c'est par le cœur que l'amour parle, c'est le cœur qui répond à l'amour. Dieu façonna de ses mains la première femme comme il avait façonné le premier homme. Mais c'est à l'homme et non à une autre substance qu'il emprunta son corps, et pour former son âme il n'envoya pas un souffle nouveau. Il n'y a qu'un seul et même souffle dans l'homme et dans la femme, une seule et même substance, la substance et le souffle de l'homme, tant l'unité de l'espèce humaine doit être claire, expresse, éclatante à tous les yeux, tant devait demeurer intime, profonde, sacrée jusqu'à la fin des siècles, l'alliance de l'homme et de la femme par le mariage !

1. *Gen.*, II, 18.

Adam ouvre les yeux, reçoit sa compagne des mains de Dieu et s'écrie, ravi d'admiration et de joie : *C'est ici l'os de mes os et la chair de ma chair. Elle se nommera virago, parce qu'elle a été tirée de l'homme, et l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à son épouse, et ils seront deux dans une seule chair*<sup>1</sup>. Adam chante et prophétise dans ces paroles toutes les destinées de l'humanité dont il est le chef. Il chante la loi immortelle du mariage, il en prédit les nœuds indissolubles, il en salue les devoirs et les beautés avec le cri spontané de la nature et l'abandon charmant du premier amour.

Ainsi fut institué le premier mariage. Dieu le bénit alors : *benedixit illis*. Cette bénédiction, c'est Dieu qui la donne, c'est l'homme encore innocent qui la reçoit, c'est dans le paradis terrestre qu'elle descend sur le premier couple de la main et de la bouche de Dieu. Dieu est l'auteur, le témoin et le prêtre du premier mariage. Dieu le bénit, et cette bénédiction, la plus puissante et la plus féconde qui fut jamais donnée, repose encore, après six mille ans écoulés, sur l'humanité tout entière, et se vivifie jusqu'aux îles les plus lointaines et les plus désertes dont elle peuple les recoins les plus ignorés : *Croissez, multipliez-vous, remplissez la terre*<sup>2</sup>. Quelle parole prophétique ! quel divin commandement ! quelle merveilleuse et efficace bénédiction !

Dieu regarda ensuite ce qu'il avait fait, il le ratifia et s'en applaudit. Après les premières œuvres de la création, il s'était contenté de les déclarer bonnes. Après

1. *Gen.*, II, 23-25.

2. *Gen.*, I, 28.

la création d'Adam et d'Ève et la bénédiction donnée à leur mariage, sa divine et paternelle satisfaction s'accroît encore. Il vit que tout cela était non-seulement bon, mais très-bon : *Et erant valdè bona* <sup>1</sup>.

Telle est l'origine du mariage, telles sont ses lois, telles sont les espérances et les promesses qui sont attachées à leur accomplissement. Mais le péché souille cette belle institution, toute chair marche dans sa voie dépravée, d'abominables unions se forment entre les fils de Dieu et les filles des hommes, les monstres qui en sont le fruit remplissent la terre, et ce n'est pas trop de toutes les cataractes du ciel pour épancher sur cette terre coupable les eaux qui la laveront de ses souillures et de ses iniquités.

Quand la terre, sortie de ses eaux vengeresses, a repris sa verdure, ses fleurs et ses fruits, le mariage reparait dans toute sa pureté et dans toute sa grandeur. Rappelez-vous ces alliances patriarcales dont l'Écriture nous fait le récit avec tant de charmes. La tente d'Abraham avait été visitée par les anges et honorée par la fidélité de Sara ; après la mort de Sara, elle demeure vide et elle attend qu'une jeune épouse lui rende la parure et la vie. Eliézer va la chercher pour le fils de son maître, et dans sa foi naïve, il pose à Dieu les conditions auxquelles il devra reconnaître la jeune fille destinée à devenir l'épouse d'Isaac, l'héritier des divines promesses. Voici Rebecca, portant sur son épaule un vase plein d'eau, elle le penche sur son épaule, l'offre à Eliézer et abreuve après lui ses chameaux altérés. C'est Dieu qui parle, le serviteur n'en doute plus. Laban et Bathuel, à qui Rebecca le présente, recon-

1. *Id.*, *ibid.*, 31.



naissent à leur tour cette voix souveraine : ils adorent ensemble le Seigneur, et l'alliance est conclue dans la joie d'un festin. Il faut partir. Les parents veulent retarder le jour de la séparation, mais Eliézer ne saurait attendre, Rebecca le suit, et, apercevant l'époux que Dieu lui destine, elle descend, prend son voile et se couvre le visage, marquant ainsi tout ensemble sa modestie, sa soumission et son respect. La tente de Sara s'ouvre pour la recevoir. Sara n'est point oubliée, mais les larmes que la perte d'une mère avaient coûtées à Isâac se mêlent ce jour-là, avec une vive douleur, aux joies pures du mariage.

Jacob, fils d'Isaac, connaîtra aussi ces joies ineffables, car il les a méritées chez Laban par son travail et par son service. Lia le récompense par sa fécondité; Rachel, plus belle encore, par les agréments du plus aimable commerce. De Lia sort le lion de Juda, avec toutes les promesses qui reposent sur cette tête royale ; de Rachel sortiront Joseph et Benjamin ; l'un a reçu toute sagesse, l'autre demeure la consolation et la joie du vieux Jacob. O saint patriarche ! entrez avec confiance dans la terre d'Égypte et portez ici le modèle accompli de la famille bénie de Dieu. Cette famille en sortira, trois cents ans après, sous la conduite de Moïse, avec ses tentes serrées et ses bataillons composés de six cent mille hommes. Les prodiges la précèdent, la mer s'ouvre pour lui livrer passage, le désert la nourrit, le ciel, pour illuminer sa marche, lance à travers les espaces une colonne toute de fumée pour le jour, toute de flamme pour la nuit, et la tente patriarcale, après avoir flotté pendant quarante ans dans le désert, se repose enfin, entre le Liban et le Sinaï, dans la terre où les douze tribus doivent croître et



grandir encore sous les bénédictions promises à Adam, à Abraham et à Jacob. Là, Ruth et Booz offriront un nouvel exemple de la simplicité des mœurs patriarcales ; on les retrouvera jusque dans la captivité de Babylone ; Dieu, toujours fidèle à sa promesse, enverra un ange pour accompagner le jeune Tobie dans son voyage, lui choisir une épouse, le délivrer des pièges du démon et le ramener, heureux et triomphant, avec un remède pour les yeux de son père, qui se reposent avec une délicieuse satisfaction sur le spectacle d'une sainte alliance, déjà bénie et récompensée par des miracles. Nommer Sizarà, Judith, Esther, c'est rappeler les gloires les plus pures des alliances sur lesquelles Dieu a veillé du haut du ciel. Esther porte cette bénédiction jusque chez un peuple étranger et la fait partager à Assuérus. C'est Dieu qui l'amène devant le roi de Perse pour incliner vers elle le cœur de ce fier lion qui ne la connaît pas. La délivrance de tout Israël sera le fruit de son mariage.

Mais, à l'exception du peuple juif caché dans un coin de l'Orient, entre les trois continents de la terre connue, la corruption autorisée par les exemples des dieux que les nations s'étaient forgés couvrait le monde d'ignominies et ne laissait plus de la fidélité conjugale qu'un vague souvenir. L'adultère, l'inceste, la polygamie, avaient dans les dieux leurs maîtres et leurs modèles. Plus les civilisations étaient brillantes, plus elles autorisaient d'infamies. Homère chante les amours et les jalousies des dieux dans la langue grecque, et Ovide dans la langue latine. La femme, le mari, le serviteur, l'enfant, toutes les pierres sacrées du foyer sont disjointes et couvertes de boue. Le mari est devenu un tyran, la femme une esclave, le serviteur un

instrument de honte, l'enfant souvent une victime. Plus de mariage, mais des nœuds formés par le caprice, souillés par la débauche, brisés chaque jour pour faire place à d'autres qui ne seront pas plus durables, en sorte qu'au siècle d'Auguste les femmes comptent leurs divorces par le nombre des mois de l'année, et que, faute de citoyens connus par leurs bonnes mœurs, les magistratures sont envahies par des César et des Catilina couverts de tous les crimes, à qui leurs contemporains ne peuvent plus demander compte des exemples domestiques, dont le scandale effronté s'étale aux yeux de l'univers. Ne lisez point sur ce sujet les princes de la science, n'interrogez point les prêtres de la philosophie pas plus que ceux du paganisme. Le divin Platon vous ferait rougir. Son fameux traité de la *République* est la folie d'un cœur corrompu. Avec toute son imagination et tout son génie, Platon n'a pas même compris la dignité du mariage. Chez les Grecs comme chez les Romains, l'esprit s'éteignait, le cœur ne battait plus, et ces peuples fameux, dont les foyers étaient sans honneur, s'affaissaient sur eux-mêmes, comme si on les eût retirés du milieu de leurs fondements. Inévitable et malheureuse destinée ! point de nation sans société, point de société sans famille, point de famille sans mariage. Là où la base manque et s'effondre, tout croule, s'abîme et disparaît.

II. Voilà la société ancienne telle que l'avaient faite quatre mille ans de péché et de corruption : le mariage n'existait plus que de nom, le mal était irrémédiable, il y fallait, pour le guérir, un remède divin. Dieu mesura la grandeur du remède à la grandeur du mal, et il dépassa l'excès de l'iniquité par l'excès de la miséri-

corde. Dieu se fit homme pour rapporter à l'homme, du haut du ciel, les bénédictions perdues. Dieu vint sur la terre pour y rétablir le mariage comme tout le reste ; je vais plus loin, et je parlerai plus juste en disant : pour y rétablir le mariage plus solennellement encore que tout le reste.

Ouvrez, en effet, la première page de sa vie publique : on le connaissait à peine et il n'avait encore avec lui que quelques disciples recueillis sur les bords des lacs de Galilée, quand on l'invita aux noces de Cana. Jésus accepte de s'asseoir à ce banquet nuptial : le vin manque et sa mère l'en avertit. Elle semble lui demander un miracle ; Jésus semble hésiter à le faire : *Mon heure, disait-il, n'est pas encore venue* <sup>1</sup>. Jésus se rend, il change l'eau en vin. C'est sa première bénédiction donnée à la foule, c'est son premier miracle, c'est la première manifestation de sa puissance et de sa gloire, c'est la première fois que l'Écriture signale l'autorité de sa mission. Le texte sacré nous dit pour la première fois : *Ses disciples crurent en lui* <sup>2</sup>. L'Homme-Dieu s'est manifesté tout entier aux noces de Cana, avec ses bénédictions, ses bienfaits, ses prodiges, la reconnaissance qu'il excite et la foi qu'il commande.

Jésus-Christ, en ouvrant en faveur du mariage la longue série de ses bénédictions et de ses miracles, devait naturellement attirer sur ce sujet les interrogations captieuses des pharisiens. Un jour, les délégués de cette secte impie s'approchent de lui et cherchent à le surprendre : *Est-il permis à un homme, lui dirent-ils, de renvoyer sa femme, pour quelque cause que ce*

1. *Joann.*, II, 4.

2. *Joann.*, II, 11.

soit ? Jésus répond par les paroles qui consacrent l'institution primitive du mariage et qui en marquent l'origine. Il cite la Genèse aux pharisiens : *N'avez-vous point lu que celui qui créa l'homme au commencement le créa un seul homme et une seule femme et qu'il dit : L'homme quittera son père et sa mère et il demeurera attaché à sa femme ?* Puis continuant, il commente le texte, il y ajoute une force nouvelle, il réproouve la polygamie : *Ils ne seront que deux dans une seule chair.* Mais il va plus loin : l'union sera si parfaite et si intime qu'ils ne seront plus deux, mais un : *Jam non sunt duo, sed unâ caro.* Un seul cœur, une seule âme, un seul corps, une seule vie. Voilà l'unité parfaite du mariage rappelée, restaurée et consacrée. A ce coup, les pharisiens opposent la loi de Moïse ordonnant à celui qui voudrait quitter sa femme de lui signifier un acte de répudiation. Mais Jésus-Christ réplique que si l'ancienne loi a fléchi, c'est à cause de la dureté de leur cœur, car il n'en a pas été ainsi dès le commencement : *Ab initio non fuit sic.* Il faut revenir à la loi primitive, les concessions faites à la fragilité humaine sont révoquées, le mariage est un, le mariage est indissoluble. Écoutez avec quelle autorité Jésus proclame cette loi fondamentale : *Et moi je vous déclare que quiconque renvoie son épouse et en prend une autre commet un adultère ; celui qui épouse celle qu'un autre a renvoyée commet un adultère. Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni* <sup>1</sup>.

Est-ce clair, net et décisif ? Dieu a uni les époux dès l'origine, il les a faits l'un pour l'autre ; il les a créés

1. *Matth.*, XIX, 3-6.



l'un de l'autre. Les désunir et les séparer, c'est attenter à l'œuvre divine, c'est troubler encore l'ordre du monde, c'est mettre la confusion à la place de l'harmonie et couvrir la terre de monstres et de fléaux. Mais pour prévenir le retour de ces affreuses calamités, Dieu revient du ciel en terre, rapporte d'en haut les bénédictions de l'Éden, et vient sceller par une grâce nouvelle l'alliance dont il rappelle l'unité primitive et les nœuds indissolubles. N'y touchez plus. *Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni?*

Quelle est cette grâce qui vient sceller les mariages de la nouvelle alliance? La nature ne suffisait pas à faire supporter par l'homme celle qui est l'os de ses os et la chair de sa chair. Il lui faut plus qu'un ordre pour l'aimer, il lui faut un secours. Ce secours, c'est la grâce du sacrement.

Que fait donc Jésus-Christ? Il élève à la dignité de sacrement la sainte et vénérable alliance des époux, il lui imprime un caractère auguste, il la fait entrer dans l'économie de la rédemption, et il en fait une chose profondément religieuse, chrétienne et vraiment sacrée. Cette grâce destinée à sceller dans une indissoluble union les mains des époux, c'est le sang de la passion, c'est le sang de Jésus-Christ. C'est Jésus-Christ, dit le concile de Trente, l'auteur et le consommateur des vénérables sacrements qui, par sa Passion, nous a mérité la grâce destinée à perfectionner l'amour naturel des époux, à affermir leur alliance et à les sanctifier eux-mêmes. Saint Paul le déclare : *Maris, aimez vos femmes comme Jésus-Christ a aimé son Église et s'est livré pour elle*. Il ajoute aussi : *Ce sacrement est grand* ; puis il se reprend pour mieux affirmer cette grâce et cette grandeur : *Ce sacrement est grand* ; il



*est grand, je le dis, dans le Christ et dans l'Église* <sup>1</sup>.

Le mariage, ainsi restauré, n'est donc pas une sympathie naturelle et passagère, une société capricieuse et incertaine, une convention profane, un simple contrat réglé par les lois des hommes ; c'est un sacrement. Dieu intervient ici comme témoin, comme juge et comme vengeur ; il y met tout le sang de son Fils, et ce n'est pas trop, car il faut ennoblir l'homme en faisant de lui un époux et un père au lieu d'un tyran, relever la femme en lui restituant sa place sous le toit conjugal, rendre l'enfant cher à l'homme et à la femme malgré ses infirmités physiques qui, jusque-là chez les païens, l'avaient condamné à la mort, faire reconnaître l'unité et l'indissolubilité du mariage à l'inconstance humaine et aux passions tumultueuses, et établir sur ce fondement inébranlable la paix des États et la société du genre humain ; c'est tout l'ordre qui se fonde, et cet ordre doit durer jusqu'à la fin des siècles. Eh bien ! le sang de Jésus-Christ en sera le ciment, et on ne pourra pas plus séparer la femme de l'homme, que Jésus-Christ de l'humanité.

Les apôtres, et saint Paul à leur tête, les Pères, et à leur tête les Tertullien et les Augustin, comparent, avec autant de piété que de profondeur, l'union conjugale à l'union de Jésus-Christ avec son Église.

Écoutez saint Paul et toute la grande théologie qui découle de son enseignement : « Maris, aimez vos femmes comme Jésus-Christ a aimé l'Église et s'est livré lui-même pour la sanctifier. Il l'a purifiée dans le baptême de l'eau par la parole de vie, pour la faire paraître devant lui éclatante de gloire et de beauté,

1. Eph., v. 25-33.

n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable, mais étant sainte et immaculée. Ainsi les maris doivent aimer leurs femmes comme leur propre corps. Qui aime sa femme s'aime soi-même. Personne assurément ne hait sa propre chair, mais la nourrit et l'entretient comme Jésus-Christ fait de l'Église. Nous qui formons l'Église, nous sommes les membres de son corps, issus de sa chair et de ses os, comme l'épouse du premier Adam fut tirée de la chair et des os de son époux... Que chacun de vous aime sa femme comme lui-même, et que la femme respecte son mari <sup>1</sup>. »

Voici le témoignage de Tertullien : « Comment louer dignement le mariage que l'Église dispose, que l'oblation confirme, que la bénédiction scelle, dont les anges rendent témoignage et que le Père céleste ratifie <sup>2</sup>. » Saint Augustin célèbre avec non moins d'enthousiasme la dignité du sacrement de mariage. Il le compare au baptême et à l'ordre, que le péché même d'infidélité et d'apostasie ne saurait effacer <sup>3</sup>. Il déclare que la sainteté du sacrement a plus de prix que la fécondité du sein. Il ajoute, en comparant le mariage naturel au mariage restauré par Jésus-Christ : « Chez toutes les nations, la procréation des enfants et la garde de la foi conjugale sont le bien du mariage. Mais chez le peuple de Dieu, ce bien consiste en outre dans la sainteté du sacrement, en vertu de laquelle une épouse, même répudiée, ne peut, aussi longtemps que son mari est en vie, s'unir à un autre époux. Il en est du sacrement de mariage comme du sacrement de l'ordre, lequel subsiste en ceux qui l'ont reçu, alors

1. *Eph.*, v, 25-33.

2. *Ad uxorem*, lib. II, cap. 9.

3. *De bono conjugali*, c. XVIII, 21.

même que l'objet pour lequel ils l'ont reçu ne se réalise point <sup>1</sup>. »

Quels rapprochements féconds ! quelle belle et profonde doctrine ! Le mariage d'Adam et d'Ève était déjà la figure et le signe de l'union de Jésus-Christ avec son Église. C'était le voile mystérieux qui couvrait les noces futures de l'humanité et de la divinité ; c'était le nuage qui ombrageait l'Incarnation ; c'était le nœud anticipé et prophétique de l'alliance que Dieu voulait faire avec nous. Mais il n'y avait là qu'une figure et un signe, et ce signe ne conférait pas la grâce, parce que l'union de Jésus-Christ avec l'Église n'était pas accomplie. A présent que cette union est consommée, le signe tire de là une vertu qu'il ne pouvait avoir auparavant : c'est un vrai sacrement, il confère la grâce qu'il figure et qu'il signifie, et la ressemblance entre les noces de Dieu et celles de l'homme est devenue plus sainte et plus parfaite.

Je chanterai donc du même ton et avec les mêmes paroles ces noces que les apôtres et les Pères ont rapprochées dans la même figure. Gloire aux noces terrestres du Verbe fait homme ! Il s'est marié à l'humanité et il n'entend plus se séparer d'elle. Avec elle il était à la croix, avec elle dans le tombeau ; c'est avec elle qu'il est ressuscité, et après l'avoir montrée à la terre durant quarante jours, il l'a installée à tout jamais dans le ciel. Mais cette humanité dont la tête est placée si haut a parmi nous ses membres et son corps. Le Christ continue à appeler l'Église son épouse, il nous donne le nom de frères, et chaque jour, à chaque heure, il attire à lui, pour les couronner de sa gloire

1. *Ibid.*, cap. xxiv, 32.

et de son amour, les membres qu'il s'est unis par sa grâce et qui sont devenus semblables à lui. O sainte Église ! que tu es belle ! O veuve de l'Époux invisible, que de fidélité tu témoignes à ce noble et divin Époux ! Va, continue à lui donner des vierges, des martyrs, des apôtres ; enfante-lui chaque jour de nouveaux élus ; élève-les au-dessus d'eux-mêmes, mets-les sur le chemin d'en haut, jusqu'à ce que les temps soient accomplis et que de toute cette Église dont les membres souffrent et dont les autres combattent, il ne reste plus que des élus ressuscités, glorieux et triomphants.

C'est avec ces chants d'allégresse que nous menons à l'autel les jeunes fiancés et que nous leur disons : « Vous êtes le symbole du Christ et de l'Église, gardez-en toute votre vie l'inimitable et divine pureté. Vous êtes rivés l'un à l'autre ; Dieu a scellé votre alliance, et rien, pas même la mort, ne saurait la rompre. » Car après la mort vous demeurez séparés mais unis par Jésus-Christ, et les âmes qui se sont rencontrées dans le Christ et dans l'Église ont contracté une alliance étroite dont la grâce survit au temps et se change en gloire dans l'éternité. Nous leur disons encore : Vous formez un seul et unique corps. Le mari en est la tête, la femme en est le cœur. Le mari est la force, la raison, l'autorité ; la femme est la grâce, la douceur, la tendresse. Mêlez toutes ces qualités l'une à l'autre, complétez-vous l'un par l'autre, et n'oubliez jamais que vous devez reproduire, à force d'honneur, de sainteté et de dévouement mutuel, l'alliance de Jésus-Christ avec son Église. Le Christ est mort pour l'Église, il mourrait encore mille fois pour elle s'il était nécessaire, et chaque jour, tout immortel qu'il est, il s'immole sur l'autel pour entretenir dans son épouse la vie de la



grâce. Et vous, jeune époux, travaillez, lutez, mourez au besoin pour la famille dont vous êtes le chef. L'Église aime Jesus-Christ, son céleste Époux ; elle prie, elle combat pour l'honneur de son nom avec une vaillance que le temps n'a pas affaiblie. Et vous, jeune épouse, apparaissez, comme l'Église, sans tache ni ride, glorieuse, sainte, immaculée. Soyez souriante et gracieuse, agréable comme la vertu, toujours voilée, comme elle. Enfants du Christ et de l'Église, croissez, multipliez-vous, remplissez la terre. Par la terre vous remplirez le ciel. Car telle est la force et la vertu de ce sacrement, si grand dans le Christ et dans l'Église. *Hoc sacramentum magnum est, dico in Christo et in Ecclesiâ.*

III. Il me reste à vous montrer comment ce magnifique et divin enseignement s'est maintenu, de siècle en siècle et de peuple en peuple, en dépit de la prodigieuse malignité du cœur de l'homme, toujours enclin à faire le mal. C'est aux mains de l'Église que les nœuds sacrés du mariage ont été confiés, et vous allez voir si elle les a tenus d'une main haute, ferme, invincible, jusqu'à y mettre la tête de ses papes et le sang de ses martyrs. L'Église catholique seule soutient le contrat de mariage que Dieu a dressé dans le paradis terrestre et que l'Homme-Dieu a restauré et scellé de sa croix.

Ce contrat, il a fallu le présenter à la frivole Athènes, à l'impure Corinthe, à Rome qui venait d'ouvrir son Panthéon à tous les dieux, ses palais à toutes les infamies, ses cirques et ses amphithéâtres à toutes les cruautés. Et ces Corinthiens voluptueux, ces Grecs qui avaient accueilli saint Paul avec le sourire de l'ironie,



ces Romains de la décadence et de l'empire sont venus signer de leurs mains la charte de la continence conjugale et en jurer les lois inviolables. Le mariage est devenu saint et honorable, et le lit nuptial sans tache, dans ces villes fameuses où le théâtre en avait fait son jouet, les Césars leur proie, les philosophes et les poètes leur dérision.

Quand les peuples barbares envahissent l'empire, et que ces races jusque-là inconnues, qui habitaient les hauts plateaux de l'Asie, descendent, poussées par le vent du désert, dans les plaines de la vieille Europe abandonnées de toutes parts à leurs pillages, ils amenaient avec eux une troupe de femmes et d'esclaves, entre lesquelles leur caprice choisissait et laissait tour à tour l'épouse de la semaine et la reine de leur camp. L'Église vient à leur rencontre, la croix d'une main et l'Évangile de l'autre. Elle leur fait lire dans l'Évangile ces textes sacrés qui attestent l'unité du mariage, et avec cette croix qu'elle étend comme une verge vengeresse entre la femme légitime et la servante, elle met l'une dans le lit et sur le trône du barbare converti, elle relègue l'autre dans une domesticité mille fois plus honorable que l'esclavage, et qui n'aura plus la honte éternelle et les passagères faveurs de l'adultère. Les Alaric, les Sigismond, les Clovis ont signé ce contrat nouveau pour eux, et les Clotilde sont devenues des saintes en faisant régner sur leur mari et sur leur peuple les lois inviolables du mariage chrétien.

N'essayez pas d'effrayer l'Église en la menaçant de la colère des princes. Saint Prétextat tombera à l'autel sous le poignard de Frédégonde pour avoir consacré une légitime alliance ; saint Colomban ira en exil plutôt que de bénir à la cour de Thierry II les fruits de

l'adultère ; le pape Nicolas III souffrira tout de Lothaire et de Waldrade, tout excepté de reconnaître en eux l'honneur de leur lit nuptial qu'ils ont souillé par la débauche. Que le roi Robert, malgré sa piété, n'espère pas donner à Berthe, sa cousine, les droits d'une véritable épouse ; l'Église qui veut mêler les races, a élevé dans les familles, entre les personnes issues du même sang, une noble et salutaire barrière, et l'excommunication la maintient contre les rois qu'elle chérit le plus. Louis VII n'obtiendra pas plus de grâce qu'elle n'en a fait à Robert ; Philippe-Auguste ne la fléchira pas même au prix d'une croisade, il faut reprendre Ingerberge, il faut renvoyer Agnès de Méranie. L'Église l'ordonne, l'Église passe sur toutes les têtes ce niveau de l'égalité chrétienne qui ne s'abaisse jamais. Ce niveau, c'est la croix. Peuples et rois, il faut bon gré mal gré ou l'adorer ou la mettre en pièces. Sortez de l'Église, ou respectez le contrat de mariage, car il est scellé du sang de la croix.

Pendant quinze siècles, la voix de l'Église fut entendue et obéie. Les passions souveraines, les hardiesses du libertinage tout-puissant cédaient devant cette résistance héroïque, et les luttes du sacerdoce et de l'empire entreprises avec tant de courage, soutenues avec tant de persévérance, terminées avec tant d'honneur, n'avaient pas laissé l'épée des Césars déchirer ce noble contrat. Mais il arriva un jour où l'Angleterce et l'Allemagne furent plus remuées que jamais par les passions qui ont perdu Salomon et tant d'autres rois. Henri VIII veut épouser Anne de Boulen du vivant de Catherine d'Aragon, Philippe de Hesse songe à posséder deux femmes à la fois, Albert de Brandebourg brise les liens qui l'attachent à l'autel et forme des nœuds adultères

autant que sacrilèges. Luther conseille, approuve, ratifie tous ces scandales, et le scandale de son exemple ajoute à celui de sa doctrine. C'en est donc fait du mariage, le torrent entraîne tout ; le Danemark, la Suède, la Saxe, tout fléchit ; la Suisse se partage, la France s'ébranle ; le monde va retourner à la barbarie et s'abîmer dans la corruption d'un nouveau paganisme. Non, soyez sans crainte, l'Église veille sur le lit nuptial et elle en sauvera l'honneur. Il en coûte leur tête à l'évêque Jean Fischer et au chancelier Thomas Morus, pour avoir résisté aux caprices tyranniques d'Henri VIII ; mais la tête d'un évêque n'en est que plus belle quand elle tombe pour la vérité ; mais le chancelier qui meurt pour la justice n'en est que plus grand. Le pape Clément VII ira jusqu'à sacrifier l'Allemagne et l'Angleterre plutôt que les lois inviolables du mariage. Il laissera déchirer le sein de l'Église et couper ses membres plutôt que de rendre ce contrat sacramentel dont il est le gardien. Tombez, branches pourries, tombez, le tronc du grand arbre n'en sera que plus vigoureux et plus fort. O Luther, acclamez le divorce, la polygamie, l'adultère, le sacrilège. Appelez toutes ces complaisances du nom de réforme : vous en avez menti, ce n'est pas la réforme, c'est la trahison, c'est la lâcheté, c'est le déshonneur. Seule, au milieu du torrent, l'Église est debout ; seule, elle combat pour la vérité, pour la justice, pour l'Évangile ; seule, elle peut ouvrir le livre divin et répéter sans crainte d'être démentie, ces paroles de saint Paul : Le mariage est saint et honorable : *honorabile connubium* ; le lit nuptial est sans tache : *torus immaculatus*. Le mariage est demeuré un grand et auguste sacrement dans l'Église et dans le Christ : *Sacramentum hoc magnum est in Christo et in Ecclesia*.

Trois siècles ont passé, et le torrent de la réforme coulesous un autre nom: c'est le torrent de la révolution. La révolution, là où elle a coulé à pleins bords, a enseveli les autels du mariage comme tout le reste, et la bénédiction donnée au nom de Dieu par la main du prêtre a passé pendant six ans comme un crime d'État, digne de la prison et de la mort, dans notre France qui réservait alors la prison et la mort pour le courage, l'honneur et le devoir. C'est au péril de leur vie que les prêtres venaient jeter l'eau sainte et prononcer les paroles sacramentelles sur ces alliances qu'on n'osait plus contracter au grand jour. La France eut alors ses catacombes: c'était l'humble réduit caché au fond des bois, la caverne sombre, la mansarde discrète où l'on pouvait voir dans quelque coin le prêtre, l'autel et les mystères. Là, nos ancêtres ont appris à chercher Dieu en tremblant. Là, les joies du baptême, de la première communion et du mariage ont été mêlées d'une vive terreur. Là, une indiscretion a trahi quelquefois le prêtre et l'assemblée; mais le prêtre y a mis sa tête, et les mains qu'il venait d'étendre sur les deux époux pour bénir leur mariage se sont élevées vers Dieu, du haut de l'échafaud, pour les bénir encore dans les transports enthousiastes de sa foi et les actions de grâces de son martyr.

Il est resté de ces jours mauvais deux institutions dont je ne puis me taire ici, car je vous dois toute la vérité: le divorce et le mariage civil.

Le divorce est demeuré vingt-cinq ans dans nos lois, au grand détriment de la morale et de l'union conjugale. C'est avec le texte sacrilège qui l'autorisait que l'on a vu deux époux apporter à un magistrat l'ordre de séparer ce que Dieu avait uni et de mettre fin à une



alliance contractée pour toujours au pied des tabernacles. Comme si l'homme pouvait tenir la place de Dieu, comme si la table du magistrat pouvait remplacer l'autel du prêtre, comme si une loi datée de la veille et rédigée par quelque jurisconsulte pouvait prévaloir contre la loi datée du premier jour du monde et scellée au Calvaire de tout le sang de Jésus-Christ ! Le divorce est sorti de nos lois, mais il est toujours à la veille d'y rentrer. Il n'y a guère d'années où quelque jeune légiste ne fasse ses premières armes contre l'Église en versant dans sa thèse des larmes de compassion sur le sort de ces époux dont l'humeur est incompatible, et que la loi rive l'un à l'autre sans espoir de délivrance. Il n'y a guère de révolution qui ne ranime cet espoir perdu. En 1832 comme en 1848, les passions impies et sacrilèges comptaient gagner leur procès contre l'Église ; mais les vrais hommes d'État, même les moins favorables à l'Église, ont compris que l'Église n'est ici que la gardienne d'une grande vérité naturelle, d'un grand devoir moral, d'une loi supérieure à toutes les lois et antérieure à tous les codes, et que le code doit dire comme l'Évangile et après l'Évangile, comme Dieu, comme Jésus-Christ, comme l'Église : *Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni !*

Mais pourquoi l'homme prétend-il séparer les époux, sinon parce qu'il prétend les avoir unis ? Pourquoi le divorce, sinon parce qu'il est comme une conséquence naturelle du mariage civil ? Une usurpation a entraîné l'autre. Il m'en coûte de le dire, c'est la France qui a donné au monde le fatal exemple du mariage civil, la France qui, la première, a fait croire au monde qu'il pouvait y avoir entre catholiques contrat légitime, union légitime, enfants légitimes, sans la présence du prêtre et



la bénédiction de Dieu. Ah ! réglez tant que vous le voudrez par la loi les effets civils du contrat, enregistrez le nom des époux contractants, inscrivez sur vos tables le jour et le lieu où commence cette nouvelle famille. Voilà jusqu'où l'État doit aller, jamais au delà. L'État ne règle que la condition des citoyens. Mais effacer Dieu, sacrifier les consciences, tenir le mariage pour sacré après que l'officier de l'état civil a obtenu le consentement mutuel des parties, condamner une vierge timide aux devoirs d'épouse et de mère après avoir refusé de la conduire à l'église, laisser sans valeur aux yeux de la loi la promesse qu'on aurait faite de demander pour elle la bénédiction nuptiale, conférer à un parjure tous les droits d'un mari légitime et lui prêter contre la victime trompée tous les secours de la loi pour protéger ce ravisseur légal de la chasteté, de l'honneur et de la foi, voilà jusqu'où il faut aller, de conséquence en conséquence, en donnant le nom de mariage à un contrat qui n'en est que l'ombre et la parodie. La langue, le bon sens, la vertu, tout s'en étonne ou s'en alarme. C'est un titre à effacer de nos codes, et si la France redevient chrétienne, on l'en effacera comme on en a effacé le divorce. Je réclame pour la France toutes les délicatesses de l'honneur et toutes les garanties qui peuvent assurer l'exécution des promesses conjugales. Je réclame pour le pays très-chrétien les traditions du droit des gens adoptées même par le paganisme et reçues chez tous les peuples civilisés ou barbares. Là où Dieu n'intervient pas, il n'y a point de mariage. *Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni.* Que l'homme ne prétende pas unir ce qu'il ne saurait séparer.

De quel nom appeler les unions encore plus indé-

centes, mais non pas plus illégitimes, qui n'implorèrent pas même pour se couvrir le voile de la loi ; ces doctrines qui contestent même la légitimité du lien conjugal ; ces docteurs qui réduisent tous nos devoirs sociaux aux fantaisies de l'instinct animal qu'il leur plaît de qualifier de sentiment pur ; cette mer de boue et de sang débordée au milieu de nos révolutions avec une fureur qui ne connaît plus de limites ; ces ténèbres amassées par les journaux, les romans et les revues sur les notions les plus élémentaires de la loi naturelle, en sorte que tout semble devenu légitime et honorable aux yeux de la presse impie et de l'opinion égarée ; tout, le divorce, l'adultère, l'inceste, la polygamie ; tout, excepté le mariage ? Auraient-ils donc réussi, ces écrivains pervers, à éteindre le bon sens ? Les Pères de l'Église comparaient les impies de leur temps à une troupe d'enfants perdus établis au sommet d'une montagne, qui soufflent de toutes leurs forces dans leurs joues et répondent à ceux qui leur demandent ce qu'ils font là : Nous éteignons le soleil ! Et comme le soleil ne s'éteint pas, voilà ces héros qui ferment les poings, qui agitent l'air, qui frappent du pied, s'imaginant avoir par ces bravades chassé le soleil devant eux, et prenant les ténèbres de leur étourdissement pour une nuit qui n'aura plus de fin. Ah ! qu'ils plaisent aux yeux malades, ces tristes docteurs de l'adultère et de la corruption ! Que les hommes sans pudeur s'ensevelissent avec eux dans les ténèbres du mal ! Qu'ils chantent d'une commune voix la ruine de l'Évangile, de la famille et de la société ! Non, le soleil de la vérité et de la justice ne s'éteindra pas. Non, le flambeau nuptial que Dieu a allumé de sa main sur la tête du premier homme, que Jésus-Christ a ranimé de son divin souffle

et que l'Église a tenu d'un bras si ferme et si vaillant au milieu de tant d'épreuves, n'a rien perdu de ses douces clartés. L'autel qui les garde est toujours debout. L'Homme-Dieu, le restaurateur du mariage, fera croître, prospérer et fleurir, jusque sur les débris du monde écroulé, la famille formée sous les lois de son Église; il l'emportera sous ses ailes comme un aigle emporte ses petits à travers la tempête, et la déposera dans le sein de son père pour y reflourir, de siècle en siècle, dans la joie des noces éternelles.

## VINGT-CINQUIÈME CONFÉRENCE.

# DES LOIS DU MARIAGE.

---

### DE L'UNITÉ DU MARIAGE.

L'institution du mariage porte avec elle un caractère profondément religieux. Dieu, Jésus-Christ, l'Église, toutes les autorités du ciel et de la terre y ont mis leur main, leur parole et leur sang.

C'est Dieu qui est l'auteur, le témoin et le prêtre du premier mariage. Il l'a institué, dans son unité sainte, et dans sa parfaite indissolubilité ; les récits bibliques en font voir la douceur et les charmes, et l'histoire des nations idolâtres atteste jusqu'où l'humanité peut descendre dès qu'elle a oublié les conditions du contrat passé devant Dieu entre l'homme et la femme.

C'est l'Homme-Dieu qui a restauré le mariage, défiguré chez les Juifs par le divorce et dans le reste du monde par l'adultère, l'inceste et la polygamie. Mais, pour rendre aux nœuds du mariage toute leur force, avec toute leur beauté, Jésus-Christ a élevé à la dignité

de sacrement la vénérable alliance des époux, et il a voulu qu'elle exprimât l'union qu'il avait contractée lui-même avec son Église.

C'est l'Église catholique, apostolique et romaine, unique et légitime épouse de l'Homme-Dieu, qui seule a conservé au mariage son intégrité et son honneur, luttant tour à tour pour le défendre, avec une égale énergie, contre la corruption des Grecs et des Romains, contre la licence des barbares, au moyen âge contre la force brutale, au xvi<sup>e</sup> siècle contre la Réforme, aujourd'hui et depuis cent ans contre la Révolution. Seule, après tant de luttes, elle se lève à la face du monde pour lui dire : Voilà le contrat de mariage tel que Dieu l'a donné et tel que l'Homme-Dieu l'a rétabli. L'épée des Césars n'a pu le déchirer dans ma main et, seule entre toutes les Églises, j'ai le droit d'y mettre ma signature, après Dieu et après Jésus-Christ.

Voilà l'histoire du mariage : il me reste à vous en enseigner les lois, les devoirs et les effets.

Les lois du mariage sont l'unité et l'indissolubilité ; les devoirs du mariage sont la conservation et la propagation de l'espèce, avec l'assistance mutuelle des époux ; les effets du mariage sont la sanctification ou la perte de la famille, selon qu'on a observé ou méconnu la loi du mariage, atteint ou manqué la fin de cette noble et religieuse institution.

J'aborde et je traite aujourd'hui la première loi du mariage, l'unité. Cette question a deux aspects : l'unité matérielle et physique, l'unité morale et religieuse. En deux mots, un seul corps et une seule âme, et pour tout dire, une seule vie. Voilà le mariage dans sa véritable et complète unité.



I. Un jurisconsulte païen a défini le mariage : *consortium omnis vitæ, divini et humani juris communicatio* : la communauté de toute la vie et la possession indivise des droits divins et humains. C'est l'expression concise, ferme et complète de l'unité que je vous prêche.

La communauté de la vie se révèle d'abord dans l'unité matérielle et physique. Ils seront deux dans une seule chair ; Adam l'a prophétisé à son réveil dans le paradis terrestre : *duo in carne unâ* ; ou plutôt ils ne seront plus deux, mais un ; Jésus-Christ l'a dit aux Juifs en leur rappelant la loi primitive : *jam non sunt duo, sed una caro*. Cette belle et grande loi de l'unité, qui éclate jusque dans la chair et dans le sang, mérite d'être approfondie ; c'est la beauté, c'est la concorde, c'est la force et l'honneur de la civilisation.

On reconnaît à l'unité la main de Dieu et le cachet de ses œuvres. C'est par l'unité surtout que toutes les choses créées ressemblent au Créateur et reproduisent son image. Les sciences physiques et naturelles, dans les classifications qu'elles essaient, se conforment chaque jour davantage à cette grande loi et en sentent mieux la profondeur. Les poètes, les orateurs, les historiens, l'appliquent à leurs ouvrages, les critiques la rappellent, les artistes en font voir le mérite dans le dessin et l'esquisse de leurs tableaux. Les arts, les sciences, les lettres, tout justifie le mot de saint Augustin : la raison et la forme de toute beauté, c'est l'unité même : *Omnis pulchritudinis forma unitas est*. La beauté du mariage repose sur ce principe. Sans doute, au lieu de cette chaîne continue qui relie les générations les unes aux autres et qui les fait remonter jusqu'à la source unique de leur commune vie

formée de deux sangs confondus ensemble, Dieu pouvait jeter sur la terre autant de groupes d'hommes séparés et sans liaison nécessaire. Il a voulu donner à la race humaine une organisation plus forte, plus puissante, plus harmonieuse et plus belle, en fondant cette unité admirable qui fait que chacun de nous est la substance de ceux qui lui ont donné le jour, qu'il les continue, qu'il les reproduit, et que le type de chaque famille demeure le même, en se diversifiant sans se répéter. N'allez point porter une ressemblance étrangère dans une famille qu'elle déshonorerait. Ce serait un stigmate divin qui se dresserait contre elle comme une honte, contre vous comme un remords. Le caractère indélébile qu'imprime la paternité traverse plusieurs générations sans s'altérer ; il permet de lire sur le front de l'enfant l'honneur de sa mère ; il atteste que le contrat est demeuré sacré pour elle et que le lit nuptial est encore sans tache.

Comme les arbres généalogiques sont bien nommés ! Et comme ils font voir la raison profonde et la beauté suprême de l'unité matrimoniale ! Regardez ce tableau des grandes familles dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Deux racines, l'homme et la femme, n'ont formé qu'une seule tige, et de cette tige unique le temps a fait un tronc solide. Mais ce tronc s'est couronné de rameaux puissants qui partent du même point et qui se dirigent aux quatre vents du ciel : ce sont les enfants. Les rameaux portent à leur tour des branches plus petites, issues du même tronc et animées de la même vie, qui se multiplient de siècle en siècle, et qui se divisent et se subdivisent en nombreuses familles. Comptez les générations et les siècles, il faut redescendre des petites branches aux rameaux,

des rameaux à la tige et de la tige aux deux racines, d'où elle est sortie dans sa majestueuse unité. C'est la même sève qui, montant de la racine au tronc et du tronc jusqu'aux plus faibles rameaux, anime et fait vivre l'arbre tout entier, produit et renouvelle les feuilles, donne les fleurs du printemps et les fruits de l'automne, rajeunit chaque année toute cette parure et étale au sommet de la montagne l'orgueil séculaire de cet arbre immense. C'est le même sang qui monte, de génération en génération, dans toute la famille et qui en fait reluire l'unité à vingt degrés de distance, dans les membres les plus éloignés l'un de l'autre, en les marquant au même coin et en reproduisant jusque dans les traits de l'arrière-petit-fils, l'image des aïeux les plus reculés.

L'unité du mariage ne fait pas seulement la beauté de la famille, elle en assure aussi la concorde. C'est sur ce fondement que la famille repose, en sorte qu'on ne peut l'ébranler ni s'en écarter un seul jour sans rompre les liens qui unissent entre eux les époux, les enfants, la postérité tout entière. J'en appelle à l'histoire. Partout où vous trouverez la dispense ou l'oubli de cette loi primordiale, l'harmonie cesse, l'ordre fait place au trouble, et l'économie providentielle qui a réglé les rapports des hommes ne se reconnaît plus. La polygamie est l'histoire des divisions et des guerres du genre humain. La polygamie étant contraire, comme le dit saint Thomas, non pas aux premiers préceptes du droit naturel, qui ne varie point et que rien ne peut faire fléchir, parce qu'il exprime l'ordre absolu et essentiel des choses, mais aux préceptes secondaires, qui, en certaines circonstances, cessent d'obliger<sup>1</sup>, Dieu

1. *Summa theol.*, part. III, quæst. LXV.

dispensa les patriarches de cette loi secondaire pour des motifs d'un intérêt supérieur. Il voulait remplir la terre d'habitants et répandre partout la vie humaine. Encore l'Écriture ne cite-t-elle avant le déluge d'autre exemple de polygamie que celui de Lameth, avec un verset qui atteste les violences dont il souilla sa vie et sa maison. Après le déluge, l'humanité, sortie du sein des eaux pour la seconde fois, se trouva, comme après la création, renfermée dans une seule famille et dans une seule tige. Noé seul repeupla le monde, comme Adam seul l'avait peuplé. Il fallait se hâter, car l'atmosphère était chargée pour toujours de vapeurs délétères, les plantes avaient perdu leur suc nourricier, la vie de l'homme s'abrégeait, et la chair des animaux devenait nécessaire à sa subsistance en deçà même des limites d'un siècle. C'est dans ces courtes limites que les nouvelles générations ont reçu l'ordre de se multiplier comme les étoiles du firmament. Les nations qui couvrent les trois continents sortiront, en quelques siècles des trois fils de Noé, elles iront peupler même un autre monde inconnu au premier, mais qui n'en est séparé que par des détroits, et l'humanité répandue ainsi, à l'insu de l'histoire, jusque dans l'Amérique et dans les Grandes-Indes, épanche partout, en familles, en tribus, en peuplades, la fécondité des célestes bénédictions promises, dès le premier jour, à la postérité du premier homme.

Mais que la politique humaine ne s'y trompe pas. Jusque dans cette polygamie patriarcale à laquelle Dieu n'a pas refusé les grâces d'en haut, on voit éclater les raisons de haute convenance, de bonne discipline et d'ordre public qui doivent l'interdire. La tente d'Abraham a été déchirée par des luttes intestines. Agar, la

femme esclave, a dû s'enfuir, devant Sara, la femme libre. Ismaël encore enfermé dans le sein d'Agar était odieux à l'imagination de Sara ; et l'épouse jusque-là stérile se sentait offensée de la fécondité de sa servante. Il ne faut rien moins que la main d'un ange pour ramener Agar dans la demeure d'Abraham. Agar n'obtient qu'à force de soumission et de respect un berceau pour mettre au monde l'enfant de son maître. Cependant Sara donne le jour à Isaac, et le fils de la femme libre croît et grandit à côté du fils de la femme esclave. Les deux enfants jouaient ensemble, dit l'Écriture, devant la tente de leur père ; mais la jalousie de Sara se réveille même à l'aspect de ces jeux innocents ; elle n'en peut supporter le spectacle : « Chassez, dit-elle au patriarche, chassez cette servante et son fils <sup>1</sup>. » Ordre cruel ! cruelle épreuve pour les entrailles d'un père ! Dieu console Abraham ; mais il faut que la volonté de Sara soit accomplie. Agar, errante et fugitive dans le désert, est visitée par les anges ; mais Ismaël, malgré tant de consolation, a emporté dans son âme un levain de rancune et de vengeance. Les fils d'Isaac et les fils d'Ismaël demeurent non-seulement séparés, mais ennemis. Isaac est le père des chrétiens, Ismaël, le père des musulmans. Les chrétiens et les musulmans retrouveront dans des guerres fameuses les instincts de leur rang et le sang de leur race. Les fils de Sara et les fils d'Agar ne se sont pas encore réconciliés dans le sein d'Abraham, leur père commun.

Regardez l'Orient, et vous y verrez la polygamie avec ses corruptions, ses faiblesses, ses hontes, ses servi-

1. *Gen.*, xvi, 6 et seq.



tudes, fruit de la division introduite dans le foyer. Si la femme est descendue du noble rang que Dieu lui avait assigné en faisant d'elle la compagne d'Adam, c'est qu'elle n'a plus ni trône ni sceptre, et que l'empire, chaque jour partagé, chaque jour incertain, passe d'une main à l'autre, au gré des caprices de l'homme devenu, non pas un époux, mais un tyran. La femme, pour régner, ne souffre pas de rivale. Elle règne par le sourire de la persuasion, par le regard de la douceur, par le charme d'un commerce tranquille et sans nuage. Ce charme s'altère au moindre soupçon ; il cesse dès que l'empire est partagé. Là où elle n'est plus seule épouse et seule reine, la femme n'est plus une servante, mais une esclave. Imaginez à quel misérable état les enfants sont réduits dans ces foyers ainsi divisés. Ils naissent pour se haïr, se séparer, se faire la guerre et se détruire l'un l'autre. S'il s'agit des conditions communes de la société, le père, ne prenant conseil que de son égoïsme, fait deux parts dans ses enfants mâles, chasse les uns, élève les autres, et ne laisse guère à ses filles que le choix du harem où sa prudence les enfermera jusqu'à la mort. S'il s'agit de la couronne, il faut prévenir par les lois les divisions et les guerres. On ne fera point de quartier au prince assez malheureux pour être né sur les marches d'un trône où il ne doit pas s'asseoir. Qu'il périsse plutôt que de le disputer à son frère, dont il a devancé la naissance, mais que le caprice d'un père ou le caprice d'une sultane destine au rang suprême. Il ne faut pas que l'héritier de l'empire soit incertain. C'est le poison, la corde ou le poignard qui assurera ses droits. Il faut demander à l'assassinat la paix que l'unité du mariage aurait assurée à la famille et à l'empire.

Comme je voudrais faire valoir cette unité sainte en peignant la force et l'honneur de notre civilisation ! Mais ce n'est pas une louange, c'est une honte et un démenti que je me prépare. Quand nous opposons la monogamie chrétienne à la polygamie musulmane, pourquoi faut-il qu'on nous accuse de méconnaître, à force d'exceptions corrompues, la loi primitive que Jésus-Christ a restaurée, de troubler l'ordre que la raison conçoit et réclame, et de déchirer, malgré le décalogue, malgré la loi civile, malgré l'honnêteté publique, tous les liens du mariage ? La polygamie moderne n'a point de frein. Elle étale au grand jour le spectacle de ces ménages que l'adultère a fondés à deux pas du foyer. Là, on se délasse, par la licence d'une passion criminelle, des contraintes qu'impose encore l'honnêteté d'une épouse méconnue, trompée ou laissée à l'abandon. Là, on porte ses larmes pour en rire et ses parures pour en revêtir une rivale. Là, on donne à dévorer au fils de l'adultère le patrimoine du fils légitime. Là, s'engloutissent, comme dans un gouffre sans fond, l'honneur, la santé, la fortune. Là, s'abîment et s'évanouissent les espérances naïves et les premières illusions de l'alliance régulière contractée au pied des autels ; là croulent quelquefois des siècles entiers de souvenirs et de vertus. Cette polygamie n'étonne plus nos mœurs, tant elles sont faciles et corrompues. Il ne manque ni de flatteurs qui l'applaudissent, ni de complaisants qui s'y prêtent, ni d'amis qui l'excusent, ni, faut-il le dire, de femmes qui en font pour leur mari un mérite et à elles-mêmes une parure ; sans parler du théâtre, qui en a donné le modèle, ni du roman, qui ne fonde que sur ce scandale, exploité avec art et retourné sous tous les

aspects, la fortune, la renommée et la gloire des plus fameux écrivains.

Je n'ai pas le courage de descendre plus bas pour parler d'une polygamie plus dégradée, plus changeante, plus variée et plus immonde encore. Cette lèpre couvre la face du monde moderne : elle l'a rendue hideuse à voir, odieuse à peindre. Elle atteint tous les âges ; elle s'étend des grandes cités aux petites bourgades ; elle empoisonne ce qui reste de bonne sève et de sang généreux. Mais j'aurai le courage de dire la vérité à mon noble et malheureux pays. Si, malgré les plus brillants faits d'armes, notre vaillance a été trahie dans les dernières campagnes, n'est-ce pas, dites-moi, qu'il se mêlait à tant de braves trop de bras énervés et trop de cœurs corrompus ? Nous tremblions avant la bataille, qu'avons-nous vu après la défaite ? O Ninive pécheresse, quel accueil avez-vous fait aux débris de nos grandes armées ? A quelles noces les avez-vous conviés et ceux qu'attendait leur fiancée, et ceux que pleuraient leur épouse, et ceux pour qui tant de mères embrassaient les autels ? Quelle honteuse consolation offerte à nos armes malheureuses dans les cités qui les ont recueillies ! Polygamie des temps modernes, je te signale le deuil dans l'âme, avec toutes les larmes du prêtre et toutes les malédictions du citoyen ! Trafic odieux de la courtisane, je te maudis au nom de l'honneur, au nom de l'armée, au nom de la France ! Tu as fleuri dans nos revers et dans nos désastres avec une gloire qui a fait notre honte bien plus que les succès de l'ennemi. Annibal victorieux laissa ses troupes s'amollir dans les délices de Capoue ; mais on ne voit pas que les Romains échappés à la bataille de Cannes aient cherché à l'oublier dans les tentations de l'ivresse corrompue,

mais quand le sénat se levait pour aller à leur rencontre, il ne rencontrait qu'une mâle douleur sur tous les fronts, le silence dans tous les rangs, et des mains sans souillure emportant les aigles en deuil. Les Scipions croissaient pour les venger, dans la continence et dans le travail. O France ! laisse moi souhaiter à tes soldats la chasteté de Scipion. Le jour où notre soldat campé sous la tente ou dans la caserne se souviendra, comme le vengeur de Rome, qu'il a laissé au foyer une fiancée, une épouse ou une mère, Carthage sera vaincue, Rome sera sauvée, le rachat de la France sera accompli.

II. Ce n'est encore là que l'unité extérieure du mariage, et dé à elle impose à la famille le plus sacré des devoirs. Mais il y a une unité plus haute, sur laquelle tout s'appuie et autour de laquelle tout se meut. Si vous la gardez, rien n'est à craindre ; si vous la perdez, tout le reste est déjà perdu. C'est l'unité morale et religieuse. Le jurisconsulte païen l'avait senti en définissant le mariage : la possession indivise non-seulement des droits humains, mais des droits divins : *Divini et humani juris communicatio*.

Je ne vous parle pas ici des avantages de la naissance ni de la fortune qui sont d'habitude rapprochés et consacrés dans le pacte du mariage, de peur que quelque inégalité trop choquante ne rompe l'équilibre et n'expose l'un des deux époux à l'arrogance, l'autre à la servitude. La sagesse antique avait compris cette vérité et en avait fait un axiome populaire. Il ne faut communément se marier qu'entre gens de même condition : *nubere pari*. La beauté, l'esprit, la position sociale, autant d'avantages secondaires comme la nais-

sance et la fortune, qui peuvent contribuer, quand on les rapproche et qu'on les associe, à fonder l'unité matrimoniale, mais qui n'en sont pas la condition indispensable. Allons au fond des choses, et traitons de l'unité morale et religieuse. Comment réaliser une seule âme aussi bien qu'un seul corps dans le mariage? Mettons ensemble les traditions, les sympathies, la foi, et le problème sera résolu.

Pour le résoudre, je demande d'abord des traditions de famille communes aux deux époux. Voici deux jeunes gens élevés, la fiancée sous un drapeau, le fiancé sous un autre, avec des préventions égales et mutuelles contre les deux classes politiques et sociales auxquelles ils appartiennent. D'un côté, des antécédents révolutionnaires, un nom aventuré ou compromis dans le désordre, des idées fausses autant que fixes sur la religion, que l'on tolère à peine; sur la morale, dont on s'est joué; sur l'ordre social, où l'on veut prendre place à tout prix; des relations avec tout ce qu'une ville ou une province compte de perturbateurs émérites; des défiances ou des préjugés contre toutes les supériorités que donnent la naissance, l'esprit, les longs services rendus par les ancêtres; des habitudes de club, de loge maçonnique ou de cabaret, autorisées par l'exemple des parents; dans les lectures, toute licence; dans les conversations, toute grossièreté; dans le ton et dans les manières, ce je ne sais quoi de gauche, d'aigre et de blessant qui dit assez haut, non pas qu'il y a dans cette famille une mauvaise éducation, mais plutôt qu'il n'y en a point et qu'il n'y en a jamais eu; de l'autre côté, le respect du passé, le culte des ancêtres, des souvenirs honorables, des dévouements éprouvés, un attachement marqué à la foi, la pratique



assidue et fervente du christianisme, l'amour de la règle et du devoir, la décence, la politesse, un esprit exclusif peut-être, mais juste, un cœur un peu étroit peut-être, mais honnête et pur, une dot enfin pleine d'honneur et de bons sentiments. En deux mots : deux mondes différents avec leurs traditions, leurs antécédents, leurs tendances, leurs habitudes, leurs relations et leur langue, deux mondes plus différents l'un de l'autre que le blanc ne l'est du noir et le jour de la nuit. Et voilà les deux mondes que l'on prétend quelquefois unir et mêler ensemble dans un mariage, disons tout, dans un marché, non pas de convenance, non pas d'inclination, non pas de raison, mais d'argent. Mais, quelle que soit la vertu magique de l'argent, l'argent ne refait ni tout un siècle, ni toute une parenté, ni toute une éducation ; l'argent ne refait ni la famille, ni l'honneur, ni le cœur, ni l'esprit ; l'argent se fondra tout entier dans cette famille, et il n'en restera pas une obole, avant que vous ayez fondu et soudé ensemble ces deux traditions si peu faites l'une pour l'autre. A côté de l'époux, toute une famille qui continue à exercer son action sur lui et qui lui persuade de n'estimer que ce qui se compte et que ce qui se pèse, puisqu'avec l'argent, cette clef magique, il a pu s'ouvrir les rangs d'une société à laquelle sa naissance et son éducation lui défendaient de prétendre ; à côté de l'épouse, une autre famille qui devient presque ridicule en estimant encore toutes ces traditions d'honneur et de vertu vendues pour une poignée d'or, tandis qu'elle les a dépréciées par cet indigne commerce et qu'elle les a laissé peser, marchander et avilir. Les deux familles s'observent, se jalourent et s'attaquent ; tout sert de prétexte ; là où l'une prêche le luxe, l'autre

voudrait l'économie ; le mari frappe par son défaut d'éducation ceux à qui l'éducation meilleure donne le droit de le juger ; la femme s'entend traiter de fière et de hautaine, tandis qu'elle n'est que réservée et honnête. A quelle porte frapper pour entretenir des relations sociales ? En haut, le mari est déplacé, en bas, c'est la femme ; soit qu'ils montent, soit qu'ils descendent, la vanité souffre et se plaint. De quoi parler ? de politique ? mais il y a quatre-vingts ans que les familles sont séparées sur ce terrain, devenu plus glissant que jamais. De religion ? Mais il y a quatre-vingts ans que, dans l'une des familles, on brûle ce que l'autre adore, et que, dans la seconde, on adore ce que brûle la première. De l'éducation des enfants ? Encore une occasion de conflit et d'antagonisme, et il n'y aura pas plus d'accord dans l'avenir que dans le passé. Les conversations, les journaux, les relations, les souvenirs, tout est non-seulement divers, mais opposé et contradictoire entre les deux époux, et il n'y a point de jour où, faute de cette unité de traditions et d'antécédents, ils ne soient exposés à une rupture violente avec leurs amis, leurs familles ou eux-mêmes.

Avec des traditions communes, l'unité matrimoniale exige des sympathies réciproques. Ah ! n'allez pas donner ce nom à la première passion de la jeunesse ni à la première effervescence des sens révoltés contre la règle et le devoir. N'appellez pas du nom de sympathie les impressions fugitives nées d'un premier regard ou entretenues par d'agréables dehors. La passion fait sentir, mais jamais voir. Elle aveugle, elle entraîne, elle précipite, elle imagine des qualités là où il y a des défauts ; elle rêve des délices impossibles ; elle peuple de chimères dangereuses un palais bâti par l'imagi-

nation en délire, et où il y a place pour tout, excepté pour les réalités et les devoirs de la vie. S'il y a tant d'unions mal assorties, c'est qu'on n'a mis en commun, pour entrer en ménage, que des illusions, des erreurs, des défauts et peut-être des vices. Quand la beauté se fane, quand l'argent se dissipe, quand les premiers feux sont éteints, que reste-t-il ? Derrière ce masque flétri, une laideur repoussante ; après la dot perdue, le malaise ou la misère ; après la flamme, la fumée, la cendre, le néant, plus que le néant, hélas ! le remords. S'il y a tant de maisons en deuil, tant de foyers éteints, tant de larmes dans les yeux d'une épouse abandonnée et solitaire, tant de soucis sur le front d'un époux, jeune encore, mais déjà pressé de quitter sa maison, où il n'a plus ni joie ni contentement, ce mystère s'explique assez. Les deux époux qui ont uni leur nom et leurs destins dans une indissoluble alliance, n'ont pas mis ensemble ces sympathies véritables, plus nobles que l'intérêt, plus fortes que l'amour, qui pouvaient seules leur assurer une estime réciproque et leur garantir un véritable bonheur. Malheur à l'homme qui n'a pas recherché et reconnu dans sa compagne la pudeur naïve, la douce vertu, les qualités solides de la femme d'intérieur, ou, comme disaient nos ancêtres, de la bonne ménagère ! Malheur à la femme qui n'a pas pour son mari une estime particulière et qui ne le préfère pas à tous les autres ! Qu'elle jouisse, elle en a le droit, de sa beauté, de son esprit, de sa fortune et de sa position sociale ; qu'elle partage sa gloire, si la gloire le visite ; mais il n'y a pas là de quoi la soutenir dans l'épreuve et dans la disgrâce. Il faut qu'elle aime son mari parce qu'il est digne d'être aimé, fût-il pauvre, méconnu et calomnié dans le monde. Il faut

qu'elle aime en lui ces qualités solides et réelles que ni la fortune ni les hommes ne peuvent lui enlever : l'honneur, la probité, la délicatesse. Ah ! si c'est par ces côtés si nobles et si beaux que deux âmes se sont rencontrées, ne craignez rien pour l'attraction qu'elles exercent l'une pour l'autre. Cette attraction, au lieu de diminuer avec le temps, augmente et se fortifie ; ces liens d'une mutuelle estime croîtront encore avec l'âge mûr et avec la vieillesse ; ils se retremperont dans les eaux de la tribulation ; ils tiendront unis l'un à l'autre et plus aimants que jamais ces deux cœurs alimentés par la même flamme. C'en est fait, la flamme du foyer luira encore après cinquante ans, et le jour où l'un des deux époux aura quitté la vie, l'autre lui fera dans son cœur un sanctuaire et un autel où ce souvenir sacré ne mourra jamais.

Nous n'avons pas encore indiqué la condition suprême de l'unité matrimoniale. Les traditions de famille la préparent ; les sympathies fondées sur une estime réciproque l'établissent et la consolident ; mais la foi seule peut la sceller et la rendre auguste et sainte. C'était la foi des premiers siècles. Elle fit fleurir, jusque sous le couteau de la persécution, les familles régénérées par le christianisme, et fournit à l'histoire des tableaux dignes d'envie pour tous les siècles à venir. Tertullien, dans son livre de *la Monogamie* <sup>1</sup>, peint d'un style ravissant l'unité du mariage chrétien. Sa plume de fer s'attendrit et laisse couler des larmes de joie. Écoutez-le : « Quelle alliance que celle de deux chrétiens portant le même joug, réunis dans une même espérance, dans une même discipline, dans une même servitude ! Tous deux, ils sont frères,

1. *De Monogamiâ*, c. xi.

tous deux serviteurs du même maître, ne formant qu'un seul esprit aussi bien qu'une seule chair. Ils prient ensemble, ils se prosternent ensemble, ils jeûnent ensemble, s'instruisent et s'encouragent l'un l'autre et se supportent mutuellement. Ils sont ensemble dans l'église de Dieu, ensemble au banquet divin. Nul secret à se dérober ni à se surprendre l'un à l'autre. Ils n'ont pas à se cacher l'un de l'autre pour visiter les malades ni assister les indigents. Leurs aumônes se font sans dispute, leurs sacrifices sans scrupule, leurs pratiques sans entraves. Chez eux, point de signes de croix furtifs, point de timides félicitations, point de muettes actions de grâces. Ils font résonner ensemble les hymnes et les psaumes ; leur unique rivalité, c'est à qui chantera le mieux les louanges du Seigneur. »

Tertullien se plaint, dans un autre livre, de ne pouvoir suffire à chanter le bonheur de ce mariage que l'Église dispose, que l'oblation confirme, que la bénédiction scelle, dont les anges rendent témoignage, et que le Père ratifie <sup>1</sup>. Et nous, c'est une autre impuissance qu'il nous faut déplorer. Nous n'avons pas assez de larmes pour peindre les douleurs de l'Église à l'aspect des mariages qui ne sont plus consommés dans l'unité de la foi chrétienne. L'hérésie ou le schisme empêche chez les uns cette unité sainte ; ailleurs, c'est l'incrédulité ou l'indifférence qui vient la rompre, en sorte qu'il n'y a rien de plus rare que de voir les deux époux former une seule âme et une seule vie dans les choses qui touchent de plus près aux intérêts sacrés de l'âme et à la vie qui n'a point de fin.

L'Église compte la disparité de culte parmi les em-

1. *Ad uxorem*, lib. II, c. IX.



pêchements de mariage ; ce n'est que pour de graves raisons qu'elle en accorde la dispense, et jamais elle ne l'accorde qu'après des promesses jurées par serment entre les mains de ses ministres. L'illusion commune est de croire que ce n'est là qu'une vaine cérémonie, qu'on peut oublier ses engagements et mettre à la place des conditions stipulées par Dieu et acceptées par les époux, les usages des lieux, les traditions de l'hérésie, la volonté tyranniques des princes et les intérêts de l'erreur. Prenez garde ; ce n'est pas pour perpétuer les mauvaises doctrines, c'est pour y mettre fin que l'Église autorise les mariages mixtes. Elle n'entend pas rompre l'unité de la religion, mais la rétablir. Elle accepte que deux époux sortis l'un de la véritable Église, l'autre de l'hérésie protestante, viennent contracter alliance devant elle, mais sous trois réserves fort expresses et qui montrent assez quelle sollicitude elle a pour les intérêts de la foi. Des deux parties contractantes, celle qui est hors de la véritable Église promet de respecter la foi de son conjoint, et celle qui appartient à la véritable Église s'engage à ne rien négliger pour y faire entrer l'époux infidèle. Voilà donc une espérance fondée de voir l'unité rétablie dans ce mariage désuni d'abord sur les points les plus essentiels. Mais la véritable Église, la véritable mère des âmes va plus loin. Elle exige que les enfants issus de cette alliance soient tous élevés sans distinction dans la religion catholique, apostolique et romaine. Elle l'exige par serment et sous peine de parjure. Voilà donc une seconde génération qui sera meilleure que la première, qui appartiendra tout entière à la vérité, qui contractera mariage à son tour sous les auspices de la vraie foi, et par qui se rétablira l'unité chré-

tienne dans une famille qui en avait perdu l'honneur et le bienfait.

Qu'opposez-vous à ce serment pour en décliner l'obligation ? L'usage des lieux ? Comme si l'usage prévalait contre la conscience. La volonté du prince ? Comme si elle n'était pas au-dessous de la volonté de Dieu. Les droits de l'hérésie ? Comme si l'erreur pouvait avoir des droits. Le besoin imaginaire de contenter deux familles en élevant les fils dans la religion du père et les filles dans la religion de la mère ? Comme si le sexe d'un enfant pouvait décider de sa foi et de son avenir éternel ! Ah ! que parlez-vous ici de l'intérêt des familles ! N'est-il pas tout entier dans l'harmonie des pratiques et dans l'unité des croyances ? N'est-ce pas déjà trop que le père se rende au temple, la mère à l'église, l'un pour entendre dire que l'église où va sa femme est pleine de superstitions, l'autre pour se convaincre que le temple fréquenté par son mari est un temple d'erreur et de mensonge ? Leurs repas, leurs lectures, leurs conversations, leurs espérances, tout les divise. Divisés pendant la vie, plus divisés encore à la mort, ils se quittent, hélas ! avec l'appréhension de ne plus se revoir, celui-ci visité et trop soutenu par un ministre qui se pique d'honneur pour lui faire rendre hommage à une hérésie dans laquelle il n'est lui-même ni bien rassuré ni bien convaincu, celle-là visitée par son Dieu avec toutes les pompes de l'Église, affermie par l'huile sainte, le front rayonnant de joie, mais les yeux pleins de larmes et la main tremblante en pressant, pour la dernière fois, la main d'un époux qu'elle n'a jamais pu conduire aux autels de son Église, et dont sa douce et noble vertu n'a pu persuader l'ignorance ou dissiper les préjugés. Et ce spectacle, vous

voulez le perpétuer dans la seconde et dans la troisième génération, afin que les mêmes contradictions, les mêmes embarras et les mêmes désespoirs se retrouvent entre frères et sœurs, et recommencent, dans chaque mariage, par le partage odieux des sexes, des Églises, des consciences, pour donner, par cet odieux partage, les uns au ciel, les autres à l'enfer !

Que l'hérésie proteste, qu'elle se borne à demander la moitié de la famille, qu'elle réclame cette part avec l'arrogance et l'insensibilité de la mauvaise mère, je le comprends ; l'Église catholique demande la famille tout entière ; elle est la vraie mère, elle en a les entrailles, elle tremble, elle palpite, elle gémit jusqu'à ce qu'elle ait donné à Jésus-Christ son époux tous les enfants régénérés par son sang et lavés par son baptême. N'accusez pas son intolérance, mais reconnaissez son droit, son honneur, sa justice, je dirai presque sa pitié. Elle veut pour cette maison une seule âme. Les deux colonnes qui soutiennent le foyer sont désunies, elle veut les rapprocher, de peur que les enfants qui les entourent ne les voient crouler sur leur base et ne soient ensevelis sous leurs ruines. O vous, époux fidèle, priez pour l'infidèle et faites-lui reconnaître et bénir, à force de qualités, la vraie religion dont vous êtes auprès de lui le représentant, l'avocat et l'apôtre. Et vous aussi, vous serez les apôtres de la maison et les prédicateurs de l'unité chrétienne, enfants sortis de ces deux tiges séparées, mais heureusement réunis dans l'Église catholique et élevés sur les genoux de la vraie mère. Ah ! prenez par l'esprit, par le cœur, par la main, les auteurs de vos jours ; vous êtes leur bien commun et leur unique affection ; prenez-les, amenez-les à l'autel où vous priez ensemble, et n'ayez ni paix ni bonheur

qu'ils ne se soient embrassés dans le Christ et dans l'Église.

Il faut peindre avec plus de douleur, il faut déplorer, peut-être avec moins d'espérance d'amendement, le triste état de ces familles attristées par l'indifférence ou désolées par l'incrédulité qui ont été apportées dans la corbeille du mariage, comme le triste présent de noces. Oh ! jeune épouse, cet anneau que vous recevez n'a plus de sens ni de valeur s'il ne signifie pas l'union dans les choses spirituelles et divines. Et vous qui le présentez et qui le passez au doigt de votre compagne, que lui dites-vous ? « Je vous donne cet anneau en signe de notre fidélité mutuelle et de la communauté de nos biens. » Mais répondez : quelle est cette communion ? Ce n'est point celle des pratiques chrétiennes. Vous ne vous rencontrerez ni dans la prière, ni au tribunal de la pénitence, ni à la table sainte ; on le sait, on s'y résigne, on espère que l'âge, la raison, les bons exemples d'une épouse fidèle, la nécessité d'élever vos enfants mieux que vous n'avez été élevé vous-même, la grâce enfin, qui amollit tous les cœurs et qui triomphe de toutes les résistances, finiront un jour par vous rendre aux observances essentielles de votre religion ; vous l'avez promis peut-être, du moins vous ne refusez pas d'y penser un jour, et c'est avec cette douce espérance que cette jeune fille accepte l'appui de votre bras et la responsabilité de votre nom. Que Dieu bénisse ces espérances et que l'avenir les réalise ! Peut-être la femme fidèle en portera-t-elle le poids redoutable jusqu'à l'heure décisive où la mort viendra rompre les liens de son mariage. Peut-être la mauvaise honte, le respect humain, les passions auront-ils retenu jusque-là l'époux infidèle. Mais, au moins, qu'il rende à Dieu et à l'Église

le dernier souffle de son âme indocile ; que l'espérance conçue le jour des noces ne soit pas confondue le jour de la mort, et que les deux âmes, avant de se séparer, se réunissent, au moins une heure, dans l'unité sainte de la foi et de la grâce, pour avoir la certitude de se retrouver dans l'unité parfaite de la gloire.

L'Église ne refuse ni ses bénédictions ni ses encouragements à des mariages contractés sous de tels auspices. L'état de nos mœurs les a rendus tristement fréquents, l'expérience a fait voir qu'ils tournent souvent à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Mais on fait parfois un pas de plus, et, au lieu d'un écueil, on trouve un abîme. Ce n'est pas l'indifférence ou la négligence qu'on épouse, c'est l'incrédulité dogmatique, déclarée, froide et persévérante. Or, je vous le demande, que fera la femme fidèle d'un mari sans principes ? Je vous le demande avec plus d'horreur, que fera d'une femme sans principes un mari assez malheureux pour lui avoir donné son nom ? Là où les pratiques manquent, il y a embarras, contradiction, trouble intérieur. Mais si la foi, au lieu d'être seulement oubliée, est combattue, raillée, foulée aux pieds ; si vous donnez l'entrée de votre maison aux journaux et aux revues qui la tournent en ridicule ; si la religion, avec ses mystères, sa morale, son culte, ses cérémonies, ses ministres, est le thème ordinaire de vos sarcasmes et de vos attaques, où est, dites-moi, le droit strict et rigoureux qu'a votre conjoint d'être respecté dans ses croyances ? Le contrat de votre mariage est déchiré, et il ne reste plus ni un souvenir ni un remords de toute la scène qui s'est passée au pied de l'autel. Il eût mieux valu, cent fois, ne pas soumettre votre incrédulité à la cérémonie du mariage chrétien, puisque vous n'y avez vu ni un sacrement, ni un devoir, ni un



honneur, mais une pure formalité. Du moins on aurait mesuré la profondeur de l'abîme avant de s'y jeter. La jeune fille qui ne refuse pas d'épouser l'indifférence, aurait refusé d'épouser l'athéisme. Sa mère aurait tremblé peut-être avant de la livrer. Son père, son père qui peut-être ne vaut pas mieux que son époux, aurait senti monter à ses lèvres un refus énergique, parce que, lorsqu'il s'agit du bonheur de sa fille. le père même le moins chrétien éprouve de ces tressaillements et de ces répugnances qui l'éclairent d'un rayon soudain, même au milieu des ténèbres de l'incrédulité. Et maintenant il est trop tard. Vous allez avoir un spectacle qui commence déjà à devenir commun dans notre siècle. Ce n'est pas l'époux fidèle qui convertira l'épouse infidèle ; c'est l'infidélité qui pervertira la fidélité même. Cette prédication perpétuelle d'impiété par la plume et par la bouche, par les conversations et par les lectures, par les doctrines et par les exemples, attaque, mine, détruit, renverse de fond en comble tout le rempart élevé par la foi autour d'une âme chrétienne. L'école conjugale est la plus persuasive de toutes, parce qu'elle est de tous les jours et de toutes les heures. Elle fera désertier d'abord les pratiques de surérogation et de convenance, puis les devoirs essentiels, puis les principes, les sacrements, le décalogue, l'Église, Jésus-Christ, Dieu lui-même, tout croulera sous les coups de la langue impie ; en quelques années, la conscience de l'épouse ébranlée tombera comme par morceaux ; l'époux méchant et pervers s'applaudira de son ouvrage au milieu des ruines qu'il aura faites ; et les voilà semblables l'un à l'autre, sans croyances, sans espoir, sans estime mutuelle, regardant, comme deux monstres qui s'observent et qui se détestent, s'éteindre

au dedans d'eux-mêmes les dernières lueurs de leur raison égarée, et se précipitant, tête baissée, avec des malédictions réciproques, dans l'abîme que nous appelons l'enfer et qu'ils appellent le néant. Plus de droits divins et humains pour cet odieux mariage ; ils ont tout méconnu, tout violé, tout détruit. Mais la communauté demeure ; c'est la communauté de l'athéisme ! Mais l'unité se réalise encore ; c'est la possession indivise du mal sans remède et du malheur sans fin !

Je vous adjure maintenant de vous souvenir de ces graves leçons. L'heure est solennelle : c'est l'heure des revers patriotiques, des confessions sincères et des nobles retours. Je m'adresse en particulier à toutes celles qui ont entrepris de rendre, à force de sacrifices, le repos et la liberté à leur patrie, et de payer la dette de nos traités. Je viens leur dire, avec une franchise que leur généreuse initiative comprendra : Vous quêtez pour délivrer vos foyers, vous mendiez noblement le rachat de cette France, si belle encore dans ses disgrâces et si digne d'être aimée au milieu de tant d'ennemis. Vous allez de porte en porte, disant avec ce grand évêque, dont on ne saurait trop répéter la patriotique et chrétienne parole : « Pour la France, s'il vous plaît ! » Mais quand vous aurez arraché vos foyers à l'hypothèque imposée par l'Allemand, prenez garde s'il y reste celle du péché et si vous n'avez pas payé à Dieu la dette de l'honneur conjugal et de la foi chrétienne. Essayez dès aujourd'hui notre rachat moral et religieux, en resserrant de plus en plus les nœuds sacrés de l'unité matrimoniale, et en mettant le Seigneur, l'auteur, la source et le modèle de cette unité, à la tête de toutes vos entreprises et de toutes vos espérances. O femmes de France, je vous adjure, soyez des femmes,

soyez des mères comme Clotilde et comme Blanche de Castille; formez pour restaurer nos foyers, une sainte alliance de prières et de vertus; ranimez la foi, réformez les mœurs; soutenez la croisade par vos exemples. A vos maris pour qu'ils soient fidèles, à vos filles pour qu'elles demeurent simples et généreuses, à vos fils pour qu'ils deviennent braves, à vous-mêmes pour que vous ne cessiez pas d'être de nobles épouses et de saintes mères, dites d'une seule âme et d'une commune voix : Soyons chastes ! « Pour la France, s'il vous plaît ! »

---

## VINGT-SIXIÈME CONFÉRENCE.

# DES LOIS DU MARIAGE.

---

### DE L'INDISSOLUBILITÉ DU MARIAGE.

Le mariage, dont je vous ai fait l'histoire, a ses lois, ses devoirs et ses effets.

Les lois qui président à sa formation sont comme les assises sur lesquelles Dieu a élevé cette antique et religieuse institution. L'Homme-Dieu l'y a replacée, l'Église catholique l'y a maintenue, et nous les montrons encore aujourd'hui dans leur majestueuse et divine intégrité.

Les lois du mariage sont l'unité et l'indissolubilité. L'unité, qui le caractérise, est non-seulement matérielle et physique, mais morale et religieuse.

Unité matérielle et physique, qui fait la beauté, la concorde et l'honneur de la famille.

Unité morale et religieuse, bien plus haute que la première, bien plus essentielle encore, et qu'on ne peut réaliser qu'en apportant en ménage des traditions

semblables, des sympathies réciproques et une foi commune.

Voilà dans quelles conditions s'établit et se réalise l'unité du mariage. Elle fait des époux non-seulement un seul corps, mais une seule âme et, pour tout dire, une seule vie.

Mais ce n'est pas une unité passagère ni une vie d'un jour. Les liens qui unissent les époux et que Dieu a bénis ne sauraient être brisés. L'Évangile l'a dit et l'Église le répète depuis dix-huit siècles : *Que l'homme ne sépare jamais ce que Dieu a uni : Quod Deus conjunxit homo non separet.*

Étudions cette indissolubilité, non moins sainte, non moins parfaite, non moins nécessaire que l'unité même. Elle se présente, comme l'unité, sous un double aspect : l'aspect matériel et physique, l'aspect spirituel et moral. Ce n'est pas seulement le corps, c'est l'âme qui est liée pour toujours par le mariage. C'est de l'âme aussi bien que du corps que l'Évangile a dit : *Que l'homme ne sépare jamais ce que le Seigneur a uni : Quod Deus conjunxit homo non separet.*

I. Le mariage chrétien est un sacrement qui représente l'union de Jésus-Christ avec son Église. C'est ce caractère qui le rend particulièrement indissoluble ; c'est cette grâce qui donne la force d'en supporter les ennuis, en sorte que l'union conjugale, valablement contractée et consommée, n'admet, pour aucun motif ni en aucun cas, la légitimité du divorce ou de la rupture. Telle est la doctrine de l'Église catholique, apostolique et romaine sur l'indissolubilité matérielle et physique du mariage. Cette doctrine a pour elle l'autorité, la raison et la charité chrétienne.



C'est la croyance et l'enseignement formel de l'Église que, selon la loi de Jésus-Christ, le mariage chrétien ne saurait être rompu. Cette croyance est fondée d'abord sur les paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je vous les ai déjà citées en vous faisant l'histoire du mariage. Saint Matthieu raconte que les Pharisiens, s'étant approchés de Jésus pour le tenter, lui demandèrent s'il était permis à l'homme de renvoyer sa femme, pour quelque cause que ce fût. Jésus leur fit cette réponse : *N'avez vous pas lu que Celui qui créa l'homme à l'origine fit l'homme et la femme et leur dit : L'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a uni.* Les Pharisiens reprennent : « Pourquoi Moïse a-t-il ordonné de donner un acte de répudiation et de renvoyer ainsi sa femme ? » Jésus répond : *C'est à cause de la dureté de votre cœur ; mais il n'en fut pas ainsi dès le commencement.* Jésus va plus loin. Il oppose la doctrine chrétienne à la doctrine judaïque, il rétablit la doctrine vraie et primitive : *Il n'en fut pas ainsi dès le commencement. Et moi, je vous déclare que quiconque renverra sa femme et en épousera une autre commettra un adultère, et quiconque épouse une femme renvoyée par son mari commet un adultère* <sup>1</sup>.

Voilà la parole du Maître. La sentence est solennelle, générale, authentique, deux fois répétée. Saint Luc la rapporte comme saint Matthieu <sup>2</sup>, saint Marc aussi bien que saint Luc <sup>3</sup>, tous les évangélistes sont

1. *Matth.*, xix, 3-9.

2. *Luc.*, xvi, 18.

3. *Marc.*, x, 9-12.

d'accord. Après le Maître, écoutez le disciple. Saint Paul se fonde sur la parole de Jésus-Christ pour enseigner et expliquer toute sa doctrine : *Quant à ceux qui sont mariés, ce n'est pas moi, mais le Seigneur qui leur a fait ce commandement : Que la femme ne se sépare point de son mari. Si elle s'en sépare, qu'elle demeure sans mari ou qu'elle se réconcilie avec le sien. La femme mariée est liée par la loi à son mari aussi longtemps qu'il est en vie ; mais lorsqu'il est mort, elle est dégagée de la loi conjugale* <sup>1</sup>. » Vous l'entendez, point d'exception possible. L'Apôtre suppose qu'une femme peut légitimement s'éloigner de son mari, mais il affirme qu'elle ne peut jamais en épouser un autre. La mort seule dissout le lien formé par la loi du mariage.

Les Pères de l'Église parlent comme l'Apôtre, témoin le livre d'Hermas, intitulé *Le Pasteur*, qui date du second siècle et qui fait assez voir quelle est la pratique de l'Église. Hermas demande au Pasteur céleste ce que doit faire un chrétien dont la femme s'est rendue coupable d'adultère. « Que son mari la renvoie, répond-il, et qu'il reste seul ; mais s'il en épouse une autre, lui-même alors commet l'adultère. Et si la femme après avoir été renvoyée fait pénitence, le mari doit la recevoir <sup>2</sup>. » Saint Augustin, après avoir cité les paroles de saint Paul, ajoute : « Ces paroles, si souvent répétées, si souvent inculquées, sont vraies, pleines de vie, salutaires, et n'ont pas besoin d'explication. Une femme ne peut devenir l'épouse d'un autre homme que lorsque le lien qui l'attachait à son mari est rompu. Ce

1. *Rom.*, VII, 2-3.

2. *Lib. II, Mandat. IV.*

lien ne se rompt que par la mort du mari, et non par le crime. Il est donc permis de renvoyer une femme coupable, mais le lien du mariage continue à subsister, et c'est pourquoi quiconque épouse une femme renvoyée se rend coupable d'adultère <sup>1</sup>. »

Le concile de Trente, juge et interprète de l'Écriture et de la tradition, a donc eu raison d'appeler les anathèmes de Dieu et de l'Église sur ceux qui nient cette doctrine si claire, si précise et si ferme. Rien, aux termes du saint concile, ne peut excuser la rupture : ni l'hérésie, ni le scandale, ni l'absence <sup>2</sup>. Qu'il soit anathème, dit-il encore, celui qui prétend que l'Église se trompe en enseignant, comme elle l'a toujours fait, suivant la doctrine de l'Évangile et des apôtres, que le lien du mariage ne peut être rompu à cause de l'adultère de l'un des époux ; que ni l'un ni l'autre, pas même la partie innocente, ne peut, du vivant de l'autre conjoint, contracter un autre mariage ; et que le mari ou la femme qui, après avoir renvoyé son conjoint coupable d'adultère, en épouse un autre, commet lui-même un adultère <sup>3</sup>.

N'hésitons pas à soumettre cette doctrine à l'examen de la raison, elle en sortira plus éclatante encore de justice et de vérité, car Dieu n'a rien dit, l'Homme-Dieu n'a rien répété, l'Église n'a rien affirmé qui ne soit profondément vrai, juste et raisonnable. La raison réclame pour le mariage la stabilité et la perpétuité des nœuds qui le forment. La raison condamne hautement le divorce, et elle accuse énergiquement les hérésies

1. *De conjugiiis adulterinis*, lib. II, cap. IV, n° IV.

2. *Sess. XXIV*, can. V.

3. *Sess. XXIV*, can. VII

qui le tolèrent ou les lois qui l'autorisent, d'imprévoyance, d'injustice et de cruauté. Imprévoyance à l'égard des époux, injustice à l'égard de la femme, cruauté à l'égard des enfants. Pouvez-vous imaginer quelque chose de plus déraisonnable?

Qu'est-ce que sera un mariage contracté avec la facilité du divorce? Un concubinage honteux où la brutalité tiendra la première place, le soupçon la seconde, et où il n'y en aura jamais pour l'affection, l'estime, la confiance, le dévouement et le support mutuel. A quelque dures conditions que vous mettiez le divorce, ces conditions seront certainement atteintes et réunies par la dépravation humaine. Une fois que vous allumez les passions au lieu de les contenir, tout leur sera possible, tout leur semblera permis. A quel prix autorisez-vous le divorce? Est-ce après des sévices? Les sévices seront de tous les jours. Après des dissensions conjugales? Mais vous les ferez naître, au lieu de les prévenir. C'est une prime d'encouragement que vous leur accorderez, et au lieu de la résignation qui les adoucit, les calme ou en ôte jusqu'à la pensée, vous aurez, avec l'espoir fondé de la rupture, l'aigreur, la colère, la vengeance, le scandale de tout le voisinage et de toute la cité. Décidez-vous, comme le voulait autrefois la loi française, que le consentement des deux parties sera nécessaire? Mais il y a mille moyens de l'obtenir, sans parler du caprice qui le provoque et de l'humeur qui le donne pour en finir une bonne fois. Il y a les froideurs calculées, les injures, les coups, les vexations et les tyrannies de tout genre. On ira jusqu'à simuler le vice pour inspirer le dégoût. On forcera l'opinion à croire à des crimes, pour s'excuser à ses propres yeux de satisfaire un caprice. Reculerez-

vous jusqu'à la dernière limite, et n'accorderez-vous le divorce que pour cause d'adultère? La malignité humaine dépassera au besoin cette limite, car elle ne recule que devant ce qui est impossible, jamais devant ce qui est défendu. Eh bien! toutes les femmes qui voudront divorcer se rendront coupables d'adultère. Cette accusation sera la monnaie courante et le moyen convenu de tous les échanges. Un jour, la tribune anglaise s'est émue de cette corruption profonde à laquelle l'homme était parvenu dans cette île fameuse, où le divorce a été autorisé par l'exemple d'Henri VIII. Là, il a paru nécessaire de restreindre la faculté de divorcer. Là, l'évêque de Rochester, répondant à lord Mulgrave, a démontré que, sur neuf demandes de divorce pour cause d'adultère, il y en avait neuf où le séducteur était convenu d'avance avec le mari de lui fournir des preuves de l'infidélité de sa femme. Triste suite de ce schisme causé par les passions de la chair; scandale inévitable dans une nation dont le roi s'est déclaré pape en prélude à cette usurpation spirituelle par quatre divorces et quatre assassinats, et en se vantant de n'avoir jamais épargné ni une femme dans sa passion ni un homme dans sa vengeance.

Avec cette imprévoyance qui déchaîne toutes les passions, les partisans du divorce commettent encore à l'égard de la femme la plus criante des injustices. « La société domestique, dit M. de Bonald, n'est pas une association de commerce où les associés entrent avec des mises égales et d'où ils puissent se retirer avec des avantages égaux. C'est une société où l'homme met la protection de la force, la femme les besoins de la faiblesse, société où l'homme se place avec autorité,



la femme avec dignité ; d'où l'homme sort avec toute son autorité, mais d'où la femme ne peut sortir avec toute sa dignité ; car, de tout ce qu'elle a apporté en mariage, elle ne peut en cas de dissolution, reprendre que son argent<sup>1</sup>. Elle était peut être jeune, belle et féconde ; et maintenant qu'on lui reproche sa laideur, sa stérilité et sa vieillesse, on la fait sortir de cette famille qu'elle a formée, dans un âge où la nature lui refuse la faculté d'en former une autre, avec un caractère aigri, des infirmités précoces, une beauté perdue. Elle sort de cette maison où elle n'a plus de rang, pas même celui de servante ou d'esclave ; elle descend par le divorce au-dessous du misérable état où elle gémissait avant le christianisme ; et de tous ses avantages passés elle ne garde que le souvenir, qui lui en rend la perte plus sensible et plus amère.

Quelle cruauté envers les enfants ! Le divorce brise les liens de la famille dans laquelle ils devaient croître et s'élever. C'était leur mission de rapprocher leurs parents et de les forcer, pour ainsi dire, à s'aimer entre eux, en aimant d'un égal amour les fruits de leur mariage. Ils avaient reçu de Dieu ce don et cette grâce, et l'expérience prouve qu'autour du berceau d'un enfant, il n'y a point de mains si désunies qui ne puissent se rencontrer encore, point de querelles qui ne puissent s'apaiser au sourire innocent de ce petit être qui partage ses regards entre son père et sa mère, et qui les force à reporter les leurs sur l'objet d'une tendre et commune affection. Mais le divorce va flétrir ce sourire sur les lèvres de l'enfant et leur apprêter un mor-

1. *Du Divorce*, considéré au XIX<sup>e</sup> siècle relativement à l'état domestique et à l'état public de la société, chap. XI.

tel poison. A qui appartiendra-t-il, ce berceau, quand le mariage sera dissous et le foyer éteint ? Qui l'emportera dans sa nouvelle demeure ? Le père ? Mais il va le donner à une femme étrangère, dont l'unique pensée sera de s'affranchir de cette charge et de jeter aux mains d'une servante ce pauvre abandonné qu'on regarde à peine. La mère ! mais elle a maudit le nom que porte son enfant, elle l'a abjuré, elle en attend un autre, et tout ce qui lui rappelle le premier lui devient insupportable et odieux. Si la famille est nombreuse, les fils suivent leur père, les filles leur mère, la discorde commencée par les parents se continue parmi les enfants, et les noms de frère et de sœur n'ont plus entre eux ni sens ni vertu. Qui peut dire quand finiront les procès et quand les haines s'éteindront ? Voilà des générations déchirées, des vies empoisonnées, des noms flétris pour tout un siècle. Tant il y a d'imprévoyance, d'injustice et de cruauté dans le divorce. Tant il y a de raison à ne pas séparer ce que Dieu a uni !

Ce n'est pas seulement la raison qui vous défend de toucher aux nœuds sacrés du mariage, c'est la charité évangélique et chrétienne. Vous croyez que c'est faire un acte de pitié que de rompre un lien malheureusement formé et que de rendre à leur liberté des époux mal assortis. Vous vous flattez de venir ainsi en aide à notre nature et de la décharger d'un poids qu'elle ne peut plus porter. Vous dites que cette philosophie est compatissante, que cette politique est humaine, et que les facilités données par des législations que le christianisme ne soutient plus, font honneur au progrès et à l'avancement de nos mœurs. Quelle illusion ! quelle erreur cruelle ! Mais il n'y a ici d'humain, de compa-

tissant et de vraiment charitable que l'Église. Avant le mariage, elle avertit, elle conseille, elle presse de ne pas rechercher la beauté, l'argent, les satisfactions passagères, mais les qualités solides. Quand l'union est conclue, elle commande au mari l'honneur et l'affection, à la femme l'obéissance et le respect, au mari et à la femme la patience et la vertu. Redoute-t-on quelque mécontentement ? elle le prévient. Éclate-t-il quelque discussion ? elle l'adoucit. Parle-t-on d'éloignement et de rupture ? elle parle plus vivement et plus fortement encore de devoirs et de sacrifices. Enfin, si, malgré ses exhortations et ses secours, les devoirs de la vie commune sont devenus trop pénibles et les sacrifices trop coûteux, l'Église relâche le lien conjugal, mais elle refuse de le rompre. Elle autorise, comme la loi civile, la séparation de corps, mais elle ne dissout point la société. Elle fait cesser les divisions, les querelles et les scandales, mais elle tient une porte ouverte à l'époux dont le cœur s'est aigri ou dont les droits ont été offensés. Elle laisse espérer l'oubli, le pardon des injures et la réconciliation devant Dieu et devant les hommes.

L'oubli et le pardon ! Voilà ce que la philosophie ne conseille jamais et ce que les lois ne sauraient commander. La religion défend tout aux passions, mais elle pardonne tout à la fragilité humaine. L'impiété permet tout et ne pardonne rien. La religion sait que l'esprit de l'homme est léger, son cœur faible, sa volonté changeante, qu'il ne faut pas lui préparer des regrets tardifs, ni lui donner des remords inutiles, ni lui faire commettre des fautes irréparables. Voilà pourquoi elle ne veut point éteindre la mèche qui fume encore, ni achever le roseau à demi rompu. Voilà pourquoi il ne

faut point ôter aux cœurs l'espoir et la facilité de se réunir. Mais la mauvaise politique et la mauvaise philosophie désespèrent, en demandant le divorce, de réunir jamais ces mains séparées et de guérir ces cœurs malades. Elle élève entre les époux un mur impénétrable ; elle flétrit sans retour une femme moins coupable peut-être qu'imprudente, aveugle et entraînée ; elle la livre sans défense à l'opinion qui la réprouve, à ses propres penchants qui achèveront de la perdre ; elle lui ôte son nom, ses droits, le reste de son honneur, la dernière espérance de son repentir. De quel côté est la pitié ? De quel côté est la charité ?

L'oubli et le pardon ! Ah ! dites moi, à qui convient-il de pardonner ? Qui est-ce qui a besoin d'indulgence et d'oubli ? Si les fautes de la femme ont plus d'éclat, celles du mari ne sont-elles pas cent fois plus faciles, plus communes, plus excusées, plus discrètes ? Est-ce de la pitié qu'il convient d'invoquer ici, et n'est-ce pas plutôt de la justice ? O Jésus ! ô mon maître ! avant de prononcer sur cette femme adultère que les Phariséens vous pressaient de condamner, qu'avez-vous fait ? Vous vous êtes penché vers la terre et vous avez écrit d'un doigt silencieux les péchés de ces accusateurs passionnés. Vous leur avez dit : *Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre.* Cette parole les a mis en fuite. Il n'est plus resté qu'une immense miséricorde en face d'une immense misère. Et d'un mot vous avez relevé, consolé et absous la pécheresse. *Allez, et ne péchez plus.* Et vous, époux chrétiens, soutiendrez-vous mieux le regard du Maître que ne l'ont fait les Phariséens de l'Évangile ? Regardez au fond de votre conscience et jugez-vous avant de juger votre compagne. Jugez-vous avant de regretter le divorce. Jugez-vous

avant de provoquer même une séparation. Jugez vous avant de vous plaindre. Jugez-vous, et tremblez. Jugez-vous, et vous pardonneriez. Ce n'est plus la miséricorde en face de la misère. C'est une immense misère qui a le droit et le devoir de faire grâce à une autre misère. Vous relèverez votre épouse pénitente, vous lui tendrez la main et vous lui direz : *Venez, et ne péchons plus.*

II. L'indissolubilité matérielle et physique du mariage est garantie aujourd'hui par les lois aussi bien que par la religion ; mais ce n'est là que l'extérieur et comme le vêtement qui enveloppe l'âme des époux et qui en scelle l'union spirituelle et morale. Cette union des âmes sous le même toit et sous le même nom est aussi sacrée qu'elle est intime, et il n'est pas plus permis de séparer les âmes que les corps dans un commerce qui doit durer toute la vie.

Je touche ici à une des plaies les plus vives de la société actuelle. Les nœuds formés par la religion et par les lois sont relâchés et dissous par les mœurs. On se marie sous le régime de la communauté, on vit sous le régime de la séparation, et le divorce, qui est refusé au corps, se consomme dans l'âme avec une facilité, un abandon, je dirai presque une joie, qui fait trembler. Que personne ne se croie en sûreté de conscience. Il y a parmi les plus fervents chrétiens qui croient demeurer fidèles aux lois du mariage, je ne sais quelle lâcheté à tout permettre, dont on ne se rend pas bien compte, mais dont on ne voit que trop les tristes résultats. La rupture est partout, partout le divorce spirituel et moral : dans les idées, dans les affaires, dans les joies, dans les tristesses : en sorte que l'homme et la



femme, se séparant l'un de l'autre, donnent le jour à des enfants qui se séparent à leur tour de leurs parents, et que la famille n'offre qu'un long et perpétuel divorce, au lieu d'un faisceau de vertus et de mérites liés et serrés ensemble dans un mélange harmonieux.

C'est par les idées que le divorce commence. On les apporte, je vous l'ai dit il y a huit jours<sup>1</sup>, toutes faites et comme imprimées dans l'âme, en sortant de deux mondes opposés qui se rencontrent au pied de l'autel et qui les mettent non pas en commun, mais face à face dans le même ménage. Les époux ne devraient plus avoir qu'une pensée, puisqu'ils n'ont plus qu'un intérêt. Mais les opinions que l'on s'est faites et les préjugés qu'on a conçus de part et d'autre ne veulent communément ni se dissiper, ni se fondre, ni se tolérer. Avec le penchant naturel que chacun a pour la contradiction, il y a dans le tête-à-tête du foyer quelque chose de monotone qui finit par devenir insupportable à l'esprit humain, toujours avide de changements. On se contredit pour des riens, la lutte commence, l'amour-propre s'en mêle, la susceptibilité naît et se développe ; après de légers refroidissements, une humeur marquée, puis une secrète blessure et enfin des plaies qui s'enveniment à chaque parole et presque à chaque regard. La guerre est allumée.

Cette guerre, tout l'irrite au dedans et au dehors. Au dedans, le mauvais livre et le mauvais journal, qui excellent à entretenir la discorde, en entretenant le mécontentement, l'aigreur, les pensées irréligieuses,

1. Voir la conférence précédente.

les projets coupables. C'est le mauvais livre, c'est le mauvais journal, qui détachent l'âme des principes, qui ébranlent la foi en apparence la mieux affermie, et qui ruinent peu à peu, au fond du cœur de l'homme, toute l'affection qu'il doit à sa femme, au fond du cœur de la femme, tout le respect et toute l'obéissance qu'elle doit à son mari. Au dehors, les compagnies aussi dangereuses pour l'homme que pour la femme. Au sortir du club ou du cabaret, l'homme n'est plus reconnaissable. Il a l'air sombre, la parole sèche, la main pleine de menaces, il rentre plus perversi que jamais, plus que jamais entêté dans l'impiété et dans la corruption. Et la femme rapporte-t-elle de toutes les sociétés qu'elle fréquente la patience, la douceur, la vraie piété? N'a-t-elle pas de ces mots vifs et brûlants qui percent les âmes au lieu de les guérir? Il fallait un baume pour cicatrizer la plaie, on n'a que du feu, du fer, du poison pour la rendre incurable. La guerre sera éternelle.

De cette guerre, qui sortira vainqueur et triomphant? Le mari peut-être, si par un absolutisme tranchant, impérieux, inflexible, il parvient à établir sa domination. On se taira, mais ce silence forcé et violent ne dure pas une heure. Que le tyran s'éloigne, il n'aura pas achevé de fermer la porte de l'appartement que l'orage éclate; bientôt ce n'est plus un orage, c'est une tempête. Femme, enfants, domestiques, toutes les bouches fermées par la crainte se déchainent à la fois, et si d'un regard le mari ramène à son retour le calme et le silence, le cœur n'en réclame que plus fort contre la tyrannie et l'oppression.

Est-ce la femme qui triomphe, en réduisant le mari au silence? Ne vous y trompez pas, elle n'a pas ob-

tenu grand'chose, même pour la religion et pour la vertu. Ce rôle niais et effacé auquel elle a réduit le chef de la famille l'écrase sans le convertir. Il s'en dédommage au dehors par des plaintes qui n'ont rien de confidentiel. Le public ne le plaint pas, il le raille. Le démon n'y perd rien, Dieu y gagne encore moins, et il n'y a dans ce ménage, pacifié en apparence, de victoire et d'honneur que pour l'amour-propre aveugle d'une femme satisfaite du silence et de la nullité de son mari.

Mais, au reste, que ni le mari ni la femme ne s'applaudissent trop de leur triomphe. Le vainqueur véritable, le roi qui règne et qui gouverne, le despote de toute la maison, c'est l'enfant. Enfant terrible, dit le monde, non, despote terrible qui, voyant de bonne heure cette guerre d'idées, d'opinions et de principes, établit sans peine son empire sur les époux divisés, oppose la foi de la femme à l'indifférence du mari, juge chacun d'eux sans pitié avec les paroles de l'autre, et de toutes ces ruines accumulées se fait un trône pour sa paresse et son égoïsme. Ce sceptre enfantin ne semblait qu'un roseau, mais le sceptre de roseau se change en sceptre de fer. Des opinions et des idées de son père, il a surtout retenu que la dévotion aigrit le caractère de la femme et la rend insupportable. Des doctrines et des pratiques de sa mère, il a surtout conclu que son père ne mérite ni confiance ni respect ; et le premier fruit de ce divorce entre les auteurs de ses jours, c'est d'avoir mis dans sa main une verge de fer qui renverse toute la hiérarchie et qui courbe jusqu'aux cheveux blancs d'un père, d'une mère, d'un aïeul, devant l'insolence d'un enfant de sept ans.

Le divorce commencé dans les idées se continue

dans les affaires ; rien n'est plus commun de nos jours. Les affaires sont le domaine de l'homme, il faut que l'homme y préside, qu'il les gouverne, qu'il les suive, qu'il y mette son intelligence et son travail, car il est, par le droit de son sexe et de son éducation, par la volonté de Dieu comme par la loi civile, l'administrateur naturel, religieux et légal de la propriété commune. Mais il y a loin de cette autorité qui lui est naturellement dévolue à celle qu'il usurpe. Il s'isole de sa femme et de tous les siens, il dispose de ce qu'il a et de ce qu'il n'a pas ; pour recouvrer ce qu'il n'a plus, il risque dans des opérations équivoques ce qu'il n'aura jamais. Les jeux de bourse tentent sa cupidité sans l'assouvir. Soit qu'il gagne, soit qu'il perde, sa fureur augmente. Il jette dans le gouffre entr'ouvert non-seulement sa fortune, mais la dot dont il n'est que l'administrateur, mais les biens déjà acquis à ses enfants et dont il possède tout au plus le revenu. Et pendant que cette dot se dissipe, que fait l'épouse ? Elle ignore tout, parce qu'on lui a tout caché ; elle se croit riche, et sa ruine est déjà accomplie ; étrangère dans sa propre maison, elle ne sait pas que ses meubles, ses parures, les derniers souvenirs d'une mère qu'elle aimait, ne lui appartiennent déjà plus. Que fait l'enfant ? Il grandit dans l'opulence, sans se douter qu'il est pauvre. Il déteste le travail sans s'imaginer que c'est le travail seul qui le fera vivre. Chacun suit sa voie, le mari dans les opérations qui l'absorbent et qui le consomment, la femme dans le luxe qui l'enivre, l'enfant dans la paresse qui le perd, jusqu'à ce qu'un jour tout vienne à crouler, et qu'il ne reste que la déception et l'opprobre. Qu'a-t-on gagné à un tel divorce ? Rien que la ruine et le déshonneur. Mais avec plus de confiance, on aurait

intéressé la compagne de sa vie aux affaires dont elle est la victime. Si on avait moins redouté ses plaintes, on aurait mieux accueilli ses observations. On se serait dit l'un à l'autre, dans la gêne, dans l'épreuve, dans l'angoisse :

Nous souffrirons ensemble et nous souffrirons moins.

Il n'y aurait eu ni recours soudains, ni changements inouïs, et les revirements de la fortune, ayant trouvé des âmes mieux préparées, n'auraient pas été pour elles ces coups affreux qui les accablent sous le double poids de la ruine et de la stupeur. Non, vous n'avez rien gagné à laisser rêver à vos enfants qu'ils seraient riches. Hélas ! même quand vous leur dites le contraire, ils refusent d'y croire, tant leurs rêves sont naturellement menteurs, tant les illusions sont agréables et faciles à leur âge. Allez donc droit à ces fantômes et faites-les évanouir devant eux. Montrez-leur combien les affaires sont incertaines, les positions sociales difficiles à obtenir, plus difficiles à garder, les coups du sort fréquents, rapides, imprévus, décisifs pour la ruine des maisons les mieux assises. Donnez-leur surtout l'exemple du travail honnête, courageux, persévérant, auquel toute la famille est associée, sans distinction d'âge ni de sexe, par l'activité du mari, l'économie de la femme et la modestie des enfants.

Ce modèle du travail commun, je le demanderai, s'il le faut, à l'ouvrier chrétien qui rapporte fidèlement chaque soir le gain de sa journée et qui intéresse toute sa famille à le conserver, à l'accroître, à garder pour les cas imprévus une sage réserve. L'épargne est modeste, mais c'est le bien commun, c'est le commen-



gement de l'aisance, c'est l'espérance, c'est l'avenir, et il n'en faut pas plus pour rallier dans la même pensée et dans les mêmes vues tous les bras et tous les efforts.

Si nos villes ne nous offrent plus ce modèle, je le chercherai dans l'humble ménage du paysan laborieux. Il y a là une toile unique dont tous les fils se rattachent les uns aux autres et où la même pensée fait circuler toutes les mains avec une merveilleuse activité. Ce ménage continue les traditions de la génération précédente et il prépare des exemples à l'avenir. C'est la tradition des vieux parents, qui n'ont eu rien de caché l'un pour l'autre pendant cinquante ans, ni dans leurs profits ni dans leurs pertes, et qui apportent encore à leurs enfants les utiles conseils de leur expérience. C'est l'exemple de la génération nouvelle qui croît et qui grandit autour de ce foyer, où le mari n'est jamais séparé de la femme, où le travail commun est payé par la joie commune, et où la même âme se retrouve tout entière, dans les plaisirs comme dans les affaires.

Après les affaires, les plaisirs. Là où il y a rupture dans les affaires, la rupture devient, dans les plaisirs, plus décisive et plus violente. Le mari voit son monde et la femme le connaît à peine ; la femme voit son monde et il est de règle que le mari ne s'y présente pas. Au mari le cercle, le club, peut-être la loge maçonnique. A la femme ses visites, ses relations, ses causeries, où le chiffon tient la première place. On s'est entrevu peut-être au repas du matin ; l'un y porte les graves préoccupations de ses affaires, l'autre les préoccupations, plus graves encore pour elle, de la toilette et de la mode. Ni l'un ni l'autre n'a parlé, car l'époux

attend avec une cruelle inquiétude le cours de la Bourse, et l'épouse, l'effet qu'elle produira en étalant à la promenade l'éclat et la nouveauté de sa parure. Le soir arrive. On se retrouve à la table commune, chacun avec le ressentiment de son échec ou la joie de son succès, et on se le cache l'un à l'autre, parce qu'il n'intéresse que la cupidité du mari et que la vanité de la femme. Le repas achevé, il faut achever la journée au bal, au concert, au spectacle, et là, même dans le monde le plus distingué, on se sépare encore, comme si l'on craignait de porter ensemble le poids des plaisirs aussi bien que celui du travail. Des groupes séparés se forment dans la même société. Ici, les hommes qui traitent d'affaires ou de politique ; là, les femmes qui parlent de religion avec une légèreté effrayante, de toilette avec une gravité ridicule ; plus loin, des jeunes filles qui mettent en commun leurs observations malicieuses sur l'âge mûr et sur la vieillesse ; ou bien, dans un autre cercle, des jeunes gens affranchis de toute gêne et dont la conversation ne respire ni le bon ton ni les bonnes mœurs : en sorte que le salon le plus modeste et la société la plus restreinte présentent les habitudes les plus éclatantes de cette séparation et de cette rupture qui est devenue comme le mot d'ordre de tous les mariages. Où sont-ils, ces salons chrétiens qu'animaient une conversation spirituelle et une gaieté toute française ? L'esprit, le cœur, les manières, tout s'y polissait dans l'échange agréable des idées et le conflit lumineux des opinions. Tous les âges et tous les sexes y étaient réunis sans contrainte, le père avec la fille, le fils avec la mère ; la jeunesse écoutait avec intérêt et curiosité ; les hommes mûrs causaient avec charme, et la vieillesse était entourée d'attentions, de

silence, d'honneurs, parce qu'elle tenait à tempérer, par la douceur et par l'indulgence, l'autorité des cheveux blancs. Ce mélange heureux d'hommes distingués, de femmes spirituelles et de jeunes gens formés à leur école, entretenait la conversation. La conversation était un art et un délassement ; on parlait et on se taisait tour à tour avec un égal profit et pour soi-même et pour les autres ; la franchise ne nuisait point à la politesse ; on gardait de la mesure, on rencontrait l'à-propos ; tandis que les femmes échappaient aux discours puérils, les hommes, forcés de se respecter devant elles, ne payaient point de tribut à la licence du langage. Le niveau commun était plus haut, les plaisirs plus nobles, plus purs, plus délicats ; on se sentait vivre de la même vie et du même souffle ; on se sentait unis, jusque dans ces distractions, par les mêmes principes, les mêmes sentiments, les mêmes aspirations religieuses ; on parlait la même langue, cette langue qui fut d'abord celle de Joinville et de saint Louis, et qui devint au xvii<sup>e</sup> siècle celle de saint François de Sales et de M<sup>me</sup> de Sévigné. Souvenirs déjà lointains ! Sentiments effacés dans les âmes ! Langue oubliée et perdue ! Voyez : au bout d'un quart d'heure, le salon est désert. Il faut aux hommes la liberté du fumoir, aux femmes la nonchalance du boudoir. Les hommes rêvent, les femmes babillent, personne ne cause, et quand on rentre au logis, on y rentre plus séparés que jamais, la tête vide, le cœur mécontent, avec la fatigue commune, l'aigreur mutuelle et le divorce consommé.

Après les plaisirs, les tristesses. Quand les deux époux n'ont plus de joies communes, puissent-ils avoir du moins de communes tristesses et verser ensemble les

larmes de la vie ! Attendez un peu. L'épreuve n'est pas loin. Voici le deuil d'un père ou d'une mère. Le père, en mourant, a jeté des yeux inquiets sur le jeune ménage ; il s'est demandé si sa fille était heureuse et si l'homme à qui il avait confié le trésor de son âme en avait apprécié la valeur. Il est mort sans avoir obtenu de sa fille une réponse satisfaisante, il est mort navré de regrets. Et cette mère s'est demandé à son tour si elle revivrait tout entière dans sa belle-fille, si son fils ne pleurerait pas sans consolation, s'il ne soupire-rait pas en comparant sa femme à sa mère qu'il va perdre. Tristes pressentiments déjà trop réalisés, plus réalisés encore après la mort d'un père ou d'une mère. On éprouvait devant eux quelque contrainte, on feignait un certain accord, on redoutait leurs regards, leurs reproches, leurs conseils, et il n'en fallait pas plus pour laisser entre les époux un lien apparent, certaines convenances et certains dehors. Mais la mort des parents va rendre définitive la rupture des époux. Après s'être donné froidement la main devant le lit funèbre, ils se sépareront pour ne plus se rencontrer, ils suivront chacun leurs voies et leurs penchants, ils vivront sous le même toit, isolés l'un de l'autre, étrangers l'un à l'autre, avec cette résolution qu'on ne se communique pas, mais qui, toute silencieuse qu'elle est, n'en est que plus ferme et plus affreuse, avec cette résolution de renoncer à tous leurs droits et de s'affranchir de tous leurs devoirs.

Alors commencent des mystères d'iniquité dont je ne veux pas même soulever le voile. Je laisse aux romans les faciles et odieuses peintures de ce divorce consenti de part et d'autre, qui n'isole le corps et l'âme que pour les livrer aux passions dévorantes. Mais il y a

dans l'Écriture un passage qui m'éclaire sur ce triste isolement et qui m'en révèle assez tous les écueils : *Il n'est pas bon que l'homme soit seul*, a dit le Seigneur, *faisons-lui une aide semblable à lui : Non est bonum hominem esse solum, faciamus ei adjutorium simile sibi*<sup>1</sup>. Dieu a dit cela de l'homme encore innocent, et il lui a donné une compagne pour chanter les joies de son cœur, les beautés de la nature, les louanges et les actions de grâces de la création encore toute parée de ses premiers charmes. Mais combien cette parole est plus vraie de l'homme déchu ! L'homme et la femme ont besoin d'aide dans leur faiblesse pour se soutenir, dans leur tristesse pour se consoler, dans leurs luttes pour combattre, dans leurs défaillances pour ne pas mourir, dans leurs chutes pour se relever. C'est pourquoi leurs mains ont été unies par le mariage. C'est pourquoi la grâce d'un sacrement a consacré et scellé cette union. Mais une fois séparées et désunies, ces deux âmes cherchent chacune une autre main, elles la touchent d'abord en tremblant, puis elles s'enhardissent et elles finissent par ne plus la quitter. C'est la main du péché, c'est la main de l'adultère, c'est la main qui flatte, qui caresse, qui entraîne et qui mène à l'abîme !

Écoutez l'Esprit-Saint : Malheur à celui qui est isolé : *Væ soli !* Malheur au mari qui s'isole de sa femme. Il perdra, en s'ouvrant à une confidente étrangère, son caractère, sa force, son argent, la fortune et l'avenir de tous les siens. Malheur, mille fois malheur à la femme qui, se voyant seule au foyer, s'indigne et se venge de cet abandon ! Sa vengeance est terrible ; sa

1. *Gen.* II, 18.



vengeance, c'est le déshonneur, la honte, la ruine religieuse et morale, c'est le foyer éteint et renversé dans la boue des places publiques. Et, pour que rien ne manque à ce spectacle de dégradation et d'infamie, voici l'ivrognerie qui vient offrir ce qu'elle appelle ses consolations à ces époux divorcés et malheureux sous le même toit. C'est le vin de l'oubli que cet homme se verse au cabaret, et ce vin est bien nommé, puisqu'il lui fait oublier non-seulement tous ses ennuis domestiques, mais tous ses devoirs. C'est le vin de l'oubli que cette femme se verse dans le secret, et ce vin est bien nommé, puisqu'il lui fait oublier la dignité de son rang, la pudeur de son sexe, les égards qu'elle doit au public, les exemples qu'elle doit à ses enfants, le respect qu'elle se doit à elle-même. Elles tombent ainsi, d'une chute commune et dans un commun opprobre, ces deux colonnes de la maison. On les regarde à peine, on détourne les yeux, on se rappelle l'origine de cette dégradation et les premières discordes du ménage, on vérifie encore une fois l'oracle de l'Écriture : *Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Malheur à celui qui est seul : Vx soli !*

Je viens de nommer un vice qui a pris naissance dans l'isolement du foyer, qui s'est propagé et répandu dans la licence des cabarets, et que les cabarets, ces ennemis mortels du foyer domestique, ont depuis vingt ans étendu, comme une plaie sociale, sur toute la face de la France. Je ne descendrai pas de cette chaire sans l'avoir flétri. Il est devenu la honte de notre siècle ; les étrangers nous le reprochent ; les sages et les philosophes en gémissent ; les politiques demandent des lois pour le réprimer. Époux chrétiens, je vous demande des mœurs, et ces mœurs feront plus que les

règlements et les lois. Ne laissez jamais relâcher ni dissoudre les nœuds sacrés de votre mariage. Que le foyer vous soit cher, que le cabaret vous demeure odieux, que vos enfants soient la couronne et l'ornement d'une table frugale ; qu'ils croissent sous vos yeux dans la sobriété, dans l'honneur, dans la vertu. C'est à ce prix qu'est le salut ; à ce prix qu'est la revanche et la gloire des armes. Je vous disais au nom de la France : Soyez chastes ! Je répète ma prière ! Soyons sobres ! — Pour la France, s'il vous plaît ! »

---

## VINGT-SEPTIÈME CONFÉRENCE.

# DES DEVOIRS DU MARIAGE.

---

### TRANSMISSION DE LA VIE.

Vous connaissez les lois qui président à la formation du mariage, et vous en avez apprécié l'origine, la force, l'autorité et l'harmonie. Le sacrement de mariage a l'unité pour fondement : un seul corps, une seule âme, une seule vie. Mais les liens qui unissent les époux ne sauraient être rompus ni dans le corps ni dans l'âme, pendant la vie tout entière. L'indissolubilité du mariage est aussi sainte, aussi parfaite, aussi nécessaire que l'unité même. L'unité et l'indissolubilité voilà le double nœud qui a réuni dès le commencement l'homme et la femme ; ce nœud, formé par les mains de Dieu même, Jésus-Christ l'a resserré, l'Église le garde depuis dix-huit siècles, et le dernier prêtre qui bénira le dernier couple au dernier autel encore debout sur les ruines du monde à demi écroulé, dira en leur expliquant la loi : *Ils ne seront plus deux, mais*

*un. Que l'homme ne sépare jamais ce que Dieu a uni.*

Après les lois du mariage, il faut en étudier les devoirs. Ces devoirs sont de deux sortes : les uns regardent tout le genre humain et se rapportent à la conservation et à la transmission de la vie : *Croissez et multipliez*, a dit le Seigneur ; les autres règlent les rapports des époux et leur imposent le support mutuel pour leur procurer une commune assistance. Ils sont fondés et établis sur une parole prononcée, comme la précédente, dès le premier jour et recueillie par l'Écriture : *Il n'est pas bon que l'homme soit seul*, a dit le Seigneur, *donnons-lui une compagne, une aide semblable à lui.*

J'entreprends de vous expliquer aujourd'hui le premier devoir ou la première fin du mariage : la transmission et la conservation de la vie.

Ce devoir a deux faces, l'une regarde le corps, l'autre l'âme. Pour former l'homme tout entier, les parents ont deux vies à donner à leurs enfants, et il leur sera demandé deux comptes de leur rôle et de leur mission.

Je viens définir ce rôle glorieux et expliquer cette mission sainte. Qu'est-ce que cette double création et ce double enfantement ? Un corps à former, une âme à élever, deux vies à communiquer, à transmettre, à perpétuer, dans les générations à venir. Je tremble devant ce double mystère et je l'aborde avec toute la gravité de mon caractère, avec tout le respect que je dois à ces autels, à cet auditoire et à mon sujet lui-même.

I. *Crescite et multiplicamini, et replete terram*: croissez, multipliez-vous, remplissez la terre. Telle est la grande parole qu'Adam et Ève entendirent en recevant, avec les sources de la vie, l'ordre de les garder et de les transmettre.

Cet ordre est le plus important que Dieu ait donné à l'homme. Il a créé le foyer domestique, les races et les patries, l'humanité tout entière. Il y a six mille ans qu'il s'accomplit, et, selon qu'il est observé ou méconnu, le foyer grandit ou s'écroule, la patrie est florissante ou abaissée, le genre humain s'améliore ou décline. C'est la vie ou la mort de l'homme.

Vous êtes hommes, et, à ce titre, vous devez rendre compte au genre humain du dépôt que vous avez reçu et de l'usage que vous en avez fait. Ce n'est pas seulement un sang fécond à garder, c'est un sang pur à transmettre. Chaque mariage a, comme celui d'Abraham, une liaison nécessaire avec la vie des générations les plus reculées. Quand le Seigneur montra au patriarche le symbole de sa race dans les étoiles du firmament, il lui faisait voir non-seulement ses fils, mais ses petits-fils, mais les peuples innombrables dont il devait être le père : *pater multarum gentium* <sup>1</sup>. Ces générations, Abraham les portait dans ses reins, selon l'image de l'Écriture : *in lumbis patris* <sup>2</sup>, et cette grande race, vieille comme l'histoire, robuste comme le rocher du Sinaï où elle a pris naissance, forte, intelligente, la première par la beauté du sang comme par les dons de l'esprit, la race des Juifs, vit encore, sous tous les soleils où elle a dressé sa tente vaga-

1. *Gen.*, XVII, 4.

2. *Heb.*, VII, 10.



bonde, de cette vie que le patriarche lui a donnée, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, dans la personne d'Isaac, l'unique héritier des divines promesses. Ne mettez point de bornes à la fécondité de la nature. Le texte qui la commande n'en connaît pas. L'image du firmament semé d'étoiles plus faciles à compter que les enfants d'Abraham, atteste aussi que la vie, comme la lumière, se sème à pleines mains, et que l'homme ne saurait restreindre ce vaste champ où Dieu n'a pas marqué de limites. Voilà l'ordre du Seigneur, et c'est contre cet ordre que l'économie politique, cette science de pédants, à peine née et déjà si arrogante, élève des réclamations. Elle propose, comme remède suprême aux souffrances populaires, la limitation des familles dans les classes pauvres. Elle appelle le mépris de l'opinion sur les familles nombreuses. Elle provoque des règlements « pour transformer en obligation légale » ce qu'elle appelle l'obligation morale de ne pas avoir trop d'enfants <sup>1</sup>. Étrange obligation morale, qu'il faut appeler plutôt licence et immoralité ! Obligation légale plus étrange encore, comme s'il pouvait y avoir une loi contraire aux lois de Dieu et de la nature ! Cruelle condition proposée aux pauvres, comme s'ils n'avaient pas besoin autant que les autres des joies du foyer ! Décorez ces théories des mots les plus pompeux, ce n'est après tout que le crime sous le nom du progrès. Imposez-les au nom de la science, c'est la science de l'enfer. Affirmez que tel sera l'avenir ; mais qui dit avenir dit la durée et la vie, et vous, vous limitez la durée, vous tuez la vie, vous semez la mort. *Croissez*, dit le Sei-

1. JOHN STUART MILL, *Principes d'économie politique*, t. I<sup>er</sup>, p. 434.

gneur, et, six mille ans après, la science dit : Décroissez. *Multipliez-vous*, dit le Seigneur, et, six mille ans après, la science dit : C'est assez, c'est trop, ne multipliez plus. *Remplissez la terre*, dit le Seigneur, et, six mille ans après, la science interdit ce que Dieu commande. Elle veut que la terre se dépeuple et que le genre humain finisse. Voilà ce qui s'appelle aujourd'hui la prévoyance, la sagesse, le progrès et l'avenir !

Descendons de l'humanité à la patrie. Là où fleurit la chasteté féconde du mariage, les nations croissent, grandissent, s'étendent au loin et portent de toutes parts leurs colonies innombrables. La Grèce et l'Égypte, Rome et Carthage, ont débordé, dans les jours d'une antiquité fameuse, bien au delà des mers qui bornaient leur horizon. Elles ont rempli la Sicile, l'Espagne, les Gaules, de leurs bruyants essaims, et laissé dans les monuments, dans la langue, dans les noms des lieux, la trace de leurs pas. Regardez les peuples modernes : la Russie et l'Angleterre envahissent l'Asie, l'une par le nord, l'autre par le midi ; elles commencent par l'envelopper d'un cercle immense ; et une heure viendra où elles se disputeront, les armes à la main, ces tristes contrées qu'elles pressent déjà en occupant, avec leurs colonies, les golfes, les îles, les steppes glaces, les anses désertes, tous les lieux qui peuvent porter une tente ou recevoir un vaisseau. J'ai nommé l'Angleterre : comptez, si vous le pouvez, ses provinces et ses colonies, le long des côtes de l'Afrique, dans l'Océanie, aux grandes Indes. Le petit coin qu'elle occupe à l'extrémité de l'Europe n'est qu'une halte d'où s'élancent ses colons qui deviennent des peuples. Le monde entier, voilà l'Angleterre. Et cette fille de la Grande-Bretagne, l'Union

américaine, qui a déchiré le sein de sa mère pour s'affranchir, compte par centaines ses villes peuplées de plus de cent mille âmes; elle tient trente-neuf États; elle dépasse quarante millions; elle vient de payer une dette nationale de cinq milliards; elle étale le spectacle d'une vaste ruche dont les essaims bourdonnent au loin et où les villes, les hommes, l'argent, tout se décuple à la fois en moins de dix ans. Mais à côté de la race anglo-saxonne, voici la race allemande, cet autre essaim de la Germanie, qui de la Vistule au Weser et du Danube au Rhin, croît, prospère et grandit de toutes parts, menaçant à la fois la Belgique, la Hollande, la France et l'Italie. Nous les voyions passer, il y a trente ans, hommes, femmes, enfants, entassés dans des chariots et allant confier à quelques ports anglais ou français les espérances d'une colonie qui méditait de s'établir en Floride, au Texas, en Australie, partout où la terre était encore vierge et où l'or mêlé à la terre attirait les regards. Et nous, fils de la France, qu'avons-nous fait? Le monde nous regarde depuis quarante ans, et il nous demande compte de cette terre d'Afrique, conquise par l'épée, remuée çà et là par la charrue, mais encore pleine de musulmans, travaillée et occupée, sous le drapeau de la France, plutôt par les étrangers que par les Français, et toujours prête à la révolte, parce que nous avons été impuissants à lui donner des lois, des mœurs et des habitants.

La France n'a point d'essaims au dehors, mais au dedans la ruche commence à devenir déserte. Parcourez nos campagnes, comparez, dans les populations agricoles, les recensements successifs de chaque village, entrez dans les familles, comptez-en les membres et remontez par la pensée jusqu'aux générations précé-

dentes : partout, la diminution est sensible, le vide se fait partout, la terre n'a plus de bras, les sueurs lui manquent, les maisons se ferment faute d'habitants, les champs deviennent des pâturages faute de culture, la vigne languit, et le sol se plaint partout d'être condamné, comme la population, à la stérilité et à la mort. Ah ! c'est que le peuple lui-même s'y est condamné. La France diminue, elle décroît, elle s'affaiblit, elle marche vers sa ruine, parce qu'elle ne comprend plus l'honneur et les devoirs du mariage. Elle n'a point de colonie, et on s'est demandé si elle avait une armée. Le nombre nous manque, avons-nous conservé du moins la vivacité et l'élan ? Le jour de l'épreuve est venu, et l'on a vu ce que c'est qu'une patrie qui limite le nombre de ses enfants, en face d'une nation qui respecte et qui accomplit la grande loi donnée par le Seigneur. Quand l'Allemagne débordait dans nos provinces, nous nous figurions ses villes en deuil, ses camps déserts, son négoce abandonné, son industrie en ruine. C'était l'illusion du patriotisme confiant ; c'était la naïveté de l'orgueil national qui juge de tout le reste du monde d'après ses propres défauts et ses propres errements. Mais les bataillons sortaient de la terre allemande avec une rapidité qui tenait du prodige ; mais l'honneur de manier le glaive ne pesait pas à leurs mains tremblantes ; mais le service n'effrayait personne, et on ne cherchait pas de prétextes pour s'y soustraire ; mais, quand on apprenait dans une maison la mort d'un fils tué à l'ennemi, ce n'était pas un nom éteint, ni une maison finie, car le père citait aussitôt quatre de ses fils encore sous les armes et prêts à le venger. O France ! pardonne-moi de te parler avec cette respectueuse franchise. Je voudrais te plaire, mais

j'aime mieux t'instruire. O France! il me faut tout te dire, il te faut tout entendre. Quand de nobles dames organisaient en ta faveur quêtes, loteries, souscriptions, dans ces villes hospitalières des États-Unis où l'or se donne à pleines mains, sais-tu ce qui refroidissait leur zèle et ce qui arrêtait l'élan de la charité? On leur montrait ces Allemands répandus dans les deux mondes, établis sur le Mississipi comme sur le Volga, qui remplissent en Russie l'administration et la cour, qui absorbent au Brésil la race indigène, et qui deviennent aux États-Unis une puissance avec laquelle on est obligé de compter. On leur disait en comparant les deux cent cinquante mille Allemands qui peuplent New-York aux dix mille Français qui s'y cachent : Regardez les familles, jugez de quel côté est la vie, l'honneur du mariage, le respect de la loi de Dieu, de quel côté est l'avenir ; on leur disait en secouant la tête : Vous avez beau faire, la France s'en va ! la France est finie !

Cruelle prédiction ! Il faut la démentir, et, pour la démentir, il faut être fidèle au devoir du mariage. Époux chrétiens, je vous l'ai demandé au nom du genre humain, je vous l'ai demandé au nom de la patrie, je vous le demande maintenant au nom du foyer domestique, au nom de votre propre bonheur.

Ce foyer, vous l'aimez, vous l'avez bâti de vos mains et vous en avez rêvé l'honneur, la joie et la durée. Ah ! prenez garde d'être déçu. Au lieu de cette famille nombreuse dont votre table se couronnerait et qui, au sortir de votre maison, irait fonder d'autres foyers avec l'exemple et la tradition de vos vertus, vous mettez dans un seul berceau toutes vos espérances. Mais la mort le guette, elle y fond à l'improviste, elle vous ra-



vit le fruit de l'égoïsme, elle vous ensevelit, trente ans d'avance, dans ce berceau malheureux qui est devenu la tombe de votre fortune et de votre nom. Ou bien, si la mort passe sans s'arrêter devant votre seuil, ne croyez pas avoir échappé à la vengeance divine. Voici le démon, plus cruel que la mort ; il vient de bonne heure rôder autour de la jeune idole que vous avez parée et en qui vous avez mis toutes vos complaisances. Quand elle est enivrée de flatteries, que la tête lui tourne et qu'elle se voit nécessaire à votre bonheur, le démon l'aborde, la gagne, la séduit, l'enlève et l'attache à son service. C'en est fait. Cet enfant, l'unique objet d'un égoïste et aveugle amour, ne vous appartient plus. Le voilà devenu la proie des passions. Le camarade éhonté, la courtisane avide, la société secrète, exploitent à l'envi sa vanité, sa bourse et sa corruption. La volupté l'endurcit, les sens et la matière étouffent en lui les derniers sentiments, ses forces s'épuisent, la vie l'abandonne. Incapable d'être époux, il en prend le titre pour sa honte, pour le malheur de sa compagne, pour la honte et le malheur de ses parents. Ainsi croulent et s'abîment ces foyers fondés sur le mépris du devoir ; ainsi finissent les maisons où la grâce du sacrement est foulée aux pieds ; ainsi s'effacent les noms dans la mémoire des hommes.

Il faut entendre, combattre et renverser les excuses de cette lâche prévarication. Pourquoi redoutez-vous d'être père, d'être mère, autant de fois qu'il plaira à Dieu de vous imposer cette charge ? Serait-ce pour éviter les ennuis qu'impose l'éducation des enfants ? Mais il eût mieux valu cent fois renoncer au mariage que d'en méconnaître les devoirs. Vous étiez libre d'embrasser cet état, mais ; vous n'êtes pas libre d'en

chercher les agréments et d'en décliner les obligations. Serait-ce pour ne pas vous priver des joies et des plaisirs du monde ? Mais vous êtes créés et mis au monde non pas pour vous amuser, mais pour faire votre salut. Le foyer peuplé d'enfants, voilà le monde qui convient aux époux ; le sourire éclos sur leurs lèvres, voilà votre joie ; leur innocence d'abord et plus tard leur vertu, voilà votre entretien, votre préoccupation, votre récompense. Ce monde, ces joies, ces récompenses ne valent-ils pas bals, soirées, concerts, spectacles, assemblées de tout genre, où la vanité s'étale et où les passions triomphent ? Serait-ce pour ne rien diminuer de votre train et de vos dépenses ? Encore l'égoïsme, jamais l'honneur, jamais le devoir. Revivre dans un autre n'est donc rien pour vous ? Vous êtes à vous-même votre idole, votre centre, votre tout. Vous voulez avant tout vivre avec vous-même. Après vous, que le foyer croule et que le nom s'éteigne, peu vous importe : après vous, le déluge !

Vos excuses prendront quelquefois des apparences de sagesse ; vous direz avec les semblants d'une prévoyance paternelle : Comment consentirais-je à voir mes enfants dans une condition inférieure à la mienne ? Plus il faudra donner de dots, moins chaque dot sera belle, moins le mariage sera heureux. Oui, s'il n'y avait pas d'autre dot à faire à vos filles que celle de la fortune ; oui, si la fortune assurait le bonheur. Est-ce pour leur caractère une disgrâce que d'être obligées de compter sur le travail ? Est-ce pour l'avenir de vos filles une mauvaise chance de les forcer à convenir avec elles-mêmes qu'elles seront moins riches que leur mère, qu'elles auront moins de parures, mais que leur ressource sera d'avoir encore plus d'ordre, d'économie

et de vertu ? Et vos fils vous semblent à plaindre parce qu'ils partageront le fruit de vos épargnes ? Vous redoutez pour eux qu'ils aient moins de confortable et de luxe que vous n'en avez vous-même ? Mais bénissez Dieu, qui leur donne des frères, des sœurs, pour les obliger tous au travail. Mais il est d'expérience que plus la famille est nombreuse, plus les membres qui la composent demeurent unis. Ils s'aiment, ils s'honorent, ils se défendent, ils s'aident l'un l'autre dans une parfaite communauté de pensées et de sentiments. L'héritage paternel ne sera pas déchiré par des procès, comme entre deux ou trois cohéritiers qui se partagent les lambeaux d'un riche patrimoine. Ésaü et Jacob se sont disputé le droit d'aînesse au lit de leur père aveugle. Jacob, près de mourir, a vu ses douze fils courber leur tête obéissante sous sa main paternelle, et sa voix pleine d'autorité leur a partagé, sans embarras comme sans jalousie, l'héritage promis aux douze tribus et les prophétiques destinées de leur immortel avenir.

Mais quand on n'ose alléguer ni son égoïsme ni les intérêts mal entendus de ses enfants, on invoque le nom sacré du Seigneur, et on viole les lois du mariage en disant qu'il ne faut pas tenter la Providence. Quoi ! ce serait tenter la Providence que d'observer les devoirs qu'elle nous impose ! Quoi ! cette croissance qu'elle a commandée il y a six mille ans lui déplairait aujourd'hui ! La multiplication des enfants cesserait d'être bénie ! Et Dieu verrait avec peine le foyer rempli et peuplé d'habitants ! Ah ! pourquoi prêter au Seigneur vos vues étroites et bornées ? Les deux Testaments vous condamnent, et il faut les déchirer page après page, depuis le premier verset jusqu'au dernier. Brisez la

lyre de David et défendez au prophète-roi de comparer les enfants de l'homme juste aux plants d'oliviers qui croissent et qui grandissent autour de sa table. Dites qu'il en a menti en célébrant l'épouse du sage semblable à la vigne abondante et chargée de fruits. Affirmez, malgré l'autorité des vieillards d'Israël, que vous avez vu le juste abandonné et sa postérité mendiant son pain. Après la Bible, prenez l'Évangile et déclarez que Jésus-Christ était bien au-dessous de nos économistes. Qu'est-ce que ces oiseaux du ciel à qui le nid ne manque jamais ; ces lis des champs qui ne sèment ni ne plantent, mais qui sont vêtus avec plus de magnificence que Salomon dans sa gloire ; ces petits que la poule appelle sous ses ailes et qu'elle tient à l'abri de la tempête ; qu'est-ce que tout cela, sinon des figures sous lesquelles Dieu nous peint sa bonté, sa miséricorde et sa Providence ? Il affirme que vos enfants lui sont plus chers que les oiseaux et les lis ; il se dit plus père que vous n'êtes père, plus mère que vous n'êtes mère, et vous doutez de sa parole, vous doutez de sa puissance, vous bornez le nombre de vos enfants, sous prétexte que vous ne sauriez les nourrir ! Mais qui les nourrira, si ce n'est Dieu ? Mais qui vous nourrit vous-mêmes, si ce n'est Dieu ? Allez donc sur la foi de l'Écriture et rentrez dans les limites sacrées du devoir. Vous avez tout abaissé, tout appauvri, tout corrompu, et, sous prétexte de ne pas tenter la Providence, vous l'avez oubliée, méconnue, outragée. C'est en son nom que je vous réprimande et que je vous avertis. L'humanité, la patrie, la famille sont en votre pouvoir. L'humanité s'étonne, la patrie se plaint, la famille décroît. Vous avez abrégé, vicié, étouffé la vie du corps. L'homme se déprime et descend jusqu'à la brute. Jurez,

il en est temps, de purifier le sang, de réformer les mœurs, de croire en Dieu et de vous confier en lui. La vie s'en va, ranimez-la, restaurez-la ; rendez la vie à la France, rendez gloire à la parole de Dieu.

II. Élevons-nous plus haut, parents chrétiens. C'est peu que vous ayez donné à vos enfants la vie du corps ; voici un enfantement plus long, plus laborieux, plus rempli de contradictions et d'épreuves. Je vous annonce des fatigues de tous les jours, une surveillance de toutes les nuits, des peines, des douleurs, des mécomptes qui changeront de caractère avec les années, mais qui n'en seront ni moins vifs ni moins poignants. Je vous demande pour ce second enfantement vos veilles, vos sueurs, vos larmes. Il s'agit de former non plus un corps, mais une âme. Faites-la penser, sentir et vouloir ; faites-la vivre éternellement.

Avez-vous jamais réfléchi à la différence profonde qui sépare la race humaine des races inférieures ? La vie communiquée aux animaux n'est qu'une œuvre d'instinct, les soins de la maternité durent peu, et une fois que l'oiseau vole de ses propres ailes, sa mère, qui jusque-là l'aurait défendu au péril de sa vie, l'abandonne, l'oublie et ne le connaît plus. Les nids tombent de l'arbre avec les fleurs du printemps. Ni l'hirondelle ni ses petits ne reviennent, pendant l'été, chercher sous la fenêtre l'asile où la jeune couvée reposait à l'abri de l'orage. Ils ont, pour s'ébattre, l'azur du ciel, et leurs ailes sont assez fortes pour braver dans les champs de l'espace tous les vents qui se lèvent à l'horizon. L'enfant demande, pour se développer, bien plus de temps, de soins, de patience et de zèle. Il est pendant vingt ans impuissant à se suffire. Il faut vingt



ans pour qu'il atteigne sa taille naturelle, que ses membres se fortifient, et, soit qu'il vive du travail de ses mains, soit qu'il entre dans une carrière libérale, ce n'est qu'à vingt ans, ce n'est souvent encore que bien longtemps après, qu'il peut dire du pain qu'il mange à la sueur de son front : Ce pain, je l'ai gagné, il est à moi. Voilà donc une œuvre dont la lenteur est presque désespérante, et où la famille dépensera toutes ses ressources matérielles, toutes ses forces morales, tout son sang, toute sa vie. Ne vous en plaignez pas : Dieu a voulu qu'il en fût ainsi pour serrer plus étroitement les liens qui vous unissent à vos enfants, et vous donner le temps de graver votre ressemblance dans leur esprit comme elle est gravée dans leur corps. C'est une intelligence à modeler et à pétrir à l'image de la vôtre. Voyons ce que vous faites pour la couler dans le moule et y laisser l'empreinte ineffaçable de vos traits.

Vous donnez des maîtres à votre fils et à votre fille ; je vous en loue, car vous ne pourriez pas suffire à la tâche. Vous choisissez les meilleurs maîtres ; je vous en félicite encore, et je souhaite que vous n'ayez jamais que l'embarras du choix. Mais votre erreur est de croire qu'après ces précautions prises, votre responsabilité est à couvert et que tout est fini. Erreur profonde ! Si vous vous endormez, tout est perdu, et la génération que vous élevez marchera au rebours de la vôtre.

Ce n'est plus le temps où l'esprit du fils se conformait naturellement à celui du père, et où l'on retrouvait dans l'enfant non-seulement le sang et les traits, mais les idées, les opinions et les principes de l'auteur de ses jours. Parce qu'un père a marché longtemps sans la voie droite, c'est souvent un motif pour que

son fils s'égare dans la voie tortueuse. Le père est religieux, le fils sera impie ; le père embrassera le parti d'une politique honnête et modérée, le fils se jette, en étourdi, dans les aventures du socialisme et de la révolution. Si le père a aimé les livres et l'étude, le fils se croira presque tenu de les prendre en horreur. Cette bibliothèque amassée à grands frais, ce parc dessiné et planté avec tant d'art, cette maison où l'on a reçu le jour, les vieux amis, les vieux souvenirs, rien ne charme aujourd'hui les yeux du jeune homme, rien ne l'attache : il faut penser et vivre autrement que son père. Et la fille, est-elle plus attachée à la tradition ? Mais elle épouse la mode avant tout, et la mode change si souvent ! Tout ce qui est d'hier lui semble arriéré et ridicule : les meubles, les parures, les ajustements, les usages, tout, jusqu'aux confréries et aux livres de dévotion. En un mot, les idées, les doctrines et les habitudes se choquent perpétuellement entre les parents et les enfants dès que les enfants ont à peine l'usage de la raison et de la parole. On croirait voir monter un siècle et l'autre descendre, et le phénomène le plus rare aujourd'hui sous le toit domestique, c'est de rencontrer encore des enfants qui s'honorent de penser et de parler comme leur père.

Eh bien ! il faut vous dire pourquoi votre pensée ne se retrouve plus dans la pensée de vos enfants.

Il y a des parents qui imposent jusqu'à leurs manies, et pour en secouer le joug, on jette tout par-dessus bord : les principes avec les manies, les choses essentielles avec les choses secondaires, des siècles entiers d'honneur et de souvenirs. Cet absolutisme tranchant n'est pas de l'autorité, c'est de la déraison et du despotisme. Il faut que le père apprécie la différence de

âges et des goûts, qu'il fasse sa part à l'inexpérience de la jeunesse, mais qu'il répande à pleines mains la bonne semence en attendant le jour de la maturité et de la moisson. Les oiseaux du ciel dévoreront quelques grains ; d'autres tomberont dans les épines ; d'autres seront foulés aux pieds des passants ; mais il y a dans cette intelligence un bon coin, une bonne terre où la semence sera recueillie, où elle germera et où elle produira des fruits au centuple.

Or, le plus souvent, qu'arrive-t-il ? Bien loin d'élever et d'instruire cette intelligence, vous la laissez flotter à tout vent de doctrine, avec une insouciance prodigieuse, et quand, au lieu d'y retrouver vos pensées comme dans une vivante et fidèle image, vous la voyez réfléchir l'impiété, l'esprit de révolte, la révolution, votre étonnement n'a plus de bornes. Vous cherchez le coupable, mais le coupable, c'est vous.

Le coupable, c'est vous, qui avez laissé errer sur votre table le mauvais journal auquel vous vous étiez abonné par curiosité, ou bien qui, par une complaisance plus grande encore, avez permis à votre fils de satisfaire sa curiosité personnelle en recevant une feuille publique dont vous détestez les mauvais principes et les affreux sentiments.

Le coupable, c'est vous, qui avez laissé dans votre bibliothèque tant de fruits défendus, auxquels vous n'avez jamais touché, mais que votre fils a découverts et dont il a goûté à votre insu la mortelle saveur.

Le coupable, c'est vous, qui avez livré votre fils et votre fille à des compagnies suspectes, dont le premier soin a été d'effacer votre image et de combattre votre pensée au fond de l'âme encore naïve de vos enfants stupéfaits.

Le coupable, c'est vous, qui vous séparez sitôt, si facilement, si longtemps, de votre jeune famille, en la jetant avec une si prodigieuse étourderie dans le moule d'un pensionnat. La salle d'asile, le couvent, le collège, les pensions spéciales qui gardent votre fille jusqu'à son mariage et votre fils jusqu'à son entrée au régiment, se refléteront tour à tour dans cette intelligence encore tendre ; on y trouvera toutes les images excepté la vôtre, toutes les impressions excepté celles de vos discours, tous les souvenirs excepté ceux du foyer domestique. A voir tant de facilités données aux parents pour leur ôter les soucis de l'éducation, on leur fait croire que le soin de les élever ne leur appartient plus : leur mollesse s'en accomode, leur égoïsme y trouve son compte : il est de mode, il est de règle qu'on se débarrasse, c'est le mot consacré, de ses enfants le mieux qu'on peut, si vous voulez, mais aussi le plus tôt, le plus longtemps et quelquefois le plus loin qu'on peut. Il y a, je le sais bien, de cruelles nécessités qui commandent cette séparation ; mais il y a aussi une foule de circonstances où elle est inexcusable. On ne veut ni se gêner, ni se contraindre, ni se priver de rien, tandis qu'il faudrait renoncer à tout pour élever et former l'esprit d'un enfant. On allègue ses affaires, comme si l'éducation des enfants n'était pas, pour ainsi dire, l'unique affaire de la famille ; les devoirs de sa charge, comme si la charge de père et de mère n'était pas plus redoutable encore et plus sacrée que toutes les charges ; les habitudes et les plaisirs du monde, comme si le foyer ne devait pas être tout votre monde, comme s'il y avait un plus grand plaisir que de se voir renaître, vivre et penser dans l'âme d'un autre soi-même. Épiez donc l'éveil de cette jeune intel-

ligence et étudiez ses premières inspirations. Redressez celles qui penchent vers l'erreur, élevez et fortifiez celles qui montent vers Dieu et vers le Ciel, déracinez à tout prix, pendant qu'elles sont tendres, flexibles, faciles à arracher, toutes celles qui flattent l'indépendance, qui poussent à la révolte, qui font rêver la révolution. Point de pacte avec les préjugés, point de concessions à l'esprit du temps, point de compromis avec le mal. Qu'a-t-on gagné, je vous le demande, à céder, à s'amollir, à mêler les ténèbres à la lumière ? Mais il ne peut pas y avoir dans votre maison deux sentiments contraires sur la vérité, sur la justice, sur l'honnêteté. Je vous supplie, si vous voulez que l'esprit de votre fils demeure juste et droit, d'être inflexible sur les principes, intolérant pour les fausses maximes, irréconciliable au mal, au vice, aux erreurs les plus accréditées. Il faut qu'entre son intelligence et l'erreur votre image se dresse dans toute sa hauteur et dans toute son autorité, et qu'il se retourne vers les docteurs du mal pour leur crier de toute la force de son âme : « Vous vous trompez, mon père me l'a dit ! »

Cette âme que je vous recommande n'est pas seulement intelligente, elle est sensible. Il y a là un cœur à former aussi bien qu'un esprit à cultiver. Comment le remplirez-vous de nobles et légitimes affections ? Comment le ferez-vous palpiter et frémir pour Dieu, pour la patrie, pour la famille, toujours pour l'honneur ?

Je voudrais vous ôter une illusion et vous préserver d'une faute capitale. Votre illusion est de croire que les parents peuvent être payés d'une affection égale à celle qu'ils éprouvent. L'affection descend, elle ne



remonte jamais. Votre faute, c'est qu'étant père, étant mère, ne comprenant pas cette loi ou ne voulant pas vous résigner, vous descendiez à des supplications et à des bassesses pour forcer le cœur de cet enfant, qui paraît insensible et froid et qui ne veut pas se rendre. On flatte, on mendie, on s'humilie, on se met à genoux. « Je veux être aimé, » disait Louis XVI au commencement de son règne, avec ces illusions généreuses qui caractérisaient sa grande âme ; et son règne, inauguré à vingt ans par des statues, se termina à quarante sur un échafaud. « Je veux être aimée, » dit la jeune mère, et avec cette idée fixe elle couvre de caresses son cher nourrisson, elle l'accable de flatteries, elle ferme les yeux sur ses défauts, elle sollicite un sourire, un baiser, un mot, un regard, par des moyens indignes d'elle, elle descend aux derniers expédients, elle abdique toute dignité. Et le fruit de cette illusion, le résultat de cette faute, quel est-il ? C'est de faire de l'enfant une idole sans cœur, à qui l'on a fini par persuader qu'elle est nécessaire, quoi qu'elle fasse, au bonheur de ses parents. Ce monstre d'égoïsme va grandir avec les sentiments les plus affreux, dans cette famille agenouillée devant lui. Loin d'aimer son père et sa mère, il les déteste. Loin d'apprécier leurs caresses, il y voit une satisfaction que cherche leur nature. Ne lui demandez pas de reconnaissance ni même de respect. Il ira jusqu'à nier les devoirs les plus sacrés de l'affection filiale. A l'entendre, la paternité n'a fait que son devoir. Il ajoutera peut-être : Elle n'a cherché que son plaisir. Il ira peut-être jusqu'à dire : « Mon père et ma mère n'ont songé qu'à eux ; ils sont aussi égoïstes que moi. »

Voilà comment le cœur se rétrécit, se sèche, se

ferme à toute pensée de sacrifice, et, tout entier replié sur lui-même, ne voit que lui-même au ciel et sur la terre, dans le passé, dans le présent, dans l'avenir. Purifiez, élevez, élargissez, faites monter jusqu'à Dieu ces affections mieux conduites ; faites-nous un cœur sensible et bon, désintéressé et généreux, un grand cœur, un cœur d'enfant, de héros, de chrétien.

Un cœur d'enfant pour la famille, sans le mendier avec bassesse, sans vouloir l'emporter avec violence, sans prétendre y régner avec jalousie. Le père et la mère, voilà le premier objet que l'on trouve au fond d'une âme bien née, avec les anniversaires de leur naissance, de leur fête, de leur mort, dates sacrées dont le retour ramène tantôt le deuil, tantôt la joie, toujours une pensée et un souvenir fortifiants, après que les parents ne sont plus. Laissez une place à l'amitié dans le cœur de votre fils et de votre fille, et le cœur demeurera chaste, pur et délicat. Je vais plus loin : laissez croître et grandir à côté, dans la naïve candeur de l'adolescence, une affection honnête et chrétienne. Si elle y reste, elle y servira de rempart à la vertu. Elle gardera le cœur, elle le commandera, elle le rendra fort, elle le défendra contre cette soif des jouissances sensuelles qui tourmente la jeunesse sans la satisfaire, qui l'épuise et qui la corrompt, qui lui ôte jusqu'à la sensibilité même, et qui, après les folles débauches que le monde excuse si facilement, ne laisse au fond de l'âme ni une fibre, ni une pensée, ni un regret pour les souvenirs et les amours de la famille.

Formez un cœur de héros pour la patrie, car il faut regarder au delà du foyer, agrandir le cercle des affections et accoutumer aux devoirs du citoyen cette âme

dont vous avez la charge. Prenez garde ici à l'égoïsme et à la révolution. Le nom sacré de la patrie perd tous les jours quelque chose de sa vertu magique et de son ancienne autorité. La terre qui nous a donné le jour n'est plus qu'une terre sans prestige, où le hasard nous a placés, et dont nous regardons sans émotion la grandeur déchue. O France, as-tu donc cessé d'être la patrie par excellence ? Pourquoi tes enfants ne te voient-ils plus des mêmes yeux ? N'as-tu pas le même soleil, le même charme, le même sourire ? C'est nous qui avons changé, ce n'est pas elle. En vain l'État multipliera les forteresses pour la garder et les canons pour la défendre. Canons, soldats, forteresses, tout cela n'est rien si le cœur vient à nous manquer. O pères, donnez à vos fils la généreuse sensibilité des citoyens. O mères, élevez-les avec une mâle vigueur, nourrissez-les de la moelle des lions, c'est-à-dire de simplicité, d'honneur, de sacrifices ; commandez-leur l'héroïsme. Il était beau de porter au loin le drapeau de la France et de le faire respecter et bénir dans les deux mondes. Et maintenant qu'il faut le tenir à la frontière, le cœur manquerait aux mères pour en recommander l'honneur, aux fils pour le venger ! Et maintenant que la patrie c'est le foyer même, le cœur vous manquerait pour la défendre ! O pères, ô mères, dites à vos fils que vous êtes à deux pas derrière eux et qu'ils n'ont qu'à se retourner pour voir fumer derrière les bivouacs le toit paternel. Nos grandes armées pâlissaient d'émotion et de gloire en apercevant au loin Vienne, Berlin, Moscou, Rome, Pékin ; elles sentaient que la France entraînait avec elles dans ces villes fameuses. Eh bien ! voici d'autres émotions pour les générations nouvelles. Voici des jours décisifs pour la patrie. Que la jeunesse apprenne à pâlir

à la pensée que l'ennemi est à nos portes et qu'un coup de main peut nous perdre à jamais. Qu'elle s'accoutume à la pensée de tomber sur la brèche et de mourir sur son bouclier. O pères, ô mères, si vous aimez la France, donnez-lui les cœurs de vos fils pour l'aimer encore davantage.

Plus haut encore : *Sursùm corda !* Je vous demande de former vos enfants pour Dieu et pour l'Église. Autre cause impopulaire et difficile à servir. Dieu est insulté, l'Église foulée aux pieds, le pape, son auguste chef, méconnu, raillé, tourné en dérision. Et cependant le pape est un père, l'Église une mère ; Dieu est un père par l'autorité et une mère par l'affection. Mais y a-t-il de l'honneur, je vous le demande, à se joindre à la foule ignorante et impie et à tourner le dos à Jésus-Christ, parce qu'il est sur la croix ? Y a-t-il de l'honneur à désertier cette grande cause ? N'est-ce pas assez que l'hérésie, le schisme, l'impiété, prenant le bruit qu'ils font pour le signal de leur victoire certaine, s'applaudissent d'avoir réduit le père commun des fidèles à ne plus quitter son palais, l'Église catholique à vivre humiliée parmi les nations, Dieu lui-même à n'être ni cru, ni adoré, ni connu, mais blasphémé et nié, dans les clubs, dans les loges, dans les journaux, avec une audace qui demeure sans répression, au grand scandale de ce qui reste d'honnêtes gens ? Et faudrait-il que la mollesse, la peur, je ne sais quelle indigne faiblesse, paralysât votre langue et vous fit taire en présence de cette iniquité triomphante ? Parents chrétiens, je vous mets en face de votre conscience, et je vous demande à qui vous allez donner le cœur de vos enfants. Est-ce à la révolution ? Est-ce à l'Église ? Il faut choisir. Le partager, c'est absurde. Le

laisser indifférent, c'est impossible. Le laisser libre, c'est honteux. Dites-leur qu'il faut donner leur cœur, le donner tout entier, le donner sans retour, à cette grande cause de Dieu, de l'Église et du pape, abandonnée, trahie, insultée, et que ce n'est pas seulement un devoir, mais une grâce, mais un honneur d'aimer et de servir ce que la foule méconnaît et maudit. Oui, les temps sont mauvais, les exemples entraînants, la pente glissante et rapide. Eh bien ! plus on descend bas à côté de vous, plus vous êtes obligés de monter haut pour ne pas descendre. Encore plus d'amour pour Dieu, plus de fidélité envers l'Église, plus de dévouement au père commun des fidèles. Louis XVI, affrontant la tempête populaire, prit la main d'un de ses sujets et la mit sur son cœur en lui disant : « Écoute s'il bat plus fort qu'à l'ordinaire. » C'était le calme de la royauté. Mais, devant Dieu qu'on insulte, devant l'Église traînée aux gémonies, devant son chef prisonnier au Vatican, je vous demande une indignation généreuse, une conviction ferme, une foi ardente et magnanime. Faites battre vos cœurs plus haut que jamais et mettez-y la main de vos fils pour qu'ils apprennent le secret des grands sentiments et des grandes émotions. Plus haut, plus haut encore : *Sursùm corda !*

Penser juste, c'est la première marque d'une âme bien formée ; sentir noblement, c'est une marque plus élevée et plus belle ; vouloir et faire, c'est la marque suprême d'une éducation parfaite. Vous avez donc la volonté à instruire, à diriger, à tenir en haleine, à mener au bien. Vous n'aurez pas achevé l'éducation de cette jeune âme confiée à vos soins, si elle n'a que des pensées bonnes et des sentiments généreux. Tant



qu'elle ne sera pas debout et en marche, vous n'aurez créé que des regrets, des remords, des impuissances. Debout dès l'aube de la vie ! debout dès l'aube de chaque jour ! Vous connaissez le mot de Démosthènes : Quelle est la première qualité de l'orateur ? L'action. La seconde ? L'action. La troisième ? L'action. Eh bien ! c'est aussi le tout du citoyen, du soldat, du chrétien. Sans action, point de cité qui puisse résister à l'ennemi, point de soldat qui puisse gagner la bataille, point de chrétien qui puisse faire son salut. Mais aujourd'hui cette vérité a quelque chose de plus profondément sensible, elle éclate, elle saute aux regards. Voyez comme l'activité du mal est vive, enflammée, entraînant. Elle déplace toutes les bornes, elle remue toutes les questions, elle excite toutes les haines, elle renverse de fond en comble tout l'ordre social. C'est l'activité de l'enfer déchaînée dans le monde avec toutes ses violences et toutes ses fureurs. L'impiété ne dort jamais, et nous, moins zélés et plus confiants, nous nous étions endormis, sur la réputation de notre vieille France, dans toutes les illusions de l'orgueil. Puis, quand il a fallu, au réveil, regarder le fond de l'abîme où nous étions descendus, nous nous sommes sentis sans force et sans vertu. Voici le doute, le découragement, l'abandon de nous-mêmes, l'abdication. On voit juste, on pense noblement, mais on hésite et on ne sait plus vouloir.

Il faut vouloir [cependant, vouloir encore, vouloir toujours, sous peine d'être le figuier stérile, de dessécher et de mourir. Il faut se jeter tête haute, visière levée, la lance à la main, au milieu de ces molleses énervantes, de ces compromis fatals, de ces honteuses défections, qui ont perdu la sainte cause du devoir.

Il faut lutter, lutter jusqu'à la violence, lutter jusqu'à la mort. C'est pour cette lutte qu'il faut instruire vos enfants à tenir l'épée et enrôler leur liberté naissante sous les drapeaux de la vérité. Faites-en des soldats et des prosélytes de la patrie, de la foi, de l'honneur commun. Menez-les de bonne heure à la bataille contre Satan, contre le monde, qui en est le premier ministre, contre les passions, ce peuple rebelle déchaîné au fond de l'âme et qui a tant d'intelligence avec les scandales du dehors. Dites-leur dès l'âge le plus tendre : A l'école ! au ménage ! c'est déjà le devoir. Plus tard : Aux champs ! à l'atelier ! au négoce ! au barreau ! au scrutin ! c'est le devoir de vos fils. Au ménage, toujours la première et toujours debout ! c'est le devoir de vos filles. Et pour vos fils, pour vos filles, pour vous-mêmes, pour nous tous, il y a dans l'Écriture de fortes paroles qui commandent les réactions viriles et qui s'imposent aux chrétiens et aux Français de notre siècle : « Agissez en hommes, soyez forts, combattez pour la justice ; nous agonisons, la vie de l'âme nous échappe, c'est le dernier combat, il faut vaincre ou mourir : *Viriliter agite, confortamini... pro justitiâ agonizare* <sup>1</sup>. » A la prière donc ! aux pieds de la croix ! à l'église ! c'est le devoir de tous les sexes, de tous les âges, de tous les jours, de toute la vie. C'est là que l'activité de l'âme se renouvelle, que sa liberté reprend des forces, qu'elle renaît en touchant la terre sacrée de l'autel, qu'elle se retrempe dans les sueurs du jardin des Oliviers, dans l'eau et dans le sang de Jésus-Christ.

Mon Dieu ! fortifiez nos corps et agrandissez nos

1. *Eccli.*, iv, 33.

âmes ! Que les générations futures soient meilleures que nous n'avons été et qu'elles méritent des destinées plus douces et plus glorieuses ! Qu'elles pensent juste, qu'elles sentent noblement, qu'elles veuillent et qu'elles veuillent toujours, que leur intelligence soit haute, leur sensibilité délicate, leur liberté complète et triomphante !

Je vous adjure, chastes époux que je contemple agenouillés aux autels du genre humain, de la patrie et du foyer domestique, donnez à vos familles la force et le nombre, l'intelligence et le courage, l'honneur et la foi. Soyez hommes et faites-nous des hommes, soyez chrétiens et faites-nous des chrétiens. Que la France redevienne un corps redoutable, animé par une grande âme : *Mens sana in corpore sano* ! Ce sera l'honneur, le bienfait et le miracle du mariage.

---

## VINGT-HUITIÈME CONFÉRENCE.

# DES DEVOIRS DU MARIAGE.

---

### LE SUPPORT MUTUEL.

Les devoirs du mariage sont de deux sortes et s'offrent sous deux aspects.

Les uns consistent dans la conservation et la transmission de la vie; c'est l'avenir qu'ils préparent.

Les autres dans l'aide, le secours et l'agrément que se donnent réciproquement les deux époux : c'est le présent qu'ils assurent.

Quelle est cette vie qu'il faut garder et transmettre : c'est la vie du corps, c'est la vie de l'âme. La vie du corps par laquelle le genre humain se continue, la patrie s'agrandit, la famille croit et prospère; la vie de l'âme, plus longue à cultiver, mais plus haute, plus belle, plus digne de nos soins, puisqu'elle forme en nous un esprit droit, un cœur pur, un caractère

noble et ferme : voilà l'avenir que le mariage prépare. C'est l'application du texte que je vous ai cité : Croissez, multipliez-vous, remplissez la terre : *Crescite, multiplicamini, replete terram.*

Avec un tel avenir à préparer, il y a aussi le présent à assurer et à rendre honorable. Les époux se doivent à leurs enfants, mais ils se doivent aussi à eux-mêmes. Dieu l'a dit aussi dès le premier jour, et l'Écriture a consacré ce devoir dans sa première page : Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; faisons-lui une compagne et une aide semblable à lui : *Non est bonum hominem esse solum ; faciamus ei adiutorium simile sibi.*

A quelles conditions la société conjugale remplira-t-elle ce divin programme ? Ces conditions peuvent se réduire à trois : l'estime commune, le support mutuel et les services réciproques. Voilà tout l'objet de cette conférence.

I. Un grand saint a dit avec beaucoup de vérité et un peu de malice : « Le mariage est une espèce de couvent, où s'il y avait un noviciat d'une année, il ne resterait guère de profès. » Le mot est de saint François de Sales, et on peut le répéter en chaire sans blesser personne. C'est assez dire qu'il ne faut compter, pour le bonheur du ménage, ni sur une admiration sans bornes ni sur un amour sans fin.

L'admiration n'est plus de notre siècle, mais j'incline à croire que, dans la société conjugale, elle n'est ni d'aucun siècle ni d'aucun pays. L'admiration suppose l'éloignement : *Major à longinquo reverentia*, disaient les anciens. Or, comment la soutenir dans une vie si rapprochée, si vulgaire, si continuelle, où la faiblesse humaine se trahit par tant de côtés, et où ni



la vertu, ni la grandeur ne sauraient avoir de piédestal ? Il n'y a point de grand homme pour son valet de chambre. Autre proverbe d'une application bien souvent faite et répétée dans le temps où il y avait encore des grands hommes. Mais aujourd'hui qu'il n'y a plus de grands hommes pour personne, soit par leur faute, soit par la nôtre, ce serait se faire une cruelle illusion pour un mari que de compter longtemps sur le prestige de la gloire aux yeux de sa femme, pour une femme que de compter longtemps sur les hommages de son mari, pour tous deux que de s'imaginer qu'ils ont fondé en se mariant une société de mutuelle admiration.

L'amour sans fin est-il plus solide que l'admiration sans bornes ? C'était le thème favori des contes de fée et des romans de chevalerie. L'imagination en faisait tous les frais. Mais les romans du jour ne prennent pas même la peine de nous tromper là-dessus. Ils font rêver la rupture avant le mariage, le dégoût avant le plaisir, le scandale sans remords avant le devoir : en sorte que, pour les esprits pervers, pour les cœurs blasés, pour les volontés affranchies d'avance d'un joug qu'elles ne portent pas encore, il n'y a pas dans le mariage d'amour sincère, il n'y a pas d'illusion possible, tout y est assujettissement, amertume, ennui, esclavage. On en prend le nom, mais on en laisse les devoirs. C'est une société qui n'a rien de sérieux, dans laquelle les conventions ne sont que des mots, et où l'on parle de devoirs sans y croire soi-même, sans y compter pour son conjoint. Voilà la morale des romans les plus répandus. Voilà les instructions préliminaires et le catéchisme de beaucoup de mariages. L'admiration et l'amour, tout est détruit d'avance, tout est

flétri et desséché par le vent d'impiété et de corruption qui passe depuis un siècle sur la famille et sur la société.

Le christianisme, qui connaît bien la nature humaine, n'a demandé aux époux ni une admiration qui s'épuise si vite, ni un amour qui tombe avec le premier feu des passions. Il se contente d'un sentiment qui est au fond l'admiration et l'amour sous des noms mieux choisis, l'admiration réfléchie et l'amour durable, en d'autres termes une commune estime et par suite un commun respect.

Cette communion d'estime et de respect a dû précéder le mariage. On frémit à la pensée de deux époux s'avançant au pied de l'autel et se regardant sous le voile mystique des noces chrétiennes avec des yeux où ce sentiment ne serait pas échangé. De quelle voix un jeune homme dirait-il à la compagne de sa vie : *Vous êtes l'os de mes os et la chair de ma chair*, s'il ne la regardait pas avec estime et avec respect ? Quelle main la jeune fiancée donnerait-elle à son mari si elle tremblait de trouver dans celle qu'il lui présente la violence et la corruption ? Mais dans la période qui suit leur union, les deux époux se donnent l'un à l'autre une connaissance intime et profonde de leurs sentiments respectifs. Ils ne se jugent plus sur la surface et par les seuls dehors. Ils ont échangé dans leurs relations tous les secrets de leur être moral. Ils se sont révélés et pénétrés jusqu'au fond de l'âme. Qu'est-ce que cette révélation a produit ? Le désenchantement ? il fallait s'y attendre. L'ennui d'avoir associé des natures, des caractères, des destinées qui n'étaient pas faits l'un pour l'autre ? Ce n'est rien encore. La crainte de n'être pas heureux ? Mais personne ne l'est, on rêve

le bonheur hors du mariage comme dans le mariage, et on est toujours trompé, toujours déçu. Non, ce désenchantement, cet ennui, ce rêve qui s'envole, tout cela ne mérite guère de regrets, tant que l'estime commune subsiste, et que cette estime commande le respect.

L'estime ! vous la devez, femme chrétienne, aux qualités réelles et solides que vous révélera la vie de votre époux. Il porte peut-être un nom honorable et distingué ; il a du moins des sentiments d'honneur qui le recommandent personnellement ; il est entouré de la considération publique ; il pratique certaines vertus, la justice, la tempérance, la religion : il les loue du moins et il se propose de les acquérir. Enfin, quand il n'aurait en partage que l'habitude du travail, c'en est assez pour forcer votre estime et vous contraindre à la lui témoigner. Ouvrier, soldat, négociant, industriel, magistrat, c'est lui qui gagne chaque jour le pain de la famille et qui la fait vivre. La place qu'elle occupe dans la société est due à son mérite. Tout ce qu'elle a, tout ce qu'elle est, tout ce qu'elle sait, elle le tient de lui. C'est un honnête homme, c'est un homme de bien, au jugement de ses concitoyens. Ses concitoyens ignorent s'il est agréable ou non dans son intérieur, si son caractère est facile ou malheureux, s'il rend la vie douce ou pénible à ceux qui l'entourent. Ils l'estiment ; cette estime publique est la récompense de sa vie. Cette estime est le bien commun à tous les siens ; sa femme et ses enfants le partagent avec lui, c'est l'intérêt de sa femme de comprendre cet avantage, de le garder, d'en être digne ; c'est son premier devoir de rendre à son mari la justice que chacun lui rend.

L'estime ! vous la devez à votre femme, mari chrétien, parce qu'elle porte votre nom et qu'elle l'honore. Vous la lui devez, parce qu'elle habite votre foyer et qu'elle le garde. Vous la lui devez, parce qu'elle est la mère de vos enfants et qu'elle les élève. Vous la lui devez, parce qu'elle a accepté d'être la moitié de vous-même. Si votre nom est une gloire, soutenez-la dans celle qui la partage. Si c'est un fardeau, estimez encore plus celle qui a eu assez de vaillance pour l'accepter et pour prendre la redoutable responsabilité de le transmettre à d'autres.

L'estime ! mais qui en aura pour chacun des deux époux, si ces deux époux n'en ont pas l'un pour l'autre ou ne s'en témoignent point ? Ne faut-il pas que le public apprenne de chacun d'eux toute l'estime que l'autre mérite ? Ah ! dites-moi par quel renversement et quelle contradiction est-ce juste le contraire qui arrive ? Si cet homme a perdu sa réputation, remontez aux premiers bruits qui ont couru à son désavantage. Ils sont sortis du foyer. Qui en est l'auteur ? Sa compagne. A qui les a-t-elle confiés ? A une amie, qui les dénature, les grossit, les transforme. Et quand il faut en démêler les fils, en connaître la source, en juger la valeur, ce n'est ni l'étranger, ni l'ennemi que l'on rencontre. C'est l'amitié indiscreète ou perfide, c'est l'épouse qui a cru voir ce qu'elle ne voyait pas, entendre ce qu'elle n'entendait pas, et qui, par une imprudence, un oubli, un malentendu, a renversé toute une réputation, flétri toute une vie, ruiné sans retour la fortune l'honneur et le nom. Ce sera bien pis encore si le faux zèle vient à s'en mêler et que l'on couvre de je ne sais quel masque pieux ces dénigrement domestiques : comme si, au nom de la foi, au nom de Dieu, il pouvait

être permis d'ouvrir son foyer à la curiosité publique et d'en étaler au grand jour les plaies, les douleurs et les larmes !

Mettons les choses au pire. Je veux que des deux époux l'un ne mérite point l'estime publique, et qu'il répugne à l'autre d'avoir pour lui ce que tout le monde lui refuse. Eh bien ! quand le devoir de l'estime cesse, le devoir du respect redouble. Respectez-vous, époux chrétiens, dans vos travers et dans vos défauts, dans vos faiblesses et dans vos erreurs, détestant l'erreur, le vice et le mal avec une noble franchise, mais séparant le pécheur du péché et traitant avec honneur, avec délicatesse, avec un tact infini et de prodigieux ménagements, cet être qui vous tient par des liens si forts et dont la cause est toujours la vôtre. Dissimulez ce que vous ne sauriez louer honnêtement, excusez ce que vous ne sauriez dissimuler, mettez tout votre art, tous vos soins, tout votre amour à conserver une réputation qui se perd. C'est le mérite du respect de tout couvrir, de tout réparer, de tout sauver ; sa récompense, c'est d'être admiré des anges, loué de Dieu, cité dans le ciel, et comblé, même sur la terre, de toutes sortes de biens et de bénédictions.

Quand Noé s'oublie dans l'ivresse, Cham appelle ses frères pour jouir de ce spectacle, qui réjouit la perversité de son cœur. Mais Sem et Japhet ne sauraient en supporter la vue. Ils se dépouillent de leur manteau, ils le tiennent à la hauteur de leurs regards, ils marchent vers leur père en lui tournant le dos, et ils l'enveloppent, sans le voir, de ce manteau fameux, symbole éloquent du respect filial et du silence domestique. Cham est maudit ; Sem et Japhet sont bénis de Dieu. Quelle malédiction ! elle pèse encore sur la race noire



et sur la terre d'Afrique. On dirait une race inférieure, et une terre où la croix ne saurait prendre racine. Quelle bénédiction ! les fils de Sem ont rempli l'Asie de leurs tribus conquérantes. Japhet a peuplé l'Europe, et ses fils tiennent encore, dans le monde entier, les rênes du négoce et de l'industrie, le sceptre des lois et le glaive du commandement.

Vous avez lu dans *Corneille* cette belle scène où *Stratonice* vient rendre compte à *Pauline* de l'entreprise que *Polyeucte* a faite dans le temple des idoles. *Pauline*, encore païenne, doit être sensible à l'honneur de ses aïeux, et sa confidente accable d'outrages le néophyte qui vient de renverser, aux yeux de tout le peuple, la statue de *Jupiter* ; mais *Pauline* aime son époux ; *Pauline* ne peut souffrir qu'on vomisse contre lui un torrent d'injures. Elle rappelle à *Stratonice* ce qu'est *Polyeucte* et ce qu'elle est elle-même, elle le rappelle avec l'énergie d'une langue qui manque à la grammaire pour mieux faire sentir le respect :

Mais il est mon époux et tu parles à moi.

C'est par là que se trahit d'abord le grand cœur de *Pauline*. *Polyeucte* a raison de le dire :

Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne.

*Polyeucte* obtient du Seigneur la conversion de cette femme qui l'a honoré et défendu ; il l'anime par la grâce de son martyr ; il la ramène devant *Félix* pour lui dire dans ses imprécations d'un genre si nouveau :

De ce bienheureux sang tu me vois baptisée.  
Je suis chrétienne enfin.

Les rôles sont changés de nos jours, ô femmes chrétiennes, et c'est à *Pauline* de toucher et de convertir

Polyeucte. Ah ! ne permettez pas que, sous prétexte de religion, des confidentes trop zélées accablent de leurs mépris en votre présence un mari infidèle et impie. Rappelez-leur d'un mot qui il est et qui vous êtes. Prenez le manteau de Japhet et étendez-le, d'une main respectueuse, sur cette ivresse mille fois plus coupable encore que celle de Noé, sur cette ivresse d'impiété et de corruption. Plus elle est horrible, plus elle exige de silence et de pitié. Vous êtes rigoureusement tenues de l'enfermer autant que vous le pourrez dans le secret du foyer, au lieu de semer au loin vos doléances et vos plaintes et d'appeler les étrangères, ou bien celles qui se disent vos amies, à contempler un tel spectacle. Allez plus loin, réprimez le faux zèle ; que les plaintes hypocrites, où se cache tant de satisfaction, s'arrêtent sous la sévérité de votre regard, et que toute leur intervention se réduise à vous plaindre sans vous le dire, à vous rendre hommage par le silence et à prier pour vous. Pour moi, j'attends tout de votre digne et respectueuse conduite. Dieu sera avec vous. Vous l'implorez comme Esther en parlant d'Assuérus. Esther n'a parlé qu'à Dieu de son mari, et encore dans quelle langue et avec quel respect ! Écoutez-la :

Accompagne mes pas

Devant ce fier lion qui ne te connaît pas.

Vous triompherez, comme Esther, des préjugés, des intrigues, de la violence ; vous obtiendrez, comme elle, la gloire de votre Assuérus et le salut de toute votre maison.

II. L'estime commune est comme la base des relations établies entre les époux, le respect en est l'inviolable

rempart. Mais ce n'est là qu'un sentiment, et il faut en venir à la pratique : *Supportez-vous l'un l'autre : supportantes invicem* <sup>1</sup>. Des caractères qui se tolèrent et des goûts qui se sacrifient, voilà tout le secret du support mutuel.

Deux âmes pas plus que deux visages ne sauraient se ressembler, et deux époux qui mettent en commun leur corps, leur âme, leur vie, quelque sympathie qu'ils aient l'un pour l'autre, diffèrent toujours par le caractère. Il y a plus : ces deux caractères associés par le mariage peuvent être, selon l'expression usitée, heureux ou malheureux, mais il n'est pas vrai qu'ils soient ou absolument bons ou absolument mauvais. Tout caractère malheureux a son beau côté ; tout caractère heureux a son côté faible. La violence n'est que l'excès de la sensibilité, la mollesse l'excès de la douceur. L'homme trop sérieux est d'ordinaire appliqué au travail : c'est une large compensation. La fermeté peut aller jusqu'à l'entêtement, mais elle est trop rare de nos jours pour n'être pas grandement estimée. La gaieté ressemble un peu à la folie, mais elle a son prix dans une société triste et assombrie comme la nôtre ; elle est nécessaire dans un ménage où règnent les privations de la pauvreté. La timidité se rachète par la modestie, l'orgueil bien placé est quelquefois de l'honneur. En un mot, comme il n'y a point de perfection qui n'offre un côté faible et vulnérable, il n'y a point d'imperfection qui ne soit mêlée de quelque qualité sérieuse et solide.

Deux caractères différents et mêlés de bien et de mal par une loi inévitable, voilà ce qui se rencontre dans

1. *Coloss.*, III, 13.

tous les mariages. Or, après l'avoir reconnu, qu'allez-vous faire ? Que prétendez-vous ?

Changer de fond en comble le caractère de votre conjoint ? D'abord ce serait un miracle de premier ordre, et je ne sache pas que Dieu l'ait jamais fait. Les vices se changent en vertus, mais le fond des caractères ne change pas. La grâce corrige, adoucit, améliore, transforme, mais ce fond se retrouve toujours. L'homme converti par la grâce se retourne, il prend une autre direction, mais il garde ou sa rudesse ou sa douceur, ou sa timidité ou son audace, ou sa faiblesse ou sa fermeté. Vous aurez beau rêver le contraire, vos rêves ne feront rien sur la nature. Vous n'ôterez point au compagnon de votre vie son caractère pour lui donner le vôtre. Renoncez à l'entreprise, elle est stupide, elle est impossible.

Attaquez-vous ce que vous ne pouvez changer ? Autre prétention non moins folle que la première. Les deux époux se sont réunis à un âge où le caractère a pris sa forme et son pli. Les idées, les sentiments, les habitudes, le langage, tout est frappé d'une certaine empreinte. Vous pouvez déchirer, mettre en pièces, fouler aux pieds ; mais vaincre et anéantir, jamais, jamais ! Je vous prédis le choc, la résistance, la bataille, une lutte tantôt éclatante, tantôt sourde, mais incessante, opiniâtre, renouvelée sous toutes les formes, avec un échec certain non-seulement pour votre amour-propre, mais pour votre autorité légitime.

Changer les caractères, c'est impossible ; les briser, c'est dangereux. Que reste-t-il ? Se tolérer et se corriger l'un l'autre : *supportantes invicem*.

La tolérance d'abord, non pas cette indifférence qui vous laisse sans lumière sur le vrai, sans cons-

science pour le bien, sans amour pour le beau, mais cette patience qui fléchit et qui revient, qui s'accommode de tout et qui ne désespère de rien, qui se tait à propos sur ce qu'elle ne peut empêcher, qui redoute, par-dessus toutes choses, d'aliéner un esprit, d'aigrir un cœur, de cabrer une volonté contre le devoir. Peut-il y avoir, je vous le demande, quelque espoir d'amendement là où la tolérance est inconnue? On s'irrite à la moindre imperfection, on éclate à l'observation la plus légère, on décide au bout d'un an, au bout d'un mois, que la vie commune est impossible. Il y a là une oreille au guet, elle a tout entendu; il y a là une bouche perfide ou complaisante, elle a tout reporté, peut-être tout envenimé, et la rupture est imminente. Ah! qu'avez-vous fait? il fallait imiter les sages lenteurs de la Providence et tolérer que l'ivraie s'élevât à côté du bon grain jusqu'au jour où vous auriez pu les démêler plus sûrement. Les mains violentes que vous avez jetées dans ce cœur soupçonneux l'ont déchiré. C'est une terre perdue, où la bonne semence ne peut plus prendre racine; et la moisson est compromise, faute de patience et de support mutuel.

De la tolérance à la correction il n'y a pas loin. Mais la correction, comme la tolérance, doit être réciproque. Quelle erreur que de se croire impeccable et infaillible, de vouloir le persuader aux autres, et de s'imaginer qu'ils en sont convaincus! Impeccable, mais personne ne l'est, pas même notre saint-père le pape! Infaillible, mais personne ne l'est, excepté notre saint-père le pape, et encore non pas comme homme, ni comme prince, mais comme pape, non pas comme docteur particulier, mais comme docteur



universel, non pas dans ses visées politiques, dans ses relations avec les princes, ni même dans le gouvernement de l'Église, mais dans les choses qui appartiennent au dogme, à la morale et à la discipline générale. Eh bien ! d'honnêtes bourgeois, qui ont peine à croire à cette infailibilité, fondée sur l'Écriture et sur la tradition, se l'adjugent naïvement dans les plus vulgaires détails de la vie domestique. Ils n'entendent pas être corrigés ou repris par les autres, et ils refusent absolument de se corriger eux-mêmes. Femmes, enfants, serviteurs, chacun en rit ou plutôt chacun s'en plaint. Mais les tyrans du foyer prennent le silence pour un acte de foi à leur omnipotence infailible et continuent à régner par le despotisme et par la terreur. Prédicateurs effrontés de la vertu, qui la demandent à leur femme et qui n'en veulent point pour eux-mêmes ! Aveugles qui cherchent la paille dans l'œil de leur compagne et qui ne voient pas la poutre dont leur œil est crevé. Sages pleins de passions, qui ont deux poids, deux mesures, deux balances, l'une pour s'absoudre de tous leurs crimes, l'autre pour condamner toutes les peccadilles d'autrui. Canonistes à deux morales, la morale relâchée pour leurs mœurs, et la morale sévère pour leur femme, leurs enfants et leurs domestiques. Ah ! de grâce soyez donc avec vous-mêmes plus sincères et plus francs. Pour obtenir la tolérance accordez-la. Pour viser à la conversion, corrigez-vous vous-même. Agissez, et on vous imitera. Améliorez-vous, et cette amélioration s'étendra à tous ceux qui vous entourent. Voyez l'aigle qui va quitter l'aire paternelle. Il bat des ailes autour de sa royale couvée, il excite, il forme ses petits à voler à son exemple, il les devance il les

entraîne, il les fait monter à sa suite, de nuage en nuage et de tempête en tempête, jusqu'aux splendeurs des cieux. O vous qui êtes les rois et les dominateurs de la famille, élevez-vous donc en vous dépouillant de vos défauts : votre épouse, vos fils, vos filles s'élèveront avec vous, et vous monterez, d'un essor commun, dans les sphères de la vertu. Des exemples, des exemples, voilà le commentaire éloquent et décisif de tous vos reproches, de toutes vos plaintes, de tous vos avis. Montez, chacun vous voit, vous admire et vous suit.

Pénétrons plus avant encore dans ce mystère domestique du support mutuel. J'ai demandé la tolérance à cause de la variété des caractères ; je demande des sacrifices à cause de la variété et de l'opposition des goûts.

Heureux les époux qui ont les mêmes goûts aussi bien que les mêmes sentiments ! Tous les plaisirs se doublent précisément parce qu'ils sont partagés. Quelles jouissances pour un époux de penser que ses plaisirs, ses émotions, ses préférences, ses désirs, trouvent une correspondance parfaite dans un cœur semblable au sien, que sa parole n'est point un ordre, et qu'il n'a fait qu'exprimer d'avance tout ce qu'on sent à côté de lui. Mais à défaut de cette communauté, on a la ressource du sacrifice, et il y a ici quelque chose de plus touchant encore. Je souhaite une lutte généreuse entre les deux cœurs pour travailler, non pas à faire triompher ses propres désirs, mais à les effacer, à les oublier, à les subordonner à la volonté d'autrui. Ces concessions mutuelles sont accompagnées d'une satisfaction bien supérieure à celle que donne l'accomplissement des vœux les plus chers à notre

âme. Elles répandent je ne sais quel charme dans le commerce des deux époux, elles font sentir à chacun d'eux toute l'affection que l'autre a pour lui ; elles resserrent les liens du mariage ; elles en rendent le joug agréable et le fardeau plein de douceur ; elles font reconnaître et avouer à un mari qu'il a une femme capable de sacrifices, à une femme qu'elle porte le nom d'un homme dévoué et généreux, à tous deux qu'ils étaient faits l'un pour l'autre, et qu'il y a dans leur alliance des trésors inépuisables de bonheur.

Il faut, hélas ! supposer qu'il n'y aura ni communauté de goûts ni concessions, Que deviendra alors le support mutuel ? Qui se sacrifiera ?

Je n'hésite pas à le dire, c'est à la femme que le sacrifice s'impose. Son mari est le chef, le seigneur et le maître. Il a l'autorité et le commandement. Il a le droit d'exiger le respect. Il a le droit de se faire obéir. La loi civile le proclame : c'est l'article 212 de notre Code. « La femme doit obéissance à son mari. » Mais notre Code n'a fait que traduire saint Paul, qui déclare que le mari est comme la tête de la société conjugale<sup>1</sup> ; mais saint Paul n'a fait qu'exprimer toute la doctrine de l'ancien et du nouveau Testament, où il n'y a de louanges et d'honneurs que pour la femme qui cherche à plaire à son mari, qui l'écoute avec docilité et qui lui demeure fidèle, dévouée et obéissante en toutes choses.

Sacrifiez-vous donc, épouses chrétiennes, mais consolez-vous dans ces sacrifices mêmes. Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a-t-il pas dit : Il est meilleur de donner que de recevoir : *Melius est dare quam accipere.*

1. *Ephes.*, v, 23.

Donner sans compensation, c'est la grande loi de l'amour, c'est l'honneur et la loi des affections sincères et profondes. Le grand cœur ne cherche point de retour. Il s'oublie, il se renonce, il se prodigue au profit de ceux qu'il aime ; son unique récompense est d'aimer encore davantage. Sacrifiez donc vos goûts à celui dont vous vous êtes engagées par serment à être non-seulement l'aide et le soutien, mais la consolation et la joie. Sacrifiez-lui vos goûts simples et modestes, s'il faut vous parer pour lui plaire. Sacrifiez-lui, ce qui sera plus difficile et plus méritoire, vos goûts de toilette et de dépense, s'il juge, comme il en a le droit et peut-être le devoir, qu'un peu plus d'ordre et d'économie siérait mieux à votre maison, et un peu moins de luxe à votre personne. Sacrifiez des relations anciennes et agréables, si elles ne peuvent pas entrer dans le cadre de votre vie d'épouse et de mère. Sacrifiez, même dans une certaine mesure, et en réservant vos sentiments et vos devoirs de fille et de sœur, jusqu'aux plaisirs de la maison paternelle que vous avez quittée pour accepter le nom de votre mari, en épouser les intérêts et en soutenir les droits légitimes. Vos goûts, vos joies, vos amitiés, vos relations, vos plaisirs d'enfance et de jeunesse, vous sacrifierez tout, épouses chrétiennes, tout, excepté votre conscience et votre Dieu. Ah ! si le barbare vient heurter du pied l'autel où vous adorez le Seigneur, s'il veut entrer de force au fond de votre âme et en bannir la pureté, la probité, la foi, l'espérance, l'amour de Dieu, s'il prétend y étouffer les sentiments qui vous consolent au milieu de ses persécutions, armez-vous de rigueur, prenez un front sévère, insistez, rendez-lui guerre pour guerre.... Non, je me trompe, même dans dans cette cruelle extrémité, il

faut l'aimer encore et le lui dire. Les Actes des martyrs, chantés par le grand Corneille, vous fourniront la réponse, cette réponse est le sublime de la tendresse conjugale aux prises avec l'impiété.

Quittez cette chimère et m'aimez....,

s'écrie Pauline avec toute l'autorité de l'amour. Mais Polyeucte, qui se sacrifiera cent fois lui-même, ne sacrifiera jamais son Dieu :

Je vous aime,  
Beaucoup moins que mon Dieu, beaucoup plus que moi-même.

III. Achéons de tracer les devoirs des époux dans leur demeure fondée par l'estime commune et dont le respect garde l'entrée. Ce n'est pas assez que leurs caractères se tolèrent et se corrigent, ni que leurs goûts se sacrifient, leurs obligations sont plus étroites : ils se sont donné la main à l'autel pour s'aider l'un l'autre et se rendre l'un à l'autre des services réciproques.

L'humanité en fait une loi à tous les hommes, et le fabuliste a exprimé cette loi dans un vers fameux :

Il se faut entr'aider, c'est la loi de nature.

L'amitié en fait un charme, et tout le génie de la Fontaine suffit à peine à le rendre :

Qu'un ami véritable est une douce chose !

Mais ici il y a quelque chose de plus que la loi commune à tous les hommes, et le charme que l'on trouve dans les amitiés. Il y a une promesse solennelle, il y a



un contrat passé devant Dieu et devant les hommes, promesse inviolable qu'il faut acquitter jusqu'au dernier jour, contrat sacré qui oblige les deux époux au même titre, et qui donne à chacun d'eux autant de droits qu'il lui impose de devoirs.

Écoutez donc le mot de saint Paul : « Aidez-vous l'un l'autre à porter le fardeau de la vie : *Alter alterius onera portate* <sup>1</sup>. » La vie est un fardeau. A quinze ans on ne le croit pas, à vingt-cinq on en rit, à quarante on commence à s'en apercevoir. La lassitude achève bientôt de le persuader, et quand on approche de la fin, avec un peu de philosophie et de religion, on ne se retourne guère vers le passé pour regretter les années qui ne sont plus, car on a senti tout le poids de la vie. Ce poids est allégé par le mariage, mais par le mariage chrétien.

Il y a le poids du travail et des affaires. Dieu l'a réparti entre l'homme et la femme, et il leur a donné à chacun leur tâche : à l'un l'ordre de travailler la terre ; à l'autre la mission de mettre au monde les nations qui doivent la peupler ; mais on ne peut retourner la terre qu'à la sueur de son front, mais on ne peut mettre l'homme au monde qu'avec des cris, des larmes et des douleurs. Le poids de l'enfantement pèse sur les entrailles de la femme, le poids du jour et de la chaleur sur la tête de l'homme. Pour tous deux, c'est le travail, et ce travail ne saurait se passer de consolation ni de soulagement. Quand votre mari rentre le soir dans son foyer, accablé de fatigues, épuisé de besoins, la sueur au front, les mains durcies par la glèbe qu'il a remuée, le dos courbé sous le fardeau de la journée,

1. *Galat.*, vi, 2.

je vous demande, femmes chrétiennes, vos soins, votre affection, votre sourire pour le délasser. Saint Ermenfroy sortait, chaque dimanche, de son monastère pour distribuer les eulogies aux paysans de la terre de Cusance, et il baisait, par estime et par respect pour les travaux des champs, leurs mains calleuses et déchirées. Allez, prenez la main de votre époux et baisez d'une lèvre respectueuse les marques du travail. Baisez-les, couvrez-les de caresses, accoutumez vos enfants à venir les vénérer, car elles apportent au foyer le pain, l'aisance, le bon exemple, le courage, l'honneur et les bénédictions de Dieu. Et vous, ne viendrez-vous pas au secours de votre compagne devenue mère et entourée de ses petits enfants? La laisserez-vous seule dans l'isolement et l'obscurité du foyer? Quel attrait le cabaret, le cercle, le club ou la loge maçonnique auraient-ils pour vous, quand vous penserez à celle que vous aimez, qui porte votre nom, et qui succombe sous le poids des soins que la maternité lui impose? Votre présence la soulage; votre regard la récompense; elle se sent soutenue et consolée quand elle vous voit auprès d'elle. Cette troupe d'enfants qui l'entourent partagera entre elle et vous ses naïfs empressements. Quel touchant tableau! Ils passent des bras de leur mère aux genoux de leur père, ils y trouvent avec une égale affection et sous des formes différentes toutes les caresses du soir; leur sourire, leur cœur, leurs yeux, sont tout ensemble à leurs parents. Les parents, charmés de ces grâces naïves, oublient leur travail et ne songent plus qu'à leur bonheur. Ils se sentent heureux, même sous le fardeau, parce qu'ils le portent d'un commun accord, et leurs bras entrelacés ne songent plus à plier sous le faix.

Il y a dans la vie conjugale le poids des chagrins et des disgrâces. A qui apprendrai-je qu'il y a des épreuves pour tout le monde, dans le siècle où nous sommes, et que personne, même parmi les plus riches, les plus honorés, les plus vertueux, ne peut se flatter de conjurer le vol inconstant de la fortune ni d'enchaîner les faveurs de l'opinion ? Préparez-vous donc à ces rudes épreuves, vous qui mettez en commun vos biens et vos espérances. Vous comptiez pour votre mari sur une position sociale honorable et lucrative, son talent la lui méritait, l'intrigue le devance et la lui enlève ; s'il l'obtient, il ne faut qu'un souffle pour la renverser. Vous fondiez sur la dot de votre femme d'heureuses spéculations, l'entreprise échoue, la dot est dissipée : quelques-uns vous plaignent, beaucoup vous accusent, tout le monde vous oublie. Vous comptiez sur les services que vous avez pu rendre et le bien que vous avez fait : autre illusion ! les plus honnêtes gens se croient communément dispensés de reconnaissance, et plus on a rendu de services, plus on rencontre d'ingrats. Triste monde où l'esprit révolutionnaire, c'est-à-dire l'esprit d'envie, ne laisse personne jouir en paix ni de sa fortune, ni de son talent, ni de sa vertu, et où il n'y a ni réputation si méritée, ni bienfaits si connus, ni services si longs, si éprouvés, si éclatants, qui puissent vous promettre, je ne dis pas la gloire, je ne dis pas les richesses, mais seulement le repos. Et quand vous passez par cette école de disgrâces et d'adversités, époux chrétiens, vous ne vous rendriez pas l'un à l'autre la justice que le monde vous refuse, et vous ne seriez pas l'un pour l'autre une consolation et un appui ! Que sera-ce si Dieu, renversant l'ordre de la nature, impose à vos cœurs le plus cruel sacrifice et si vos enfants vous

sont enlevés ! J'entends Rachel pleurer sur la mort prématurée du fils qu'elle aimait. Elle ne veut pas être consolée, parce que son fils n'est plus. La maison est en deuil, et ce deuil n'aura point de fin. Ah ! si la douleur de Rachel peut être, je ne dis pas oubliée, mais adouci par quelque secours humain, c'est son mari, son mari seul qui, après Dieu peut tempérer une si grande amertume, en s'entretenant avec elle de l'objet de leur commune tendresse et de leurs communs regrets. Seuls vous vous restez, époux chrétiens, vous êtes tout l'un pour l'autre, ne vous séparez point dans l'expression de votre deuil, et vous éprouverez que des larmes qui tombent ensemble sur le même tombeau coulent et se mêlent encore avec douceur.

Avançons dans la vie. Il y a le poids des maladies et des infirmités ; c'est un autre fardeau qu'il faut porter ensemble. Qui vous aidera ? Les gens du monde ? Ah ! vous les trouverez dans la joie, mais vous les chercherez inutilement dans la douleur. Ils fréquentent une maison où le luxe de la table, les charmes de la toilette, l'attrait des concerts et des soirées promettent le plaisir ; mais une fois que la maladie la visite, à peine se rappellent-ils qu'ils l'ont connue. Une carte de visite jetée, comme par distraction, à cette porte autrefois si hospitalière, un dernier souvenir, un dernier adieu, et les voilà quittes avec leur conscience et avec vous-mêmes. Qui vous aidera ? Vos amis ? Plaise à Dieu que vous en trouviez beaucoup, plaise à Dieu qu'il vous en reste au moins un ou deux pour venir s'asseoir, à côté de vous, à ce chevet où repose une tête si chère ! Mais n'attendez d'eux ni de grands traits de dévouement, ni de bien vives sympathies, ni surtout une longue et durable compassion pour les douleurs de votre foyer.

Rien ne sèche plus vite que les larmes, disaient les anciens. Ajoutons que rien ne se lasse plus vite que la compassion aux malheurs d'autrui. On accourt, on s'empresse, on se précipite quelquefois auprès d'un lit où une maladie inattendue a cloué un jeune époux, l'espoir de sa famille, une jeune femme que ses qualités rendaient chère et précieuse à la société brillante dont elle était la vie. Mais que l'épreuve ne se prolonge pas trop ! la légèreté publique ne supporte pas longtemps d'être toujours entretenue du même nom, de la même maladie, des mêmes douleurs. La foule s'éloigne, le vide se fait, et vous voilà seul, en face d'une infirmité qui n'a pas de nom et qui semble n'avoir plus de fin. Vous voilà seul pour compâtir aux peines d'un cœur qui s'aigrit et aux douleurs d'un corps qui se dissout ! Allez-vous décliner le fardeau et appeler un étranger, un mercenaire, pour le porter à votre place ? Ah ! songez à vos promesses et à vos serments, songez à vous-même. Un jour, c'est vous qui souffrirez, c'est vous qu'on oubliera, c'est vous qu'on abandonnera, et vous n'obtiendrez pas plus de grâce que vous n'en aurez fait. Voyons : un peu de courage, un peu de dévouement. Retournez le lit du malade, et le malade y goûtera quelque repos, parce que vos mains l'auront préparé. Venez passer à ce chevet vos heures de distraction et de loisir, vous y trouverez autant de charme que vous donnerez de consolation, et il se mêlera à ce devoir plus de plaisir que vous ne croyez. C'est un plaisir, c'est un charme que de suspendre ou d'adoucir la douleur par un récit agréable, que d'offrir, avec les remèdes de l'art, la parole qui les fait accepter, que de deviner un désir et de le satisfaire, que de devancer une demande et d'épargner, en la prévenant, l'ennui



de l'exprimer. Soins touchants ! attentions délicates ! joies intimes d'un foyer où il n'y a plus de joie, mais où il reste l'honneur du devoir saintement compris, saintement rempli, saintement poussé jusqu'au dévouement et jusqu'à l'héroïsme !

La vie s'achève, voici la vieillesse. C'est le dernier fardeau, mais c'est le plus lourd. Les mains des époux commencent à trembler, mais quand elles se serrent encore dans l'expression d'un commun devoir, le lien qui les unit n'en est que plus fort, et leurs cœurs n'en sont que plus braves et plus vaillants. L'antiquité païenne avait entrevu quelque chose de cette vieillesse adoucie et consolée par des services réciproques : elle appela les dieux à en contempler le spectacle, elle transforma en un temple l'humble cabane où Philémon et Baucis avaient passé leurs vieux ans, et changeant, par une poétique métamorphose, l'un en chêne, l'autre en tilleul, elle mariait encore leurs branches flexibles pour en faire un séculaire ombrage, en souvenir de ces deux époux qui avaient été un modèle si parfait de tendresse et de fidélité. Nous avons dans l'Église autre chose que des fables et des symboles pour peindre une harmonie si touchante. Les époux chrétiens viennent, après cinquante ans, renouveler au pied des autels les promesses et les vœux de leur mariage. Ils entrent dans le temple suivis de leurs fils et de leurs petits-fils, brillante postérité que le prêtre leur avait souhaitée en bénissant leurs premières noces, et qui incline devant Dieu sa féconde et verte jeunesse derrière ces deux têtes vénérables que le temps a blanchies et dépouillées. C'étaient, il y a cinquante ans, des fleurs qui paraient leur front et leur poitrine, ils viennent aujourd'hui couronnés de fruits au pied du même autel.

Le prêtre qui a reçu leurs serments a quitté la vie, mais ils en ont conservé le pieux souvenir, et ils en retrouvent l'accent et la doctrine dans le nouveau ministre de Jésus-Christ qui célèbre pour eux le saint sacrifice. Ils repassent dans leur mémoire ces longues années auxquelles n'ont manqué ni les tribulations, ni les ennuis ; mais l'estime commune a survécu à tout le reste ; le support mutuel a adouci toutes les aspérités ; les services réciproques ont rendu chaque époux chaque jour plus cher à l'époux de son choix. Ennuis, tribulations, disgrâces, tout leur a été commun. En se partageant, les peines sont devenues plus douces et les joies plus vives. Ils s'appartiennent plus que jamais l'un à l'autre, et leur regard, leur sourire, leurs mutuelles attentions disent assez qu'après la jeunesse oubliée, l'âge mûr fini, il y a, jusque dans les jours de la décadence et de la vieillesse, de ces bonheurs qui n'appartiennent qu'à la vertu conjugale, de ces bénédictions qui portent leur fruit jusqu'au dernier soupir, de ces grâces qui touchent deux cœurs en même temps et qui les font vivre et battre l'un pour l'autre jusque sous les glaces du dernier âge, avec les délicatesses d'un sincère et mutuel amour.

Il n'est pas rare que Dieu, après toutes ces grâces, leur donne encore celle de mourir ensemble. Leurs tombes du moins seront voisines, et si l'une attend l'autre, ce ne sera pas sans la regarder avec l'expression d'une commune espérance. C'est le lit de leurs noces éternelles. C'est de là qu'ils se lèveront dans cette radieuse jeunesse que Dieu donnera à leurs corps ressuscités, c'est de là qu'ils monteront, la main dans la main, vers cet autel où les époux des deux Testaments ouvriront leurs rangs couverts de gloire. Les pa-

triarches, les justes, les prophètes, sanctifiés dans le mariage de l'ancienne loi, chantent, dans leurs cantiques tout brûlants d'amour, les fiançailles du Christ avec son Église. Les saints de la nouvelle alliance s'écrient à leur tour que ces fiançailles étaient belles, mais que les noces du Christ sont plus belles encore et que les générations formées à son exemple n'ont pas été infidèles à la grâce du mariage chrétien. Au-dessus de cette foule bienheureuse règnent Marie et Joseph, ces nobles époux dont les corps sont demeurés purs par l'effet d'une chasteté inviolable, mais dont les âmes ont été si étroitement unies, et qui ont enseigné à la société chrétienne, par l'autorité de leurs exemples, l'un le travail, le dévouement, l'abnégation, l'autre l'obéissance, la douceur, la modestie, tous deux le fidèle service d'un mutuel support et d'un mutuel amour. Dieu règne au plus haut des cieux sur toute cette création sortie de ses mains, régénérée par son Verbe et sanctifiée par son Esprit. Le Verbe et l'Esprit disent au Père en lui montrant l'humanité : voilà votre image ; le Père dit au Verbe : voilà votre chair, à l'Esprit : voilà votre âme et votre souffle. Et la foule immense des générations créées à l'image du Père, restaurées par le Fils, sanctifiées par l'Esprit, répète d'un bout du ciel à l'autre : Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit dans les siècles des siècles !

---

## VINGT-NEUVIÈME CONFÉRENCE.

### DE LA FIN DERNIÈRE DU MARIAGE.

---

Le mariage a son histoire, ses lois, ses devoirs et ses effets.

Son histoire commence avec le monde : Dieu l'a béni, Jésus-Christ l'a rétabli dans sa pureté primitive, l'Église le garde et en sauve l'honneur en y mettant, quand il le faut, la main de ses papes et la tête de ses martyrs.

Les lois du mariage sont l'unité et l'indissolubilité : l'unité, qui ne fait des deux époux qu'un seul corps, une seule âme, une seule vie ; l'indissolubilité, qui leur défend de se séparer jamais, à quelque instant que ce soit de leur vie, ou dans leur corps ou dans leur âme.

Les devoirs du mariage regardent les uns l'avenir, les autres le présent : l'avenir, en donnant la vie aux générations futures et en continuant par elles la famille, la patrie, l'humanité ; le présent, en assurant aux époux une estime commune gardée par un com-

mun respect, un support mutuel avec des caractères qui se tolèrent et des goûts qui se sacrifient, des services réciproques dans le travail, dans les ennuis, dans les maladies, dans la vieillesse et jusqu'au dernier soupir.

Je termine ce grand sujet en vous exposant aujourd'hui la fin dernière ou les effets du mariage. Je les résume en deux mots. Ces deux mots expriment, dans l'ordre de la grâce, le tout du mariage comme de tout autre sacrement : la gloire de Dieu et la sanctification de votre âme, votre bonheur en ce monde et en l'autre.

I. Dieu a dit de lui-même : « Je suis le commencement et la fin, je suis l'alpha et l'oméga <sup>1</sup>. » Aussi vous l'avez vu intervenir dans le premier mariage. Il en est l'auteur, le prêtre et le témoin. Il en forme les liens de ses mains puissantes et il le scelle à jamais de sa parole éternelle. Il en trace lui-même les devoirs, et sous quelque aspect que vous considérez cette grande institution, dans le présent ou dans l'avenir, qu'il s'agisse d'assurer aux époux aide, protection et secours, ou bien qu'il faille peupler la terre jusqu'à la fin des siècles, la parole de Dieu, toujours efficace, féconde, décisive, règle, dispose, ordonne et consomme toute chose. Mais Dieu ne veut pas seulement assister comme témoin à la signature de votre contrat, il veut demeurer dans votre maison, veiller à son honneur, en consolider les assises, en former la clef de voûte. C'est là sa gloire, c'est aussi votre bonheur. Il est dans votre foyer le gardien de la vertu, le juge des intérêts,

1. *Apoc.*, 1, 5.



le régulateur des joies et des plaisirs, le centre des affections, en sorte qu'il n'y a pour votre foyer de vertu solide, d'intérêt légitime, de plaisir honnête, d'affection sincère et durable que sous la garde du bon Dieu.

C'est Dieu et c'est Dieu seul qui peut garder dans votre foyer la vertu et l'honneur.

Cette fidélité mutuelle que les deux époux se sont jurée a devant elle un ennemi terrible : cet ennemi, c'est notre siècle. Le siècle a juré la ruine du mariage, et il travaille à en affaiblir et à en dissoudre les nœuds avec une énergie, une prévoyance, une rage, dont on peut à peine se faire une idée. Ce n'est plus seulement la raillerie jetée à pleines mains sur les mariages honnêtes, la passion excusée quand elle n'a pas de vœux légitimes, le libertinage cherchant une proie partout où il peut soupçonner quelque mésintelligence entre les époux et quelque union mal assortie ; ces dangers-là sont de tous les temps et de tous les lieux ; mais la corruption humaine va plus loin aujourd'hui. Elle ne cherche plus d'excuse, elle allègue ses droits, et quels droits ! Le droit pour l'homme et pour la femme d'être libres pendant le mariage comme avant le mariage ; le droit de chaque époux à l'adultère ; le droit de chaque enfant, quelle que soit l'irrégularité de sa naissance, non-seulement au nom et à l'héritage de son père, mais à l'estime et à la considération publiques, en sorte que rien ne doit plus distinguer le mariage régulier de l'union illégitime, la paternité d'aventure de la paternité consacrée par la religion et par la loi, la maternité dont on s'honore de la maternité qui fait rougir. Avec une telle doctrine, le monde finirait par ne plus être qu'un temple

d'ignominie mille fois plus honteux que ceux d'Adonis et de Vénus, consacrés publiquement à la débauche et à la corruption. Voilà la société conjugale telle que les romans du jour l'ont abaissée, telle que la rêvent les révolutionnaires, telle qu'on la voit dans ces grandes villes, où les époux sont sans bénédiction nuptiale, les enfants sans baptême, et où, après avoir cessé de faire inscrire son mariage sur les registres de l'Église, on commence déjà à ne plus lui donner même la faible garantie de la loi civile, tant on redoute la contrainte et le devoir.

Sans doute, de telles extrémités vous font horreur : vous voulez être honnêtes, vous n'avez abjuré ni votre baptême ni votre mariage ; mais sur qui comptez-vous pour garder votre maison et vous garder vous-mêmes ? Sur l'amour humain ? Il n'y a rien de plus changeant ni de plus capricieux ; avant un an, ce lien fragile sera rompu entre les époux, et on aura à la place l'indifférence et peut-être le dégoût, et c'est au nom d'un autre amour que le désordre commencera dans votre maison. Sur la morale naturelle ? Autre barrière presque aussi faible, presque aussi facile à renverser, puisque c'est la nature que l'on invoque pour se soustraire au devoir. Sur l'honneur ? Mais ce mot, qui a un si grand sens pour le chrétien, n'en a point pour l'homme qui a cessé de l'être. L'honneur s'accommode aux préjugés dominants : il fléchit quelquefois, il hésite souvent, il peut masquer, sous des apparences chevaleresques et brillantes, jusqu'au vice et à la corruption. Sur la loi ? Mais la loi n'atteint que certains scandales et encore dans une certaine mesure. Elle a des menaces pour l'adultère qui s'étale au foyer, mais elle ferme les yeux sur tous les désordres du dehors. Sur l'opi-

nion? Mais elle est profondément pervertie. Autrefois elle excusait les vices sous le nom de faiblesses, à présent elle les approuve comme des droits et elle les chante en prose et en vers comme des triomphes. Non, ce n'est ni l'opinion, ni la loi, ni l'honneur, ni la morale naturelle, ni l'amour humain, qui monteront une garde attentive et vigilante autour de votre foyer; ils ne seront pour vous-même ni un préservatif ni un refuge. Il n'y a qu'un gardien pour vous-mêmes et pour les autres; ce gardien, c'est Dieu.

Dieu, qui a les yeux toujours ouverts et sur vous, et sur votre femme, et sur vos enfants, et sur vos domestiques.

Dieu, dont le regard ne s'arrête pas à vos mains, à vos pieds, à vos lèvres, mais qui descend, un flambeau à la main, dans le sanctuaire de votre conscience, et qui y laisse, après le devoir la joie, après le crime le remords.

Dieu, qui attendra patiemment peut-être votre compte de conscience, mais à qui il vous faudra le rendre tôt ou tard; qui ne retranchera jamais, pour vous plaire, un iota de sa loi; à qui vous ne sauriez cacher ni une pensée, ni un désir, ni une action, et qui ne laissera, ni, sans le récompenser, le verre d'eau froide donné en son nom, ni, sans le venger, le sang répandu par la débauche ou rendu stérile par la prudence d'un affreux calcul.

Dieu étend la main vers votre femme et il lui commande de fermer, même en votre absence, la porte de votre foyer au séducteur dont vous avez peut-être excité vous-même les convoitises.

Dieu vous arrêtera vous-même au seuil de votre demeure le jour où ni la loi, ni l'honneur, ni l'opinion

ni la morale humaine, ne retiendraient vos passions débordées, et vous retourneriez sur vos pas, en vous disant : Non, je ne trouverais pas le bonheur dans le crime. Le bonheur, c'est la vertu.

Quel est le vrai juge des intérêts dans le foyer domestique ? C'est encore Dieu. Voyez ce que les lois humaines font des biens des deux époux, quelle division elles y introduisent, comment les haines se fomentent, s'accroissent et se perpétuent, et à quelle pauvreté toutes les générations sont condamnées l'une après l'autre. Jamais l'amour de l'argent n'a été plus précoce, plus ardent, plus universel, et jamais on n'en a plus exposé, plus dépensé, plus prodigué, sans mesure ni raison, en sorte qu'on ne saurait dire si l'on met plus de fureur à l'acquiescer qu'à le perdre. L'intérêt sordide devient l'unique préoccupation de tout le monde, et cet intérêt menace ou renverse le foyer. Il y a les spéculations qui peuvent l'engloutir dans le jeu d'une nuit. Il y a les reprises de la femme après la mort de son mari, qui laissent quelquefois des dettes d'honneur ou de justice crier vengeance contre la mémoire du défunt. Il y a l'ardente convoitise de la propriété, excitée par les prévisions du partage, qui fait regarder le père moins comme un père que comme un détenteur. Il y a, quand le partage est venu, la division poussée jusqu'à l'absurde, qui dévore en licitations et en frais de justice une notable partie du capital acquis, et qui défait la fortune au moment où l'on commençait à la faire, avec l'obligation pour chaque cohéritier de reconstruire l'édifice qui s'abîmera dans un nouveau partage, non sans exciter de nouvelles haines et de nouveaux procès. Il y a cette passion de l'égalité moderne, allumée dans chaque génération, qui s'arme du code et s'autorise de la justice pour soupçonner des pré-

férences, élever des contestations, commencer des débats et léguer bien plus d'inimitié que d'argent aux cohéritiers du même nom et des mêmes biens. Et n'y eût-il point de partage à craindre, il y a, pour l'unique héritier de la plus grande fortune, la tentation de ne rien faire pour la mériter, parce que son père semble la lui devoir, la honte de se reposer pendant que le père travaille encore, le scandale de dévorer d'avance, dans une oisiveté coupable, un patrimoine qui n'est pas encore à lui, mais dont il a déjà escompté les espérances et dont le camarade, la courtisane, l'usurier, partagent avec lui la magnifique proie.

Eh bien ! ce n'est pas le magistrat qui terminera ou qui préviendra ces contestations et ces haines ; ce n'est pas la loi civile qui empêchera un partage de devenir une cause de rupture, ou cette fortune de se partager entre les créanciers et les camarades de l'unique héritier. Il faut un autre juge, il faut une autre loi. Ce juge, c'est Dieu ; cette loi, c'est la charité.

Dieu est nécessaire pour prévenir les captations, pour réprimer sur les lèvres qui inspirent un testament la calomnie à l'aide de laquelle on allait dépouiller un frère, pour dicter, au moment suprême, une parole de réconciliation en faveur d'un ingrat, pour rappeler les mérites et les vertus d'un absent. La charité est nécessaire pour apprendre à ces frères, à ces collatéraux, qu'ils doivent mettre un frein à leurs convoitises, pour les consoler de leurs déconvenues, apaiser leurs murmures, ramener les enfants du même père autour de sa tombe, et les réunir encore une fois dans la même prière et dans les mêmes souvenirs. Ici encore, sans religion point de bonheur domestique. Ici encore, la gloire de Dieu est intimement liée à l'avenir de votre maison.



C'est Dieu seul qui mettra d'accord vos intérêts, Dieu seul qui fera prévaloir au-dessus de ces intérêts passagers la concorde et la paix.

Prions Dieu d'être aussi le témoin des joies domestiques : c'est aussi sa gloire, c'est aussi votre bonheur. Il est venu aux noces d'Adam; il a envoyé ses anges à celles des patriarches; il a choisi dans cette milice sacrée Raphaël pour préparer les noces de Tobie, Gabriel pour révéler à Marie les mystères profonds auxquels son mariage avec saint Joseph avait servi de voile. Ces deux anges, les seuls qui soient nommés dans toute l'Écriture attestent assez avec quel intérêt et quelle tendresse Dieu s'associe aux joies des noces, puisqu'il a donné à de purs esprits l'ordre de prendre un vêtement de chair, un visage d'homme et de parler, d'une bouche humaine, la langue du mariage et de la famille. L'Homme-Dieu, par sa présence aux noces de Cana, ajoute à toutes les bénédictions de l'Ancien Testament toutes celles du Nouveau. Il vient prendre sa place dans la demeure des époux et il apporte avec lui la joie simple, pure et véritable que l'on ne goûte qu'en sa présence et sous ses auspices. Élevez-le donc au-dessus de vos têtes, le jour où vous bâtissez votre foyer, ce Christ aux bras étendus; qu'il vous bénisse dans votre personne, dans vos biens, dans vos espérances, dans vos enfants; qu'il vous rende chère, agréable, toujours belle à vos yeux, cette maison où vous vous êtes promis de trouver le bonheur.

Ah! pourquoi s'accoutume-t-on à chercher la joie hors de chez soi, loin des siens, en se cachant l'un de l'autre? Pourquoi le frère a-t-il des secrets pour sa sœur, le fils pour sa mère, la fille pour son père? Pourquoi les deux époux se sont-ils en quelque sorte donné le

mot pour s'isoler réciproquement et se jeter, chacun de leur côté, dans un tourbillon de plaisirs où le moindre inconvénient est de n'en goûter aucun, et où la vertu, le devoir, l'honneur même courent tant de dangers ? C'est que les enfants n'apprennent plus de leurs parents qu'il y a au foyer, sous le regard de Dieu, de vrais et solides plaisirs ; c'est que les époux ont cessé de les goûter, de les comprendre, de les chercher, et qu'ils n'osent penser à Dieu, ayant trop de sujets de rougir et de Dieu et d'eux-mêmes. Il faut s'étourdir, s'oublier, se précipiter d'abîme en abîme ; une génération entraîne l'autre ; le mouvement qui les emporte s'accroît d'heure en heure, et, dans ce délire commun, il ne vient pas même à l'esprit la pensée que nos ancêtres vivaient tranquilles et joyeux sous un toit qu'ils n'avaient jamais quitté et sous les regards d'un Dieu qu'ils imploreraient ensemble au pied des autels domestiques.

J'en appellerai donc de nos mauvaises mœurs à nos vieux souvenirs, et j'évoquerai tout le passé dont les joies étaient si pures et si chrétiennes. Vous souvient-il que votre père et votre mère ne se séparaient point chaque soir et que vous grandissiez sur leurs genoux au milieu des amis de votre famille ? C'était leur joie, et la religion venait y mêler ses graves leçons. Vous souvient-il que votre mère vous attirait doucement auprès d'elle quand l'heure du repos était venue, qu'elle vous aidait à former le signe de la croix, qu'elle mettait sur vos lèvres les paroles sacrées, que votre père les écoutait, et qu'aux vœux naïfs formés par votre langue enfantine pour sa santé et pour son bonheur, vous avez surpris, en le regardant, un doux mouvement dans ses traits, une larme sous ses paupières ? Vous souvient-il de vos dimanches, de vos

premiers devoirs accomplis sous les yeux de vos parents, de ce banc de famille qu'ils occupaient à l'église, de cette chaire où les cheveux blancs du prêtre parlaient avec tant d'éloquence, de cet autel dont votre père vous a expliqué les mystères, de ce confessionnal où votre mère vous a conduit pour faire vos premiers aveux ? Cette messe, cette confession de votre enfance, cette première communion à laquelle la famille entière a pris part, tout cela, c'était de la joie, de la joie religieuse mêlée de grandeur et de respect. Vous souvient-il des promenades du printemps animées par les premiers soleils de votre vie, et surveillées, à travers les prairies et les bois, par ce regard ferme et doux où le père mettait toute sa prudence et la mère tout son amour ? C'était leur joie, c'était la vôtre, joie profonde, mais tempérée et retenue par la pensée du devoir qui succédait au plaisir. Vous souvient-il de ces repas dont la maison faisait tous les frais, où l'on se gardait aussi bien d'un luxe ridicule que d'une dépense inutile, mais où la vraie joie était de voir ses parents, d'entretenir ses amis, d'échanger avec eux des souvenirs et des espérances, et de se promettre les uns aux autres de se revoir encore ? Vous souvient-il qu'en comparant les joies de la famille aux joies du dehors, vous avez entendu votre père préférer hautement les premières, et que vous vous êtes dit que la maison paternelle était non-seulement la plus chère, mais la plus agréable de toutes celles que vous connaissiez ? Tout cela était vrai, sincère, juste et profond. Dites-moi, vous en souvient-il encore ? Et n'est-ce pas à Dieu et à la religion qu'il faut rapporter l'honneur, la pureté et le charme de ces nobles plaisirs ?

Dieu, qui est le seul gardien de la vertu, des intérêts,

des joies dans le foyer domestique, y est aussi l'unique centre des affections. Que deviennent les sentiments les plus naturels au cœur de l'homme, lorsqu'on n'a pas eu soin d'en faire un doux et religieux devoir ? Si ce n'est pas en Dieu que vous aimez votre femme, vous ne l'aimerez ni beaucoup ni longtemps, ni beaucoup parce que vous soupçonnerez en elle la vanité, l'étourderie, l'égoïsme, au lieu des perfections que vous aviez rêvées, ni longtemps, parce que les agréments extérieurs qui ont surpris vos regards passeront avec l'âge et que le propre de la passion est de s'éteindre au plus vite. Si ce n'est pas en Dieu que vous respectez votre mari et que vous lui obéissez, ce respect tombera et fera place au mépris et tout au plus à une tolérance réciproque et de pure convention, cette obéissance vous pèsera comme un esclavage ; vous vous en plaindrez d'abord dans le secret, puis en public ; vous y échapperez par mille manœuvres ; vous finirez par mettre votre gloire à secouer le joug. Si ce n'est pas en Dieu que vous aimez vos enfants, aujourd'hui vous les flattez, vous les comblez de caresses, vous les enivrez de louanges, vous les adorez ; ce seront des idoles ; demain, vous accuserez leur ingratitude et leur défiance ; plus tard, vous vous apercevrez que vous n'êtes plus ni respecté ni obéi ; votre affection se lassera et se changera en véritable haine. Vos enfants seront des monstres. Si ce n'est pas en Dieu que vous aimez vos parents, un jour viendra où leurs droits et leurs titres à votre affection et à votre reconnaissance seront discutés. Vous leur disputerez le terrain, vous leur mesurerez le respect, vous attaquerez leur autorité, vous la détesterez comme une insupportable tyrannie, vous vous plaindrez de leur vieillesse, et la

mort sera trop lente à votre gré pour vous mettre en possession de leur héritage.

Mais tout cela n'est pas une hypothèse, ni une crainte, ni une menace, c'est une triste réalité. On ne s'aime plus parce qu'on n'aime plus Dieu et qu'on ne pratique plus sa religion. Ces deux époux avaient paru s'aimer quand ils s'étaient rencontrés au pied de l'autel, ils ne s'aiment plus parce qu'ils ne se rencontrent pas, dans une commune prière, pour se soutenir l'un l'autre et se pardonner mutuellement. Ce père avait cru qu'il pouvait conquérir l'amour de son fils à force de gâteries et non à force de religion ; il a quarante ans, et son fils, qui n'en a que dix, le prend pour camarade ; cinq ans après, le père semble vieux et on le traite de radoteur ; dix ans après, on ne l'aborde plus que pour réclamer impérieusement sa part dans le bien paternel et pour lui dire avec l'audace d'une langue dont on a autorisé l'indigne tutoiement : « Donne-moi luxe, chasse, plaisirs, théâtre, jeu, courtisanes, je veux jouir, et tu as assez travaillé pour que je ne fasse rien. » Dites-moi, lequel vaut le mieux de cette langue si familière aux oisifs de vingt ans, ou du *Pater* récité en famille, que le père commence, que le fils répond, et que personne n'a oublié ? Quelles sont les plus belles litanies, ou de celles que l'on récite en l'honneur de Jésus et de Marie dans l'oratoire domestique, ou de celles qu'un père entend sur son fils, une femme sur son mari, dans lesquelles les plaintes répondent aux vices, et où il n'y a plus de terme ni pour les vices ni pour les plaintes ? Ah ! frappez maintenant votre poitrine, confessez-vous devant les hommes pour n'avoir pas voulu ni vous humilier ni vous confesser devant Dieu. Regardez votre foyer. Le fondement



lui manquait, et voilà pourquoi les colonnes en sont renversées et les pierres dispersées et couvertes de boue. Ce fondement, c'est le Christ, le centre des affections, la source des joies, la règle des intérêts, le gardien du foyer. Nous sommes tombés bien au-dessous des païens dans nos malheurs domestiques. Les païens avaient du moins des dieux pénates ; on les saluait sous le péristyle des palais comme au seuil des chaumières ; on faisait fumer l'encens devant eux ; leurs images étaient parées de fleurs dans les jours de fête, et quand Énée sortait de Troie mise en cendres, il emportait dans ses bras vaillants et son père et ses dieux. J'en rougis pour vous, chrétiens. Le Christ, le Dieu vivant et véritable, ne reçoit plus de tels hommages, et c'est pourquoi nos foyers durent si peu et nos mariages sont si malheureux. Le vice les souille, l'intérêt les divise, la joie n'y habite plus, l'amour s'en est exilé. Dieu n'y trouve plus sa gloire, l'homme n'y trouve plus son bonheur. Il faut renoncer à bâtir, ou bien il faut avoir le courage de descendre jusqu'au solide, jusqu'au roc vif. Il faut renoncer à être époux et père, ou bien il faut chercher dans Jésus-Christ son modèle et sa règle. Gloire à Dieu, direz-vous, et Dieu vous répondra par la voix des anges : Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !

II. Je vous ai parlé du foyer, de ses charmes, de ses souvenirs, des traditions vertueuses qui se transmettent avec le nom, et de l'honneur qu'il y a à le continuer et à le soutenir. Mais cet intérêt, quelque sacré qu'il soit, est purement humain et temporel. Les maisons tombent, les familles s'éteignent, les noms périssent, la fortune passe d'une maison à une autre, d'une famille

à une autre, avec cette inconstance et cette rapidité qui est le propre partage des choses humaines. Et des cendres du foyer, de la poussière du tombeau, des lettres qui composent votre nom, que restera-t-il ? Une ombre, un rien, moins encore. Ce n'est pas là qu'est l'intérêt suprême ; ce n'est pas là que vous devez vivre toujours.

Je vous ai parlé de la patrie, de ses malheurs, de ses épreuves, de ses espérances. Mais la France a commencé, la France finira. La destinée des empires ressemble à celle des familles. Plaise à Dieu que notre caractère se relève et que notre étoile pâlie remonte à l'horizon ! Mais nous périrons, c'est la loi de l'histoire, et il ne nous sera pas plus fait de grâce qu'il n'en a été fait à l'Égypte et à la Grèce, à Babylone, à Ninive et à Rome. Nous périrons, ne fût-ce qu'au dernier jour ; l'histoire sera abolie avec les empires ; les guerres, les conquêtes, les victoires n'ont point de nom dans l'autre monde, la France n'y aura point de place, et il ne se parlera plus de toutes ces choses qui font depuis six mille ans l'entretien des hommes. Les patries seront comme les foyers, et il n'en restera ni une fumée, ni une ombre, ni un souvenir. Que restera-t-il donc ? Vos âmes. Quel est l'intérêt suprême ? L'intérêt de votre âme.

Votre âme à perdre ou à sauver, voici donc quelque chose de plus grand qu'un foyer à soutenir et une patrie à continuer. Voici, avec la gloire de Dieu, la fin dernière et le dernier mot du mariage.

L'Écriture nous dit que Dieu nous a confié le soin de sauver notre prochain : *Mandavit unicuique de proximo suo*. L'expérience nous apprend que nous nous entraînons les uns les autres au ciel ou à l'abîme et que personne ne saurait ni se perdre ni se sauver seul.

Chacun de nous sera pour plusieurs ou une cause de ruine ou une cause de salut. Plus notre autorité ou notre influence s'étend, plus notre responsabilité s'étend avec elle. Il y a une responsabilité pour l'artiste, pour le poète, pour l'orateur, pour le maître. Le roi, le juge, le capitaine répondent de leurs sujets, de leurs justiciables, de leurs soldats ; le prêtre de sa paroisse, l'évêque de son diocèse, le souverain pontife de l'Église universelle. Mais plus les relations sont communes, étroites, nécessaires, plus la responsabilité devient grande, et il n'y en a pas de plus grande ni de plus sacrée que celle du foyer. Je m'adresse donc aux époux, aux pères, aux enfants, et je viens leur crier de toute la force de mon apostolat : Sauvez-vous les uns par les autres, car ce prochain que Dieu vous a confié est sous votre toit ; il porte votre nom, il partage votre table, il est la chair de votre chair et les os de vos os, c'est plus que la moitié de vous-même. Vous êtes époux, vous êtes père et mère, vous avez deux fois charge d'âmes. En vous sauvant, vous sauverez les autres ; en sauvant les autres, vous vous sauverez vous-mêmes.

Le mariage impose charge d'âmes, et cette charge est réciproque entre les époux. Pourquoi avez-vous mis en commun vos biens, vos peines, vos espérances, vos désirs, votre vie, sinon pour vous sanctifier et vous sauver ensemble ? Le monde a d'autres visées, je le sais. Les familles ont songé à leurs convenances, la patrie à ses intérêts, vous-mêmes n'avez songé peut-être qu'au plaisir, à la fortune, à la considération publique, aux biens de la vie présente. Mais vos illusions n'empêcheront pas votre responsabilité de s'étendre au delà du temps et de peser sur votre tête pendant l'éternité tout entière. Savez-vous jusqu'à quel

point le mariage importe au salut ? Un saint, comparant le monde à une mer orageuse, déclare que le prêtre la passe sur un pont, le célibataire dans une barque, l'homme marié à la nage. Voyez, sous cette vive et poétique figure, les soucis, les peines, les tribulations, les dangers inséparables du mariage. Quelle nécessité imposée aux deux époux de se tendre une main secourable, de s'élever ensemble au-dessus de ces flots turbulents, de se signaler l'un à l'autre les écueils et les abîmes, et de ne se quitter qu'au rivage ! Regardez, jeune époux, avec qui vous avez entrepris cette périlleuse traversée. La compagne de votre vie est simple, bonne et naïve. Elle aime Dieu et elle le craint. Elle aime son mari et elle a confiance en lui. Son père vous l'a donnée pour la rendre heureuse. Vous l'avez promis, vous l'avez juré. Qu'avez-vous fait pour son bonheur ? Je ne vous parle pas des parures dont vous couvrez sa tête, de l'aisance que vous lui assurez, du rang honorable qu'elle prend sous vos auspices, des distractions et des plaisirs que vous lui offrez. Non, tout cela n'est rien encore si vous ne prenez pas soin de son âme. Ce bonheur que vous lui devez, ce n'est pas seulement celui de la vie présente, c'est celui de la vie future. Peut-être sa piété languit, peut-être sa foi s'étonne et se déconcerte, peut-être avez-vous préparé des pièges à sa vertu, peut-être en avez-vous fait la complice de vos débauches, peut-être ses souvenirs d'éducation chrétienne commencent-ils à lui peser et travaillez-vous à les détruire. Non, vous ne l'aimez pas, ce n'est pas son bonheur que vous faites, c'est sa ruine et sa ruine éternelle que vous avez rêvée, méditée, accomplie. Vous la perdez en vous perdant vous-même.

Et vous aussi vous avez pris charge d'âme en acceptant un époux, femme chrétienne, à qui l'on n'a point caché qu'il y avait beaucoup à faire pour le ramener à la foi et à la vertu. Votre tâche est noble, délicate, difficile, pleine d'embarras et de contradictions. Il faut lui persuader que la piété est agréable ; que dira-t-il si la vôtre le fatigue et l'importune ? que la foi est éclairée ; que pensera-t-il si vous étonnez son incrédulité par vos ignorances ? que le caractère et l'honneur gagnent beaucoup à la pratique des devoirs religieux ; que conclura-t-il si c'est en revenant de l'église, peut-être de la table sainte, que votre caractère paraît plus aigre et votre humeur plus insupportable ? que le péché est le plus grand de tous les maux ; pourra-t-il le croire s'il vous voit pécher par vanité, par sensualité, par colère, par rancune, sans honte, sans fin et sans remords ? Non, ce n'est pas là le véritable apostolat. Vous ne gagnerez cette âme rebelle qu'après lui avoir démontré, non pas par vos discours mais par vos exemples, qu'il n'y a point de bonheur sans religion, que la religion seule peut inspirer la modestie, animer la douceur, soutenir la patience, enflammer le dévouement, élever l'âme au-dessus des contradictions et des épreuves. Point de prédications, point de reproches, peu d'avis, mais beaucoup de vertus et beaucoup de prières. C'est à ce signe que l'on reconnaît la femme apôtre du foyer et catéchiste de son mari. Elle ne démontre pas l'existence de Dieu, mais elle la persuade en servant Dieu de tout son cœur ; l'immortalité de l'âme, mais elle y fait croire en cultivant son âme plus que son corps ; les peines éternelles de l'enfer, mais elle les fait redouter à force de les redouter elle-même. Qu'elle est belle, touchante et décisive, cette prédica-



tion muette du foyer ! Ce n'est pas un discours détaché, entendu par hasard, oublié le lendemain, et dont l'effet est combattu par d'autres discours. Ce n'est pas un livre accepté avec prévention, lu tout au plus avec intérêt, terminé avec plus d'admiration pour le talent de l'auteur que de sympathie pour ses doctrines. Ce n'est pas le commerce d'un ami pieux et éclairé, mais limité à un certain nombre d'entrevues et de visites, interrompu par des circonstances inattendues, refroidi par un de ces mille accidents qui traversent la vie humaine, brisé par une querelle d'intérêt ou de vanité. L'apostolat d'une femme auprès de son mari est plus soutenu, plus suivi, plus intime, plus persévérant. La femme est auprès de son mari un prêtre pour celui qui ne fréquente plus l'église, un ami pour celui qui a été trahi par l'amitié, un livre vivant pour celui qui ne veut plus ni lire, ni écouter, ni comprendre. Quand l'ami s'éloigne du mourant, elle est encore là par affection et par devoir. Quand le prêtre n'est pas encore venu, elle est déjà là pour lui ouvrir cette chambre où elle règne par l'autorité de son courage et de sa vertu. Quand l'Église entre, elle est toujours là pour dresser l'autel, préparer les saintes onctions, calmer d'une attention ou d'un mot les dernières appréhensions de l'âme, répondre aux dernières prières, surveiller le dernier passage. Et fût-il possible qu'en ce moment suprême, le prêtre, le crucifix, l'eau sainte, tout vint à vous manquer ; fût-il possible que votre époux eût jusque-là refusé tout secours religieux, eh bien ! s'il y a encore une minute, s'il y a encore un soupir, cherchez, cherchez encore cette âme qui s'en va, parlez-lui encore de Dieu et de l'éternité ; là où l'apostolat du prêtre a été impuissant, l'apostolat de la

femme chrétienne peut encore sauver une âme. Voyez : cette âme s'arrête sur ces lèvres près d'exhaler leur dernier souffle. Une larme coule, un regard vous dit tout, une main cherche votre main. C'est l'âme qui pleure, l'âme qui se repent, l'âme qui se tourne vers Dieu. Dieu ne vous a pas refusé la récompense de vos vertus et de vos prières. Vous avez sauvé une âme, vous vous êtes sauvée vous-même.

Cette charge d'âme est réciproque entre les époux, mais chaque époux a charge d'âmes par rapport à ses enfants, et si l'un d'eux la néglige, elle pèse tout entière sur la tête de l'autre. C'était l'honneur de l'ancienne société chrétienne de voir le père et la mère élever d'un commun accord leur jeune famille, concevoir pour l'âme de leurs enfants les mêmes désirs, et les prendre ensemble sur leurs ailes pour les mettre ici-bas dans le sein de l'Église, là-haut dans le sein de Dieu. Cette communauté de vues, de sentiments, d'espérances, n'existe plus. Des deux époux, l'un ne pense qu'à la terre, l'autre, qui pense au ciel, ose à peine le dire. Le jour où le fils vient au monde, pendant que la mère songe au baptême, le père ne voit que la terre et le temps. Interrogez-les : Qu'est-ce que vous ferez de cet enfant : *Quis putas puer iste erit ?* Un chrétien, un élu, s'il plaît à Dieu, répond la mère. Mais le père vous a prévenus, il n'attend pas même votre question pour vous dire avec une incroyable naïveté : « Je veux qu'à vingt ans mon fils entre à l'école polytechnique. » Voilà jusqu'où va l'ambition paternelle. Les voisins en rient, la parenté se dit : Attendons. Et quand les vingt ans ont sonné, quand ce fils, qui devait être un prodige, est monté trois ou quatre fois à l'assaut de son diplôme, quand il a fallu renoncer à l'école polytechnique

et à bien d'autres espérances un peu moins brillantes, qu'est devenue sa foi, qu'est devenue son âme ? Où sont-ils ? que font-ils ? que croient-ils ? ces pauvres avortons du XIX<sup>e</sup> siècle qu'on a baptisés, le jour de leur naissance, élèves de l'école polytechnique ? Où sont-ils ? Ils peuplent les clubs et ils recrutent les loges. Que font-ils ? Ils ruinent leur santé, leurs forces, leur intelligence, leur avenir. Que croient-ils ? Tout, les mauvais journaux, les mauvais livres, les mauvais amis, les mauvais conseils ; ils croient tout, excepté en Dieu et à leur âme.

Écoutez, mère chrétienne, il vous faut concevoir pour votre enfant de plus hautes espérances et lui préparer de plus belles destinées. Puisque vous êtes presque toujours seule à comprendre que vous avez charge d'âmes, prenez cette charge d'un cœur vaillant et d'un bras invincible : c'est la grande charge du mariage ; c'en est le grand honneur et la fin suprême. Quand Ève, la mère du genre humain, enfanta son premier-né, elle le prit dans ses bras, le montra au ciel et s'écria : *Possedi hominem per Deum* : J'ai possédé un homme par Dieu. Vous possédez, l'enfant est à vous, mais il vient de Dieu et il est pour Dieu. Il est venu du ciel et il doit y retourner. Vous rendrez donc à Dieu ce qui est à Dieu : *quæ sunt Dei Deo*. Ce qui est à Dieu, c'est cette âme dont vous avez la charge et la responsabilité. Rendez-la à Dieu avant même de la montrer au monde, et quand vous la sentez remuer dans votre sein, sanctifiez-la par vos prières, mettez-la de moitié dans toutes vos bonnes œuvres, offrez-en les prémices au Seigneur. Rendez-la à Dieu dès le jour où elle paraît au monde, et que, ce jour même où la famille tressaille d'allégresse en s'écriant : Un homme nous est

né : *Natus est homo in mundum*, vous la plongiez sans délai dans les eaux du baptême pour avoir le droit de vous écrier à votre tour : Ce n'est pas seulement un homme qui est venu au monde, c'est un chrétien, c'est un élu. Rendez-la à Dieu dès le plus bas âge, en l'éveillant à la foi, en la formant au devoir, en y versant à grands flots la grâce de l'instruction chrétienne et des sacrements. Rendez-la à Dieu, même dans ces jours d'orage où elle se détourne de Dieu et où elle ne veut plus ni le voir, ni l'entendre, ni lui parler. Vos conseils, vos avertissements, vos reproches, tout échoue, tout est inutile ; mais il vous reste une puissance, la plus grande de toutes, la puissance des larmes. Oui, quand l'abîme qui sépare Dieu de votre enfant devient plus large et plus profond, quand ce jeune homme échappé à vos bras le creuse chaque jour davantage, vous pouvez le combler encore, puisqu'il vous reste vos larmes. Comblez-le à force de prier, à force de pleurer, vous rendrez encore à Dieu ce fils que vous lui avez voué et qui lui appartient. Vous rendrez à Dieu son image et au ciel son élu : *quæ sunt Dei Deo !*

Je suppose donc que ce foyer est réduit aux plus cruelles extrémités. Le père n'a aucun soin de son âme, le fils va perdre la sienne. Il ne reste entre ces deux âmes qui se noient qu'une épouse malheureuse, une mère éplorée, regardant son mari avec tristesse, son fils avec émotion, et succombant sous le poids de ce double fardeau. Elle ne sait lequel est le plus à plaindre ; elle ne sait lequel est le plus désespéré, et elle se prend à désespérer elle-même de leur salut et peut-être du sien. Ah ! qu'elle pleure, c'est son devoir, mais qu'elle ne se désespère jamais ! Sainte Monique a eu toutes ces épreuves : un mari à éclairer, un fils à convertir ;

son siècle ne valait pas mieux que le nôtre, elle a sauvé ces deux âmes en sauvant la sienne, elle a illustré son siècle, son nom et l'humanité tout entière.

Patrice était païen, et il avait du paganisme tous les emportements et toutes les faiblesses. Monique, pour le gagner, n'employa ni la parole, ni la discussion, ni les reproches ; elle s'efforça d'être douce, humble, patiente, modeste, dévouée ; elle lui inspira peu à peu un attachement mêlé de respect : la lumière se fit, les passions cédèrent, et, après dix-sept ans de mariage, ce païen, ce barbare, cet époux corrompu, demanda et reçut le baptême dans les bras de la mort, assisté par l'ange que Dieu lui avait donné pour épouse, et qui, à force de douceur, de patience, de tendre dévouement, de courageux sacrifices, l'avait rendu à Dieu et à la vertu.

Cette conquête était belle, mais celle d'Augustin fut plus belle encore. Monique lui avait appris à aimer Jésus-Christ dès le sein de sa mère. Elle lui avait fait goûter ce nom béni avec les délices du lait maternel. Elle avait formé son âme à penser à Dieu, son regard à chercher le ciel, sa conscience à redouter le mal et à s'alarmer dans ses délicatesses de tout ce qui pouvait troubler sa pureté. Elle lui avait fait une âme bonne, sensible, reconnaissante, et sa vie se résumait en deux mots : Dieu et l'âme de son Augustin. Voilà comment une mère sanctifie son enfant. Lisez maintenant dans l'admirable livre des *Confessions* le récit des égarements du jeune homme : il a beau mépriser les conseils, les prières, les larmes de sa mère, enchaîner sa vie dans un amour coupable, embrasser l'erreur des manichéens, cueillir dans toutes les écoles les palmes de l'éloquence, épuiser la coupe de toutes les vanités,



de toutes les sciences, de tous les plaisirs, Monique est toujours là, et cette âme qu'elle a formée demeure inquiète, insatiable, affamée de lumière et de vertu. Non, Augustin ne trouvera ni le repos ni le bonheur loin du Dieu de son enfance. Le doute le consume, la tristesse l'accable, il brise sa chaîne et il en reprend une autre encore plus ignominieuse que la première. Saint Ambroise l'éclaire, mais il ne l'a pas converti. Monique est toujours là ; Monique le suit dans tous les détours par où il essaie d'échapper à la grâce ; Monique redouble de prières et de larmes ; enfin voici le dernier coup, une voix se fait entendre : « Prends et lis. » Augustin regarde, il prend les épîtres de saint Paul, il lit, et ses yeux tombent sur ces paroles : « Ne vivez pas dans les débauches, dans les plaisirs et les impuretés, mais revêtez-vous de Jésus-Christ. » À ces mots, la lumière se répand dans l'esprit, et la paix dans le cœur. Augustin se rend après dix-sept ans de résistance. Il succombe aux larmes de sa mère ; il court auprès d'elle, se jette dans ses bras, la serre sur son cœur et lui dit d'un regard tout ce qu'il lui a répété jusqu'à la fin de sa vie : « C'est à ma mère, à ses prières, à ses mérites, que je dois d'être devenu tout ce que je suis... Si je suis votre fils, ô mon Dieu, c'est que vous m'avez donné pour mère une de vos servantes. »

Oui, vous avez charge d'âmes, aussi bien que sainte Monique, ô femmes chrétiennes qui m'écoutez, et il vous sera demandé compte et de votre Patrice et de votre Augustin. Apprenez donc de cette épouse comment on sauve un mari, de cette mère comment on sauve un fils, et à quel prix les âmes unies ici-bas par les liens du temps entrent ensemble dans la vie future. Il faut faire estimer la foi à son époux, il faut

en donner la pensée et l'habitude à son enfant. Il faut pleurer, il faut prier, il faut espérer ; il faut prier encore, pleurer toujours et surtout ne désespérer jamais. S'il y a des époux qui meurent à côté d'une femme chrétienne sans avoir ouvert les yeux à la lumière, c'est que la foi de leur compagne n'était pas assez vive, assez douce, assez persévérante pour les éclairer. S'il y a des enfants qui se perdent, c'est qu'il n'y a plus assez d'amour dans le cœur de leur mère pour les aimer dignement, assez de larmes dans les yeux de leur mère pour laver leur âme dans le baptême du repentir.

Ah ! si les mères n'y suffisent plus, c'est vous que j'implore, ô Marie, dans la fête de votre Compassion. Prenez une goutte de l'amertume dont votre âme fut inondée aux pieds de la croix et mettez-la dans l'âme de ces mères qui m'écoutent. Animez-les de cette sainte pitié dont vous fûtes pénétrée en regardant le supplice de votre Fils ; touchez, remuez, réchauffez ces entrailles, et faites-les palpiter et gémir jusqu'à ce qu'elles aient enfanté, par la grâce, des fils qui soient toujours braves, des filles qui soient toujours chastes, une génération nouvelle féconde en gens de bien pour la terre, en élus pour le ciel. Vous êtes toujours, ô Marie, la reine de la France. Les sceptres faits de main d'homme se brisent ou changent de main, les dynasties se succèdent sans s'établir, et les trônes croulent les uns sur les autres avec un fracas effroyable. Mais votre trône est immuable, votre sceptre immortel, et la croix aux pieds de laquelle vous priez est toujours debout. Étendez ce sceptre béni sur les alliances de votre peuple ; faites-le croître et reflourir par la grâce du mariage ; qu'il augmente en nombre, en courage,

en vertu, et quand les nations, aujourd'hui témoins de notre misère et de notre honte, verront nos églises remplies de fidèles, nos maisons d'enfants, nos champs de laboureurs, nos tentes de soldats, à côté du club abandonné, du cabaret vide, de la prison silencieuse et de la loge maçonnique vouée au mépris, ils s'écrieront : La France est pardonnée, Dieu est avec elle, n'y touchons plus, c'est le royaume de Marie : *Regnum Galliæ, regnum Mariæ !*

---

## TRENTIÈME CONFÉRENCE.

### DU CÉLIBAT <sup>1</sup>.

---

L'étude que nous avons faite aux pieds de la croix, pendant toute cette station du carême, sur l'histoire, les lois, les devoirs et la fin suprême du mariage, se complète naturellement, dans cette dernière conférence, par des considérations sur le célibat.

Il faut nous demander si le mariage est imposé indistinctement à tous les hommes sans exception, et à quel titre l'homme et la femme peuvent y renoncer.

Cette question est une de celles que l'impiété remue le plus volontiers. Je l'aborde, comme toutes celles que j'ai traitées devant vous, avec une grande franchise ; j'espère que Dieu me donnera de vous l'exposer, comme tout le reste, avec une grande honnêteté et un grand respect ; enfin, si sur toutes ces redoutables matières du mariage et du célibat il s'est fait dans vos âmes quelque trouble lumineux qui les remue en

1. Cette conférence a été faite le jour de Pâques 1872.

les éclairant, j'en remercie le Seigneur et je vous supplie de rendre à sa loi sainte la gloire, à votre conscience la paix.

Voici tout mon dessein : Qu'est-ce que le célibat ? La question a trois aspects qui se complètent l'un par l'autre. Dans l'ordre de la grâce, c'est un mystère ; dans l'ordre de la nature, c'est une exception ; dans l'ordre universel du monde, qui comprend la nature et la grâce et que Dieu règle du plus haut des cieux, c'est un bienfait public et un trait de la Providence.

O Vierge, c'est votre gloire que je viens chanter en célébrant avec les anges les mystères de ce jour. Je vous ai implorée en faveur des épouses et des mères, quand je vous voyais debout aux pieds de cette croix qui convient si bien à leurs épreuves et à leurs douleurs. Je vous salue maintenant avec le chœur des prêtres, des vierges et des anges, devant ce tombeau vide d'où Jésus-Christ, le roi des vierges, des prêtres et des anges, vient de sortir dans toute la splendeur de sa chair radieuse et ressuscitée. Chantons, ô Marie, chantons dans cette résurrection toutes les espérances de la virginité chrétienne : *Regina cœli, lætare.*

I. Le mystère du célibat appartient à l'ordre de la grâce, et la révélation n'en a été faite qu'après quatre mille ans de figures et d'attente. Mais l'antiquité, soit chez les juifs, soit chez les païens, en avait entrevu la beauté et la grandeur. C'est une opinion commune aux hommes de tous les temps, de tous les lieux et de toutes les religions, qu'il y a dans la continence quelque chose de céleste qui exalte l'homme et qui le rend agréable à la divinité<sup>1</sup>. C'est pourquoi, malgré l'im-

1. DE MAISTRE, *Du Pape*, livre III, chap. III.



portance du mariage et l'ignominie attachée à la stérilité, les Hébreux ordonnaient la continence aux prêtres le jour où ils entraient dans le sanctuaire, et le grand prêtre ne pouvait ni avoir deux femmes ni même épouser une veuve. L'Éthiopie, la Grèce, l'Égypte, accordèrent à la virginité les plus brillants honneurs et lui réservèrent les secrets des oracles les plus fameux. Minerve dans le Parthénon d'Athènes, comme Vesta dans le temple de Rome, était servie par des vierges. Que de précautions pour garder la chasteté des vestales ! Que de respects sur leur passage ! La vestale est la première dans les fêtes, la première au théâtre, la première au Capitole. Elle demeure voilée, et les faisceaux s'inclinent devant elle. Mais si elle est convaincue d'avoir violé ses serments, on l'enterre toute vive, et on offre tous les ans des sacrifices expiatoires sur sa tombe. La continence que le génie de la Grèce et de Rome demandait à la faiblesse d'une femme, s'imposait comme d'elle-même à la sainteté du sacerdoce. L'éloquence et la poésie n'ont rien imaginé de plus auguste ni de plus religieux. Écoutez Démosthènes : « Pour moi, dit-il, je suis persuadé que celui qui entre dans le sanctuaire et qui touche aux choses saintes doit être chaste, non-seulement pendant un certain nombre de jours déterminé, mais pendant toute sa vie <sup>1</sup>. » Virgile, le poète des âmes chastes, a réservé à la chasteté sacerdotale la première place dans les champs Élysées comme dans l'estime des hommes :

Quique sacerdotes casti, dum vita manebat.

Ces dieux, symboles impurs de l'inceste, de la forni-

1. *Discours contre Timocrate*, n° 186.

cation et de l'adultère, aimaient dans leurs ministres les vertus dont ils donnaient le moins l'exemple :

*Casta placent Superis.*

En Chine, au Pérou, aux extrémités les plus fameuses de l'Orient, comme dans les forêts où le Huron et l'Iroquois offraient à leurs idoles de grossiers sacrifices, partout où l'on a dressé un autel, la continence s'est imposée, comme une loi de la nation, à ceux qui la représentaient auprès des dieux. L'antiquité ne disait point à l'homme : « Prenez garde, si vous avez tué, volé, calomnié, diffamé, retirez-vous. » Non, dès qu'il s'agit des dieux et des autels, il n'y a plus qu'un seul vice, l'impureté, une seule vertu, la continence.

D'où vient-elle, je vous le demande, cette idée commune à tous les peuples et à toutes les superstitions ? Pourquoi ce rayon qui part à la fois des sanctuaires de Jérusalem, de Memphis, d'Athènes et de Rome et qui se rencontre, par delà les mers, avec ces échappées de lumière sorties des pagodes de l'Inde ou des temples d'or de Mexico ? Quel est le mystère que l'antiquité a rêvé par le sacrifice de la chair et du sang ? Elle attend, elle pressent je ne sais quoi de grand et de religieux, mais elle demeure impuissante à le réaliser par la pratique. Les vestales, le plus beau type du monde païen, n'avaient qu'une chasteté extérieure. Le divin Platon et le pieux Virgile ont des pages qui font horreur en les lisant. Les prophètes et les justes de l'ancienne loi, à qui nous devons tant de leçons et d'exemples, ne nous prêchent la virginité ni par leurs discours ni par leur vie. Le mystère reste jusqu'à la

fin voilé aux yeux d'Israël comme aux yeux des païens. Ce mystère, qui le révélera ?

Une parole retentit un jour au ciel et sur la terre : *Le Verbe s'est fait chair*. La chair était devenue, ce jour-là, le temple sacré du Verbe éternel. Le Verbe, en se revêtant de notre nature, l'a ennoblie, sanctifiée, comblée de grâces, enrichie de vertus. Il se fait chair pour que la chair se fasse esprit. Il se fait chair pour donner à la chair les propriétés de l'esprit et lui communiquer une pureté, une force, une lumière, une perfection qui la change, l'élève, la transfigure et la ravit jusqu'au ciel.

Alors commence une race nouvelle, fondée sur ce mystère et propagée par des miracles. Quels noms ! quels personnages ! quelles illustrations ! C'est Marie, qui enfante Jésus-Christ et qui demeure vierge avant, pendant et après l'enfantement. C'est Joseph, cet autre vierge, qui, par un double mystère, devient l'époux de Marie sans l'épouser et le père de Jésus-Christ sans lui donner le jour. C'est saint Jean, le seul qui soit vierge parmi les apôtres, et qui mérite par là de reposer sur la poitrine de son divin maître. Jésus, Marie, Joseph, saint Jean, tout est vierge dans ces quatre personnes, en qui commence et se continue la sainte famille et qui la renferment tout entière, à Bethléem, à Nazareth, à Jérusalem, à Éphèse, de la crèche à la croix, depuis le premier soupir que le Verbe poussa en venant au monde jusqu'au dernier souffle qu'il rendit en le quittant, depuis les fiançailles de Marie et de Joseph jusqu'au jour où Joseph expira entre les bras de Jésus et de Marie, où Marie expira elle-même dans les bras de saint Jean, et où saint Jean, le confident et le dépositaire de tout ce mystère d'amour, exhala sa

longue vie, après un siècle entier de travaux apostoliques, de sublimes prophéties et de vertus virginales.

Voilà les exemples, voici la doctrine. Dans la doctrine comme dans les exemples tout est mystère : c'est le Verbe lui-même qui est le législateur de la virginité, et c'est saint Paul, son oracle le plus accrédité auprès des païens, qui commente le texte évangélique avec l'autorité de sa vie et de sa parole. Saint Paul n'a vu Jésus-Christ qu'à travers les éclairs et les foudres de la route de Damas, mais il est vierge encore, et il a compris toute la beauté du mystère.

Nous lisons dans saint Matthieu que Notre-Seigneur Jésus-Christ ayant rappelé aux pharisiens la loi primitive du mariage, par laquelle le divorce est interdit, ses disciples lui dirent : *Si telle est la condition d'un homme à l'égard de sa femme, il n'est pas avantageux de se marier.* Jésus-Christ leur répondit : *Tous ne comprennent pas cette parole, mais ceux-là seulement qui en ont reçu le don. Il y en a qui ont renoncé au mariage en vue du royaume des cieux. Qui peut comprendre ceci le comprenne*<sup>1</sup>.

Jésus-Christ n'exprime donc pas un précepte, il donne seulement un conseil. Il s'agit d'un don que l'on reçoit, d'un titre spécial au royaume de Dieu, d'une langue qu'il n'est donné qu'à un petit nombre de comprendre. Voilà toute la pensée de Jésus-Christ sur le célibat. Saint Paul la reprend, l'explique et la développe dans sa première épître aux Corinthiens : *Quant aux vierges, je n'ai pas reçu de précepte du Seigneur, mais je vous donne un conseil. Celui qui n'est pas ma-*

1. *Matth.*, XIX, 10-13.

*rié s'occupe des choses du Seigneur et de ce qu'il doit faire pour plaire à Dieu, tandis que celui qui est marié s'occupe des choses du monde et de ce qu'il doit faire pour plaire à sa femme. Une vierge pense aux moyens d'être sainte et de corps et d'esprit, tandis qu'une femme mariée pense à ce qu'elle doit faire pour plaire à son époux. Celui qui marie sa fille fait bien, mais celui qui ne la marie pas fait mieux. Je voudrais que vous fussiez tous comme moi, mais chacun recoit de Dieu son don particulier. Je dis donc à ceux qui sont dans le célibat ou dans le veuvage : il leur est bon d'y rester comme moi <sup>1</sup>. Ainsi saint Paul répète que le célibat n'est pas de précepte, mais de conseil ; chacun a sa vocation, et les âmes qui ont reçu de Dieu l'intelligence et le don de la vertu réservée seront heureuses en gardant une virginité perpétuelle : Il est bon pour elles d'y demeurer.*

Mais pourquoi ce mystère ? *Que celui à qui il a été donné de comprendre comprenne.* Je vous le dirai avec les Pères, interprètes de cette sublime théologie qui n'est pas autre chose que l'amour de Dieu, avec Saint Grégoire de Nazianze et saint Ambroise, ces poètes sacrés à qui il a été donné de chanter d'une lèvre si pure les grandeurs de la virginité : c'est pour laisser sur la terre, jusqu'à la fin du monde, la marque ineffaçable, authentique, facile à reconnaître, impossible à nier, du passage du Verbe et de sa divine Incarnation. Le sang dont fut inondé sur la croix le corps sacré de l'Homme-Dieu a lavé de ses hontes, consacré et sanctifié tout le corps de l'humanité et rompu le vieux charme de la sensualité judaïque et

1. *1 Cor.*, VII, 25, 32, 33, 34, 38, 7, 8.



païenne. Ce qui semblait impossible est devenu facile, presque commun. Le rêve des grandes âmes est devenu une réalité. Une grande révolution s'est opérée, le sang s'apaise, la chair se retourne contre elle-même, l'humanité remonte sensiblement vers le ciel, la chasteté fait voir des anges dans la chair humaine et fait de la terre un paradis anticipé où l'on ne s'épouse point. Quel changement inouï ! Il y aura désormais parmi les âmes une élite sacrée dans laquelle la Trinité sainte mettra toutes ses complaisances et admirera l'œuvre de ses mains. L'âme chaste est comme un miroir où se réfléchit la Trinité, où elle se contemple et où elle donne des preuves sensibles de son existence, de ses opérations et de ses miracles. Ne niez point Dieu le Père ni l'œuvre de la création : voici une âme qui, voyant en elle-même l'image et la ressemblance de Dieu, veut l'ennoblir davantage et la séparer du limon de la terre, pour se rendre plus semblable encore à Dieu, son auteur. Ne niez point Dieu le Fils ni l'œuvre de la Rédemption : voici une âme qui, sur la simple parole de Jésus, ayant appris qu'il y a dix-huit siècles ce Jésus a déclaré qu'il était bon de demeurer chaste, déclare qu'elle le sera et qu'elle le sera toujours, pour l'imiter, pour lui plaire, pour s'unir à lui, sans partage et sans retour, par le lien d'un amour indissoluble. Ne niez point Dieu le Saint-Esprit ni l'œuvre de la sanctification : voici une âme qui veut l'épouser comme la Vierge Marie l'a épousé dans l'Incarnation. Elle ignorera la sensualité, elle appartiendra, dans sa beauté toujours jeune, à cet unique objet de ses pensées, de ses désirs et de ses affections.

Et ce n'est pas une seule fois ni dans une seule âme

que s'est opéré ce grand mystère. Non-seulement la virginité est le fait propre et exclusif du christianisme, elle est la marque authentique de ses dogmes et le signe caractéristique de sa puissance ; mais le goût et l'attrait qu'elle a donnés aux âmes d'élite ne s'est ni altéré ni affaibli ; mais ces âmes se comptent par millions ; mais elles se recrutent dans toutes les races et chez tous les peuples ; mais elles sont, après dix-huit siècles, aussi nombreuses, aussi vaillantes, aussi pures que le premier jour. O Père, que d'images de vos perfections ! O Fils, que de disciples qui embrassent vos conseils ! O Saint-Esprit, que d'âmes qui vous aiment, qui vous épousent et qui vous demeurent fidèles ! O Père, je vous entends dans vos mystérieux entretiens avec vous-même. Vous dites comme au premier jour : *Faisons l'homme à notre image et ressemblance*, et l'homme du conseil et de la perfection continue à sortir de vos mains. Verbe fait chair, votre sang a toujours la même vertu, et votre parole la même puissance. Ce sang fait toujours germer les vierges, cette parole les suscite, les soutient, les anime partout. Esprit d'amour, je vous vois les ailes toujours étendues sur les eaux débordées du monde corrompu. Votre souffle est toujours fécond, et dans un siècle qui prêche la réhabilitation de la chair, vous continuez à la mater, à la discipliner, à la réduire en servitude. Le monde la réhabilite, mais c'est pour la perdre et lui donner la mort. Vous, ô mon Dieu, vous en demandez le sacrifice, mais c'est pour la spiritualiser, la transfigurer, changer sa fragilité en force, sa misère en gloire, et la faire tressaillir dans l'espoir de sa résurrection. Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit !

II. Le célibat est une exception dans l'ordre de la nature, mais cette exception confirme la règle et ne la viole pas.

C'est l'enseignement de l'Église, que le célibat n'est pas fait pour la généralité des hommes. La loi commune de leur être est de se reproduire, de se multiplier, de remplir la terre, pour accomplir la parole tombée au premier jour de la bouche de Dieu, répétée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et rappelée par l'Église dans notre siècle de décadence et d'abaissement : *Crescite, multiplicamini et replete terram*. A la plupart de ceux qui nous consultent nous disons, les yeux tournés au ciel, la main sur la conscience : « Croyez-en saint Paul ; mieux vaut cent fois se marier que de se laisser brûler, au dedans, par les feux d'une continence dérégulée. Quand la nature parle haut et réclame ses droits, il ne faut point lui interdire de légitimes espérances. Mariez-vous, suivez la règle commune, vous vous sanctifierez dans le mariage, et vous sanctifierez votre femme et vos enfants. Le mariage est un état saint, gardez-en les lois, remplissez-en les devoirs. Soyez pères, soyez mères autant de fois qu'il plaira à Dieu de vous imposer cette charge. Que le nombre de vos enfants ne vous effraye pas. Dieu y pourvoira. Ne soyez point de ceux dont la fausse sagesse a fait dire si justement : La prudence de l'homme, à force de tout prévoir, ne laisse plus rien à faire à la Providence de Dieu. »

Voilà toute la règle, mais voici l'exception. Il y a des hommes que la nature même a disposés au célibat. Elle ne leur a pas donné ce sang impétueux, ces passions vives, ces entraînements auxquels il est difficile de résister. Ni le sang ni la chair n'excitent en eux d'ar-

dentes convoitises. Ils ont l'esprit élevé, le cœur naturellement pur, le caractère ferme, et ils dominent d'une main forte toutes les puissances de leur corps et de leur âme. Ajoutez à ces dispositions naturelles des traditions et des exemples domestiques. Ils ont trouvé dans le foyer l'habitude de la prière, de la mortification et de la vigilance. Ils ont eu sous les yeux la vie exemplaire et vénérée des membres de leur famille qui ont honoré le cloître ou l'autel par leurs vertus. Ils se sont promis de bonne heure de recueillir cet héritage et de l'agrandir encore. Voilà avec quel attrait particulier et quelle grâce prévenante ils viennent frapper à la porte du sanctuaire. Cette porte s'ouvre, mais l'Église les retient longtemps sur le seuil. Elle les soumet à une discipline austère ; elle les courbe sous la verge du travail et de l'obéissance ; elle leur impose un noviciat dont les épreuves variées, délicates, difficiles, mettent en relief ou leur force ou leur faiblesse, et quand, après plusieurs années d'épreuves, le jour de la profession religieuse est venu, avant de les coucher sur le pavé de son temple et d'accepter leurs vœux, elle les avertit et les harangue pour la dernière fois en leur disant : « Vous pouvez vous retirer, vous êtes encore libres : *Adhuc liberi estis !* » Je vous le demande, pouvait-on mettre plus de soins, de zèle, de scrupule, à discerner ceux qui sont appelés de ceux qui ne le sont pas, et la nature a-t-elle à se plaindre d'un joug qu'elle accepte après tant de réflexions et d'avertissements ?

C'est un joug léger et un fardeau plein de douceur. Non-seulement il est possible à la nature, régénérée par la grâce, de le porter toujours, mais il est, par comparaison, plus facile à porter que le joug du mariage. Un grand homme du xvii<sup>e</sup> siècle, Leibnitz,

quoique protestant et vivant au sein d'une société protestante, a deviné, avec son génie et sa droiture, qu'il y avait dans le célibat catholique encore plus de ressources que de dangers, et que les victoires y étaient faciles. « Que les clercs et les religieux, dit-il, soient fermement persuadés que, pour garder la continence, il est à peine besoin d'autre chose que d'éviter l'oïveté et les occasions dangereuses et d'avoir une volonté ferme, dont Dieu ne refuse point la grâce à celui qui la demande avec ferveur <sup>1</sup>. » Non, il n'en coûte pas plus à la chair et au sang de s'abstenir que de se modérer. Non, le célibat, avec ses privations austères, n'est pas plus pénible à observer que le mariage avec ses privations relatives, si inattendues, si multipliées, si cruelles à la nature dont il irrite quelquefois les désirs sans les satisfaire. Quelle illusion, quelle erreur que de croire que la nature n'a plus dans le mariage ni loi ni devoir, et que le mariage demeure toujours irréprochable ! La perversité humaine a beau s'étourdir : elle rendra compte de tous les abus, de tous les excès, de tous les crimes commis sous ce voile que l'on profane et que l'on déchire sans remords, sans honte, sans scrupule, avec ce préjugé que tout est permis. Écoutez M. de Maistre : « La foule des raisonneurs part toujours de ce grand sophisme que le mariage est un état de pureté, tandis qu'il n'est pur que pour les purs. Combien y a-t-il de mariages irréprochables devant Dieu ? Infiniment peu. L'homme irréprochable aux yeux du monde peut être infâme à l'autel. Si la faiblesse ou la perversité humaine établit une tolérance de convention à l'égard de certains abus, cette tolé-

1. LEIBNITZ, *Systema theol.*, n° LXVI.



rance, qui est elle-même un abus, n'est jamais faite pour le prêtre, parce que la conscience universelle ne cesse de le comparer au type sacerdotal qu'elle contemple en elle-même<sup>1</sup>.» Vous l'entendez, en vous mariant, vous n'avez pas allégé votre fardeau, car le mariage n'est pur que pour les âmes pures. Il n'émancipe pas la chair, il la dompte et la met sous le joug ; il ne facilite pas l'accomplissement du devoir, il exige, pour l'accomplir, deux volontés et deux consciences, entre lesquelles il est, hélas ! si rare de trouver l'accord de la foi et de la vertu.

Ne venez donc point nous plaindre d'avoir renoncé volontairement au mariage et trompé les vœux de la nature, ou nous accuser d'y prétendre et d'y sacrifier encore sous les dehors d'une fausse vertu. Vous ne nous laissez guère à choisir qu'entre le regret de la vie commune et la honte de la vie sacrilège. Vous voyez en nous ou des malheureux ou des coupables. Malheureux, dites-vous, et pourquoi ? Comme si c'était un malheur d'accomplir une promesse, un malheur de dompter sa chair et ses sens, un malheur de triompher de soi-même, un malheur de se posséder tout entier, un malheur de croître en puissance, en gloire, en liberté ! Malheureux, dites-vous. Ah ! c'est peut-être à vous-mêmes que ce titre convient, et je ne sais si ce n'est pas le joug du mariage, plutôt que celui du célibat, qui a été le plus souvent maudit, secoué et arrosé de larmes. Ces chaînes qui rivent l'une à l'autre deux existences qui n'étaient pas faites l'une pour l'autre, cette longue lamentation que deux époux chantent chacun de leur côté avec un égal repentir,

1. J. DE MAISTRE, *Du Pape*, liv. III.

ces reproches, ces récriminations, ces scènes violentes, ces bouderies perpétuelles, ces vœux formés avec un zèle égal pour qu'il plaise à Dieu d'abrèger ce martyr dans lequel le mari offre si volontiers la vie de sa femme et la femme la vie de son mari, ce supplice enfin dont on ne prévoit le terme qu'au delà du tombeau, tout cela est-ce du bonheur? O prêtres, ô religieuses, venez, montrez-leur avec confiance les chaînes de votre célibat. Saint Paul, prêchant devant le roi Agrippa, le charma tellement par son éloquence que ce prince s'écria : « Vous me persuadez un peu de me faire chrétien. — Plaise à Dieu, répondit l'Apôtre, que ce ne soit pas un peu, mais beaucoup, et que vous deveniez en tout semblable à moi, à l'exception des chaînes que je porte. » Et en disant ces mots, il montrait ses fers. Et nous, en montrant les chaînes de notre célibat, nous ne ferons pas même d'exception pour ces liens glorieux. Nous vous souhaiterons volontiers de pouvoir les accepter à notre exemple, car il y a du bonheur à les porter en comparaison des devoirs du mariage. Nous vous dirons avec la liberté apostolique : Plaise à Dieu que vous puissiez encore les prendre, ces liens qui rendent heureux ! Vous les aviez rêvés peut-être, vous les regrettez aujourd'hui, vous avez raison, c'était là le bonheur pour votre nature élevée, noble, délicate. C'était là le bonheur, et vous l'avez perdu.

L'impiété vulgaire va plus loin. Elle suppose que la nature s'accorde de secrètes compensations et qu'elle se venge, par des délices défendues, d'avoir renoncé aux plaisirs permis. Elle voit des coupables partout où d'autres voient des malheureux. Je le comprends : les hommes qui ne prient point, qui ne veillent point

sur leurs sens, qui ne se mortifient point, qui haïssent le jeûne, l'aumône, l'abstinence, le travail, et chez qui le sang et la chair parlent, du matin au soir, avec l'autorité d'un tyran, ne croient pas à la chasteté de leur prochain. Ne demandez pas au corps révolté contre l'âme comment on porte le joug. Il y a dans notre société moderne des païens baptisés qui n'ont gardé du baptême que le caractère, mais en qui l'animal domine, et qui sont incapables de comprendre les choses de l'esprit. Saint Paul les qualifie d'une épithète énergique : *animalis homo*. Aveugles qui nient la lumière et les couleurs, parce qu'ils ont cessé de voir ? Esclaves qui nient la liberté, parce qu'ils ont cessé d'en jouir ! Monstres qui nient la beauté à cause de leur laid, et la vertu à cause de leurs vices ! Mais ces rêves intéressés attestent-ils autre chose que la corruption de ceux qui les font ? Et faut-il, pour leur plaire, que la vertu s'oublie, que la beauté s'efface, que la liberté s'enchaîne et que le soleil s'éteigne dans le monde ? L'impiété insiste. Qu'un scandale vienne à éclater, elle en étend la responsabilité et la honte aux célibataires de tous les couvents et aux prêtres des deux mondes. Elle dit avec une impudeur cent fois réfutée et toujours aussi sûre de la crédulité publique : *Ab uno disce omnes*.

Apprenez par un trait à les connaître tous.

C'est le dernier des sophismes, et il n'appartient qu'aux derniers des hommes de le répéter et de le croire. Autant vaudrait étendre à tous les soldats la trahison d'un lâche, rendre tout le barreau responsable des mensonges d'un avocat, condamner la médecine parce

qu'un médecin a abusé de sa profession, et bannir, sans même les couronner de fleurs, la poésie, l'éloquence, les beaux-arts, parce qu'il y a des lyres licencieuses, des paroles corrompues, des statues et des tableaux qui persuadent le vice et l'erreur.

Je veux bien cependant accorder à l'opinion tous les privilèges d'une critique aveugle et partielle. Qu'elle permette tout au mariage et qu'elle refuse tout au célibat religieux. Pour le monde, la tolérance poussée jusqu'aux derniers excès. Pour l'Église, la rigueur poussée jusqu'au dernier scrupule. Cette sévérité de l'opinion égarée prouve surabondamment deux choses: la première, que vous croyez la chasteté possible, la seconde, que le prêtre et la religieuse la violent bien rarement, car on ne s'étonne que des nouveautés, on ne se récrie que contre les scandales, et si les scandales n'étaient pas de lointaines exceptions, ils n'exciteraient ni tant de cris ni tant d'horreur. Soyez sévères, soyez implacables, votre sévérité nous honore. Opposez-nous sans cesse un idéal de perfection, ne pardonnez rien à la copie pour peu qu'elle s'éloigne du modèle, demandez-nous quelque chose de plus que cette honnêteté vulgaire qui suffit pour mériter l'estime publique aux gens du monde ou pour assurer aux prêtres schismatiques, aux papes serviteurs du czar, aux ministres évangéliques du protestantisme, le respect commun. Vous voulez de nous davantage. Tant mieux. Il vous faut cette honnêteté supérieure et divine dont nos apôtres, nos martyrs, nos pontifes, nos vierges, nos solitaires, ont donné à l'histoire tant de modèles accomplis. Vous l'avez donc vue, cette haute vertu, cette nature transformée, même dans notre siècle, même parmi des hommes qui ont vécu sous vos yeux? Vous

avez donc connu des prêtres et des religieuses dont le souvenir vous émeut et dont vous ne sauriez prononcer le nom sans verser des larmes ? Ils étaient d'os et de chair comme vous. Et cependant vous jureriez qu'ils n'ont ni trahi leurs serments ni déshonoré leur caractère. Vous jureriez qu'ils sont demeurés chastes, purs, vraiment saints, et qu'ils ont fait honneur, un singulier honneur, à la nature et à l'humanité. Vous dites tous les jours en les citant : « C'étaient là de vrais prêtres ! Ah ! si tous les prêtres leur ressemblaient ! » Eh bien ! il n'y a point de paroisse où l'on n'ait de tels souvenirs et où l'on ne tienne un tel langage : tant il est vrai que les saints prêtres ne sont point rares et que la chasteté sacerdotale, dont vous avez une si haute idée, est une vertu possible, actuelle, facile encore à rencontrer ici-bas.

Disons toute la vérité. On voit plus rarement que jamais ces scandales isolés qui éclatent de loin en loin, et qui affligent l'Église sans la troubler. L'Église est toujours en butte à la calomnie ; mais de toute cette boue que remue et qu'agite, d'une plume fiévreuse, l'impiété en délire, que sort-il à la honte du célibat religieux ? On allègue un fait ; éclaircissez-le, le fait était faux. On cite des lieux, mais les lettres qui les citent sont anonymes, les signatures qui les garantissent, apocryphes. Il faut remonter à des siècles pour découvrir des gens qui n'aient plus le moyen de s'étonner ni de se plaindre. Il faut descendre chez les morts et en violer l'asile pour opposer quelque scandale imaginaire aux vivants. Le démon de l'impiété rôde autour de l'Église et du cloître avec une fureur d'autant plus affamée qu'il manque de pâture et d'aliment. Il pénètre dans les caveaux funèbres du sanc-



taire, il va chercher quelques ossements desséchés échappés aux mains révolutionnaires de 1793, et il les rapporte d'un air triomphant comme les preuves d'un infanticide récemment accompli et d'une débauche pratiquée entre le vestibule et l'autel. Et pendant que l'on propose à l'ignorance, aux passions et aux préjugés des campagnes la lecture journalière de ces chroniques menteuses, nos prêtres, nos magistrats, nos soldats, entassés pêle-mêle sous les fusils de l'émeute victorieuse, mêlent leur sang généreux dans un sublime holocauste. On apprend qu'ils sont tombés en se donnant la main et en pardonnant à leurs bourreaux. On sait que le prêtre, alléguant son célibat, a proposé au père de famille de répondre pour lui à l'appel funèbre et de mourir à sa place. Les tribunaux de la justice humaine retentissent des louanges que ce dévouement arrache aux plus insensibles. C'était hier, et aujourd'hui la guerre continue contre l'Église, le prêtre et le célibat. On remue les mêmes calomnies, on réimprime les mêmes mensonges, on demeure aussi incapable d'en inventer de nouveaux que de renoncer aux anciens. L'impiété se repaît de récits fantastiques, elle rugit tantôt de honte quand elle est démasquée, tantôt d'allégresse quand elle se croit sûre de sa proie, elle dévore en idée les chrétiens et les prêtres comme les lions du Colysée dévoreraient ceux des premiers siècles : elle élève déjà sur les ruines du christianisme sa colonne triomphale, et elle se frappe tous les jours, dans les journaux qu'elle imprime, une médaille qui rappellera à la postérité la chute du sacerdoce et l'abolition du nom chrétien : *Christiano nomine deleto*.

Enfin, qu'un prêtre indigne vienne à sortir de la tribu sainte et à réclamer ce qu'il appelle son droit au

mariage, la joie de l'impiété ne connaît plus de bornes. « Vous voyez, s'écrie-t-elle, la nature n'en peut plus, il est impossible de demeurer vierge, et quand on l'a juré dans sa jeunesse, on s'en repent dans l'âge mûr. » Elle s' imagine que l'Église est découronnée et perdue, parce qu'un lâche a abandonné son service. Elle excuse, elle encourage la trahison, mais le jour où cette trahison est consommée, la malignité diabolique éclate dans toute sa fureur. C'est la scène de l'enfer renouvelée avec toutes les couleurs dont le prophète Isaïe l'a revêtue. Les incrédules se lèvent pour saluer le nouveau venu et lui faire place dans leurs rangs. Ils s'écrient avec d'ironiques louanges : « Astre brillant, fils de l'aurore, comment es-tu tombé des cieux ? Te voilà blessé à ton tour et tu es devenu semblable à nous. » C'est le triomphe de la nature déchue, en quelque sorte pour la seconde fois, et d'autant plus abaissée qu'elle s'était relevée et ennoblie par le sacrifice. Mais que les hommes ne s'y trompent pas. Comment ces astres ont-ils pâli ? Comment ces colonnes sont-elles tombées ? Si la chair triomphe, c'est que l'esprit, devenu rebelle, ne pouvait plus la contenir. La foi s'était affaiblie longtemps avant que les mœurs fussent relâchées. Quand le monde découvre dans l'âme du prêtre une de ces taches qui s'étalent au grand jour, au lieu de s'effacer dans les larmes du repentir, il y a longtemps que cette âme chancelait aux yeux de Dieu dans la fidélité et dans l'obéissance. Dieu s'était retiré devant l'orgueil. Dieu avait laissé faire à l'homme. Ainsi abandonné parce qu'on a voulu l'être et qu'on a mis sa confiance en soi-même, on se retourne vers la vie commune et on finit par la regretter. Les inclinations saintes diminuent, les espérances s'abaissent, les secours surnaturels de-

viennent plus rares. Une fois qu'on a mis le pied hors de la voie, la tête tourne. De la désobéissance secrète à la révolte obstinée et publique, il n'y a qu'un pas. Mais, le pas franchi, on ne s'arrête plus. Il faut renouveler Luther, et Luther tout entier. Après l'hérésie, le mariage. L'ange tombé du ciel n'a plus d'ailes. Voilà pourquoi, à chaque pas qu'il fait, au lieu de secouer la fange qui le souille, il s'y enfonce davantage. Que les filles des hommes le séduisent, rien n'est plus facile, car il est sans armes et sans force. Que les impies applaudissent à sa chute, rien de plus naturel, car ils y trouvent une excuse pour leurs désordres. Mais qu'il se retourne vers l'Église et qu'il lui reproche son malheureux sort, c'est le comble de la dérision et de l'ingratitude. Autant vaudrait dire que l'aigle, après avoir livré ses ailes, peut s'étonner de la prison où il est retenu et maudire les hauteurs du ciel où il a si longtemps plané. Pauvre apostat, vous étiez destiné, par votre caractère, par votre vœu, à planer dans ces hauteurs surnaturelles où l'on a pris Dieu pour partage. C'était là votre atmosphère, vous y aviez vécu libre et heureux, et vous y faisiez, par votre brillant essor, l'envie et l'admiration de la terre. Ah ! n'accusez que vous seul de votre perte. La première moitié de votre vie est la condamnation de la seconde. J'oppose votre bonheur d'hier à votre malheur d'aujourd'hui. Ce qui vous paraît insupportable vous a paru facile et doux ; pour vous réfuter vous-même, il suffit de vous souvenir, et le bon sens public ne vous pardonnera pas, quoi que vous disiez, ou d'avoir prêché autrefois la chasteté, ou de la flétrir à présent. Hypocrite, si vous la prêchiez sans y croire ; inconséquent, si vous la flétrissez après y avoir cru, et, dans toute supposi-

tion, indigne de toute estime et de toute confiance.

Prenons maintenant à partie, pour épuiser ce sujet, le monde qui nous reproche amèrement d'avoir inventé, en dépit de la nature, les vœux du célibat. S'il y a des cœurs faibles et dévoyés qui les oublient, qui les regrettent et qui les abjurent, d'où vient cet égarement? Est-ce à l'Église ou au siècle qu'il faut l'attribuer? Dans l'Église, les mêmes secours, les mêmes grâces, les mêmes exemples de pénitence et d'abnégation, en un mot tous les moyens de sanctification et de perfectionnement qui ont fait, depuis dix-huit siècles, des miracles de chasteté. Cette force surnaturelle augmente avec le temps au lieu de diminuer et de s'affaiblir. Chaque siècle ajoute aux traits des siècles précédents, et il y a dans l'histoire de l'Église comme un attrait toujours nouveau à embrasser la perfection des conseils, persuadée, imposée chaque jour davantage par de nouveaux exemples. Nous gardons tous les secrets de la chasteté et nous pouvons dire plus que jamais aux âmes d'élite : soyez chastes, vous serez libres, vous serez vaillantes, vous serez heureuses. Que fait le monde? Il multiplie les pièges; il sème le poison dans les conversations, dans les livres, dans les parures, dans les théâtres; il entretient la mollesse des mœurs dans les classes élevées et il la fait pénétrer dans les classes pauvres; il affadit et il épuise chaque jour la nature pour la rendre chaque jour plus incapable de sacrifices, en sorte que la société, énervée et amollie, va se décomposant, à tous les degrés de l'échelle sociale, avec une rapidité telle que personne, même ceux qui sont arrivés aux dernières extrémités de la vie, ne peut se promettre de mourir avant d'avoir vu sombrer le monde dans la nuit d'une suprême catastrophe!

Voilà le monde moderne avec les liens de tous les devoirs ou relâchés ou déjà rompus. Eh bien ! je vous le demande, supposons que la nature humaine, ainsi épuisée et affaiblie par vos doctrines et par vos exemples, prenne en aversion le combat spirituel et fournisse moins de recrues à l'armée du sacrifice, à qui en serait la faute et qui en porterait dans l'histoire la redoutable responsabilité ? L'Église ne se relâche point ; mais vous, avec votre amour de la vie et des plaisirs, avec vos complaisances pour la chair et le sang, vous décriez les vertus austères, vous découragez les généreux holocaustes, vous abaissez l'homme, vous avilissez votre temps, vous démeritez de la nature, de l'histoire, de l'humanité tout entière.

O clergé de mon siècle et de mon pays, tu peux lever la tête et passer, tranquille et souriant, à travers ces injures. Les méchants déchirent depuis longtemps les livrées de ton célibat, mais ils n'ont jamais pu les souiller. Il y a quatre-vingts ans, nos évêques, nos prêtres, nos religieuses, dispersés par la révolution chez les nations hérétiques, ont fait admirer à l'Angleterre protestante ces prétendues victimes du célibat dont les romans, le théâtre, la philosophie du xviii<sup>e</sup> siècle avaient déploré les malheurs. La tribu lévitique était errante sous un vêtement séculier ; les filles du cloître vivaient, comme les prêtres, du travail de leurs mains au milieu des séductions les plus dangereuses ; ni la force de l'âge, ni le feu des passions, ni la liberté d'un territoire étranger, ni les encouragements ni les louanges qui étaient prodigués à la licence, rien n'a pu les détacher de la discipline dont ils avaient embrassé la rigueur. On les disait prêtres sans vocation, religieuses malgré elles, victimes des calculs



intéressés de leur famille, heureux de secouer le joug et d'avoir recouvré les droits de la nature. Et cependant la prison, l'exil, l'échafaud, tout leur a paru plus doux que de renoncer à leurs vœux et de renier leur glorieux partage. Ils l'ont fait honorer dans l'exil, ils l'ont chanté dans les cachots, ils ont offert aux bourreaux leur tête plutôt que leur conscience, et leur sang a coulé, libre, fier et pur, sur nos places publiques, pour attester qu'ils en avaient porté à l'autel toute la liberté, qu'ils en avaient gardé l'indomptable honneur.

Non, elle n'a point péri, cette sainte Église de France ; elle est toujours la même ; elle est toujours belle, parce qu'elle est toujours chaste. On la séquestre dans le temple, on la poursuit dans les rues, on l'insulte dans les journaux, on la traque, de province en province, la plume à la main, jusqu'à ce qu'on l'achève au coin d'un mur, à l'angle d'une prison, sous le coup d'une balle ; on la déclare souillée, abominable, horrible à voir, et on n'a pas contre elle une affaire de mœurs ; on la déclare antinationale et antifrançaise, et on n'a pas pu surprendre ni soupçonner sa main dans le conseil de nos ennemis ; on la jette hors la nature, hors la loi, hors la patrie, et elle n'a contre elle que ses vertus et ses services. Va, tu peux lever la tête, ô clergé de mon siècle et de mon pays, l'histoire, s'il y en a encore une, te rendra un éclatant témoignage. Elle dira que tu n'as pas donné un prétexte aux accusations de tes ennemis. Elle dira que de toute cette encre tombée sur ta robe, il n'est pas resté une tache à ta mémoire, une ombre à ton célibat, et, quelle que soit ta destinée, tu démontreras à la postérité, par ton exemple, que, dans le siècle le plus cor-

rompu, la vertu réservée est toujours possible, facile, douce, glorieuse à la nature régénérée et transformée par le christianisme.

III. Le célibat, qui est un mystère dans l'ordre de la grâce, une exception dans l'ordre de la nature, est, dans l'ordre universel, qui comprend la nature et la grâce, un bienfait public.

Il y a trois sortes de célibats, le célibat laïque et libre, le célibat du religieux, le célibat du prêtre. Mais sous quelque aspect qu'on le considère, soit qu'il garde sa liberté, soit qu'il s'ensevelisse dans un cloître, soit qu'il s'assujettisse dans le monde aux vœux solennels du sacerdoce temporaire ou perpétuel, le célibat est un sacrifice et par conséquent un bienfait ; car jamais un sacrifice n'est offert à Dieu sur la terre sans qu'il profite aux hommes et qu'il attire sur eux les bénédictions du Ciel.

C'est à ce titre que le chrétien qui renonce au mariage obtient les encouragements et les louanges de l'Église, sans quitter l'habit séculier et sans aliéner sa liberté. A Dieu ne plaise que l'Église les décerne à ce célibat honteux qui cherche dans la licence toutes les satisfactions de l'égoïsme, et qui offre, pendant une vie tout entière, ou le spectacle scandaleux ou le soupçon fondé d'une immoralité sans excuse, sans trêve et sans fin ! Désordre affreux renouvelé des plus mauvais jours du paganisme, condamné par la nature aussi bien que par la grâce, signalé par tous les économistes modernes comme une des plaies de la société ! Il n'y a que deux partis à prendre : ou le célibat honnête ou le mariage. Mais reculer devant les charges du mariage et en rechercher les satisfactions, porter le

trouble et le désordre dans les familles, alimenter la corruption publique par son argent et l'autoriser par son exemple, changer de complices et de victimes autant que de goûts et de caprice, et tomber, pour en finir, sous le joug de la tyrannie de quelque servante à qui on laisse son héritage pour perpétuer le souvenir de ce long scandale et de cette longue servitude, c'est là une des plus grandes calamités des temps modernes et un des signes les plus authentiques de notre décadence. Arrière ! arrière cet affreux spectacle ! Il n'y a que trois mots pour le caractériser : c'est de l'égoïsme, c'est de la lâcheté, c'est de la dégradation.

Il y a un célibat honorable et chrétien, jadis fort commun dans les familles et qui était pour elles un véritable bienfait, c'est le célibat du dévouement. Allez chercher dans nos montagnes de Franche-Comté les derniers exemples de ces maisons nombreuses où l'on ne connaît pas encore la loi du partage, et où il n'y a qu'un cœur, une âme, un patrimoine, un foyer. Là, il n'était pas rare que, pour soutenir ce ménage commun et en perpétuer la paix, des frères et des sœurs fissent, au profit d'un seul héritier, le sacrifice de leurs corps et de leurs biens. Ils accueillaient comme une sœur l'étrangère choisie par leur aîné pour prendre le nom de la famille et venir continuer la maison. Les enfants issus de ce mariage avaient pour les élever autant de pères que leur père avait de frères autour de lui, autant de mères que leur mère avait trouvé de sœurs à aimer. Le nombre des enfants n'effrayait point l'égoïsme ; les soins de leur éducation ne fatiguaient point la patience ; on n'appréhendait pour l'avenir ni des partages ruineux, ni des procès, ni des haines, et si, dans cette communauté, il eût fallu décider lequel ai-

mait le mieux les enfants, ce n'était pas à leur père, mais à leur oncle, ce n'était pas à leur mère, mais à leur tante, que la jeune famille aurait pensé tout d'abord, avant de les confondre tous, par la réflexion dans les embrassements de la reconnaissance et de l'amour.

C'est le célibat du dévouement qui fixe au chevet d'une mère infirme, qui attache aux pas d'un père aveugle ces filles d'un si grand cœur et d'un esprit si distingué qu'on ne saurait séparer des auteurs de leurs jours, tant que Dieu les leur conservera sur la terre, et qui, après la mort de leurs parents, n'auront plus ni beauté, ni jeunesse, ni charmes extérieurs, ni espérances pour le mariage. Elles se sont sacrifiées à un père, à une mère, dans les années les plus brillantes de leur vie, elles achèveront leur ouvrage en favorisant l'établissement d'un frère ou d'une sœur, et elles se dépouilleront, de leur vivant même, des restes de leur fortune pour assurer et compléter le bonheur d'un nouveau ménage. OEdipe, aveugle et vieilli, força les respects du monde ancien, lorsqu'il était soutenu contre la destinée par le bras et les consolations d'Antigone. Saluons avec une vénération plus profonde encore les Antigones du christianisme. Bénissons-les avec ces vers qu'OEdipe mourant adressa à sa fille, pour remerciements et pour adieux, et que Louis XVIII répéta devant la dauphine, devant la fille de Louis XVI, l'héroïne du Temple, en complimentant du même coup le poète Ducis, qui les avait si bien traduits, et la princesse, qui les avait si bien mérités :

Oui, tu seras un jour chez la race nouvelle  
De l'amour filial le plus parfait modèle.

Tant qu'il existera des pères malheureux,  
Ton nom consolateur sera sacré pour eux.

Mais il y a une cécité plus malheureuse que celle du corps, il y a des OEdipes à qui il faut une Antigone pour éclairer à force de piété, convertir à force de tendresse, l'âme aveugle, égarée, près de tomber dans l'abîme infernal. Laissez cette fille se dévouer à cette tâche, laissez-lui sacrifier sa vie temporelle et périssable pour acheter à son père le bienfait de la lumière. Vous dites que sa beauté se fane et que l'heure du mariage va passer. Non, sa beauté se rafraîchit chaque jour, et son mariage est déjà conclu. Elle a épousé le Christ, mais cet époux céleste est plus généreux que ceux de la terre. Il ne l'a point arrachée aux bras d'un père. Il lui permet de le soigner ; il lui fait espérer qu'elle pourra le guérir ; il lui promet, pour prix de cette piété filiale, les joies des noces qu'on ne regrette jamais.

Et ceux qui font de l'étude leurs plus chères délices, ceux à qui les veilles savantes imposent tant de devoirs, les blâmez-vous si, pour agrandir le cercle de leurs connaissances, ils gardent la liberté du célibat ? Ce sont des prêtres dans l'ordre de la science. Ce sacerdoce a ses privations, ses mystères, ses grandeurs, ses joies, qui ne sont point l'apanage du vulgaire. Les anciens l'avaient deviné, car les muses, entre lesquelles ils avaient partagé l'immense domaine des sciences, des lettres et des arts, les muses étaient toutes demeurées vierges. Il est difficile, au milieu des sollicitudes domestiques de conserver la liberté de l'intelligence, l'assiduité du travail, le culte idéal de la beauté, le commerce des grandes muses. Mais com-



ment regretter les plaisirs vulgaires du foyer en présence des nobles jouissances de l'étude? Il y a ici quelque chose de bien plus beau et de bien plus utile que de fonder une famille. Les découvertes des voyageurs, les spéculations des mathématiciens, les recherches des érudits, les chants des poètes, les larmes éloquentes des orateurs, ne sont-ils pas des bienfaits publics? Et quelle postérité plus brillante peut-on laisser après soi que la lumière répandue, la science agrandie, la vertu glorifiée et les hommes devenus meilleurs?

Et vous qui embrassez le noble métier des armes, ne devez-vous point aussi des sacrifices à la patrie? Acceptez ce célibat temporaire qu'elle vous impose sous le drapeau et faites-en l'honneur de votre service. Ce casque, ce glaive, ce ceinturon, ces armes et ces insignes que la France remet dans vos mains, l'Église vous en avait parlé, dans son langage symbolique, pour vous faire comprendre les combats de la volonté contre la chair et le sang. Et maintenant que vous êtes à la fois soldats de Jésus-Christ et soldats de la France, la discipline sacrée de vos âmes importe encore plus à l'honneur du pays que l'instruction militaire, l'école du tir, les revues et les ordres du jour. Ce n'est pas avec un sang flétri par la débauche, des forces prématurément épuisées, des chants licencieux, des souvenirs de honte, que l'on marche à l'ennemi le pas ferme, le front droit, l'épée haute, qu'on engage la bataille avec résolution, et que l'on porte, sans l'abaisser ni le rendre, un drapeau noirci par les balles. Le jour où la vie des camps et des garnisons sera chaste, ce sera le vrai jour de la revanche. Mais on ne peut reconquérir la gloire qu'à force de sacri-

fices. Dussiez-vous tomber dans la fleur de la chasteté et de la vaillance, ce sera quelque chose que de léguer à votre pays de mémorables journées et de nobles souvenirs. Épaminondas n'avait-il pas assez fait pour la gloire de Sparte, lui qui se consolait de mourir sans enfants, parce qu'il laissait deux filles à l'histoire, les deux batailles de Leuctres et de Mantinée ? Le renom de Drouot n'est-il pas assez beau ? C'est lui que l'admiration de notre siècle a appelé le sage de la grande armée ; il vécut chaste dans les camps, chaste dans la retraite, et le souvenir d'une si belle gloire plane encore, dans toute sa pureté, au-dessus de la fumée de nos combats et de l'ombre effacée de nos conquêtes. C'est Drouot, c'est le soldat chaste, c'est le sage de la grande armée, qui a tiré sur le sol de l'Allemagne le dernier coup de canon de la France ; c'est le champ de Hanau qui a vu nos drapeaux victorieux pour la dernière fois dans cette terre étrangère aujourd'hui si fatale à nos armes. Ah ! quand nous sera-t-il donné d'aller en réveiller la poussière et d'en ranimer les grandes ombres ? Il faut, pour risquer cette campagne, que le génie de la France se retrempe longtemps dans le célibat courageux de la discipline militaire. Il nous faut tout ce que la chasteté donne aux nations : la santé, le génie et le dévouement.

Entrez maintenant dans nos cloîtres, et venez admirer les grands bienfaits du célibat consacré par des vœux perpétuels. La virginité a élevé comme une grande muraille, un puissant boulevard, derrière lequel s'abritent depuis dix-huit siècles les biens les plus précieux de l'humanité. Elle a fait des millions de saints, elle a fondé par milliers des asiles et des sanctuaires pour la misère, pour l'étude, pour la vertu ; elle a

nourri les pauvres, soigné les malades, enseigné les simples, défriché le sol parfois si rebelle et si ingrat, et d'une main plus vaillante encore, défriché les âmes couvertes d'épines, souillées de fange, accablées, comme sous d'épaisses ténèbres, sous le poids de l'ignorance et de la corruption. L'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, doivent au célibat monastique les trois huitièmes des villes et des bourgs qui y fleurissent aujourd'hui ; le monde entier lui doit ses bibliothèques. Quand on voit ces hommes sans enfants, qui prennent le genre humain pour famille et les nations pour postérité, ouvrir dans les deux hémisphères des ateliers et des écoles, percer les vieilles forêts, régulariser les cours d'eau, dessécher les landes, conquérir sur les lacs et sur les mers de vastes espaces pour les consacrer à la culture, frayer partout la route au travail, à l'industrie, au commerce, et assurer partout le progrès des sciences, des lettres, des arts, on est bien forcé de reconnaître que ces moines n'ont pas tari la vie, mais qu'il l'ont répandue, améliorée, élevée, et que leurs noces célébrées à l'autel ont été les plus fécondes de toutes en fruits de grâce, de salut et de bénédictions. Qu'avez-vous fait, ô révolutionnaires, de ces palais bâtis par la continence et où la pauvreté a trouvé jusqu'au dernier jour et un refuge et une aumône ? Qu'en avez-vous fait ? Là, c'est une écurie, ailleurs un haras, ailleurs une prison, ailleurs des ruines ; mais ce n'est plus l'ordre, le mouvement, la vie ; c'est l'instabilité, c'est l'agitation, c'est la fièvre du changement, c'est le vice, le silence et la mort.

Eh bien ! à défaut de ces cloîtres dont l'histoire tient une si grande place dans les annales du monde, je

vous mènerai dans nos hospices et dans nos refuges, et je vous demanderai si elles ne sont pas de vraies mères et mille fois plus mères que vos mères ne le seront elles-mêmes, ces sœurs de la Compassion, de la Miséricorde, du Refuge, de la Charité, dont le nom seul indique l'emploi et justifie la vocation exceptionnelle. La femme qui est mère appartient avant tout à ses enfants. Elle leur doit son amour, son travail, sa journée, sa vie. Elle se doit à eux jusqu'au dernier morceau de pain, jusqu'au dernier effort, jusqu'au dernier souffle. Seule, la femme qui est restée étrangère à l'homme peut se dévouer, se sacrifier, se consumer dans le service évangélique de la pauvreté volontaire. Vous savez bien ce qu'elle vaut après s'être dépouillée de tous les sentiments de la nature pour revêtir ceux de la grâce, comme elle adopte l'orphelin, comme elle panse le blessé, comme elle soigne le malade, comme elle accueille le vieillard. Et il y a dix-huit siècles que ce miracle se perpétue et se renouvelle, sous tous les climats, dans toutes les races, dans toutes les classes de la société, enlevant aux rois leurs filles, pour en faire les servantes et les mères des pauvres, au monde ses plus belles fleurs, pour en répandre le parfum dans toute l'Église et en faire jouir les indigents, les petits, les malheureux, les déshérités de la terre et du siècle. Et après trois siècles d'expérience, quand la Réforme s'est aperçue qu'au chevet de ses malades et de ses soldats on cherchait cette femme qui n'épouse que le Christ, mais qui, dans le Christ, épouse et sert toutes les misères, elle a institué l'ordre des diaconesses, avec l'assurance d'une dot et l'espérance d'un riche établissement. Au lieu du célibat, il faut, pour soutenir cette servante des pauvres,

la perspective d'une alliance. Ce n'est pas le ciel que la diaconesse regarde, c'est la terre. Elle ne renonce pas au mariage, elle l'ajourne. Elle ne se donne pas, elle se prête. Il lui manque la grâce du sacrifice pour briser ses liens et se sentir tout à fait mère, toujours mère, mère jusqu'à la fin de sa carrière. Cette grâce anime encore la sœur de Charité, quand ses mains tremblent et quand son dos est courbé par l'âge; elle en fait l'épouse du Christ et la mère des malheureux jusqu'aux dernières extrémités de la vieillesse; elle lui donne des secondes et des troisièmes noces, et ces noces sont toujours fécondes. Elle fait fleurir sous le bandeau du cloître la parure de ses cheveux blancs, et la nature tressaillirait d'allégresse si elle pouvait voir combien cette chevelure est belle, et que de roses, que de lis, la main des anges y a semés pour la fête éternelle des noces de l'Agneau.

Je renonce à compter, car il faut finir, les bienfaits publics du sacerdoce virginal. La mission du prêtre est de continuer le ministère du Christ parmi les hommes. C'est pourquoi il fallait affranchir son ministère du lien matrimonial, lui ôter le souci des choses temporelles, lui rendre cette franche allure, cette liberté de langage, cette indépendance de caractère et de sentiment qui ne relèvent que du devoir, jamais de l'intérêt. Que d'hommes seraient vraiment grands et forts, et qui, sans souci pour eux-mêmes du côté de la fortune et de l'avenir, hésitent, pâlisent, se taisent, pour ne pas entraver la carrière d'un fils ou pour satisfaire la vanité d'une femme! Jésus-Christ a voulu laisser à son Église le soin de juger cette question et à son sacerdoce le soin de pourvoir à sa propre dignité, en gardant la loi du célibat. Ce n'est pas une loi



divine, mais une loi ecclésiastique d'une haute discipline, d'une souveraine convenance, et dont les hommes recueillent encore plus d'avantages que Dieu n'en tire de gloire. Cette loi s'est établie peu à peu, mais dès l'origine même du christianisme. En recrutant parmi les hommes mariés les premiers membres du ministère épiscopal, on commença à faire des conditions et des réserves : *L'évêque, dit saint Paul, ne peut avoir été le mari que d'une seule femme.* Voilà la règle que l'Apôtre formule deux fois, en écrivant à ses plus chers disciples, à Tite <sup>1</sup> et à Timothée <sup>2</sup>. Puis la loi de la continence fut imposée aux ecclésiastiques jusque dans le mariage. Le choix de l'Église se restreignit un peu plus tard aux hommes non mariés et pour le moins aux veufs. Enfin, longtemps avant que l'ère des persécutions fût terminée, le vœu de la virginité absolue était devenu la règle commune. Les âmes d'élite étaient sorties en assez grand nombre du sein de la corruption païenne pour que l'Église, encore errante et persécutée, mais confiante dans la promesse de son divin fondateur, crût que le service virginal de l'autel était désormais assuré. Assez d'oreilles dociles s'étaient ouvertes à la parole du Maître : *Que celui qui peut comprendre ceci le comprenne.* Mais toutes les races n'ont pas entendu et compris cette parole de perfection. L'Église admet encore pour les Grecs et pour les Maronites des tempéraments à la loi du célibat. Là, elle n'autorise pas le prêtre à se marier, mais elle confie le sacerdoce à des hommes qui vivent dans le mariage, et elle réserve au célibat les fonctions épiscopales.

1. *Tit.*, I, 6.

2. *I Tim.*, III, 2.

Hélas ! cette tolérance n'a pas sauvé les Églises d'Orient de la décadence ou de l'humiliation. Les âmes virginales y sont plus rares, et le bienfait de la chasteté sacerdotale s'y fait moins sentir. Ces sources de force et de vie qui jaillissent de la nature purifiée par le sacrifice ne coulent guère que dans les cloîtres, loin des regards des hommes. Ce commerce incessant de Dieu avec l'âme qui lui est consacrée, n'est pas comme dans des contrées plus heureuses, le don de chaque paroisse et l'exemple des moindres chrétientés. La chair, le sang, les intérêts de la famille, les considérations personnelles, prévalent, en mille circonstances, sur les intérêts de l'âme. On se sent moins près de Dieu et du ciel. Ce que vaut un prêtre à l'âme virginale, on le sent là surtout où l'on en est privé. Le sacerdoce y a quelque chose de terrestre. La confiance se donne avec moins d'abandon, le ministère est presque sans autorité, la piété languit. On dirait que Dieu s'est détourné de ces Églises si longtemps florissantes, et qu'il regarde sans intérêt leur grandeur déchuë, parce que la loi du sacrifice n'y est pas assez comprise ni assez appliquée. Ceux qui tiennent la place du Christ dans le gouvernement des âmes sont obligés de le suivre et de l'imiter. Mais malheur au prêtre qui ne le suit que jusqu'à la cène ! Il faut aller, comme saint Jean, jusqu'au Calvaire. Il faut que le sang, la chair, toutes les concupiscences terrestres, soient crucifiées, et c'est seulement du haut de la croix du célibat que le prêtre, apparaissant comme un bienfaiteur de l'humanité, peut continuer, avec une efficacité réelle et durable par sa parole et par ses œuvres, la prédication de Jésus-Christ.

Opposez à ce spectacle de l'Orient affaibli le spectacle de l'Occident régénéré. Il était entré dans les des-

seins de Dieu de choisir les derniers restes du peuple romain et les barbares vainqueurs de ce peuple roi, pour y faire naître, croître et grandir une race sacerdotale, tout à fait exempte de la paternité charnelle, et qui pratiquât, sans exception, à tous les degrés de la hiérarchie, dans le clergé séculier comme dans le clergé régulier, la chasteté parfaite. Il a demandé ce miracle, il l'a obtenu, il l'a perpétué. C'est pour récompenser ces nations fortes et fidèles qu'il leur a donné avec tant d'abondance la grâce des missions. C'est parmi elles qu'il faut chercher les grandes âmes, les héros et les saints. C'est là et c'est là seulement qu'on trouve, depuis le iv<sup>e</sup> siècle, le sel de la terre qui ne s'est pas affadi, la lumière du monde qui n'est mêlée d'aucunes ténèbres, et les pierres du sanctuaire vraiment brillantes, parce qu'elles n'ont pas été profanées par le contact de la chair et du sang.

Grâces en soient rendues à l'Église notre mère, à l'énergie de ses papes, aux prescriptions de ses conciles, aux vertus de ses saints, le vœu de virginité est devenu une puissance, et cette puissance a sauvé le monde.

C'est le célibat du prêtre qui rend facile la confession des fidèles, car on n'oserait guère confier ses secrets à l'homme qui a rendu une femme maîtresse des siens.

C'est le célibat du prêtre qui a maintenu une ligne de démarcation profonde entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, car une fois qu'il eût été possible de transmettre les bénéfices de l'Église, comme les fiefs et les charges, par voie d'hérédité et de succession, le prince et l'évêque auraient été perpétuellement confondus dans la même personne, l'Église aurait été asservie à l'État, la conscience aurait cédé à la force, et les

derniers vestiges de la dignité humaine auraient disparu.

C'est le célibat qui, en préservant le prêtre de l'ambition, centuple ses forces pour le dévouement. La virginité en fait un ange. Mais ne faut-il pas les ailes de l'ange pour voler au chevet des mourants malgré la peste, pour descendre aux cris des blessés malgré la balle, pour aller chercher, à travers des espaces immenses de terre et de mer, l'infidèle, le païen, l'enfant, l'esclave, l'âme, ce mot dit tout, l'âme qu'il faut sauver, dans quelque île lointaine qu'elle habite, à quelque grossière idole qu'elle ait jusque-là porté son encens ? Mais ne faut-il pas la langue, les vertus, l'autorité d'un ange, pour travailler sans relâche à sanctifier les mariages et à les rendre féconds ? Écoutez M. de Maistre : « Toutes les religions du monde, sans en excepter même le christianisme séparé, s'arrêtent à la porte de la chambre nuptiale. Une seule religion entre avec les époux et veille sur eux. Un voile épais couvre son action ; mais il suffit de savoir ce qu'elle est pour savoir ce qu'elle fait. Ce qu'elle obtient dans le monde n'est connu que de ce petit nombre d'hommes qui peuvent, qui savent et qui veulent absolument savoir <sup>1</sup>. »

O prêtres de Jésus-Christ, gardez donc et vos ailes et vos liens, et, du haut de ces régions supérieures que vous habitez, jetez la lumière au fond des consciences. Ah ! bien loin que votre célibat nuise à la population, il n'y a rien de plus fécond que votre stérilité. Votre parole est toujours libre sur vos lèvres, vous n'avez fait ni pacte ni compromis avec les lâchetés de notre siècle, vous dites la vérité à tout le monde,

<sup>1</sup> J. DE MAISTRE. *Du Pape*, liv. III,

vous rappelez la morale, vous pesez les hommes dans la même balance, et il n'y a ni fortune, ni position sociale, ni considération humaine qui puissent obtenir grâce devant vous, quand vous prêchez les lois, les devoirs et l'honneur du mariage. Et vous aussi, vous avez quelquefois ici-bas la joie des secondes noces. C'est là que votre fécondité apparaît dans toute sa grandeur et dans toute sa beauté. Appelez-le, en toute vérité, le père de toute sa paroisse, ce prêtre que toute sa paroisse accompagne à l'autel, après cinquante ans de sacerdoce. Dieu seul sait combien, dans cette foule immense qui se presse autour de ses cheveux blancs, il y a d'époux dont il a remué la conscience en leur montrant ce que saint François de Sales appelle *les lois du saint lit conjugal*. Dieu seul sait que d'âmes doivent à ses conseils, à ses reproches, peut-être à ses saintes menaces, d'avoir été appelées à la vie, quand le crime allait les refouler dans le néant ! Dieu seul le sait, mais un jour ces âmes le salueront à son passage dans un monde meilleur, l'escortent de leurs remerciements et de leurs louanges au tribunal du Souverain Juge, et, lui formant la plus belle couronne qu'un père puisse trouver dans sa postérité, iront s'asseoir avec lui dans la joie radieuse des noces éternelles.

---



## TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

---

### **Première Conférence.**

#### LA NATURE ET LA GRACE.

Après avoir étudié, dans les précédentes conférences, Dieu, Jésus-Christ, l'Église, le décalogue, nous nous proposons d'étudier le mystère de la grâce et des sacrements. La première question qui se présente nous fait passer, par une transition facile, de l'étude du décalogue à l'étude de la grâce. Pouvons-nous par nous-mêmes garder les commandements de Dieu? Interrogeons là-dessus la nature et la grâce.

1° Comment l'hérésie et l'incrédulité ont méconnu ces deux forces. Pélagé, Socin, les rationalistes modernes, ont exagéré les forces de la nature, prétendant que l'homme se suffit à lui-même et qu'il trouve en soi tout ce dont il a besoin pour parvenir à sa fin. Manès, Wicléf, Jean Huss, Luther, Mélanchthon, Jansénius, ont dépouillé l'homme de sa liberté, et en exaltant la grâce, détruit la nature, la moralité et la raison.

2° Comment l'Église catholique enseigne la distinction radicale qui sépare les deux forces et l'économie divine qui

les unit. Distinction de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel. Cette distinction, qui commence avant le péché, subsiste encore. Les deux ordres, quoique émanés de Dieu, diffèrent cependant d'origine, de substance, de développement et de but. Mais dans l'un et dans l'autre l'action de Dieu suit une voie analogue. Dieu se voile pour se donner, et il se fait sentir et deviner plutôt qu'il ne se montre.

3° Comment, soit dans l'ordre naturel, soit dans l'ordre surnaturel, le concours de Dieu est nécessaire à l'humanité. Même avant la chute, par suite de sa double nature, l'homme avait besoin du concours de Dieu pour pratiquer toutes les vertus morales, fuir tous les vices, soutenir jusqu'à la fin le combat de la chair contre l'esprit. Après la chute, la raison est devenue plus courte encore, et la volonté, déjà portée au mal, a encore moins de force pour aller au bout d'elle-même. De là l'impérieuse nécessité du concours divin. Enfin, quand nous nous élevons à l'idée de notre vocation surnaturelle, il est assez évident qu'il faut approprier les moyens à la fin et que Dieu, par une grâce toute spéciale, peut seul surnaturaliser la raison et la volonté pour élever l'homme jusqu'à lui dans la gloire.

CONCLUSION. Nous avons besoin de la grâce, et c'est par la grâce que tout vit, s'anime et se soutient dans le monde.

T. I<sup>er</sup> 1 à 29

### **Deuxième Conférence.**

#### **DE LA SOURCE ET DE LA DISTRIBUTION DE LA GRACE.**

Prenons la grâce dans un sens plus restreint et entendons-la de l'ordre surnaturel seulement. Trois mystères se présentent ici. Quelle est la source de la grâce? Comment se fait la distribution de la grâce? Y a-t-il des âmes prédestinées à la grâce et par suite à la gloire?

1° Dieu est l'unique auteur de la grâce, et l'Homme-Dieu

en est l'unique source. C'est par son Incarnation que l'Homme-Dieu l'a ouverte, il l'a augmentée par les mérites de sa vie, il y a mis le comble par sa passion et par sa mort. Son premier sermon sur la grâce a été fait à la Samaritaine ; c'est du haut de sa croix qu'il a épanché sur le monde les flots de sa grâce et qu'il a commencé à attirer tout le monde à lui.

2° La distribution de la grâce est un mystère plus grand. Deux principes aident à le pénétrer. La grâce est universelle, mais elle est intégrale. Jésus-Christ est mort pour tous les hommes, et tous les hommes peuvent se sauver par l'application de ses mérites. Mais Jésus-Christ, en donnant à tous les hommes des grâces suffisantes, donne à plusieurs des grâces efficaces ou des grâces de choix. L'usage que l'homme fait de la grâce aide à son efficacité ; au contraire, l'abus qu'il en fait en la négligeant la laisse à l'état de grâce suffisante. C'est par l'usage et l'abus de la grâce que l'homme se sauve ou se perd volontairement.

3° Le mystère de la prédestination est le plus grand de tous les mystères dans les questions de la grâce. Dieu nous prédestine d'abord à la grâce, puis à la gloire, en prévision de nos mérites. Ces prévisions ne sauraient empêcher l'homme de disposer lui-même de son salut et de son éternité.

CONCLUSION. Ces trois mystères doivent rassurer notre foi ; ce ne sont que des mystères de miséricorde et d'amour.

T. I<sup>er</sup> 30 à 51

### Troisième Conférence.

#### LA GRACE SANCTIFIANTE ET LA GRACE ACTUELLE.

Entrons dans l'étude plus intime encore de la grâce, en distinguant l'état où elle nous met de l'action qu'elle exerce, et en signalant ses merveilleux effets.

1° Qu'est-ce que la grâce sanctifiante ? C'est l'état d'une

âme que le Saint-Esprit habite, qui est ornée par les trois vertus de foi, d'espérance et de charité, et qui commence à vivre de la vie éternelle. On peut la perdre, mais on peut la recouvrer. Elle peut diminuer, mais elle peut s'accroître. C'est la grâce de la persévérance finale qui la couronne.

2° Qu'est-ce que la grâce actuelle ? C'est un secours que Dieu nous accorde pour prévenir, aider et compléter notre volonté. Ici se présente le redoutable problème de l'action de Dieu et de la liberté de l'homme. Ce sont deux faits certains, et l'impossibilité de les accorder ne nous donne pas le droit de les nier. Encore infidèle, déjà pécheresse, toujours docile, l'âme garde la liberté de recevoir la grâce ou de la refuser. Mais elle peut toujours mériter le ciel. Tous les élus ont mérité le ciel, mais à des degrés différents.

3° La vie surnaturelle, soit dans son état, soit dans son action, produit les plus merveilleux effets. L'homme de la nature a beau les nier, ce sont des faits, ces faits appartiennent à l'histoire, et ceux qui n'admettent que ce qui se touche et ce qui se voit sont forcés d'y voir autre chose que l'imagination et l'aveuglement. En niant la grâce, on finit par renoncer à la raison.

CONCLUSION. Ne tremblons pas à la vue des dangers de l'Eglise et confions-nous à la grâce de Dieu. Le règne de la grâce est loin de toucher à sa fin. Spectacle qu'offre le monde catholique à l'approche du nouveau concile œcuménique. Le monde est encore une fois touché et remué par la grâce.

T. I<sup>er</sup>, 52 à 71

### Quatrième Conférence.

## DES SACREMENTS EN GÉNÉRAL.

### LEUR NATURE ET LEUR OBJET.

Le Calvaire est la source de la grâce, les sacrements en sont les canaux. Pour apprécier la nature et l'objet des

sacrements, il faut répondre à deux questions de catéchisme : Qu'est-ce qu'un sacrement ? Combien y a-t-il de sacrements ?

1° Qu'est-ce qu'un sacrement ? Les sacrements signifient la grâce ; or, il n'y a rien de plus conciliable avec les données et les exigences de notre raison. Il est souverainement raisonnable que Dieu parle à l'homme par des signes, car dans l'ordre de la nature comme dans l'ordre de la grâce tout repose sur un ensemble de signes extérieurs, nécessaire à l'homme à cause des deux substances dont son être se compose et qui agissent l'une sur l'autre. Les sacrements confèrent la grâce, ils la confèrent par eux-mêmes, directement et immédiatement. Cette force s'explique quand on la compare aux forces du génie et du travail de l'homme. Mais elle est la force de Dieu même, et c'est pourquoi, quelque soit le mérite du ministre, elle opère ce qu'elle dit, elle produit la grâce.

2° Combien y a-t-il de sacrements ? Les sept sacrements forment entre eux comme un merveilleux concert et s'adaptent à toutes les phases de la vie. Il y en a cinq qui sont appelés individuels et qui nous donnent, nous rendent ou accroissent en nous la vie de la grâce. Les deux autres propagent et ordonnent la vie sociale dans l'ordre surnaturel. Le protestant Gœthe a reconnu et regretté ce bel ordre ; l'Eglise catholique le garde dans toute son intégrité et toute sa grandeur.

CONCLUSION. Quand on est sorti de ce cercle harmonieux et divin par l'indifférence, il faut y rentrer par la ferveur. Exemple de Lamartine, qui est mort et qui a été enseveli dans la grâce de l'Homme-Dieu.

T. I<sup>er</sup>, 72 à 95



**Cinquième Conférence.****DES SACREMENTS EN GÉNÉRAL.****LEURS ÉLÉMENTS, LEUR NOMBRE ET LEUR INSTITUTION.**

En étudiant les éléments, le nombre et l'institution des sept sacrements, on voit, dans un jour plus éclatant encore, comment la sagesse de Dieu aide à l'ignorance de l'homme, et avec quelle miséricorde sa bonté soulage notre misère.

1° Les éléments matériels qui entrent dans la composition des sacrements sont l'eau, qui est comme le fond et le support de toute la nature ; l'huile, qui exhale dans l'air une bonne odeur ; le pain, qui sort de la terre et qui en marque la force nutritive ; le vin, qui soutient le corps de l'homme et qui réjouit son cœur. Ils symbolisent toute la création et nous élèvent de l'ordre de la nature à celui de la grâce.

2° Le nombre des sacrements a quelque chose de sacré, qui marque encore mieux la réconciliation de Dieu avec l'homme. Dans la symbolique chrétienne, le nombre trois est la signature de Dieu, le nombre quatre la signature de l'homme. Le nombre sept est la signature du contrat passé entre Dieu et l'homme sur la table des sacrements.

3° Il est de foi que Notre-Seigneur Jésus-Christ a institué les sacrements. L'Écriture sainte l'établit, la tradition le confirme, les Églises qui se sont séparées de l'Église catholique ont retenu cette institution et rendent ainsi témoignage à son antiquité et à son origine.

**CONCLUSION.** Quand l'Écriture, la tradition, les Pères, l'histoire ne le diraient pas si haut, nous le croirions encore, parce que la bonté de Dieu nous persuade cette divine institution et que nos besoins la demandent. T. I<sup>er</sup>, 96 à 114

**Sixième Conférence.****LE BAPTÊME.**

Le baptême est la porte où l'âme entre dans la vie de la grâce ; étudions la nature, la nécessité et les effets du baptême.

1° Qu'est-ce que le baptême ? C'est le sacrement de la régénération au moyen de l'eau par la parole. Le baptême a été institué le jour où l'Homme-Dieu a sanctifié l'eau par l'attouchement de son corps et où la Trinité manifesta sa présence. Mais l'ordre de recevoir ce sacrement ne fut donné que par Jésus-Christ. L'eau et la parole sont les deux éléments du baptême, l'eau, qui fournit la matière du sacrement, la parole qui lui donne sa forme.

2° La nécessité du baptême s'étend à tous les hommes, mais l'Église n'épargne rien pour leur en administrer la grâce. Elle donne le nom et la vertu du baptême soit au courage héroïque, soit à la charité parfaite. Les enfants qui ne l'ont point reçu seront exclus du ciel, dont ce sacrement seul peut ouvrir la porte, mais ils demeureront après leur mort dans l'ordre naturel, ils ne maudiront point la vie, et ils auront les jouissances modestes de ce bonheur relatif et inférieur.

3° Dans l'ordre naturel comme dans l'ordre surnaturel, le fruit du baptême, c'est le salut. Dans l'ordre naturel, ce fruit se nomme justice, honneur, civilisation ; dans l'ordre surnaturel, c'est la grâce, c'est la gloire.

CONCLUSION en faveur de *l'œuvre de la sainte Enfance*, qui prend pitié des petits enfants abandonnés et qui, pour leur procurer le baptême, sollicite et recueille les aumônes des fidèles, au grand scandale de l'ignorance et de l'impiété.

T. I<sup>er</sup>, 115 à 138

## Septième Conférence.

## LA PÉNITENCE.

## DE LA CONTRITION.

La pénitence est un autre baptême, une autre porte ouverte à l'âme pour rentrer dans la grâce. C'est l'homme qui en fournit la matière dans sa contrition, sa confession et sa satisfaction. Cherchons dans le spectacle de la croix des motifs de contrition parfaite.

1° Au jardin des Olives, l'Homme-Dieu a vu toute la laideur du péché. Description de son agonie. Cette agonie est bien propre à inspirer une contrition intérieure, souveraine, universelle et surnaturelle. Ou bien il faut accuser l'Homme-Dieu de s'être contristé sans motif, ou bien il faut détester avec lui les fautes qu'il expie sans les avoir commises.

2° A Jérusalem, l'Homme-Dieu a éprouvé toute la malice du péché. Ce Judas qui trahit, ce Pierre qui renie, ce Caïphe qui ment, cet Hérode qui raille, cette foule qui insulte, ce Pilate qui déteste tous ces crimes et qui y met le comble par sa politique et sa faiblesse, offrent le concours le plus complet de l'hypocrisie, du reniement, du mensonge, de l'insulte et de la lâcheté.

3° Au Calvaire, l'Homme-Dieu a porté toute la peine du péché. Là, par le genre, l'éclat, la durée, les angoisses de son supplice, il expie non-seulement tout péché, mais le péché tout entier.

CONCLUSION. Que la croix demeure donc au-dessus de nos têtes et que la société vienne enfin se repentir et se confesser à ses pieds.

T. I<sup>er</sup>, 139 à 164

**Huitième Conférence.****LA PÉNITENCE.****DE LA CONFESSION.**

Ce n'est pas assez pour la pénitence que notre cœur soit brisé par la contrition, il faut que notre esprit se soumette par la confession.

1° Il faut se confesser, c'est un besoin naturel à l'homme ; ce besoin est de tous les jours ; on le trouve dans toutes les sociétés ; enfin il n'y a personne qui se confesse plus souvent que celui qui n'a pas de confesseur. Quand on ne se confesse plus au prêtre, on se confesse à ses compagnons de débauche, à son médecin, à ses complices. Essayez de la vraie confession, le prêtre qui la reçoit est fidèle et discret jusqu'au martyre.

2° Il faut se confesser au prêtre, c'est une loi que Jésus-Christ lui-même nous a faite, car il est impossible d'assigner à cette loi un autre auteur ; les prêtres ont confessé dans tous les siècles, les apôtres ont confessé, Jésus-Christ lui-même a confessé la femme adultère, la Samaritaine et le bon Larron.

3° Il faut se confesser au moins une fois l'an ; cette loi de la confession annuelle importe singulièrement à la paix de l'âme, à l'honneur et à la tranquillité de la famille, à la grandeur et à la prospérité de l'État.

CONCLUSION. Faisons des vœux pour que tous les âges, tous les sexes, toutes les conditions aient le courage de remplir le grand devoir de la confession sacramentelle.

T. I<sup>er</sup>, 165 à 190

**Neuvième Conférence.**

## LA PÉNITENCE.

## DE LA SATISFACTION.

La volonté de satisfaire à Dieu et au prochain est le troisième élément que le pécheur fournit pour composer en quelque sorte la matière du sacrement de pénitence. La théologie et l'histoire nous apprennent comment l'Église nous impose les satisfactions de la pénitence chrétienne et comment ces satisfactions tournent à la gloire de Dieu et au profit de l'humanité.

1° L'obligation de satisfaire a été imposée de tout temps à l'homme pour se réintégrer dans la grâce et dans la justice. Toute la valeur de notre pénitence vient de Jésus-Christ. Cependant, quand nous avons confessé nos fautes, il reste communément une peine à subir. La véritable pénitence ne consiste pas seulement à changer de vie, il faut faire des œuvres de satisfaction. L'âme mortifiée par l'humiliation, la prière et l'aumône, est mieux retenue sur la pente de l'abîme.

2° Le christianisme n'est pas autre chose que l'histoire de nos satisfactions, unies aux satisfactions infinies de Jésus-Christ; c'est l'histoire même du monde civilisé. Cette histoire commence au cénacle, se continue dans les solitudes, se perpétue dans les cloîtres. Les croisades en sont un héroïque et touchant épisode. Nos monastères, nos hospices, nos pèlerinages, nos cathédrales, doivent une partie de leurs trésors à la satisfaction chrétienne, et les beaux-arts y ont trouvé une matière inépuisable.

CONCLUSION. L'impiété moderne ayant rendu la confession plus rare et par là même la réparation du péché plus difficile, Dieu nous frappe pour nous dépouiller des fruits de l'injustice et nous retirer de l'ivresse où l'impiété veut nous ensevelir.



**Dixième Conférence.**

## L'EUCCHARISTIE.

## DES CONVENANCES ET DES HARMONIES DE CE MYSTÈRE.

Parler de l'Eucharistie, c'est parler sous un autre titre de l'Homme-Dieu et de l'Eglise. L'Eucharistie, c'est le tout de l'Homme-Dieu ; l'Eucharistie, c'est le tout de l'Eglise.

1° L'Eucharistie est le tout de l'Homme-Dieu, parce que Dieu et l'homme se rencontrent et s'unissent intimement dans ce mystère. Avant de savoir par l'Évangile que l'Eucharistie a été instituée, la raison nous explique d'avance les convenances suprêmes de cette institution et du côté de Dieu et du côté de l'homme. Du côté de Dieu, qui satisfait ainsi l'excès de son amour ; du côté de l'homme, qui, par un excès de misère et de faiblesse, éprouve le besoin continu de trouver Dieu et de s'appuyer sur lui.

2° L'Eucharistie est dans l'Eglise le tout du dogme, de la morale et du culte. Au ciel et sur la terre, tout se tourne vers elle. Cette pensée a été admirablement rendue par Raphaël dans la *Dispute du saint Sacrement*. En étudiant les détails de cette fresque, on comprend et on pénètre toutes les harmonies du mystère.

CONCLUSION. Faisons-nous les apôtres de l'Eucharistie, entrons dans la science divine et tournons-nous vers le Saint-Sacrement, qui est, au ciel et sur la terre, l'objet unique et véritable de toutes les adorations et de tous les amours.

T. I<sup>er</sup>, 211 à 239

**Onzième Conférence.**

## L'EUCCHARISTIE.

## DE LA PRÉSENCE RÉELLE.

Après avoir étudié les convenances et les harmonies de l'Eucharistie, il faut en établir la vérité dogmatique. La pré-

sence réelle est un mystère, mais la raison n'a rien à lui opposer ; elle est un miracle, mais la foi ne saurait en douter, car ce miracle est établi sur les plus solides preuves.

1° Exposé du mystère. Ce mystère n'a rien d'inconciliable avec les notions de substance, de corps et d'espace. Il est dans l'ordre surnaturel ce qu'est dans l'ordre naturel le mystère de la parole. Autres analogies tirées de la pétrification, de la photographie, de la télégraphie électrique. Ces exemples démontrent comment, même dans la nature, les accidents se séparent de la substance, comment les corps peuvent subsister à la manière des esprits, comment enfin l'espace, qui est le lieu des corps, peut être occupé presque simultanément, sur plusieurs points à la fois, par la même pensée et la même parole.

2° Exposé du miracle. La présence réelle nécessaire à la nouvelle alliance pour qu'elle ne demeure pas au-dessous de l'ancienne, a été clairement promise par Jésus-Christ dans la synagogue de Capharnaüm. Cette promesse a été tenue dans la dernière cène par l'institution de l'Eucharistie et du sacerdoce. Elle continue à se vérifier dans l'Eglise, car Jésus-Christ n'a pas cessé d'établir par les miracles les plus signalés qu'il est présent à l'autel et en tant qu'homme et en tant que Dieu.

CONCLUSION. L'auteur, après avoir signalé les miracles de la présence réelle opérés dans plusieurs églises de Rome sur les autels où célébraient saint Bernard et saint Grégoire le Grand, supplie ces deux saints d'être propices à l'âme de Montalembert, leur défenseur et leur historien, qui vient de sortir de ce monde.

T. I<sup>er</sup>, 240 à 273

**Douzième Conférence.**

## L'EUCCHARISTIE.

## DU SACRIFICE DE LA MESSE.

L'Eucharistie est à la fois un sacrifice et un sacrement. Ce sacrifice est le même qui a été offert une fois sur le Calvaire et qui se continue tous les jours sur l'autel.

1° Le sacrifice du Calvaire a réconcilié le Ciel irrité avec la terre coupable en offrant une victime pure, une victime sanglante, une victime immolée, dont la chair avait servi d'aliment dans la dernière cène. C'est ainsi que le Verbe fait homme, réalisant les figures et vérifiant les prophéties a réuni dans sa personne toutes les qualités propres à faire agréer le sacrifice attendu dès le commencement.

2° Le sacrifice de l'autel continue celui du Calvaire sous forme non sanglante. Le prix de cette oblation est infini. Il s'offre dans tous les lieux et se renouvelle à toutes les heures. Il dure depuis l'abolition des sacrifices de l'ancienne loi. Il durera jusqu'à la fin des temps, selon la promesse de Jésus-Christ.

CONCLUSION. L'Eglise seule offre le vrai sacrifice; les juifs n'ont plus qu'un souvenir, les protestants n'ont plus qu'une ombre. Appel à nos frères séparés pour se réunir autour du véritable autel.

T. I<sup>er</sup>, 274 à 296

**Treizième Conférence.**

## L'EUCCHARISTIE.

## DE LA LITURGIE DU SAINT SACRIFICE.

Pour achever cette esquisse du sacrifice de la messe, il faut en expliquer la liturgie, en faisant une étude sur l'autel, sur

les vêtements du prêtre, sur les cérémonies et les prières qui précèdent, qui accompagnent et qui suivent l'oblation sainte.

1° L'autel est un tombeau, mais un tombeau d'où la vie s'exhale. Sa forme première se retrouve dans les catacombes. Peintures et symboles qui le décorent. On emploie, pour en faire un trône de gloire, tantôt la richesse de la matière, tantôt la beauté et la perfection du travail. L'idée de grandeur, de vie et d'immortalité que donne l'autel, perce et domine toujours jusque dans la décadence de l'art. Les vêtements du prêtre et des ministres révèlent la même pensée. Signification particulière de l'amict, de l'aube, du manipule, de l'étole, de la chasuble. Couleurs variées des ornements. Vêtements du diacre, l'étole et la dalmatique. Manipule et tunique du sous-diacre. Ces deux ministres représentent les deux Testaments.

2° Prières qui précèdent l'oblation : Le psaume *Judica me* ; le *Confiteor* ; l'*Introit* ; le *Kyrie* ; le *Gloria* ; les oraisons, l'épître, l'évangile et le *Credo*. La seconde partie de la messe comprend l'offrande du pain et du vin, la préface, le *Sanctus*, le canon, la consécration, le *Pater*, l'*Agnus*, le *Domine, non sum dignus*, la communion du prêtre et des fidèles. L'action de grâces compose la troisième partie de la messe : dernières oraisons, *Ite, missa est*, bénédiction, dernier évangile.

CONCLUSION. En quelque langue et sous quelque rite que la messe se célèbre, la messe est toujours la même. La messe célébrée dans la salle du concile du Vatican fait ressortir la divine unité de l'Eglise dans la variété des langues et des rites.

**Quatorzième Conférence.****L'EUCCHARISTIE.****DE LA COMMUNION.**

L'Eucharistie n'est pas seulement un sacrifice à offrir, c'est une nourriture à recevoir. Faut-il communier ? Quand faut-il communier ?

1° Faut-il communier ? La raison elle-même nous le persuade ; notre âme le demande ; Jésus-Christ, l'Eglise, la tradition, tout nous l'impose. Ces trois points sont démontrés par une étude attentive de notre âme et de nos besoins, par des textes décisifs empruntés à l'Évangile et par la pratique constante de la société chrétienne. La communion est pour le juste qu'on immole une consolation, pour le criminel que l'on punit une espérance, pour tous un devoir.

2° Quand faut-il communier ? De la première communion : des émotions et des souvenirs de ce grand jour. De la communion pascale : ceux qui s'en éloignent pèchent ou contre la raison, ou contre l'honneur, ou contre la foi. De la dernière communion ou du saint viatique : gardons-nous de redouter ce dernier devoir ou d'en redouter l'accomplissement.

CONCLUSION. Faisons notre dernière communion en suivant l'exemple que nous donne le peuple de Rome. Là elle est toujours publique, toujours solennelle, toujours édifiante.

T. I<sup>er</sup>, 321 à 344

**Quinzième Conférence.****L'EUCCHARISTIE.****DE LA COMMUNION SACRILÈGE.**

La communion est, selon les dispositions avec lesquelles on la reçoit, un mystère de malédiction ou un mystère de



gloire. Il faut sonder aux pieds de la croix le mystère de malédiction, et l'histoire de Judas suffit à nous le faire comprendre.

1° Le jardin des Olives est le théâtre de la perfidie de Judas. Tout son crime se retrouve dans l'indigne communion, car on y retrouve une malice profonde, une ingratitude affreuse et une cruelle hypocrisie.

2° La ville de Jérusalem est le théâtre du désespoir de Judas. Là, il porte son arrêt contre lui-même, il s'accuse, il se juge, il se condamne, le monde le repousse, sa foi l'abandonne, et il va se pendre à un figuier. Judas a été maudit comme Caïn ; comme Caïn, Judas est damné.

3° Le Calvaire n'a pas vu Judas, et cependant le Calvaire avait pour lui des espérances de pardon. Que l'indigne communiant monte au Calvaire, et qu'après avoir imité Judas dans son crime, au lieu de le suivre dans son désespoir et dans son malheur, il obtienne grâce et miséricorde.

CONCLUSION. Que le chrétien, avant de se présenter à l'autel, s'éprouve lui-même. T. I<sup>er</sup>, 345 à 368

### Seizième Conférence.

#### L'EUCCHARISTIE.

##### DE LA BONNE COMMUNION.

L'Eucharistie est un mystère de résurrection et de vie pour ceux qui la reçoivent dignement. Les effets de la bonne communion sont très-bien représentés sous les voiles transparents du pain et du vin.

1° Le symbole du vin. Parabole de la vraie vigne. Jésus-Christ est semblable à la vigne par sa nature, par le traitement qu'il subit, par les liens dont on l'attache, par les fruits qu'il donne, par la douce et sainte ivresse qu'il procure à l'âme fidèle dans la vie présente.

2° Le symbole du pain. L'Eucharistie, sous ce symbole,

nous parle de la vie future. Cette vie intéresse à la fois notre âme et notre corps. L'Eucharistie sera pour l'âme, dans la vie future, un pain transfiguré dans la lumière et dans l'amour. Elle dépose dans notre corps un germe d'immortalité et lui assure les privilèges des corps glorieux.

CONCLUSION. Réjouissons-nous, car nous reverrons nos parents et nos amis dans cette immortelle transfiguration, et nous les tiendrons embrassés dans les splendeurs éternelles de l'amour divin.

T. I<sup>er</sup>, 369 à 388

### Dix-septième Conférence.

#### DE LA CONFIRMATION.

##### QU'EST-CE QUE LE SAINT-ESPRIT ?

L'histoire de la confirmation ou, pour mieux dire, du Saint-Eprit, se résume en trois points : comment le Saint-Esprit a été promis au monde dans l'ancien Testament ; comment il a ouvert le nouveau en se répandant selon sa promesse ; comment il vient régénérer tous les hommes jusqu'à la consommation des siècles.

1° Sa présence et son action se révèlent dès le premier verset de la Genèse. On les retrouve dans toute l'histoire des Juifs, dans toutes les prophéties, dans tous les miracles. Joël, Isaïe, Ezéchiel, Zacharie annoncent sa venue et proclament les merveilles qu'il accomplira dans la nouvelle alliance.

2° Le Nouveau Testament nous dit : Le Saint-Esprit est venu. C'est le Saint-Esprit qui de la chair virgineale d'une vierge vivante forme la nature humaine dont le Verbe avait besoin pour nous sauver. Il paraît au baptême de Notre-Seigneur sous la forme d'une colombe. Jésus ressuscité l'annonce et le promet à ses disciples, et cette promesse, accomplie le jour de la Pentecôte, transforme ceux qui la reçoivent en vaillants apôtres et en généreux martyrs.

3° Après la Pentecôte, l'esprit de force et de lumière ne cesse de répandre ses dons. On le voit dans la primitive Eglise par des traits sensibles. Les martyrs, les anachorètes, les apôtres de tous les âges et de tous les pays, ont été remplis et pénétrés de l'Esprit divin. Tableau de la France au XIX<sup>e</sup> siècle, après treize ans de persécution. Les évêques, ministres de la confirmation, rajeunissent cette Eglise par le souffle du Saint-Esprit.

CONCLUSION. C'est aux évêques de refaire aujourd'hui cette nation abaissée et vaincue, en y ressuscitant la grâce de Dieu.

T. II, 1 à 27

### Dix-huitième Conférence.

#### DE LA CONFIRMATION.

##### QUELS SONT LES DONNÉS DU SAINT-ESPRIT ?

Deux mots résument et peignent les principaux effets de la confirmation : la lumière qui transfigure l'esprit, et le courage qui anime et qui transforme la volonté.

1° Des sept dons que reçoit le chrétien devenu parfait, les quatre premiers, science, conseil, entendement, sagesse, lui donnent la lumière. Le don de science commence le prodige, le don de conseil l'augmente, le don d'intelligence le perfectionne, le don de sagesse y met le comble et le couronnement.

2° Nous tenons encore du Saint-Esprit les dons de crainte, de piété et de force, qui forment le caractère et qui le trempent d'une vigueur surhumaine. Le don de crainte, ayant quelque chose d'affectueux et de filial, contient en germe le don de piété, qui nous remplit de tendresse envers le Seigneur. Le don de force consomme tout l'ouvrage. Souffrir et agir, c'est là toute la force, avec la résistance qu'elle commande et l'action qu'elle soutient.

CONCLUSION en faveur de nos monastères et de nos ordres

religieux persécutés par la révolution, qui continuent à souffrir et à agir jusqu'à ce qu'ils fléchissent Dieu en faveur de la société moderne.

T. II, 28-54

### Dix-neuvième Conférence.

#### L'EXTRÊME-ONCTION.

Après la grâce de la confirmation, qui ravit l'esprit du chrétien dans la lumière et qui enflamme son courage jusqu'à l'héroïsme, il faut une grâce pour traverser heureusement le dernier passage : c'est la grâce de l'extrême-onction. Deux tableaux bien divers en feront assez ressortir la nécessité.

1° Spectacle du fidèle mourant qui appelle l'onction sainte et qui reçoit avec elle la paix, la joie et la vie. Ce spectacle, qu'offrent toutes les familles chrétiennes, se trouve dans le récit des derniers moments de saint Louis, et, six cents ans après, dans nos dernières défaites. Mais ce n'est plus un roi qui le donne, c'est toute une armée, c'est tout un peuple, c'est toujours la France. Nos braves ensevelis dans la misère, dans le froid, dans l'oubli, sont sacrés pour la résurrection.

2° Spectacle de la mort qui n'est pas adoucie par les prières et les sacrements de l'Eglise. L'hérétique ignore ce bienfait, l'indifférent le redoute, l'impie le méprise et le bannit de sa présence. Scandales des enterrements solidaires. Que l'âme échappe aux mains des impies qui veulent la perdre, et qu'il ne leur reste que le corps pour assouvir leur rage.

CONCLUSION. Profitons des leçons de l'année pour nous affermir dans nos convictions et pour nous permettre de nous faire apporter de bonne heure l'onction des mourants.

T. II, 55 à 78

**Vingtième Conférence.****LE SACREMENT DE L'ORDRE.****L'INSTITUTION DU SACERDOCE.**

Le sacrement de l'ordre, par lequel la vie spirituelle se transmet et se perpétue dans l'Eglise, est l'institution la plus nécessaire, la plus facile à reconnaître, la plus sainte. Pourquoi le prêtre ? Où est le vrai prêtre ? Qu'est-ce qui fait le bon prêtre ?

1° Pourquoi le prêtre ? Pour être l'auxiliaire et le coopérateur de Dieu dans l'œuvre du salut des hommes. Jésus-Christ est le modèle du prêtre. En attendant sa venue, la terre est initiée au mystère de l'ordre par Adam et les patriarches ; les idolâtres le défigurent sans l'anéantir ; mais la tribu de Lévi en conserve l'honneur et la tradition. Le Verbe fait homme met fin à ces figures et définit, constitue, étend, sans distinction de race ni de pays, le bienfait de l'ordre sacerdotal à la terre entière et à tous les siècles à venir. Cette hiérarchie ne périra jamais, et les impies qui veulent la détruire en démontrent la nécessité parce qu'ils essaient de la reproduire dans les mystères et les initiations de leurs loges.

2° Où est le prêtre ? Là où il y a vocation, ordination et ministère. Ces trois signes ne se trouvent que dans l'Eglise catholique, apostolique et romaine. L'Eglise catholique seule possède le vrai prêtre, parce qu'elle seule fait du prêtre l'homme de Dieu. Dans les sectes protestantes, ni vocation, ni ordination, ni ministère. Le pasteur s'appelle lui-même ; le sacerdoce n'existe plus ; l'enseignement est sans autorité ; point de ministère pour remettre les péchés ni pour confectionner le corps de Jésus-Christ. Ce n'est pas là qu'il faut chercher le vrai prêtre.

3° Le vrai prêtre doit être chaste pour demeurer un bon



prêtre. Le prix de sa gloire, c'est le célibat; c'est par là que le prêtre possède la vraie paternité et enfante les âmes à la foi, à la grâce et à la vie éternelle. La loi du célibat est aussi ancienne qu'elle est nécessaire, et pour une vocation perdue parmi tant de vocations fidèles, on ne saurait dégrader tout le sacerdoce du rang que Dieu lui donne en l'appelant à la vie des anges.

CONCLUSION. Laissez au sacerdoce la liberté du sacrifice ; cette liberté assure le repos de vos foyers, car il vous faut plus qu'à personne, pour vous et pour les vôtres, des prêtres, de vrais prêtres, de bons prêtres. T. II, 79 à 105

### Vingt-unième Conférence.

#### LES POUVOIRS DU SACERDOCE.

Le prêtre, docteur en chaire, juge au confessionnal, sacrificateur à l'autel, enseigne la vérité, rend la justice et prodigue le dévouement.

1° C'est Dieu qui l'envoie pour enseigner, et sa parole est, par cela même qu'elle vient de Dieu, une parole véridique, puissante, libre, immortelle. Cette vérité n'a point d'ombres, cette puissance point de bornes, cette liberté point d'entraves, ce règne point de fin.

2° C'est Dieu qui envoie le prêtre pour juger. Ici, l'on trouve le tribunal, la loi et la sentence de Dieu même. Ce tribunal est un trône de planches, où siège un pauvre prêtre sans assesseur et sans témoin ; cette loi, c'est le décalogue auquel on ne peut retrancher ni une virgule ni un iota ; cette sentence, c'est une grâce que Dieu ratifie..... Malheur aux peuples émancipés du joug de la conscience et qui ne reconnaissent plus ce tribunal, cette loi, cette sentence de grâce !

3° C'est Dieu qui envoie le prêtre pour sacrifier. Sa gloire est de s'immoler à son Père dans ce sacrifice non sanglant,

mais cette gloire est aussi la force, la vie, le salut du peuple. La charité est là dans toute son énergie et dans toute sa grandeur. D'une main, elle ouvre le ciel, de l'autre elle élève la terre ; Dieu et l'homme se tiennent embrassés dans ce sacré mystère, et le banquet eucharistique est le vrai banquet de la fraternité chrétienne.

CONCLUSION. Que la France, pour revenir libre, heureuse et savante, aille s'asseoir aux pieds de la chaire, fréquente le confessionnal et reprenne sa place à la table sainte.

T. II, 106 à 130

### **Vingt-deuxième Conférence.**

#### LA PASSION DU SACERDOCE.

L'Homme-Dieu, qui est l'auteur du sacerdoce, en est aussi le modèle, mais ce modèle, trahi, jugé, condamné, mené à la mort, a subi sur la croix un supplice qui sera jusqu'à la fin des temps, sous une forme ou sous une autre et à des degrés divers, le supplice des apôtres et de ses disciples. Aujourd'hui, la passion du prêtre éternel se continue dans son vicaire avec une vérité et une exactitude bien propres à nous enseigner. Au Vatican et au Calvaire, le Christ et le pape, c'est tout un.

1° Dans le pape, que la malice humaine crucifie, c'est le roi que l'on juge, parce qu'il s'obstine, comme Jésus, à se dire roi, et qu'il est demeuré en dépit de la courte sagesse des uns, de la vaine politique des autres, de l'ambition de plusieurs, le gardien intrépide de cette couronne royale que les siècles ont mise sur sa tête.

2° C'est le prêtre qui s'immole dans le pape comme dans Jésus-Christ. Il reproduit les sentiments et les expressions du testament divin. *Pourquoi m'avez-vous abandonné ?* Mais Dieu n'a abandonné ni saint Grégoire VII à Salerne, ni Pie VI à Valence, ni Pie VII à Fontainebleau. Il n'abandon-

nera pas Pie IX, et Pie IX, insensible à ses propres douleurs, ne voit que les âmes et ne veut que leur salut : *Sitio!*

3° C'est le vicaire de Dieu qui garde toujours au monde l'amour et la vérité. Les papes se sont fait un honneur d'avoir compris avant tous les autres le legs de l'amour, l'*Ecce filius tuus* prononcé du haut de la croix, et Pie IX s'est montré le légataire le plus attentif à remplir toutes les clauses du testament divin en proclamant dans la bulle *Ineffabilis* le privilège de l'Immaculée Conception. Le second legs fait du haut de la croix est celui de la vérité : *Consummatum est* : Tout est dit. Les papes le savent et ils ont conscience de leur responsabilité devant Dieu et devant les hommes. Jamais le dépôt de la vérité ne s'est amoindri en leurs mains. Ce fut la mission de Pie IX de n'avoir pas laissé une fausse doctrine croître et s'accréditer dans l'Église. Il a catéchisé les peuples et les rois par l'encyclique *Quantà curâ*, il a réuni le concile œcuménique du Vatican, et, après la proclamation du dogme de l'infailibilité pontificale, faite à la veille d'une révolution, avec l'adhésion explicite et formelle de tout l'épiscopat, on a vu que la parole du vicaire de Jésus-Christ serait plus obéie et plus vénérée que jamais.

CONCLUSION. Plaise au Seigneur de délivrer et de glorifier Pie IX, après tant de combats soutenus pour la justice parce qu'il est roi, pour le salut des âmes parce qu'il est prêtre, pour l'honneur de Marie et pour la gloire de la vérité parce qu'il est le vicaire de Dieu. T. II, 131 à 161

### Vingt-troisième Conférence.

#### DU SACERDOCE DANS L'ORDRE POLITIQUE ET SOCIAL.

Après avoir considéré le prêtre dans l'ordre surnaturel et divin, il faut l'envisager dans l'ordre politique et social. Pour

restreindre ce sujet à des détails pratiques et actuels, toute la question sera réduite à deux mots. Quels sont les reproches que le siècle fait au clergé ? Quel est le remède que le siècle propose pour guérir le mal ?

1° On ne peut reprocher au clergé ni son origine modeste, car les classes élevées ne lui donnent presque plus de recrues, ni sa conduite, car elle est à l'abri de toute critique sérieuse, ni son défaut de science, car il continue à posséder et à enseigner la science véritable, et quand tout décline dans notre société, personne n'a le droit de jeter au clergé la première pierre. Le clergé, qu'on accuse d'être arriéré et rétrograde, étudie les besoins de son siècle pour y pourvoir ; le clergé, qu'on accuse de ne pas être de son pays, vient de le servir avec plus de dévouement et d'éclat que jamais.

2° Si les préjugés et les défiances du monde sont sans fondement, les remèdes qu'il offre sont sans valeur. Le plus vanté est la séparation de l'Église et de l'État. Or, les uns ne savent pas ce qu'ils demandent ; les autres couvrent d'un prétexte spécieux des projets d'une souveraine injustice ou d'une affreuse impiété.

CONCLUSION. L'union de l'Église et de l'État a fait depuis quatorze siècles la grandeur de la France, il faut la garder et la raffermir. T. II, 162 à 187

### Vingt-quatrième Conférence.

#### DE L'INSTITUTION DU MARIAGE.

Le mariage est d'institution divine. C'est Dieu qui l'a établi ; c'est l'Homme-Dieu qui l'a restauré, c'est l'Église catholique, l'unique et légitime épouse de l'Homme-Dieu, qui seule conserve au mariage sa dignité et son honneur.

1° Récit de l'institution du mariage, d'après la Genèse. Des alliances patriarcales et du mariage chez le peuple juif. Ailleurs la corruption, autorisée par les exemples des dieux que les nations s'étaient forgés, couvrait le monde d'ignomi-

nies et ne laissait plus de la fidélité conjugale qu'un vague souvenir.

2° Jésus-Christ restaure le mariage en élevant le contrat naturel des époux à la dignité de sacrement. Il en proclame l'unité et l'indissolubilité. Les apôtres et les Pères voient, dans le mariage ainsi restauré, une image de l'union de Jésus-Christ avec son Église.

3° L'Église, à qui les nœuds du mariage ont été confiés, ne les a pas laissés dissoudre dans sa main. Elle a fait signer ce contrat à Athènes, à Corinthe, à Rome, parmi les derniers Romains et parmi les premiers barbares ; elle l'a fait respecter dans tout le moyen âge ; elle l'a maintenu contre les prétendues réformes du protestantisme, qui n'étaient autre chose que la polygamie, l'adultère et le sacrilège ; elle a fait rayer le divorce de nos codes ; elle ne cesse de réclamer contre les tristes conséquences du mariage civil.

CONCLUSION. Le flambeau nuptial allumé par Dieu, ranimé par Jésus-Christ, tenu par l'Église, n'a rien perdu de sa clarté, et l'autel qui le garde est toujours debout.

T. II, 188 à 212

## Vingt-cinquième Conférence.

### DES LOIS DU MARIAGE.

#### DE L'UNITÉ DU MARIAGE.

Les lois du mariage sont l'unité et l'indissolubilité. Le mariage, dans sa véritable et complète unité, offre un côté matériel et physique, un côté moral et religieux. Un seul corps et une seule âme, et, pour tout dire, une seule vie.

1° L'unité matérielle et physique du mariage fait la beauté de la famille et en assure la concorde. Jusque dans la polygamie patriarcale, à laquelle Dieu n'avait pas refusé ses grâces, on voit éclater des luttes intestines. L'Orient mo-



derne en est encore le théâtre. Mais la polygamie honteuse de l'Occident a rendu notre monde hideux à voir, presque odieux à peindre, et le trafic immonde de la courtisane doit être signalé avec toutes les larmes du prêtre et toutes les malédictions du citoyen.

2° L'unité morale et religieuse est le véritable fondement sur lequel tout s'appuie. Comment réaliser une seule âme aussi bien qu'un seul corps dans le mariage? En mettant en commun les traditions, les sympathies et la foi. L'erreur commune est de ne réunir dans le même ménage que des illusions, des erreurs, des défauts et quelquefois des vices. Mais les mariages qui ne sont pas consommés dans l'unité de la foi chrétienne sont encore plus malheureux. L'hérésie les désunit par avance, l'indifférence les attriste, l'incrédulité les désole.

CONCLUSION. Pour opérer le rachat moral et religieux de la France, il faut resserrer de plus en plus les nœuds sacrés de l'unité matrimoniale, en mettant à la tête de toutes nos entreprises et de tous nos établissements le Seigneur, qui est l'auteur, la source et le modèle de cette unité même.

T. II, 213 à 237

### **Vingt-sixième Conférence.**

#### **DES LOIS DU MARIAGE.**

##### **DE L'INDISSOLUBILITÉ DU MARIAGE.**

L'indissolubilité du mariage n'est ni moins sainte ni moins nécessaire que son unité. Elle se présente, comme l'unité, sous un double aspect: l'aspect matériel et physique, l'aspect religieux et moral. L'âme et le corps sont liés pour toujours par le mariage.

1° C'est la croyance et l'enseignement de l'Église que le mariage ne peut pas être rompu. Soumise à l'examen de la

raison, cette doctrine en ressort plus éclatante encore de justice et de vérité. La raison condamne hautement le divorce, et elle accuse les hérésies qui le tolèrent et les lois qui l'autorisent, d'imprévoyance à l'égard des époux, d'injustice à l'égard de la femme, de cruauté à l'égard des enfants.

2° Il n'est pas plus permis de séparer les âmes que les corps dans un commerce qui doit durer toute la vie. Mais le divorce spirituel et moral éclate partout dans les idées, dans les affaires, dans les joies, dans les tristesses, en sorte que la famille moderne n'offre le plus souvent qu'une longue et perpétuelle séparation. Les deux époux s'isolent l'un de l'autre, et l'anathème de l'Écriture s'accomplit souvent sur chacun d'eux : *Væ soli !* Ils achèvent quelquefois de s'oublier et de se dégrader dans ce qu'ils appellent les consolations de l'ivresse.

CONCLUSION contre ce vice, qui a pris naissance dans l'isolement du foyer et qui s'est répandu dans la licence des cabarets.

T. II, 238 à 261

## Vingt-septième Conférence.

### DES DEVOIRS DU MARIAGE.

#### LA TRANSMISSION DE LA VIE.

Après les lois du mariage, il faut en étudier les devoirs. Le premier devoir des époux est la transmission de la vie. C'est un corps à former, une âme à élever, deux vies à transmettre, deux comptes à rendre.

1° Adam et Ève ont reçu, avec les sources de la vie physique, l'ordre de les garder et de les transmettre. Cet ordre divin a créé les foyers domestiques, les races et les patries, l'humanité tout entière. Selon qu'on le méconnaît ou qu'on l'observe, la terre se peuple ou se vide, la nation croît et dégénère, le foyer croule ou se consolide. Examen des pré-

textes que l'on invoque pour se soustraire à cette loi sacrée.

2° L'enfantement de l'âme est plus long, plus laborieux, plus rempli de contradictions et d'épreuves que l'enfantement du corps. C'est une intelligence à modeler et à pétrir ; c'est un cœur à attacher au service de Dieu, de l'Église et de la France : c'est une volonté à instruire, à diriger, à tenir en haleine, à mener au bien.

CONCLUSION. Que la France redevienne un corps redoutable, animé par une grande âme. T. II, 262 à 287

## Vingt-huitième Conférence.

### DES DEVOIRS DU MARIAGE.

#### LE SUPPORT MUTUEL.

Le second devoir des époux est de s'aider l'un l'autre. Ce devoir se résume dans l'estime commune, le support mutuel et les services réciproques.

1° Ne comptons pour le bonheur du ménage ni sur une admiration sans bornes, ni sur un amour sans fin ; la religion, qui connaît mieux la nature humaine, se borne à demander une commune estime et un commun respect. Qui aura de l'estime pour chacun des deux époux si les deux époux n'en ont pas l'un pour l'autre ? Mais si le devoir de l'estime vient à cesser, il faut que le devoir du respect redouble : c'est le mérite du respect de tout couvrir, de tout réparer et de tout sauver.

2° Le support mutuel est nécessaire entre deux caractères qu'il est impossible de changer et dangereux de briser. Il reste à se tolérer et à se corriger l'un l'autre. La tolérance et la correction doivent être réciproques. Ce n'est pas assez, il faut aller jusqu'aux sacrifices à cause de la variété des goûts. Qui se sacrifiera ? La femme, car son mari est le chef,

le seigneur et le maître. La femme sacrifiera tout, tout excepté sa conscience et son Dieu.

3° Les deux époux se doivent des services réciproques. Il faut qu'ils s'aident l'un l'autre à supporter le poids du travail et des affaires, le poids des chagrins et des disgrâces, le poids des maladies, des infirmités et de la vieillesse. Tableau des noces renouvelées après cinquante ans de mariage.

CONCLUSION à l'honneur des époux chrétiens qui se sont sanctifiés dans leur état et qui, se levant de deux tombes voisines, monteront la main dans la main vers l'autel de l'éternelle gloire.

T. II, 288 à 312

### **Vingt-neuvième Conférence.**

#### DE LA FIN DERNIÈRE DU MARIAGE.

Après l'histoire, les lois et les devoirs du mariage, il faut en signaler les effets. Le tout du mariage est la gloire de Dieu et la sanctification des âmes.

1° C'est Dieu seul qui peut garder dans le foyer l'honneur et la vertu, Dieu seul qui est le vrai juge des intérêts domestiques, Dieu seul qui est le gardien des joies sincères, Dieu seul qui est le centre des affections durables. Si nos foyers durent si peu et si tant de mariages sont si malheureux, c'est parce que Dieu en est absent. Le vice les souille, l'intérêt les divise, le deuil les habite, l'amour s'en est exilé.

2° Avec la gloire de Dieu, la fin dernière et le dernier mot du mariage est la sanctification des âmes. Vous êtes époux, vous êtes père et mère, vous avez deux fois charge d'âmes. L'époux répondra du salut de sa femme, la femme du salut de son mari, tous deux du salut de leurs enfants. Exemple de sainte Monique. Elle a converti Patrice, son mari, en l'amenant du paganisme au christianisme, et saint Augustin, son fils, en le ramenant de l'hérésie à la vraie foi et du

désordre à la vertu. Il sera demandé compte aux femmes chrétiennes et de leur Patrice et de leur Augustin.

CONCLUSION. Si les mères n'y suffissent plus, que Marie les anime de cette sainte pitié dont elle fut pénétrée en regardant le supplice de son Fils. Marie obtiendra de Dieu le pardon de la France.

T. II, 313 à 337

### Trentième Conférence.

#### DU CÉLIBAT.

Le mariage n'est pas imposé indistinctement à tous les hommes ; l'homme et la femme peuvent y renoncer, mais à quel titre et dans quelles conditions ? En d'autres termes, qu'est-ce que le célibat chrétien ?

1° Dans l'ordre de la grâce, c'est un mystère. La révélation n'en a été faite qu'après quatre mille ans de figures et d'attente, mais l'antiquité, soit chez les juifs, soit chez les païens, en avait entrevu la grandeur. Pourquoi ce mystère ? Pour laisser sur la terre, jusqu'à la fin du monde, la marque ineffaçable, authentique, facile à reconnaître, du passage du Verbe et de sa divine Incarnation.

2° Dans l'ordre de la nature, c'est une exception. Il y a des hommes que la nature même a disposés au célibat. L'Église, en les appelant à le pratiquer, leur impose un joug léger. Ce joug est incomparablement moins dur que celui du mariage. L'impiété permet tout au mariage et refuse tout au célibat. Le scandale qu'elle affecte quand un prêtre est infidèle à des devoirs librement acceptés, prouve qu'elle croit le célibat possible. Le spectacle que l'Église de France a donné dans le dernier siècle se renouvelle de nos jours. Le clergé français démontre encore une fois par son exemple que la vertu réservée est toujours possible, facile, douce et glorieuse à la nature régénérée par le christianisme.



3° C'est un bienfait public dans l'ordre universel qui comprend la nature et la grâce. Le célibat laïque et libre, le célibat du religieux, le célibat du prêtre sont des sacrifices, et jamais un sacrifice n'est offert à Dieu sans qu'il profite aux hommes. Réflexions sur ces trois sortes de célibats, et énumération de leurs bienfaits.

CONCLUSION. Il faut bénir le célibat chrétien. Le prêtre qui en célèbre la fête dans ses noces d'or, célèbre les plus fécondes de toutes les noces, et les âmes qu'il a fait appeler à la vie l'escortent de leurs remerciements jusqu'au tribunal de Dieu.

T. II, 338 à 374

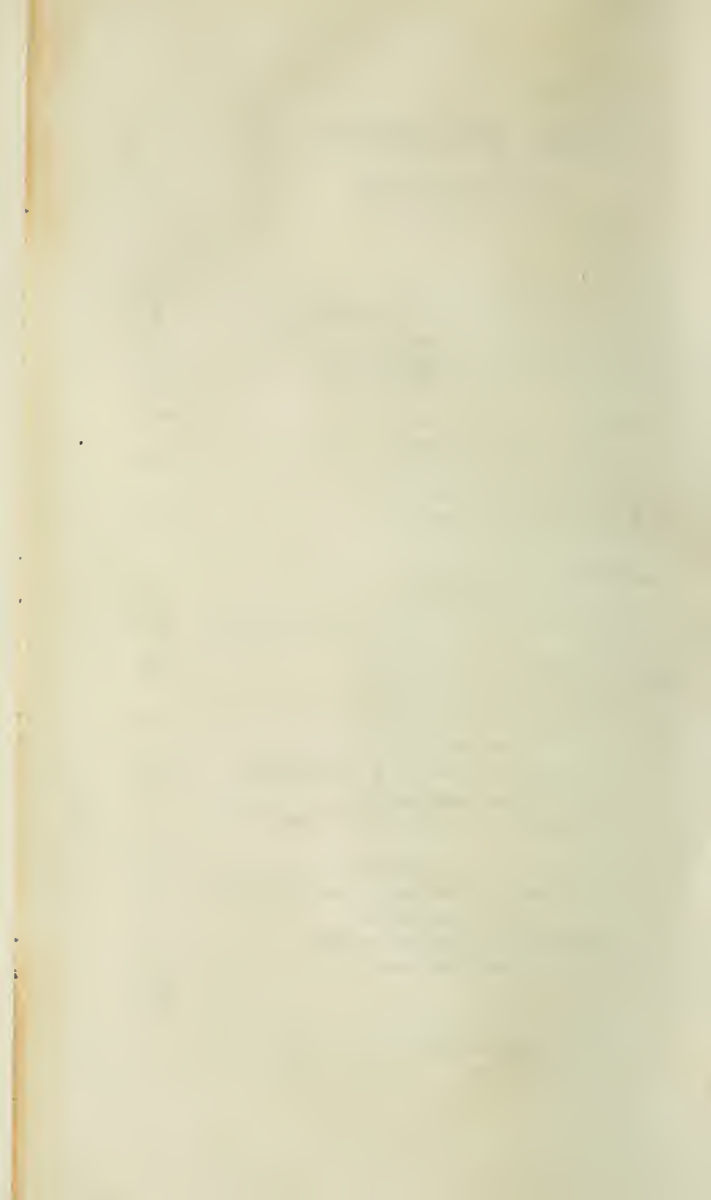
---



# TABLE DES MATIÈRES

## DU TOME SECOND.

	XVII <sup>e</sup> CONFÉRENCE.	
La Confirmation. — Qu'est-ce que le Saint-Esprit. . . . .		1
	XVIII <sup>e</sup> CONFÉRENCE.	
La Confirmation. — Des dons du Saint-Esprit. . . . .		28
	XIX <sup>e</sup> CONFÉRENCE.	
L'Extrême-Onction. . . . .		55
	XX <sup>e</sup> CONFÉRENCE.	
L'Ordre. . . . .		79
	XXI <sup>e</sup> CONFÉRENCE.	
L'Ordre. — Les pouvoirs du sacerdoce ; . . . . .		106
	XXII <sup>e</sup> CONFÉRENCE.	
L'Ordre. — La passion du sacerdoce. . . . .		131
	XXIII <sup>e</sup> CONFÉRENCE.	
L'Ordre. -- Du sacerdoce dans l'ordre politique et social. . . . .		162
	XXIV <sup>e</sup> CONFÉRENCE.	
Le Mariage. — De l'institution du mariage. . . . .		188
	XXV <sup>e</sup> CONFÉRENCE.	
Le Mariage. — Des lois du mariage. L'unité . . . . .		213
	XXVI <sup>e</sup> CONFÉRENCE.	
Le Mariage. — Des lois du mariage. L'indissolubilité. . . . .		238
	XXVII <sup>e</sup> CONFÉRENCE.	
Le Mariage. — Des devoirs du mariage, La transmission de la vie. . . . .		262
	XXVIII <sup>e</sup> CONFÉRENCE.	
Le Mariage. — Des devoirs du mariage. Le support mutuel. . . . .		288
	XXIX <sup>e</sup> CONFÉRENCE.	
Le Mariage. — De la fin dernière du mariage. . . . .		313
	XXX <sup>e</sup> CONFÉRENCE.	
Du Célibat. . . . .		338

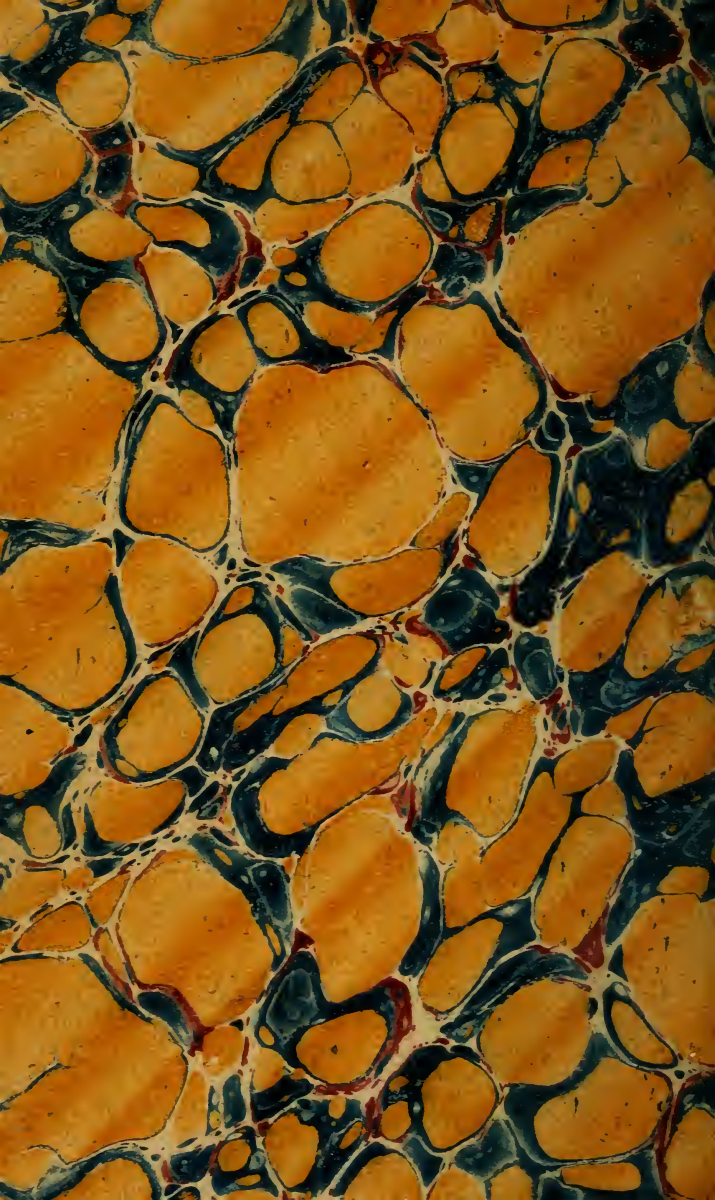












BX 2200 .B48 1880 v.1 SMC  
Besson, Louis Francois Nico  
Les sacrements, ou, La grace  
de l'Homme-Dieu 47231666

AWV-7603

